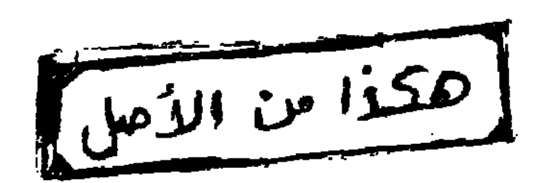


« Arts et Spectacles »



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15324 – 7 F

JEUDI 5 MAI 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Controverse entre MM. Rabin et Arafat sur le périmètre de Jéricho

L'accord israélo-palestinien a été signé au Caire malgré un incident de dernière minute

Le nerf de la paix

ITZHAK RABIN et Yasser Arafat ont enfin signé, mercredi 4 mai, au Caire, l'accord sur le début de l'application d'une solution pour la Cisjordanie et le territoire de Gaza, occupés par Israël depuis 1967. Les Palestiniens vont pouvoir s'administrer pour la première fois dans la bande de Gaza et l'enclave de Jéricho, régions qui représentent moins de 10 % de la superficie des territoires occupés et moins de la moitié de leurs habitants.

C'est bien peu, diront certains. Mais c'est cela que prévoyait la Déclaration de principes historique qui a scellé, le 13 septembre 1993, la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP. Il aura quand même fallu, pour arriver à l'accord du Caire, huit mois de négociations, ponctuées de violences qui ont failli tout faire échouer. Un retard de près de cinq mois a été pris sur les délais initialement prévus. Certaines questions qui font toujours l'objet de divergences ont été renvoyées à plus tard. C'est dire que les difficultés à venir risquent d'être nombreuses.

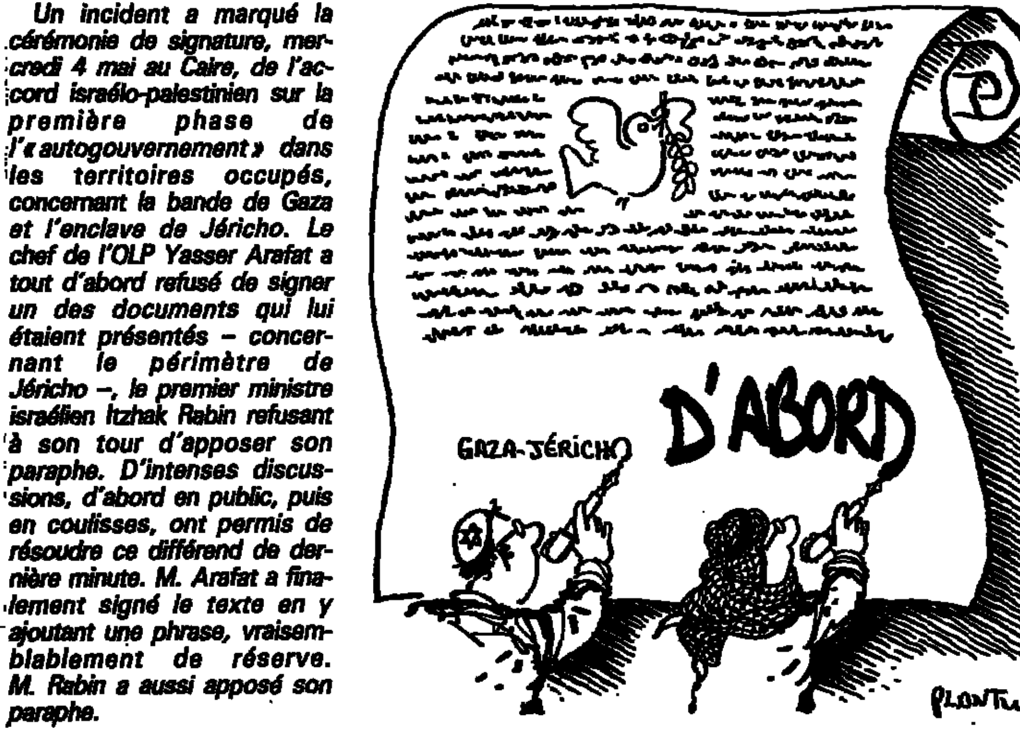
MAIS l'accord a été signé et c'est là l'essentiel. Ce qui n'était que « principes » va pouvoir enfin se traduire dans les faits. Avec leur « autogouvernement », les Palestiniens auront la tâche difficile de réussir la greffe entre gens « de l'intérieur » et gens « de l'extérieur ». Il faudra que M. Arafat sache faire preuve de fermeté, sans apparaître, aux yeux des siens, comme l'exécutant des volontés d'Israël. Il faudra surtout qu'il ait les moyens de réussir. L'une des clés de ce succès est un changement des conditions de vie des Palestiniens.

Car la disparité de revenu par tête entre les Palestiniens des territoires occupés et Israël est de 1 à 7. L'Organisation internationale du travail estime que, dans l'ensemble des territoires occupés, un quart de la population active est au chômage – et bien davantage dans la seule bande de Gaza. L'économie de ces territoires est très dépendante de l'Etat juif, avec lequel se font près de 90 % des échanges. Déjà très faible, le commerce avec les pays arabes était en constante diminution.

LE « protocole » sur les relations économiques israélo-palestiniennes, conclu la semaine dernière à Paris, devrait améliorer la situation. Les Palestiniens bénéficieront d'une certaine liberté d'exportation pour leurs produits agricoles. Des travailleurs palestiniens vont être réintégrés dans l'économie israélienne. Les Palestiniens vont pouvoir aussi constituer des réserves en devises étrangères.

Mais le véritable renflouement des territoires occupés devra se faire avec des investissements privés et une aide internationale. L'accord du Caire étant signé, ces aides vont enfin pouvoir être débloquées. L'économie demeure en effet le nerf de la paix.

Un incident a marqué la cérémonie de signature, mercredi 4 mai au Caire, de l'accord israélo-palestinien sur la première phase de l'« autogouvernement » dans les territoires occupés, concernant la bande de Gaza et l'enclave de Jéricho. Le chef de l'OLP Yasser Arafat a tout d'abord refusé de signer un des documents qui lui étaient présentés – concernant le périmètre de Jéricho –, le premier ministre israélien Itzhak Rabin refusant à son tour d'apposer son paraphe. D'intenses discussions, d'abord en public, puis en coulisses, ont permis de résoudre ce différend de dernière minute. M. Arafat a finalement signé le texte en y ajoutant une phrase, vraisemblablement de réserve. M. Rabin a aussi apposé son paraphe.



Un seul espoir commun

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Ce ne sera pas facile... » Du bistrot de Tel-Aviv au marchand de grains de Jéricho, de l'épicier juif de Jérusalem, au chauffeur de taxi à Gaza, dans cette masse silencieuse de gens sans grade, sans dogme, sans haine, les mêmes mots, la même incertitude. Et un espoir commun, un seul : que le coup d'envoi donné mercredi au Caire à l'« autogouvernement » transitoire des Palestiniens sur moins de dix pour cent des terres qui étaient les leurs il y a vingt-sept ans, que cet accord si fragile et limité soit-il, marque enfin le début d'une coexistence pacifique entre les deux peuples de Terre sainte.

Cent cinquante pages environ, une demi-douzaine d'annexes au moins, des cartes géographiques, des photos-satellite... Avec cinq mois de retard sur le calendrier agréé par les deux parties en septembre à Washington, Yasser Arafat et Itzhak Rabin se sont enfin mis d'accord sur leur prochaine coopération. Inévitablement, le document est compliqué. Inévitablement, il symbolise la douloureuse méfiance réciproque accumulée depuis un siècle entre Juifs et Arabes de Palestine. Inévitablement, c'est d'abord et avant tout la circonspection qu'il suscite.

Dans quelques jours, dans quelques semaines, quand tous les soldats de l'occupation se seront retirés des villes et agglomérations arabes de la bande de Gaza et l'enclave de Jéricho, quand les premiers contingents de la police palestinienne se seront déployés, quand l'élargissement des cinq mille prisonniers promis par Israël aura été concrétisé, quand Yasser Arafat aura fait son entrée triomphale, forcément triomphale, dans les enclaves « libérées », alors ce sera la fête.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 3

Lire également

Le vote du Parlement de Strasbourg

Les élus européens approuvent l'élargissement de l'Union

Le Parlement européen devait émettre, mercredi 4 mai en fin de journée, son « avis conforme » sur l'élargissement de l'Union européenne à seize membres. Selon les présidents des principaux groupes parlementaires, l'issue favorable du scrutin ne faisait aucun doute. Sous l'impulsion de Jean-Louis Bourlanges (UDF), une centaine d'« eurodéputés » avaient cependant demandé mardi – en vain – un report du vote sur l'adhésion des quatre nouveaux membres : Autriche, Finlande, Norvège et Suède.

STRASBOURG (Union européenne)

de notre correspondant

« Nous sommes à la veille de prendre une décision déterminante pour l'avenir du Parlement dont dépend l'élargissement de l'Union européenne », a écrit Helmut Kohl dans une lettre adressée le 25 avril aux chefs de file des formations siégeant dans l'hémicycle de Strasbourg. Et le chancelier allemand continue : *« Cette décision revêt une grande portée pour l'ensemble du processus d'unification européenne, dont je me suis toujours senti particulièrement responsable en tant que parlementaire et chef de gouvernement. »* Dans son courrier, Helmut Kohl promet de s'employer, dans la perspective de la conférence intergouvernementale de 1996, *« à ce que soit mis en place un groupe de travail qui devrait être composé de représentants des gouvernements ainsi que de députés européens et auquel il faudrait associer la Commission »*.

La pression « amicale » de M. Kohl sur les eurodéputés pour qu'ils votent l'*« avis conforme »* (260 suffrages sur un total de 518 sièges), qui doit ouvrir la voie de la ratification des traités d'adhésion dans les pays candidats et les Etats membres actuels, est la partie la plus visible de la campagne conduite par les gouvernements et les partis politiques pour dissuader les parlementaires de monter des opérations de retardement.

Selon Yves Galland (UDF-RAD), certaines pressions se sont manifestées avec *« moins de souplesse »*, même si le président des libéraux européens affirme que du côté français rien de tel ne s'est produit. Il n'empêche : Dominique Baudis (UDF-CDS), qui conduit la liste de la majorité pour les européennes, était attendu mercredi à Strasbourg *« pour participer à un moment important de la vie du Parlement »*, affirme M. Galland.

Sous l'impulsion de Jean-Louis Bourlanges (UDF), une centaine de parlementaires ont signé mardi une résolution demandant le report du vote sur l'élargissement.

MARCEL SCOTTO

Lire la suite et nos informations page 8

La non-parution du quotidien « Sud-Ouest »

Pour le cinquième jour consécutif, le quotidien *Sud-Ouest* n'a pas paru, mercredi 4 mai, en raison d'un conflit entre la direction et le Syndicat du livre CGT. Une amorce de dialogue paraît cependant s'engager entre le syndicat et la direction. Le conflit porte sur l'introduction de l'informatique dans les services de mise en page du journal bordelais, une opération destinée à réaliser des gains de productivité par réduction des effectifs ouvriers. Ces départs devaient cependant être étalés dans le temps et réalisés sans licenciements secs.

Le conflit de *Sud-Ouest* est symbolique des blocages qui entravent le développement de la presse quotidienne, régionale ou nationale, qui souffre durement d'une réduction de ses recettes publicitaires depuis trois ans et a un besoin urgent de réaliser des gains de productivité.

page 16

Les ambiguïtés de Philippe Séguin

En proposant de consulter les Français sur la lutte contre le chômage, le président de l'Assemblée nationale inquiète les partisans de la démocratie représentative

Mythologie gaulliste contre tradition parlementaire : la proposition de référendum formulée par Philippe Séguin et reprise à son compte par Jacques Chirac ne peut que rouvrir ce vieux débat. Le recours à cette consultation populaire, c'est-à-dire à la volonté exprimée, sans intermédiaire, par le peuple souverain est-il vraiment la manière la plus efficace, dans une démocratie, de résoudre les problèmes délicats qui se posent à elle ? Pour trouver – enfin – des remèdes efficaces contre le chômage, est-il vraiment indispensable de passer par une nouvelle réforme de la Constitution ? En faisant cette proposition, le président de l'Assemblée nationale ne s'est-il pas plutôt posé, une fois encore, comme le chef de l'opposition interne à la majorité à Edouard Balladur ?

La pratique gaullienne des institutions plaide, il est vrai, en faveur de celui qui se veut l'héritier le plus fidèle du fondateur de la Vᵉ République. C'est par la volonté seule du général de Gaulle que la possibilité pour le président de la République de recourir au référendum, sur proposition du gouvernement ou du Parlement, a été inscrite dans la Constitution de 1958. Il en usa, certes, pour modifier celle-ci – une fois avec succès, en 1962, en imposant l'élection du président de la République au suffrage universel ; une fois sans succès en 1969, lorsqu'il tenta de changer le rôle et la composition du Sénat – mais aussi pour faire valider, à deux reprises, sa politique algérienne.

Une comparaison avec la situation actuelle peut *a priori* être tentée : la classe politique s'était révélée incapable de mettre fin à une guerre coloniale, au point que ses atermoiements avaient entraîné une véritable révolte de l'armée que seule l'autorité personnelle du général de Gaulle avait contrainte à rentrer dans ses casernes. Pour imposer l'indépendance algérienne à des militaires refusant une nouvelle défaite ou à des « pieds-noirs » n'acceptant pas de devoir quitter leur terre natale, le fondateur de la Vᵉ République avait dû s'appuyer sur la volonté, directement exprimée, des citoyens français.

Aujourd'hui, Philippe Séguin peut soutenir que les dirigeants politiques, qu'ils soient de droite ou de gauche, se sont montrés incapables, comme leurs prédécesseurs de la IVᵉ République, de remporter la guerre contre le chômage, *prisonniers* qu'ils seraient de leurs habitudes de pensée et du poids de divers corporatismes. Cette victoire-là imposerait de prendre appui sur la décision du peuple souverain.

THIERRY BRÉHIER

Lire la suite et nos informations page 9

M 0147 - 0505 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

BÉRÉGOVOY

Un an après

Un an après les obsèques, le 4 mai 1993, de Pierre Bérégovoy, ses anciens collaborateurs au ministère de l'économie et des finances, puis à l'hôtel Matignon, font l'éloge de l'ancien premier ministre.

par l'Association des anciens membres du cabinet de Pierre Bérégovoy

« L*A mort transforme la vie en destin* », disait André Malraux. Il arrive aussi que, par sa puissance d'étonnement tragique, elle couvre d'un voile d'ombre l'existence de l'être qu'elle a emporté. Plongeant la France dans une tristesse stupéfaite, le suicide de Pierre Bérégovoy a comme absorbé l'ensemble des significations d'une vie à bien des égards exemplaire, la résumant en un geste ultime et désespéré qui continue de nous interpeller.

L'œuvre gouvernementale de Pierre Bérégovoy est à ce point entrée dans les faits qu'on a peine à se souvenir qu'elle constitua une rupture dans l'histoire récente de la France. Qu'on l'appelle politique de rigueur ou de désinflation compétitive, peu importe. Le nom compte moins que la chose. Pierre Mauroy et Jacques Delors furent les premiers à la mettre en œuvre. Pierre Bérégovoy en devint l'ardent défenseur et le premier acteur, sous l'autorité de Laurent Fabius, de Michel Rocard, d'Edith Cresson, puis en qualité de premier ministre, persuadé, depuis son engagement mendésiste, du danger des politiques de facilité.

La consolidation du franc a permis l'amélioration de la compétitivité de l'économie française. C'était, dans l'esprit de Pierre Bérégovoy, une politique de gauche. Parce qu'elle était la condition nécessaire, sinon suffisante, de la lutte contre le chômage, premier facteur de creusement des inégalités. Mais aussi parce que défendre le pouvoir d'achat de la monnaie, c'était défendre le pouvoir d'achat des Français, et d'abord celui des plus démunis qui ne peuvent se protéger contre l'érosion monétaire.

Le renouveau civique

Cette action s'inscrivait dans le droit fil de la politique de protection et d'extension des conquêtes sociales (mise en œuvre de la retraite à soixante ans, rééquilibrage des comptes de la Sécurité sociale, lutte contre l'extrême pauvreté, réforme de l'UNEDIC...) qu'il avait conduite en tant que ministre des affaires sociales. Elle trouvera des prolongements lorsqu'il sera à Matignon, notamment à travers le programme de lutte contre le chômage de longue durée et l'incitation à un partage du travail plus solidaire.

Cette politique de stabilité monétaire correspondait aux intérêts de l'économie française. Mais elle servait aussi un dessein géopolitique : elle était le moyen, pour la France, de parler d'égal à égal avec l'Allemagne dans la négociation du traité sur l'Union économique et monétaire, dont Pierre Bérégovoy fut l'un des signataires. Il conduira les réformes de structures qui ont fait de la France un pays ouvert et efficace, préparé aux échéances européennes : réforme des marchés financiers en 1984-1986, libération des prix industriels, démantèlement total du contrôle des changes en 1990, adaptation et modernisation de la fiscalité des entreprises.

Un homme libre

Artisan du redressement économique et monétaire au nom d'un idéal de solidarité, acteur de l'accomplissement européen au nom d'une certaine idée de la France, Pierre Bérégovoy, devenu premier ministre, voulait contribuer aussi au renouveau civique de notre pays. Il aurait voulu un rassemblement des démocrates, et de ceux qui refusent les politiques de facilité, face aux démagogues dont il voyait bien l'influence grandir dans notre vie publique.

Dans cet esprit de modernisation civique, beaucoup avait été fait, à Bercy, pour organiser de manière transparente les relations économiques, qu'il s'agisse de la loi donnant son indépendance à la COB, de la loi contre le blanchiment de l'argent sale ou de la loi sur les marchés publics.

Premier ministre, Pierre Bérégovoy a mis en chantier une loi ambitieuse contre la corruption qui lui valut l'hostilité de certains milieux d'affaires. Il aurait souhaité aller au bout du processus en interdisant tout financement des partis politiques par les entreprises. Il ne parvint pas à imposer cette réforme radicale.

Redressement économique, réduction des inégalités, renouveau civique : combinée avec le jeu des institutions de la Vᵉ République, cette politique explique, pour une large part, que, pour la première fois de son histoire, la gauche ait pu, en France, exercer les responsabilités gouvernementales dans la durée. Mais cette œuvre gouvernementale fut en elle-même une leçon de comportement politique. Pierre Bérégovoy était d'abord un homme libre. Son pragmatisme n'était autre qu'une indépendance d'esprit qui lui permettait de juger des idées ou des projets non selon leur « couleur » mais selon ce qu'ils valaient. Grâce à cette liberté, il a pu donner toute sa puissance à une politique économique à laquelle la gauche ne s'était pas préparée au cours des années 70. Politiquement libre, cela va ensemble.

Certes, son enracinement socialiste ne se démentira pas : il était une figure exemplaire de la gauche, par la constance de son engagement militant, et par ses origines sociales, dans un mouvement socialiste qui comptait bien peu de dirigeants issus des milieux populaires. Toutefois, cette constance n'en fera jamais le représentant d'un camp ou d'un clan. Fidèle et loyal aux hommes avec lesquels il travailla – Pierre Mendès France et François Mitterrand –, il demeura toujours un esprit indépendant. Il ne chercha pas non plus à constituer, au sein de son parti, sa propre force.

Cette liberté s'accompagnait d'un courage dont sa vie entière porte témoignage, depuis l'entrée, à dix-sept ans, dans les combats pour la Libération de la France, jusqu'à la manière dont il mit fin à ses jours. Si, à gauche, beaucoup étaient convaincus de la nécessité d'imposer, dans les choix du gouvernement, une éthique de la responsabilité, peu d'hommes avaient la force nécessaire pour la traduire, sur la durée, dans les faits. Pierre Bérégovoy, imperturbable, tenait le cap contre les bons esprits qui raillaient son obstination et les partisans des politiques accommodantes qui l'accusaient d'entêtement.

Qu'on se souvienne seulement de sa dernière année à Matignon : il fallait avoir l'âme bien chevillée au corps, à quelques mois ou quelques semaines d'une élection législative décisive, pour réformer la politique agricole commune, se lancer dans le débat sur Maastricht, fustiger le parti de la dévaluation, défendre le permis à points dans le conflit très dur avec les routiers ou faire voter une loi contre la corruption, décisions dont il savait parfaitement qu'elles lui aliéneraient telles ou telles catégories, corporations ou tels ou tels secteurs économiques influents et lui coûteraient cher en termes de sondages. Mais il n'était pas question pour lui de faiblir, dès lors que l'intérêt général était en jeu.

Le compromis social-démocrate

« *Il y a beaucoup d'hommes politiques,* disait un jour Gaston Defferre, *et peu d'hommes d'Etat.* » Pierre Bérégovoy était l'un de ces hommes d'Etat. Certes, il avait ses défauts et commit, comme tout le monde, des erreurs. Mais cet alliage de liberté et de courage, au service de l'intérêt général, lui donnait les qualités qui font, dans la sphère publique, les êtres d'exception.

Peu enclin aux coups médiatiques, résolument hostile à la démagogie, il ne cherchait pas à régner sur le monde des signes mais à changer la société des hommes. Les nations comme les nôtres ne se gouvernent pas facilement et se transforment moins aisément encore. Les grands réformateurs, qui savent conjuguer l'idéal et le réel, sont rares. Pierre Bérégovoy était de ceux-là.

Les années 80 ont vu l'espérance et l'emprise communistes s'effondrer, et la gauche démocratique se convertir au compromis social-démocrate entre le capital et le travail, concept pourtant étranger à son histoire et à sa culture. Par sa formation, ses valeurs, son idéal, Pierre Bérégovoy appartenait à la gauche traditionnelle, marquée du souvenir du Front populaire. Par son action gouvernementale, il incarnait la gauche nouvelle, soucieuse d'assurer les bases d'une économie solidaire de marché. Par sa foi de militant, il s'enracinait dans le mouvement ouvrier traditionnel ; par son œuvre de ministre, il esquissait le visage nouveau des forces du progrès.

« *Rigueur et solidarité : ces valeurs-là forment la ligne de clivage de demain,* dit-il dans l'un de ses derniers discours. *Une société plus ouverte et plus solidaire, ou une société égoïste et fermée. C'est à partir de là que l'on recomposera le paysage politique sur les vrais débats, les vrais enjeux et les vrais choix. C'est à partir de là surtout qu'on peut dessiner les lignes d'horizon pour une France équilibrée dans une Europe unie.* »

EUROPE

Le mépris du peuple

Lancée par Michel Rocard, l'idée d'une Constitution européenne bafoue trois principes fondamentaux de la république démocratique: la Constitution, le droit des peuples et la souveraineté. Le pouvoir constituant n'appartient qu'au peuple. Or, pour l'heure, le peuple européen n'existe pas. C'est donc mettre la charrue devant les bœufs: avant une Constitution bureaucratique, nous avons besoin d'une politique européenne démocratique.

par Blandine Kriegel

PEUT-ON faire progresser l'Europe par une Constitution ? Malgré la mise en garde de Laurent Fabius contre toute forme d'eurobéatitude, la campagne pour les élections européennes vient de s'ouvrir avec la proposition lancée par Michel Rocard de rédiger une Constitution qui, selon ses termes (*le Monde* du 19 avril), « *devrait préciser les droits et les devoirs de chaque nation, organiser les procédures démocratiques, délimiter les compétences en énonçant clairement les domaines dans lesquels les nations partagent leur souveraineté et ceux dans lesquels chaque pays reste maître chez lui* ».

Un homme politique courageux et responsable, porteur au demeurant de l'espoir d'une partie du peuple français, vient ainsi – y a-t-il pris garde? – de bafouer, en raison du vocabulaire utilisé (ou de jouer avec comme de slogans publicitaires), trois idées fondamentales de la république démocratique: la constitution, le droit des peuples, la souveraineté.

Une équation insoluble

Rappelons que, en démocratie, le pouvoir constituant est une chose trop sérieuse pour être confié à des Constitutionnalistes et qu'il n'appartient qu'au peuple. Les Constitutions modernes ne viennent pas de l'œuvre de législateurs éclairés, les Solon, les Lycurgue, mais d'un mandat populaire impératif. Le modèle en a été fourni au XVIIIᵉ siècle par les deux premières Constitutions modernes, la Constitution américaine de 1787, la Constitution française de 1791. L'une et l'autre, qui, au demeurant, ont ouvert la carrière à des formes différentes d'organisation politique, ici le fédéralisme, là le centralisme, sont issues des déclarations de ce qui constituait déjà des *assemblées nationales*. La première, la Déclaration d'indépendance, commence par ces mots fameux : « *Nous, le peuple* ». La seconde provient du serment non moins célèbre du Jeu de paume formé par les députés du Tiers-Etat constitués en Assemblée nationale, jurant de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France. Exemple si catégorique que le général de Gaulle, malgré les reproches qui lui furent alors adressés par la gauche, a d'abord été investi en toute légalité par l'Assemblée nationale avant de proposer la Constitution de la Vᵉ République...

Certes, sous la pression de l'essor de la liberté en Europe, les régimes ennemis des républiques démocratiques ont mis en œuvre d'autres formes de Constitutions : la Charte octroyée par Louis XVIII, les droits politiques rédigés par les juristes des monarchies bureaucratiques ou des empires, contre ou sans le peuple. Du romantisme politique à la Révolution conservatrice (Savigny, Carl Schmitt), leur esprit a été justifié par une théorie de la Constitution qui enlève le pouvoir constituant au peuple et le remet aux juristes ou aux chefs, au prétexte d'une histoire originaire qu'il appartient à la décision d'un démiurge de relever. En serions-nous là aujourd'hui? La perspective de la construction de l'Europe a-t-elle abandonné l'orientation de la république démocratique? Si c'est le cas, qu'on le dise, car, en démocratie, une Constitution européenne ne pourrait avoir comme origine que le pouvoir constituant d'un peuple européen – ou d'un concert des peuples européens. Le peuple; le droit du peuple. Mais quel peuple? Le peuple européen? Le problème est qu'il n'existe pas.

On demande donc à des nations existantes de partager leur souveraineté au profit d'un peuple qui est encore à naître... Comme l'équation est insoluble, certains font alors bonne mesure en expliquant que l'Europe sera tout simplement postnationale. On confond alors le « fait » des nations avec le « principe » du droit des peuples.

Car les nations et le droit des peuples existent, nous les avons rencontrés. La nation se manifeste aujourd'hui à notre porte sous une forme explosive, dans le territoire de l'ex-Yougoslavie; le droit du peuple s'est exprimé sur un mode paisible dans la réunification de l'Allemagne. Certes le droit du peuple n'est pas tout, qui doit coexister avec le droit des Etats et les droits de l'homme et des citoyens. Mais il n'est pas rien non plus. Ce n'est pas parce qu'il a connu une déviation pathologique dans le nationalisme, qui absolutise et éternise le droit d'une nation au détriment de tous les autres droits et au profit exclusif d'un seul peuple, qu'il n'a pas sa légitimité.

La légitimité du droit des peuples est démocratique qui corrige le droit antérieur de l'Etat en affirmant que l'origine de la souveraineté réside dans la nation (art. 3 de la Déclaration de 1789) et non dans un prince ou dans une administration. La légitimité du fait national est historique qui rectifie le rationalisme abstrait du XVIIIᵉ siècle en observant qu'un peuple n'est pas seulement un contrat parce qu'il a aussi un passé, une tradition matérielle et spirituelle, qu'on l'appelle « *esprit général d'une société* » (Montesquieu), « *esprit du peuple* » (Hegel) ou « *principe spirituel d'une nation* » (Renan). Les nations apparaissent et disparaissent dans l'Histoire. Elles sont prises comme les individus dans la finitude. De même qu'une personne ne peut construire son identité sans à la fois accepter et critiquer son passé, de même un peuple ne peut constituer son unité sans reconnaître et remanier son héritage.

Dans la mesure où les générations futures doivent l'emporter sur les générations passées, comme Renan et Fustel de Coulanges l'ont souligné, l'acceptation du génie singulier des peuples doit laisser le dernier mot à leur libre consentement. Il est probable, et nous le souhaitons, que, comme les régions, anciennes principautés féodalisées, qui ont été dépassées par les nations, les nations à leur tour seront dépassées par la communauté européenne. Mais il y a deux voies possibles à cette évolution: d'un côté, la voie impériale, voie impériale ouverte par la chevauchée militaire ou voie impériale couverte par la bureaucratie administrative; de l'autre, la voie républicaine du consentement des peuples. L'union politique européenne ne peut s'édifier dans un cadre démocratique que si les peuples, et non seulement une poignée de responsables, le veulent, et à la condition que soit respectée la souveraineté du peuple.

Le problème de la souveraineté

On bute alors sur le problème de la souveraineté. Rien n'est plus embrouillé que le droit politique de la souveraineté, dès lors qu'on n'a pas séparé la souveraineté du peuple de la souveraineté de l'État. Dire que « *les nations doivent partager leur souveraineté* », c'est dire trop ou trop peu. Trop peu, si l'on entend par là que la prééminence de l'embryon d'appareil administratif de l'Etat européen que constituent la Cour européenne de justice et la Commission représente un incontestable progrès du droit sur les administrations nationales, et notamment la nôtre, trop marquée par l'Etat de finance et l'Etat de police, parce qu'il faudrait alors ouvrir le procès de l'Etat administratif.

Et trop, honteusement trop, si l'on ose suggérer qu'un peuple doit aliéner sa souveraineté, c'est-à-dire que l'origine du pouvoir ne se trouve pas dans le peuple. Redisons-le avec tous les théoriciens démocrates: la souveraineté du peuple, n'en déplaise à toutes les déclinaisons qui, telle celle de Carl Schmitt, tirent la souveraineté vers la décision, est et doit rester inaliénable. Un démocrate peut envisager que les Etats redistribuent et remodèlent leur souveraineté, mais il ne peut accepter que le peuple aliène la sienne.

Récapitulons. Sans doute la nation n'est-elle pas la figure éternelle du peuple. Hier, le peuple, c'était la cité; demain, peut-être, ce sera une communauté à l'échelle de notre continent. Mais lorsqu'on réclame, dès maintenant, l'abandon de la souveraineté des nations, on commet une double faute.

Une faute contre l'Histoire

D'abord, une faute contre l'Histoire, car aujourd'hui en Europe nous n'en sommes pas à l'ère du postnational et à l'époque de la formation d'un peuple européen, mais au temps de la politique des Etats et de la mobilisation des nations. Des responsables politiques démocrates, nous n'attendons pas qu'ils prennent les mots pour les choses, le programme pour l'action, la fin pour le début. Au moment où l'unité politique européenne manifeste de si graves manquements à imposer la paix sur le territoire européen et à s'entendre sur une politique étrangère commune, après la solitude où a été laissée l'Allemagne lorsqu'elle a voulu se réunifier et qui nous laisse aujourd'hui, en retour, abandonnés avec notre chômage et nos exclus, nous attendons l'impulsion d'une vraie politique pour coordonner une entreprise économique, culturelle et scientifique commune, nous espérons le dialogue des peuples.

Ensuite, une faute contre la démocratie. Il est illusoire de penser que l'on pourra former l'unité européenne par décret, fût-il rédigé par les meilleurs spécialistes, et aberrant de lâcher la proie pour l'ombre en renonçant au principe de la souveraineté populaire. La Constitution doit être l'esprit, non le mépris, du peuple. La grande idée d'une Constitution européenne à naître un jour ne peut être le déni des immenses difficultés qui sont sur la route de la communauté. Ne mettez pas la charrue devant les bœufs. Pour l'heure, nous n'avons pas besoin d'une Constitution bureaucratique mais d'une politique républicaine et démocratique.

► Philosophe, Blandine Kriegel est professeur des universités.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأمل

L'entrée en vigueur de l'accord israélo-palestinien

Jusqu'à la dernière minute...

Plusieurs points du nouvel accord israélo-palestinien, qui a été signé mercredi 4 mai au Caire par Itzhak Rabin et Yasser Arafat, ont été discutés *jusqu'à la dernière minute*, notamment les contours de *la zone autonome de Jéricho*.

■ MAINTIEN DE L'ORDRE. – Les Palestiniens concernés par l'application de la formule « Gaza-Jéricho d'abord » expriment leurs espoirs *mais aussi quelques craintes* sur les problèmes de maintien de l'ordre dans les deux régions placées maintenant sous le régime d'autonomie. Les premiers membres des services de sécurité palestiniens devaient arriver jeudi à Gaza et Jéricho pour prendre la relève des Israéliens. *(Lire page 4.)*

LE CAIRE

de nos envoyés spéciaux

Cette fois, c'est fini. Après huit mois de difficiles négociations, l'accord israélo-palestinien sur l'autonomie à Gaza et Jéricho est entré en vigueur dès sa signature solennelle au Caire, mercredi 4 mai, par le premier ministre israélien, Ithzak Rabin, et le chef de l'OLP, Yasser Arafat.

Moins de quarante-huit heures après, avec l'entrée des premiers policiers en uniforme venus prendre la relève de l'armée israélienne, les Palestiniens de Gaza et Jéricho inaugureront un « autogouvernement » dont les termes ont été discutés jusqu'à la dernière minute au Caire.

L'Egypte, qui a abrité depuis le début la plupart de ces négociations, a fait les choses en grand pour la cérémonie de signature qui a eu lieu au Centre international des congrès, sous la présidence de Hosni Moubarak et à laquelle 2 500 personnes ont été invitées. Outre MM. Arafat et Rabin, le texte a été signé par le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, son homologue russe, Andreï Kozyrev, et par le chef de la diplomatie égyptienne, Amr Moussa. Parmi les autres participants à ce processus, seule *la Jordanie était représentée au* Caire par son ministre d'Etat aux affaires étrangères, les ministres syrien et libanais ayant décliné l'invitation égyptienne à venir avaliser cet accord, vivement critiqué à Damas.

Jusqu'aux premières heures de la journée de mercredi, les négociateurs israéliens et palestiniens se sont affrontés. Pas moins de huit heures de conversations entre MM. Rabin et Shimon Pérès d'un côté, Yasser Arafat et Mahmoud Abbas (Abou Mazen) de l'autre, sous la houlette du président égyptien et de M. Christopher, auront été nécessaires pour déblayer les derniers obstacles à l'accord.

Et encore! Si, dans la nuit, les deux délégations affichaient leur certitude que l'accord serait signé mercredi, elles divergeaient quelque peu quant à l'achèvement des travaux. *« Nous sommes arrivés à un accord sur tout, dont nous sommes satisfaits »*, affirmait ainsi Nabil Chaath, chef de la délégation palestinienne, à la sortie de la réunion marathon au palais présidentiel égyptien. *« Nous avons fait des progrès. Nous avons encore à faire des efforts ultimes pour signer à temps »*, déclarait Shimon Pérès.

Deux points sur lesquels un accord provisoire a été trouvé restaient en effet toujours en discussion : la taille de l'enclave de Jéricho et la présence, réclamée par l'OLP, d'un garde palestinien sur le pont Allenby, menant à la Jordanie.

« Chaque point a été discuté en détail, cartes à l'appui, jusqu'à ce que les deux délégations soient d'accord », a affirmé le chef de la diplomatie égyptienne pour expliquer la durée des discussions. Plusieurs tête-à-tête ont eu lieu, dont l'un entre MM. Rabin et Arafat, qui se sont tous deux refusés à toute déclaration. Visage tendu et fermé, M. Rabin avait d'ailleurs refusé durant toute la journée de répondre aux interrogations des nombreux journalistes présents au Caire. M. Arafat s'est, lui aussi, montré très peu bavard, se contentant d'une brève déclaration à son arrivée, pour accuser les Israéliens d'être revenus sur des points déjà négociés.

La difficulté de la mise au point de cet accord augure mal en tout cas des négociations qui vont se poursuivre dans les semaines à venir, pour étendre l'« autogouvernement » palestinien, comme prévu, au reste de la Cisjordanie. *« Tout cela n'est pas très encourageant »*, notait en privé un responsable israélien, alors qu'un négociateur palestinien se plaignait d'*« un perpétuel manque d'ouverture israélien »*.

Un test quotidien

Prudent, le porte-parole de M. Rabin, Gad Ben Ari, insistait pour sa part sur l'avenir. *« L'accord devra être testé quotidiennement pour savoir si l'OLP est en mesure de prendre les choses en main. Nous allons passer d'une phase de partenariat dans la négociation à une phase de partenariat dans la mise en œuvre »*, a-t-il déclaré.

Les Israéliens ne cachent pas leur scepticisme à l'égard de la police palestinienne. *« J'y croirai quand je verrai cette police à l'œuvre »*, nous a dit l'un d'eux. Assuré par l'Arabie saoudite, le transport des premières unités palestiniennes vers le camp de transit de Raffah, en Egypte, devrait commencer dans la journée, l'entrée à Gaza et Jéricho se faisant à mesure que s'effectuera le retrait israélien, de façon à ne laisser aucun vide.

ALEXANDRE BUCCIANTI et FRANÇOISE CHIPAUX

Plusieurs centaines de Palestiniens libérés. – L'armée israélienne a libéré, mercredi 4 mai, plusieurs centaines de prisonniers palestiniens du centre de détention de Ketziot, dans le désert du Néguev (sud d'Israël), a annoncé un porte-parole militaire. Les détenus libérés ont pris place à bord d'autocars aussitôt après la signature de l'accord au Caire entre le premier ministre israélien et le chef de l'OLP. Selon cet accord, 2 500 Palestiniens doivent être libérés sur les quelque 10 000 détenus par Israël. – *(AFP.)*

Un seul espoir commun

Suite de la première page

Côté palestinien, on s'y prépare déjà. Mardi, des ribambelles de gamins exceptionnellement libérés de l'école à midi, s'activaient dans les rues poussiéreuses de Jéricho-l'endormie pour la réveiller, la pomponner, la préparer. A grands coups de balais et de pinceaux, les rues ont été nettoyées, les graffitis les plus rageurs de l'Intifada couverts de peinture. Avec l'installation imminente du siège de l'autorité de l'autonomie palestinienne en son centre, la *« plus vieille ville du monde »*, comme disent les dépliants touristiques, va connaître une nouvelle jeunesse.

Côté israélien, rien. Ou plutôt si, une nouvelle et pathétique tentative de la droite et des colons pour mobiliser le pays, réclamer la démission de *« ce capitulard de Rabin »*, lui adresser un dernier message d'avertissement avant qu'il ne *« brade le pays aux Arabes »*. Peine perdue. Les manifestants ont eu beau, mardi soir, se barder de torches enflammées, de banderoles rageuses et de placards insultants pour le premier ministre, ils ne sont pas parvenus à faire oublier leur tout petit nombre. Quelques dizaines de personnes ici ou là, sur quelques places publiques d'Israël.

Même aux alentours de Jéricho, où, dans la matinée, ils se sont échinés, en compagnie de quelques ténors de droite comme Ariel Sharon, à faire du bruit, à brûler des pneus et à bloquer la route de Jérusalem, ils étaient trop peu nombreux pour peser sur l'événement. Il y a eu quelques échauffourées avec la police et l'armée venues en force pour les disperser, une dizaine d'arrestations, mais rien de sérieux. En début d'après-midi, pour parer à toute éventualité et empêcher notamment une nouvelle manifestation prévue dans la soirée autour de la vieille synagogue de Jéricho – en lisière de la ville arabe –, l'armée a décrété l'endroit *« zone militaire fermée »* aux Israéliens et aux journalistes.

Journée noire pour la droite, *« journée de deuil national »* selon l'un de ses hérauts les plus virulents, Shlomo Goren, ancien grand rabbin d'Israël et ex-grand aumônier de l'armée. Curieusement, côté palestinien, les deux principaux mouvements laïc et marxiste (le FPLP de Georges Habache et le FDLP de Nayef Hawatmeh) ont employé la même expression – *« deuil national »* – et décrété une journée de grève générale pour mercredi. Compte tenu de l'influence limitée de ces deux mouvements – basés à Damas – dans les territoires occupés, il est peu probable que le mot d'ordre soit très observé.

En revanche, eu égard à l'influence grandissante des idéaux annexionnistes sur les ultra-orthodoxes, les « hommes en noir » d'Israël, l'appel de Shlomo Goren, relayé par un grand nombre de rabbins ces jours derniers à Jérusalem et dans les colonies, a plus de chance d'être entendu. Ce dernier invite chacun à une veille de prière pour le « Grand Israël » organisée par des rabbins qui se relaient au pied du Mur des Lamentations. Shlomo Goren n'est pas à proprement parler un « grand sage » du judaïsme et il ne dirige du reste pas d'école religieuse à sa marque. Mais il est célèbre. C'est lui qui a récemment appelé les conscrits à refuser d'obéir à l'ordre éventuel de démanteler de force des colonies juives dans les territoires. Lui qui a béni par avance *« tout juif qui déciderait d'éliminer le plus grand des assassins, l'Hitler de notre temps, Yasser Arafat »*.

Mardi, l'ancien grand rabbin, virtuellement intouchable dans un pays où la religion (juive) n'est pas séparée de l'Etat, a été plutôt modéré. Il s'est contenté de répéter que l'accord avec *« les assassins de l'OLP est nul et non avenu, puisqu'il livre à des non-juifs un morceau d'Eretz Israël, ce qui est contraire à l'esprit de la Torah »*.

On notera que même les vieilles barbes du mouvement de la résistance islamique Hamas, lesquelles ont signé la semaine dernière un accord de non-belligérance avec le Fatah de Yasser Arafat à Gaza, n'appellent plus le Coran à leur rescousse. Les principaux dirigeants du mouvement ont même affirmé qu'en dépit de leur opposition de principe au processus de paix tel qu'engagé par l'OLP, il est probable qu'ils participeront aux élections du « Conseil » de l'autonomie prévues pour octobre prochain. Tout ne se présenterait donc pas si mal...

PATRICE CLAUDE

Un besoin urgent de 1,2 milliard de dollars

Avec l'entrée en vigueur de l'accord « Gaza-Jéricho d'abord » plus rien ne s'oppose au déblocage de l'aide internationale aux territoires occupés. Les premiers effets en seront visibles dès cette année avec le démarrage de la construction d'un réseau d'égouts et de stations d'épuration pour le traitement des eaux usées : deux chantiers prioritaires aux yeux de la Banque mondiale, l'un des artisans de la *« reconstruction des territoires occupés »*, au même titre que l'approvisionnement en eau potable.

Aujourd'hui, un Palestinien consomme environ deux fois moins d'eau (50 litres par jour) qu'un Tunisien et trois fois moins qu'un Jordanien. La modestie du chiffre n'est pas rassurante. La bande de Gaza, par exemple, avec ses 800 000 habitants et ses exploitations agricoles, « pompe » chaque année plus d'une centaine de millions de mètres cubes d'eau. Or les spécialistes estiment que les prélèvements ne devraient pas dépasser 60 millions sous peine de voir croître, comme c'est déjà le cas, la salinité de l'eau des nappes phréatiques.

Publiée lundi 2 mai à Washington, une étude de la Banque mondiale et des responsables palestiniens consacrée aux mesures économiques à mettre en œuvre au cours des trois prochaines années dans les territoires occupés évalue à 111 millions de dollars (1) – 44 millions pour la bande de Gaza et 67 millions pour la Cisjordanie – le coût d'un programme pour améliorer les ressources en eau.

Des actions de première nécessité

Au total, estiment les auteurs de l'étude (2), pour aider les autorités palestiniennes au cours de la période de transition qui s'ouvre, pas moins de 1,2 milliard de dollars seront nécessaires. La somme n'est pas négligeable. Elle équivaut à une aide de 200 dollars par an et par Palestinien pendant les trois prochaines années. A titre de comparaison, celle accordée à la Russie, toutes sources confondues, a atteint 265 dollars par tête d'habitant en 1992 et 1993.

Encore s'agit-il dans le cas des territoires occupés d'un programme minimum destiné à couvrir des actions de première nécessité. *« Pour que le processus de paix réussisse, il faut que les Palestiniens voient très vite une amélioration dans leurs conditions de vie »*, observe Caio Koch-Weser, vice-président de la Banque mondiale pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Mobiliser l'argent ne devrait pas poser de problème insurmontable. Réunis le 1er octobre 1993 au département d'État, à Washington, sous l'égide des Nations unies (*le Monde* daté 3-4 octobre 1993), une quarantaine de pays et d'organisations internationales avaient promis l'octroi de 2,1 milliard de dollars, somme portée à 2,4 milliards peu de temps après, soit l'équivalent de 15 % du produit national brut (PNB) prévu dans la zone. La « facture » avec ses justificatifs présentée en début de semaine par la Banque mondiale ne constitue, en quelque sorte, qu'un premier acompte.

L'Union européenne figure au premier rang des contributeurs. Les Douze se sont engagés à fournir 600 millions de dollars. Viennent ensuite les États-Unis (500 millions), le Japon (200 millions), la Norvège, qui avait abrité les négociateurs palestiniens (150 millions), l'Arabie saoudite (100 millions). Et... Israël (75 millions).

Le quart des fonds mobilisés ira au secteur privé (*voir graphique*). C'est sur lui (le secteur public étant inexistant) que reposent tous les espoirs d'un développement économique de la région. De ce point de vue, l'attitude de la diaspora palestinienne et celle des investisseurs arabes seront déterminantes. Pour les séduire, un gros effort sera consenti pour améliorer les investissements publics. Outre le problème de l'eau, l'accent sera mis sur une amélioration des transports. Non pas que le réseau routier soit insuffisant. Mais son entretien laisse beaucoup à désirer, en particulier dans la bande de Gaza. Le programme de la Banque prévoit d'investir 73 millions de dollars dans ce secteur.

Même si les Palestiniens bénéficient en moyenne d'un revenu par tête proche de celui des Jordaniens, et deux fois plus élevé que celui des Egyptiens, les points noirs ne manquent pas qui rapprochent la situation palestinienne de celle des pays les moins développés. Témoin le secteur des télécommunications. Le nombre de lignes téléphoniques pour 100 habitants est beaucoup plus élevé en Syrie, voire en Egypte, que dans les territoires occupés. Ne dit-on pas qu'un quart de siècle d'attente est monnaie courante avant d'obtenir l'installation d'une ligne téléphonique ?

Autre obstacle à surmonter, le délabrement du secteur énergétique, totalement entre les mains d'Israël. Entre 20 % et 40 % des lignes basse tension doivent être remplacées. Les transformateurs sont en piteux état. Au total, les pertes en lignes sont trois fois supérieures aux normes couramment admises. Et ce alors que près de 80 % de la population de Cisjordanie n'a pas accès à l'électricité ou souffre de plusieurs heures de coupures quotidiennes.

Il y a également urgence à améliorer les conditions de logement dans les territoires occupés. Dans la bande de Gaza, une personne sur deux vit dans les camps de réfugiés (et une sur dix en Cisjordanie). Au dehors, les conditions de logement ne sont pas faciles non plus puisque, selon les chiffres officiels, entre deux et trois personnes s'entassent dans chaque pièce d'appartement. Prix élevés, manque de terrains constructibles, absence de crédits immobiliers : il faudra des années avant de voir la situation commencer à s'améliorer. Or le temps manque. La population palestinienne croît à un rythme très élevé, et plusieurs millions de réfugiés à l'étranger sont susceptibles de revenir dans les territoires occupés d'où ils furent chassés naguère.

Une Bourse des valeurs

Encore s'agit-il là d'obstacles clairement identifiés. D'autres existent, formidables eux aussi mais plus difficiles à cerner. Ainsi en va-t-il de la gestion de l'aide multilatérale promise. Sera-t-elle véritablement au rendez-vous ? Et si oui, les fonds seront-ils correctement gérés par le PECDRA (3), organisme palestinien récemment créé et par qui transitera l'essentiel des fonds ? *« Les pays donateurs veulent être assurés que leurs fonds seront correctement dépensés »*, vient de rappeler la Banque mondiale.

Une autre question touche à la future administration palestinienne. Embryonnaire les premiers mois, il va lui falloir grossir et embrasser un champ d'activité sans cesse élargi sans devenir un obstacle au développement. Rude tâche ! Enfin, un système financier performant devra être créé sans tarder pour financer l'économie. Ce sera la tâche de l'Autorité monétaire palestinienne (Palestinian Monetary Authority), embryon d'une future banque centrale. A défaut de pouvoir gérer une monnaie palestinienne dont la création a été repoussée par les Israéliens pour des raisons à la fois politiques et économiques, l'Autorité monétaire s'est vu reconnaître implicitement le droit de créer une Bourse des valeurs...

JEAN-PIERRE TUQUOI

(1) 1 dollar vaut 5,65 francs.

(2) Emergency Assistance Program for the Occupied Territories.

(3) Palestinian Economic Council for Development and Reconstruction.

Ventilation de l'aide sur trois ans promise par la communauté internationale

Investissements publics 600

Source : Banque mondiale.

Les territoires occupés devraient bénéficier au cours des trois prochaines années d'un programme d'aide de 1,2 milliard de dollars. Selon l'étude de la Banque mondiale, 393 millions seront engagés la première année, 379 millions la seconde année et 428 millions la troisième année. Au total, la bande de Gaza recevra 492 millions et la Cisjordanie, plus vaste et plus peuplée, 708 millions. Au cours des deux années suivantes, 1,2 milliard de dollars supplémentaires seront dépensés dans les territoires occupés si les donateurs tiennent leurs promesses.

Près de 870 000 personnes concernées

Sur les quelque deux millions de Palestiniens vivant dans les territoires palestiniens occupés (150 000 personnes à Jérusalem), moins de la moitié sont directement concernés par l'accord signé mercredi au Caire. La population de la bande de Gaza est en effet estimée à quelque 850 000 personnes, dont un demi-million de réfugiés des familles évacuées en 1948, lors de la création de l'Etat juif. Côté israélien, il y a près de 4 300 colons. La population de l'agglomération de Jéricho compterait 15 000 à 18 000 personnes, toutes palestiniennes (8 000 dans la ville même), ce qui ne représente que 1,5 % de l'ensemble des habitants de Cisjordanie.

INTERNATIONAL

L'entrée en vigueur de l'accord israélo-palestinien

La délicate mission des policiers palestiniens

LE CAIRE

de notre envoyée spéciale

« Tous, en rentrant, nous allons prier et embrasser le sol de notre pays. » A quelques jours de ce retour tant attendu, le commandant Fakhri Jabali, quarante-sept ans, cachait mal son impatience et son émotion. Son village de Palestine, près de Jaffa, il l'a quitté âgé de sept mois, en 1948. Depuis, comme beaucoup, l'exil l'a conduit de Jordanie au Pakistan, en Irak, en Syrie, au Liban, aux Etats-Unis – dont il a acquis la nationalité – avant le retour en Jordanie, en mai d'engagement. *« L'OLP, avoue-t-il, c'est comme une drogue. Vous ne pouvez pas vivre sans. »* Ce militant du Fatah, ingénieur mécanicien, expert en explosifs, d'une expérience acquise sur les champs de bataille du Liban, est l'un des neuf mille membres de la police palestinienne – dont sept mille de la diaspora –, qui devrait commencer à se déployer dès jeudi à Gaza et Jéricho.

Cette police palestinienne dont l'OLP aurait voulu voir les effectifs portés à vingt-cinq mille, voire trente mille personnes, aura l'immense responsabilité d'assurer l'ordre et la sécurité des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. Du succès de son action dépend la crédibilité de l'OLP qui doit prouver qu'elle est en mesure d'assurer la relève dans les territoires occupés. Cette responsabilité, chacun en a conscience et la crainte est perceptible chez nombre des heureux élus. *« Les Israéliens doivent nous donner un peu de temps, être patients,* plaide Fakhri Jabali. *Nous ne connaissons pas le terrain et même si c'est notre peuple, nous ne connaissons pas bien les gens. Nous les avons laissés en 1967 et depuis nos expériences sont différentes. »*

Les sept mille policiers de la diaspora sont pour la plupart des militaires choisis parmi les contingents de l'Armée de libération de la Palestine (ALP), ou parmi les anciens fedayins des organisations combattantes évacués de Beyrouth en 1982.

Quatre branches

La police palestinienne sera en effet divisée en quatre branches aux attributions différentes. La police proprement dite, composée au total de quelque deux mille cinq cents personnes, sera chargée de faire respecter l'ordre et de mener les enquêtes criminelles ; la « sécurité publique » pourrait comporter cinq mille membres et sera en quelque sorte une force d'intervention anti-émeutes. Ses membres, dont l'uniforme fourni par la Norvège sera différent de celui des policiers, ne seront en principe pas visibles et resteront stationnés dans les casernes évacuées par l'armée israélienne ou à construire ; la « défense civile » comprendra environ cinq cents personnes. Les « services de renseignement » compteraient mille membres. Enfin une unité marine surveillera la côte au large de Gaza.

Israël a exigé que ces futurs policiers, dont les identités lui ont été communiquées, disposent de passeports jordaniens ou de papiers délivrés par l'Egypte. *« Israël,* raconte un des négociateurs, *voulait même que la moitié d'entre eux soient célibataires pour éviter un retour trop massif des familles, mais là ce n'était pas possible. »* Pour l'instant, le principal obstacle au retour des familles demeure le manque de logements.

Négocié dans le plus petit détail, l'équipement de la police palestinienne sera composé d'armes légères, mais aussi de 120 mitrailleuses lourdes, *« pour défendre les installations importantes »,* précise le général Yahia, et de quelques transports blindés, que devrait fournir la Russie. La police devrait pouvoir disposer aussi d'hélicoptères, outre des vedettes de patrouille navale. Ces équipements lourds, explique un observateur, sont là tout autant pour « crédibiliser » cette force que pour lui donner des moyens d'action, dont on voit mal contre qui ils pourraient être employés.

Car sur ce point, tous les futurs policiers sont unanimes : *« Pas question de tirer sur un Palestinien. » « Notre travail consiste à protéger la paix,* affirme ainsi Fakhri Jabali. *Nous rentrons pour remplacer les Israéliens, pas pour tuer notre peuple. Nous venons au contraire pour le délivrer de l'occupation. »* Le visage labouré de cicatrices qui témoignent de ses combats passés, Abou Amer, officier de l'ALP, confie : *« Je n'ai pas lutté trente ans pour finir en tuant les miens. Mais je suis un officier, j'assurerai ma mission en toute conviction. Pour les gens de ma génération je suis confiant, mais j'ai peur que les jeunes réagissent davantage avec leur cœur qu'avec leur tête. J'ai peur aussi du réveil. Aujourd'hui tout le monde pense drapeau, entité, indépendance, mais dans trois mois, quand chacun s'apercevra de la réalité, ce sera différent. »*

Assurer l'ordre sans verser de sang

Pour Ali, dix-neuf ans, au chômage depuis la fin de ses études il y a plus d'un an, cet engagement dans la police est une aubaine qu'il n'échangerait contre rien. Militant du Fatah, son père a réussi à le faire inscrire sur les listes du retour et il savoure sa chance. *« Tous mes copains du camp rêvent d'entrer dans la police,* dit-il, *mais ils ne peuvent pas. »* Ali n'a pas encore suivi d'entraînement, mais *« quelques semaines suffiront »,* confie son père. Pour ce jeune qui ne connaît de la Palestine que les photos jaunies qui ornent le modeste salon de sa maison, Israël reste l'ennemi. *« Les Israéliens,* dit-il, *sont nos ennemis mais je suis prêt à travailler avec eux parce que je ne vois pas d'autre solution. Ils ne veulent pas partir, peut-être qu'en rentrant on facilitera leur départ. »*

Pour tous, le plus difficile à envisager concrètement est la coordination et la coopération avec l'armée israélienne. *« Deux types d'activités conjointes sont prévus,* explique le général Abdel Razak Yahia. *Les patrouilles mixtes circuleront sur les routes empruntées à la fois par les Palestiniens et les Israéliens, et les unités mobiles, stationnées en des points agréés, interviendront immédiatement sur tout incident mettant en cause Palestiniens et Israéliens. »* Ces activités seront coordonnées par un comité conjoint qui comprendra sept officiers de chaque côté. Cinq autres officiers seront chargés de la coordination pour trois districts définis : Gaza, Khan, Younès et Jéricho. En aucun cas la police palestinienne ne pourra interpeller des Israéliens dont la sécurité reste du domaine exclusif de l'armée israélienne. Si Ali se voit déjà patrouiller sans trop de problème avec un soldat israélien ? *« Si c'est dans notre intérêt pourquoi pas,* dit-il, *sinon je refuserai. »* Il n'en précise pas moins qu'il n'aura guère « confiance » en l'Israélien. *« Qu'il ne me demande pas de tirer sur un Palestinien. Jamais »,* s'exclame-t-il.

La joie du retour, tout autant que l'accord passé à Gaza avec le mouvement islamiste Hamas, opposé au processus de paix, balaie pour l'instant les craintes d'affrontements entre Palestiniens. *« Nous sommes un même peuple. Même si nous avons été séparés depuis longtemps, entre nous, nous trouverons un terrain d'entente,* affirme Abou Amer. *Ce que je crains, c'est la provocation suscitée de l'extérieur. » « Nous ne nous attendons pas à des accrochages entre notre force et l'armée israélienne,* affirme pour sa part le général Saadé, *mais nous avons peur des petits incidents qui dans une telle atmosphère peuvent très vite dégénérer. »*

« L'essentiel dépend des Israéliens, dit comme pour se rassurer Abou Amer. *S'ils nous témoignent du respect, s'ils nous traitent comme des hommes, cela sera facile. Si chacun est de bonne foi, nous y arriverons. »* En attendant, c'est dans les prochains jours et sans être en possession de tous ses moyens que la police palestinienne va commencer sa mission, pour laquelle elle n'a quasiment pas le droit à l'erreur.

F. Ch.

• *Lire page 16 « Dans la presse »*

هكذا من الأصل

EUROPE

PAYS-BAS

Les chrétiens-démocrates sont les grands vaincus des élections législatives

Présent dans toutes les coalitions gouvernementales aux Pays-Bas depuis un demi-siècle, le Parti chrétien-démocrate (CDA) a perdu, lors des élections législatives du mardi 3 mai, sa place de première formation politique du pays.

LA HAYE

de notre correspondant

Les élections législatives du mardi 3 mai aux Pays-Bas se sont soldées par un cinglant désaveu de la coalition de centre droit sortante dirigée par Ruud Lubbers, qui a perdu 32 de ses 103 sièges (sur un total de 150) et par conséquent la majorité au Parlement. L'éclatement de celle-ci marque un glissement historique : le Parti chrétien-démocrate (CDA) doit en effet céder sa place de première formation politique du pays au Parti du travail (PvdA) qui – bien qu'en *nette régression* – n'en devient pas moins le pivot du nouveau paysage politique néerlandais, vraisemblablement dominé par une alliance de centre gauche. Le scrutin a également été marqué par l'entrée à la Chambre de sept députés défendant les intérêts du troisième âge et des personnes âgées, et par le gain limité de deux sièges par l'extrême droite.

Le premier ministre est donc l'une des principales victimes de ces élections. Sa retraite – pour briguer maintenant la successsion de Jacques Delors à Bruxelles – était certes programmée de longue date mais elle s'est chargée d'un poids symbolique inattendu. Elle coïncide avec une évolution historique pour le pays : le CDA, *fondé en 1980 mais dépositaire* d'une culture de gouvernement remontant à 1918, n'est plus la première force politique des Pays-Bas ! La télévision, du plateau de laquelle M. Lubbers s'est d'ailleurs tenu éloigné, mardi soir, a parfaitement mis en scène cet instant en filmant sur un escalier mécanique... descendant, le député CDA, Joost Van Iersel, *non réélu*, auteur jadis d'une formule restée célèbre à La Haye : *« We run this country »* (« nous dirigeons ce pays »).

Est-ce le contrecoup de la sortie de scène de Ruud Lubbers, désigné il y a peu de temps encore par 44 % de ses compatriotes comme le premier ministre idéal ? Son remplacement à la tête de la liste CDA par Elco Brinkman, « dauphin » mal assuré, mal aimé des médias, et mal soutenu, jusque par son « seigneur » ? La désignation précoce de ce successeur, *placé sous les feux de la rampe au* moment où sa position de chef du groupe parlementaire et son besoin de s'affirmer l'obligeaient à critiquer... son père spirituel, au détriment de la cohésion du CDA ?

Une déclaration maladroite du ministre de la justice, numéro trois de la liste CDA, présentant le Parti chrétien-démocrate comme le *seul gardien* des vraies valeurs morales, de l'enseignement confessionnel et des enfants handicapés, au risque de « droitiser » un mouvement jusqu'alors adepte du *« juste milieu »*, bien qu'une frange de l'électorat lui reproche précisément d'avoir renoncé à ses principes en adoptant des législations protégeant les homosexuels ou les médecins pratiquant l'euthanasie ? Ou, simplement, l'usure du pouvoir, qui a frappé les partis frères anglais, allemand et italien ?

Les choix de Wim Kok

Les raisons de la chute libre du CDA, amorcée lors des élections municipales du 2 mars et confirmée depuis par une série de sondages hebdomadaires sont sans doute nombreuses. Cette défaite surprend toutefois par sa soudaineté – elle s'est déroulée en quelques mois – et par son ampleur, *inédite dans les annales parlementaires.* M. Brinkman n'a pas cherché à l'expliquer, se contentant de relever que *« les électeurs ont toujours raison »* et renvoyant aux jours qui viennent l'analyse du scrutin ainsi que la définition de la stratégie de sa formation, littéralement assommée.

Le coup est d'autant plus douloureux que le CDA voit son allié au sein du gouvernement sortant, le Parti du travail (PvdA), limiter ses pertes à 12 députés (37 contre 49). Bien que sensible, ce recul est inférieur aux prévisions les plus sombres et permet au PvdA de devenir la première formation du pays et de jouer un rôle prépondérant dans la formation de la prochaine coalition. Si bien que les travaillistes, qui avaient connu en 1986 une *« victoire en forme de défaite »* en gagnant 5 sièges supplémentaires sans être appelé aux affaires, enregistrent aujourd'hui une défaite en forme de victoire...

Tenu pour quasiment moribond à plusieurs reprises depuis son entrée au gouvernement, à la suite de spectaculaires reniements (désindexation des allocations sociales, réformes de certains *régimes de solidarité*, accroissement des inégalités de pouvoirs d'achat au profit des mieux lotis, etc.), le PvdA a opéré une résurrection paradoxale. Celle-ci est symbolisée par son chef de file, Wim Kok, vice-premier ministre et ministre des finances sortant, qui, très contesté à une époque, a su resserrer à temps les rangs de sa formation et mené une campagne *dynamique axée sur sa personnalité* : un gestionnaire responsable, à l'autorité accrue par l'expérience gouvernementale mais tenant un discours toujours pétri d'un idéal égalitaire.

Sa détermination à préserver autant que possible l'Etat-providence en répartissant mieux le fardeau des prélèvements collectifs n'a pas été entamée par les économies budgétaires à répétition de ces dernières années, pas *plus que par le dernier rapport*, destructeur à son égard, de la Banque centrale. Il a refait cette promesse en commentant sur un ton modéré les résultats *« à double tranchant »* de sa formation, mais en laissant clairement entendre qu'il était prêt à diriger la phase de négociations politiques qui va s'ouvrir. 33 % des Néerlandais, en tout cas, approuveraient sa nomi*nation au poste de premier minis*tre, tenue pour acquise par l'ensemble des commentateurs.

Toutefois, M. Kok s'est prudemment refusé à dire vers quels *partenaires allait ses préférences.* Si l'alliance avec le parti réformateur D66 – qui, en doublant son nombre de sièges (24) et en s'imposant comme un partenaire incontournable, est le vrai vainqueur moral du scrutin sans pouvoir prétendre néanmoins à un rôle de premier plan – est certaine, afin de donner une base *« progressiste »* à la future coalition, le choix n'est pas encore clair entre un CDA affaibli et un VVD (libéral), ambitieux, qui, avec 31 sièges, a gagné 9 mandats. M. Kok penche pour le premier, autant par la connaissance qu'il a acquise des chrétiens-démocrates depuis 1989 que par *aversion pour la dureté sociale du* second, qui propose l'instauration d'un « mini-système » de protection.

Mais son chef de file comme celui du D66 lui ont subtilement rappelé qu'une quelconque forme de reconduction de la coalition sortante, *« désavouée comme aucun gouvernement ne l'a encore jamais été »*, reviendrait à *« nier le verdict des urnes »*. Si bien qu'on ne peut exclure que le glissement de terrain qui vient de se produire entraîne à terme le *« tremblement de terre »* que représenterait la formation d'un gouvernement néerlandais sans apport chrétien-démocrate.

CHRISTIAN CHARTIER

	SIÈGES	POURCENTAGE DE VOIX
PvdA (travailliste)	37 (– 12)	24 (– 7,9)
CDA (chrétien-démocrate)	34 (– 20)	22,2 (– 13,1)
VVD (droite libérale)	31 (+ 9)	19,9 (+ 5,3)
D66 (gauche libérale)	24 (+ 12)	15,5 (+ 7,6)
SGP/RPF/GPV (*)	7 (+ 1)	4,8 (+ 0,7)
AOV (parti du troisième âge)	6 (+ 6)	3,6 (+ 3,6)
Vert-Gauche (**)	5 (– 1)	3,5 (– 0,6)
CD (extrême droite)	3 (+ 2)	2,5 (+ 1,6)
SP (extrême gauche)	2 (+ 2)	1,3 (+ 0,9)
Union 55+	1 (+ 1)	0,9 (+ 0,9)
CP'86	0 –	0,4 (+ 0,4)
Divers	0 –	1,4 (+ 0,6)

(*) Petits partis protestants de droite.
(**) Alliance de partis écologistes et socialistes-pacifistes.
Entre parenthèses : différence par rapport aux élections de 1989.
Taux de participation au scrutin : 78,3 % (– 2 %).

Ruud Lubbers candidat à la succession de Jacques Delors

LA HAYE

de notre correspondant

En se déclarant officiellement disposé à succéder à Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne, le chef du gouvernement néerlandais sortant, Ruud Lubbers, a mis fin, mardi 3 mai, à un mystère qu'il avait toujours soigneusement entretenu. Il a par la même occasion pris congé de la scène politique nationale, après douze années passées en haut de l'affiche, au soir de la déroute la plus cuisante jamais subie par « son » parti chrétien-démocrate, le CDA, qui a perdu 20 de ses 54 députés.

Les élections législatives et la démission automatique de son troisième cabinet relevaient M. Lubbers de ses obligations nationales et lui ont enfin permis d'évoquer clairement son destin personnel. Le mandat de Jacques Delors s'achève le 7 janvier 1995, et son remplacement doit être décidé par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne lors d'un sommet les 24 et 25 juin prochains sur l'île grecque de Corfou (*le Monde* du 30 avril). *« Au nom du gouvernement néerlandais, le chef de la diplomatie néerlandaise, Pieter Kooijmans, soumettra officiellement la candidature de M. Lubbers »*, précisait, mardi soir, le ministère des affaires étrangères à La Haye. Parmi les autres candidats figurent le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, et le commissaire européen au commerce, le Britannique Leon Brittan.

Ch. C.

EUROPE

ESPAGNE

M. Gonzalez est contraint de se présenter devant le Parlement pour s'expliquer sur l'affaire Roldan

MADRID

de notre correspondant

Felipe Gonzalez comparaîtra devant le Parlement le 11 mai pour expliquer la situation créée par la fuite de l'ancien directeur de la Guardia civil, Luis Roldan, soupçonné de détournement de fonds publics, de fraude fiscale, d'abus d'autorité et de falsification de documents. Depuis le 30 avril, l'opposition, qui demande la démission du chef du gouvernement, exigeait sa comparution urgente devant les députés. Les formations politiques ont dû négocier tout l'après-midi du mardi 3 mai pour obtenir la venue de M. Gonzalez qui, enfermé à la Moncloa (siège du gouvernement), garde le silence depuis près d'une semaine.

Tandis que le président de la commission d'enquête parlementaire appelait Felipe Gonzalez à s'adresser au pays, les nationalistes catalans ne cachaient plus leurs préoccupations, faisant savoir qu'ils allaient voter avec l'opposition la convocation du chef du gouvernement devant le Parlement. *« Felipe Gonzalez doit prendre le taureau par les cornes »*, a affirmé, mardi, Miquel Roca, chef de la coalition catalane aux Cortes, ajoutant qu'il ne peut pas *« éviter de se présenter devant le pays et devant le Congrès pour expliquer ce qui s'est passé et ce qu'il compte faire pour rétablir la situation »*. Les nationalistes catalans commencent à s'interroger sur l'appui sans faille qu'ils apportent à Felipe Gonzalez depuis juillet 1993, lui assurant, pour ce quatrième mandat, la majorité au Parlement.

Jordi Pujol, président de la Généralité de Catalogne, qui peut provoquer à tout moment la chute du gouvernement, exige aujourd'hui des mesures *« efficaces et rapides »* pour endiguer la corruption. *« Pujol oblige Gonzalez à accourir au Parlement mais lui donne sept jours pour respirer »*, titrait, mercredi, le quotidien *El Mundo*. Pour l'heure, c'est Antoni Asuncion, ministre de l'intérieur démissionnaire, qui va expliquer, mercredi, aux députés les circonstances de la disparition de Luis Roldan.

L'ancien directeur de la Guardia civil, qui reste introuvable, menace directement le gouvernement : *« Si je vais en prison, je n'irai pas seul et je dirai tout »*, déclare-t-il au quotidien *El Mundo* dans un entretien de six pages, publié mardi, où il insinue que ses supérieurs, l'ancien ministre de l'intérieur, José Luis Corcuera, et l'ancien secrétaire d'Etat à la sécurité, Rafael Vera, sont aussi compromis que lui. Quelques heures après la publication de cet entretien, MM. Corcuera et Vera se sont rendus au Parlement pour remettre leur déclaration de revenus. L'ancien ministre de l'intérieur a aussi présenté sa démission de député au PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol). L'affaire Roldan a aussi fait chuter, mardi, les Bourses de Madrid, Barcelone et Bilbao.

(Intérim.)

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les forces serbes ont proposé un cessez-le-feu dans le nord de la Bosnie

C'est avec une proposition de cessez-le-feu de la part des Serbes bosniaques pour la région de Brcko, point névralgique dans le nord de la Bosnie, que le diplomate japonais Yasushi Akashi, émissaire spécial du secrétaire général des Nations unies, a achevé, mardi 3 mai, sa nouvelle visite à Sarajevo.

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Discrédité auprès d'une partie de la communauté internationale après l'échec de Gorazde, M. Akashi a tenté mardi de reprendre l'initiative, alors que son rôle venait d'être marginalisé par Washington, Paris et Moscou, qui ont confié à une nouvelle équipe de négociateurs la mission de relancer le processus de paix en Bosnie.

Confronté à un regain de tension sur les lignes de front, M. Akashi s'est fixé pour objectif de prévenir une nouvelle explosion en proposant *« le déploiement d'un nouveau contingent d'observateurs militaires de l'ONU dans les zones sensibles »*, pour, selon son expression, *« éviter les surprises désagréables »*. L'initiative du diplomate japonais a été acceptée comme un moindre mal par le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic.

Celui-ci a repris à son compte la proposition de M. Akashi et offert *« un cessez-le-feu unilatéral à Brcko »*, une ville du nord de la Bosnie où passe l'étroit corridor qui assure la continuité de tous les territoires sous contrôle serbe, de la Croatie à la Serbie en passant par la Bosnie. Les forces serbes et musulmanes y ont concentré des troupes, et la perspective de voir Brcko devenir une « zone de sécurité » de l'ONU inquiète les Serbes bosniaques, qui devraient tenter, un jour ou l'autre, d'élargir ce trop étroit cordon ombilical.

Satisfait, M. Akashi a salué, avant de quitter Sarajevo, *« la grande coopération des Serbes »*. Ces derniers ont également accepté l'idée du déploiement de nouveaux observateurs de l'ONU dans la région de Tuzla, l'une des six « zones de sécurité » de l'ONU, située dans le nord-est du pays. Si le gouvernement bosniaque n'est pas opposé au renforcement de la surveillance des zones sensibles, il a toutefois condamné l'attitude de M. Akashi, accusé d'avoir, une fois de plus, accepté le fait accompli.

Pour sa part, le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, a rappelé au diplomate japonais qu'il considérait le respect par les Serbes de la zone d'exclusion autour de Gorazde comme une condition préalable à la reprise des négociations en vue d'un accord de paix dans l'ensemble de la Bosnie.

M. Akashi a toutefois accordé aux Serbes le droit de demander que leurs policiers puissent être déployés provisoirement dans un rayon de 3 kilomètres autour de la ville, afin de protéger les populations civiles serbes qui y vivent. Cette clause, apparemment contraire aux termes de l'ultimatum de l'OTAN qui place cette zone sous le contrôle de l'ONU après le retrait complet des troupes serbes, risque de compromettre la reprise du processus de paix. Les responsables de la FORPRONU à Sarajevo reconnaissent qu'il reste, dans cet espace, *« une centaine de policiers serbes »*.

L'émissaire de l'ONU ayant estimé que Gorazde *« sera un test pour la crédibilité de l'ONU et du processus de paix »*, Sarajevo pourrait en être un deuxième : les armes lourdes serbes réapparaissent chaque jour de plus en plus nombreuses dans la zone d'exclusion, d'où elles sont censées avoir disparu depuis l'ultimatum de février dernier.

FLORENCE HARTMANN

Russie : la vérité ambiguë de Boris Eltsine

Ombres et lumières sur l'assaut contre le Parlement en octobre 1993 à travers le second livre de Mémoires du président russe

MOSCOU

de notre correspondant

Boris Eltsine avait au moins une bonne raison de faire d'abord publier en Occident son second livre de Mémoires (*le Monde* du 30 avril) : le récit qu'il y fait de l'assaut contre la Maison Blanche, le Parlement, « passe » forcément mieux à l'Ouest qu'auprès de ceux qui ont vécu de plus près ces consternantes journées d'octobre. Certes, comme toujours avec Boris Eltsine, il y a dans ce qu'il dit quelque chose de spontané, d'« authentique ». Il en dit même beaucoup trop, beaucoup plus que ne devrait en dire un président en exercice, six mois après l'épreuve de force dont il est sorti vainqueur.

Mais bien entendu il ne dit pas tout et sa « vérité » est parfois noyée dans l'ambiguïté. Le meilleur exemple en est donné dès les premières pages, où Boris Eltsine « révèle » que les commandos spéciaux Alfa et Vympel, qu'il avait sommés de prendre d'assaut le Parlement, ont refusé de lui obéir. Mais on le savait déjà, des membres de ces unités d'élite ayant discrètement fait connaître leurs états d'âme, leurs réticences et leur propre version de l'histoire (*le Monde* du 3 novembre). Boris Eltsine s'indigne de ce refus, ce qui ne l'empêche pas de citer lui-même le propos, digne de considération, tenus par l'un de ces hommes : *« On n'a pas été formés pour tirer sur des dactylos. »*

Cependant, affirme le président russe, un incident a fait tout basculer. Un membre des commandos Alfa, en train de ramasser un blessé devant la Maison Blanche, fut tué par un *sniper*, d'une balle qui pénétra juste au-dessous de son gilet pare-balles. Dès lors, explique en substance Boris Eltsine, la cause était entendue, la réticence des bataillons d'élite surmontée et l'affaire réglée en un tour de main : *« L'apparition d'Alfa à l'intérieur de la Maison Blanche produisit un effet foudroyant. La reddition fut générale, la fusillade avait été brève. »*

Le rôle des hommes d'Alfa

Cet incident aussi était connu, mais de nombreux témoins l'ont présenté d'une tout autre manière. D'abord, les hommes d'Alfa ont eu immédiatement la conviction que la balle n'avait pas été tirée depuis la Maison Blanche (certaines versions désigneront même plus tard un tireur d'élite d'une unité de la milice qui participait à l'assaut). Le président russe évite du reste soigneusement de dire à quel « camp » appartenait le tireur isolé, même si ses lecteurs sont naturellement portés à comprendre qu'il s'agissait d'un défenseur du Parlement.

D'autre part, et sans doute précisément parce que le tir ne venait pas de la Maison Blanche, la mort de l'homme d'Alfa n'a pas été suivie d'un assaut de la part de ses camarades. Au contraire, le chef du commando, selon les explications qu'il a fournies lui-même à des journalistes russes et qui ont été confirmées par des députés présents à l'intérieur, a entrepris, sur sa propre initiative, de convaincre les occupants de se rendre en leur promettant d'assurer leur sécurité, alors même qu'on continuait à tirer, au canon où à la mitrailleuse, sur le bâtiment. D'ailleurs certains membres du commando ont confié après coup que cette initiative avait fortement déplu à leurs supérieurs, c'est-à-dire aux chefs de la sécurité présidentielle.

Un passage du récit présidentiel apporte un éclairage très troublant sur tout cet épisode : *« La tactique de Barsoukov* (le « chef de la direction générale de la sécurité de la présidence ») *était simple : essayer de les entraîner* (les hommes d'Alfa) *le plus près possible de l'édifice, du théâtre des opérations*, écrit M. Eltsine : *« L'odeur de la poudre, la fusillade, les rafales de mitraillette les pousseraient à avancer encore et encore. »* Le président russe se rend-il compte de ce que peuvent suggérer ces propos?

Un fait est certain. L'attaque de la Maison Blanche a commencé par le mitraillage subit, à 6 h 45 du matin, sans mise en garde d'aucune sorte, de la petite foule pour l'essentiel désarmée qui bivouaquait devant le bâtiment. La fusillade, si elle s'est parfois interrompue, n'a nullement été *« brève »* (des obus continuaient à s'abattre sur le bâtiment vers 18 heures). Surtout, les hommes d'Alfa, contrairement aux espoirs du général Barsoukov, ne se sont jamais mêlés aux combats, même quand l'un des leurs a été tué. Ils ont certes joué un rôle essentiel dans le dénouement, mais pour convaincre, d'abord les députés et le personnel du Parlement réfugiés dans la salle du Soviet des nationalités, ensuite MM. Routskoï, Khasboulatov et les « chefs » militaires de la « rébellion », de se rendre. De cela, Boris Eltsine ne souffle mot.

Il y a bien sûr beaucoup d'autres « blancs », beaucoup de « gris » aussi, mais également d'utiles précisions qui infirment parfois ce que le président russe avait lui-même « révélé » précédemment. Ainsi M. Eltsine avait-il affirmé à la télévision russe, avoir rédigé seul, *« de sa main »* et en secret, le décret n° 1400 portant dissolution du Parlement, avant de le placer dans un coffre. Cette fois, il explique que le décret a été rédigé par *« une équipe bien rodée de professionnels »* dirigée par Viktor Iliouchine, le premier assistant du président.

Mais l'important n'est pas là. M. Eltsine avait pris sa décision, soigneusement préparé son affaire. Il était prévu que le Parlement serait dissous le dimanche 19 septembre, parce que la Maison Blanche, ce jour-là, serait vide, et qu'il n'y aurait donc pas de risque d'occupation du bâtiment par les députés. Mais il y a des fuites. l'opération doit être retardée de quelques jours, MM. Khasboulatov et Routskoï sont en éveil, alertent l'opinion. Il faudra compter avec le fait que les députés seront sur place.

Que faire? M. Eltsine ne veut à aucun prix renoncer à son projet. sans savoir comment s'y prendre. *« Nous ne sommes pas prêts »*, proteste le général Barsoukov. Boris Eltsine insiste et envisage lui-même, dès ce moment, *« une attaque éclair des unités spéciales »*. Cette fois, ce sont le ministre de la défense, le ministre de l'intérieur et le chef du KGB qui opposent leurs arguments. M. Eltsine promulguera tout de même son décret : à le lire, on sent que son désir d'en finir était cette fois irrésistible. On constate aussi qu'il avait tout à fait conscience des risques de dérapage et a passé outre, en ignorant comment tout cela finirait.

Les « conseillers-gardes du corps »

Près de deux semaines plus tard, dans la nuit du 3 au 4 octobre, alors que tout a déjà dérapé dans le sang, Boris Eltsine cherche toujours le moyen d'en finir, devant des généraux toujours aussi peu enthousiastes. C'est alors que le chef de sa sécurité personnelle, Alexandre Korjakov, donne la parole à l'un de ses subordonnés, qui présente un plan d'assaut, avec des chars, des tirs sur le bâtiment... le scénario qui sera appliqué quelques heures plus tard, après que le général Gratchev, ministre de la défense, eut exigé un ordre écrit pour l'utilisation des tanks.

Très logiquement, ce même Alexandre Korjakov apparaît en très bonne place dans l'introduction, où Boris Eltsine remercie ceux qui l'ont aidé à écrire ses Mémoires. Pourtant, écrit joliment le président russe, *« son métier n'est pas en corrélation directe avec l'écriture d'un livre »*...

De fait, M. Korjakov, grand amateur, comme son patron, de volley-ball et de tennis, a travaillé pendant dix-neuf ans, depuis 1970, dans la neuvième section du KGB, chargée de la protection des dignitaires du parti et du gouvernement, puis n'a pratiquement jamais quitté Boris Eltsine. Telle est sans doute l'une des « révélations » majeures de ces Mémoires : le rôle capital joué par l'entourage rapproché du président, les conseillers-gardes du corps.

JAN KRAUZE

هكذا من الأصل

AFRIQUE DU SUD

Des contestations dans le Natal retardent l'élection de Nelson Mandela à la présidence

Nelson Mandela, qui devait être élu président au cours de la séance inaugurale du nouveau Parlement, prévue le vendredi 6 mai au Cap, ne sera finalement pas désigné avant le 9 mai. Ce retard est lié aux difficultés du dépouillement, notamment dans le Kwazoulou-Natal, où le parti Inkatha du chef zoulou Buthelezi et le Congrès national africain (ANC) n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les résultats.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le retard pris dans le dépouillement est général, mais c'est le Kwazoulou-Natal qui est le plus touché. Moins de 25 % des bulletins y avaient été comptés mardi soir, et le décompte, interrompu, n'avait pas repris mercredi matin. Avec 4,5 millions d'électeurs estimés, le Kwazoulou-Natal est la région la plus peuplée du pays après Johannesburg et ses environs.

Mardi soir, la Commission électorale indépendante (IEC) affirmait que les opérations traînaient pour des raisons techniques, mais qu'elles allaient rapidement reprendre. Les difficultés sont en réalité – et avant tout – d'ordre politique, le Congrès national africain (ANC) et l'Inkatha s'accusant mutuellement de fraude.

Avant les élections, tous les sondages donnaient l'ANC largement vainqueur au Natal. Une victoire conforme aux données sociologiques d'une région où les ruraux, partisans traditionnels de l'Inkatha, sont minoritaires par rapport aux citadins qui soutiennent plus volontiers l'ANC. C'est du reste sur la base de ces pronostics que le chef de l'Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, peu désireux de perdre, avait longtemps refusé de participer à la consultation électorale.

Négocier les résultats

Or, le 30 avril, à la surprise des observateurs, les premiers chiffres attribuaient à l'Inkatha une majorité de plus de 50 %. Quant à l'organisation de M. Mandela, elle atteignait alors à peine les 30 %. Depuis, les urnes en provenance des grandes cités noires des alentours de Durban, qui sont autant de fiefs de l'ANC, sont parvenues aux centres de comptage. Et rien ne va plus.

« Nous sommes en position d'atteindre 55 % », a déclaré, mardi soir, un haut responsable de l'ANC. Ses concurrents de l'Inkatha ne l'entendent évidemment pas de la même oreille. Sur le terrain, aucun des protagonistes n'est prêt à concéder la victoire à l'autre. Il va donc falloir négocier, c'est-à-dire décider du résultat indépendamment du *contenu des urnes*. Faute de quoi, la guerre qui ravage le Natal depuis des années reprendra de plus belle, remettant en cause le fragile et relatif répit constaté dans la région depuis les élections.

A l'inverse de tous les autres leaders politiques, M. Buthelezi n'a fait aucune déclaration d'importance depuis la fin des élections, attendant visiblement le règlement du contentieux avant de commenter la nouvelle situation. A peine a-t-il laissé entendre qu'il pourrait travailler avec le parti vainqueur au sein du futur gouvernement d'union nationale.

Tout le monde a également remarqué que lundi, lors de la fête qui célébrait sa victoire, M. Mandela, saluant les partis qui avaient pris part aux élections, n'a pas mentionné l'Inkatha.

Depuis, le futur chef de l'Etat a longuement rencontré son prédécesseur Frederik De Klerk, et, à l'issue de leur réunion, une bonne partie du programme des cérémonies a été reportée de trois jours. Ce ne sera pas de trop pour parvenir à un accord avec l'Inkatha.

GEORGES MARION

« Un homme une heure, une voix »

Ereintés par les innombrables problèmes de dépouillement du premier scrutin multiracial de l'histoire du pays, les préposés à cette délicate opération semblent avoir pris maintenant le parti d'en rire.

Selon le très sérieux quotidien *Business Day*, la blague la plus courante parmi les responsables du dépouillement est la suivante : *« Combien d'agents électoraux faudrait-il pour changer une ampoule ? » « Impossible à dire, les ampoules ne sont pas encore arrivées »*, répond-on.

Caustique, *Business Day*, citant des observateurs, indique que selon les statistiques, les cinquante mille agents de dépouillement ont décompté une voix par heure, ce qui a engendré une parodie du slogan de l'ANC, *« un homme, une voix »*, en *« un homme, une heure, une voix »*. – *(AFP.)*

Un restaurateur blanc et confiant

DURBAN
de notre envoyée spéciale

« Vous voyez cette table ? » Au centre du restaurant, quatre Indiens, un Noir et trois Blancs déjeunent côte à côte. *« C'est la première fois que je vois ça,* explique le maître des lieux, à la fois ébahi et enthousiaste, *les Blancs sont de vieux clients qui dirigent une banque afrikaner ; jusque-là, leurs invités ont toujours été des Blancs. »*

Contrairement à ces banquiers *« qui réalisent aujourd'hui qu'il est urgent qu'on travaille ensemble »*, Robert Mauvis n'a pas pris le train en marche. Non pas qu'il soit converti de longue date. Mais ses premiers contacts avec des responsables du Congrès national africain (ANC) datent de deux ans. En homme d'affaires avisé, il *n'a pas attendu les élections pour* prêcher la réconciliation nationale, à laquelle il croit dur comme fer.

Le président de la fédération nationale des restaurateurs, notable s'il en est, est un Sud-Africain de fraîche date : d'origine mauritanienne, ce francophile blanc à la cinquantaine séduisante s'est installé à Durban en 1972, après un premier séjour au milieu des années 60, aux plus beaux jours de l'apartheid.

De cette époque, une image est restée gravée dans sa mémoire : *« En plein centre-ville, la police avait arrêté une voiture dans laquelle circulaient un Blanc et une Noire ; le Blanc se faisait injurier par la foule (blanche) ; puis il s'est fait embarquer par la police. Ça m'a choqué, naturellement, mais pas autant que ça me choquerait aujourd'hui,* avoue-t-il, *vous savez, quand vous êtes dans un système... »*

S'il se sent *« un peu coupable »* lorsqu'il évoque le passé, Robert Mauvis déborde de confiance en l'avenir. *« L'Afrique du Sud va donner au monde l'exemple d'une réconciliation nationale unique »*, s'exclame-t-il. Le propos, à la mode, repose sur du concret : le restaurateur vient de se lancer dans un projet d'urbanisme d'un montant de 15 millions de rands (27 millions de francs), qui doit permettre à deux cents entreprises artisanales de s'installer.

« Du sang sur les mains »

« J'ai toujours été confiant parce que la solution vers laquelle nous nous orientons est la seule », dit l'homme d'affaires qui, l'an dernier, est parti avec des amis à la découverte des townships *« pour voir comment les gens vivent, quels sont leurs besoins »*.

Avant les élections, Robert Mauvis a invité un responsable régional de l'ANC à s'exprimer devant les membres de la fédération des restaurateurs. *« On m'a beaucoup critiqué,* raconte-t-il, *mais finalement, la salle, à 95 % blanche, a ovationné l'orateur. En expliquant que l'ANC aurait besoin de nous, il a emballé tout le monde. » « L'ANC d'aujourd'hui,* poursuit-il, *n'est plus l'ANC d'il y a deux ans ; dès que le gouvernement sera mis en place, ses responsables seront les pilotes, mais nous, acteurs du secteur privé, serons les copilotes. Mandela a réussi à faire comprendre aux Noirs qu'ils ont besoin des Blancs. »*

Pour cet optimiste invétéré, *« les élections ont provoqué un électrochoc : il y a une volonté extraordinaire de reconstruction nationale, tout le négatif est tourné en positif »*. Robert Mauvis n'est pas le dernier à se prêter à ce jeu : *« Nous savons tous que ceux qui vont nous gouverner ont du sang sur les mains, mais, d'une certaine manière, les ministres sortants en ont aussi... et puis, ils ont changé. »*

Comme tout le monde, le patron des restaurateurs parle de *« miracle »* quand il évoque les élections. Comme tout le monde, il pense que *« la chance de l'Afrique du Sud, c'est d'avoir eu deux hommes extraordinaires, Frederik De Klerk, un envoyé du ciel, et Nelson Mandela, cet homme qui a passé l'essentiel de sa vie en prison et qui garde un sourire constant. »* Il y a encore un mois, Robert Mauvis était un pionnier. Aujourd'hui, ses propos reflètent l'air du temps.

MARIE-PIERRE SUBTIL

L'Afrique du Sud réintègre l'OMS. – L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a montré l'exemple au reste des organisations des Nations unies en réintégrant, lundi 2 mai, l'Afrique du Sud en son sein. Cette décision, qui avait été demandée par le Zimbabwe et le Nigéria, a été saluée par une salve d'applaudissements à l'ouverture des travaux, lundi, de la 47e assemblée générale annuelle de l'OMS. – *(AFP.)*

RWANDA

Les rebelles du FPR excluent l'éventualité d'un cessez-le-feu

Les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont exclu, mardi 3 mai, la possibilité d'un cessez-le-feu rapide au Rwanda alors que la capitale, Kigali, était sévèrement pilonnée par les forces gouvernementales. Jacques Bihozagara, responsable des affaires internationales du FPR, a estimé lors d'une conférence de presse à Bruxelles, qu'un cessez-le-feu permettrait aux forces gouvernementales de poursuivre leurs massacres.

Le représentant du FPR a écarté la proposition faite par le secrétaire général de l'ONU d'envoyer sur place une force de paix des Nations unies. *« La communauté internationale ne peut pas arrêter les massacres. Seuls les Rwandais peuvent le faire »*, a-t-il déclaré.

Le dirigeant du FPR a qualifié de *« honteuse »* la décision française d'accueillir sur son territoire la famille du président défunt, dont l'avion a été abattu le 6 avril. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé de son côté que vingt et un enfants orphelins et treize volontaires de la Croix-Rouge ont été tués dimanche à Butaré, dans le sud du Rwanda. – *(Reuter.)*

La France augmente ses crédits d'urgence. – Michel Roussin, ministre de la coopération, a annoncé mardi à l'Assemblée nationale, lors d'une communication du gouvernement consacrée aux conséquences de la dévaluation du franc CFA sur les économies africaines, un redéploiement de crédits de 3 millions de francs pour *« prolonger les actions d'urgence »* au Rwanda. *« Il nous reste à définir les canaux les plus efficaces pour acheminer cette aide*, a ajouté M. Roussin. *La France reste en relation étroite avec le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, pour étudier les contributions de la communauté internationale à la normalisation de la situation. »*

EN BREF

ALGÉRIE : assassinat d'un dirigeant d'association. – Abdelkader Kessal, membre de la direction de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC, pupilles de la nation), a été assassiné, mardi 3 mai, a annoncé la télévision algérienne sans préciser les circonstances et les mobiles de ce crime. L'ONEC est l'une des organisations qui ont appelé à la marche pour « la réconciliation et la concorde nationales », prévue le 8 mai à Alger et dans plusieurs grandes villes. – *(AFP.)*

ÉRYTHRÉE : le président Afeworki satisfait de sa visite en France. – Le président érythréen, Issayas Afeworki, qui effectue sa première visite officielle dans un pays occidental, s'est dit *« plus que satisfait »* de son entretien, mardi 3 mai, avec le président François Mitterrand. Ce dernier a rappelé que la France ouvrirait prochainement une ambassade à Asmara. – *(Reuter.)*

NIGÉRIA : campagne de désobéissance au régime militaire. – L'organisation Campagne pour la démocratie (CD) a appelé, mardi 3 mai, les Nigérians à rester chez eux le 9 mai pour *« marquer leur rejet du régime du général Sani Abacha »*. Elle appelle également au boycottage des élections des délégués qui représenteront les trente Etats de la fédération à la conférence constitutionnelle qui doit s'ouvrir le 27 juin prochain. – *(AFP.)*

REPÈRES

ÉTATS-UNIS

Washington place l'Iran en tête des pays soutenant le terrorisme

L'Iran est *« le plus dangereux et le plus actif soutien du terrorisme »* international ; la Syrie continue de lui apporter une aide, même si elle a *« pris des mesures pour délimiter les activités de certains groupes »*, comme le Hezbollah libanais ; l'Irak est responsable de la tentative d'attentat la plus spectaculaire (assassiner George Bush au Koweït) ; la Libye, sous sanctions internationales pour cette raison, n'a pris en 1993 *« aucune mesure supplémentaire pour démanteler son large réseau terroriste »*. Telles sont les principales conclusions du rapport annuel du département d'Etat sur le terrorisme international. Sur la « liste noire » de Washington figurent aussi la Corée du Nord (soupçonnée d'entretenir *« des contacts avec des groupes »* terroristes), Cuba (accusé d'abriter des terroristes) et un nouveau venu : le Soudan, mis en cause pour ses liens avec les islamistes pro-iranien du Hamas et du Hezbollah. Au total, le nombre d'actes terroristes a augmenté, passant à 427 contre 364 en 1992, tuant 109 personnes. – *(AP, AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

Les élections locales de jeudi, test national avant le scrutin européen

Vingt-six millions d'électeurs britanniques sont appelés, jeudi 5 mai, à renouveler les sièges de plus de cinq mille conseillers locaux. L'opposition travailliste, qui contrôle la plupart des municipalités du royaume, souhaite faire un test national de ce scrutin à un mois de l'échéance clé des élections européennes que le parti conservateur, au pouvoir depuis quinze ans, aborde en position difficile. Les travaillistes, crédités de 40 % des intentions de vote selon certains sondages, espèrent renforcer leur majorité à Londres en enlevant aux tories quelques arrondissements *(boroughs)* symboliques du cœur de la capitale. Le National Party (extrême droite) tentera de consolider son implantation dans l'est de la ville où il avait remporté sa première élection partielle en septembre. – *(AFP, Reuter.)*

HAUT-KARABAKH

La Croix-Rouge est « extrêmement préoccupée »

De nouveaux affrontements très violents entre Arméniens et Azerbaïdjanais ont fait des centaines de morts et blessés, principalement parmi les combattants, en moins de trois semaines, a annoncé, mardi 3 mai à Genève, le Comité international de la Croix-Rouge. Le CICR se dit *« extrêmement préoccupé par l'évolution dramatique des événements sur les fronts nord et est du Haut-Karabakh »*, qui, selon Bakou, ont obligé 50 000 Azerbaïdjanais à fuir les combats. Ils s'ajoutent aux 600 000 personnes déjà déplacées en Azerbaïdjan. Le CICR a prévu un programme d'assistance pour 15 000 nouveaux réfugiés, alors que ses délégués à Stepanakert (Haut-Karabakh) et Barda (Azerbaïdajan) *« interviennent sans relâche des deux côtés pour obtenir le nom de tous les combattants capturés et pour pouvoir les visiter »*.

JAPON

Le ministre de la justice rejette la responsabilité nipponne dans la dernière guerre mondiale

A la veille de l'arrivée à Paris du nouveau premier ministre japonais, M. Hata, mercredi 4 mai, son ministre de la justice vient de relancer la vieille polémique sur la responsabilité du Japon dans le déclenchement de la seconde guerre mondiale. Dans un entretien publié par le quotidien *Mainichi*, Shigeto Nagano, ancien chef d'état-major de l'armée et qui avait servi dans la marine impériale pendant la guerre, a affirmé que son pays ne pouvait être qualifié d'*« agresseur »*, et que son objectif avait été *« la libération des colonies et la sphère de co-prospérité »* dans la *« Grande Asie »*. M. Nagano a qualifié *« le massacre de Nankin* [qui fit, en 1937, plus d'une centaine de milliers de morts civils] *de mystification »*. En août 1993, le premier ministre de l'époque, M. Hosokawa, avait reconnu que la dernière guerre avait été une *« guerre d'agression »*. – *(UPI.)*

TUNISIE

Un appel de trois Prix Nobel en faveur du docteur Marzouki

Trois Prix Nobel de médecine, les professeurs Jean Dausset, François Jacob et André Lwoff, ainsi que les principaux syndicats de médecins hospitaliers se sont associés à un appel lancé par Amnesty International en faveur de la libération du docteur Moncef Marzouki, ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, arrêté le 24 mars à Sousse sous l'accusation de propagation de *« fausses nouvelles »*. *« Mais quel est donc son crime ? »*, demandent les signataires, dont l'ancien président du conseil national de l'ordre des médecins, le docteur Louis René. Le Syndicat des médecins libéraux, la Confédération des syndicats médicaux français, la Fédération des médecins de France, se sont également associés à cette protestation que la section française d'Amnesty déclare *« sans précédent »* dans le milieu médical français.

DIPLOMATIE

Le vote du Parlement européen sur l'élargissement de l'Union

Une Assemblée condamnée au compromis

« Ici, nous sommes dans une démocratie de négociation et non d'affrontement », explique le député français du Parti populaire européen (PPE), Jean-Louis Bourlanges, à propos du mode de fonctionnement du Parlement européen. *« Il n'y a pas de gouvernement issu d'une majorité, ce qui fait que les majorités sont extrêmement variables »*, ajoute José Maria Gil-Robles, député espagnol (PPE) et président de la commission institutionnelle.

Et de fait, même si ses pouvoirs ont été renforcés par le traité de Maastricht, l'Assemblée de Strasbourg ne ressemble guère à un Parlement classique. Cela ne facilite ni sa visibilité ni sa lisibilité par les opinions publiques. Faute d'une majorité politique bien établie et d'un véritable gouvernement européen à soutenir ou à censurer, les députés européens ont du coup opté, *nolens volens*, pour la politique du compromis.

Il n'est pas rare que sur certaines questions (la politique agricole ou le siège du Parlement, par exemple), les sensibilités nationales, voire régionales transcendent les clivages politiques. Les tractations de couloirs, les négociations en petits groupes, les échanges de services vont donc bon train et débouchent le plus souvent sur des solutions savamment dosées. Pour le public, cela donne à ce Parlement une image brouillée qui le rapproche davantage de la IVe République française et de ses « majorités d'idées » à géométrie variable que de la Ve République dominée par le « fait majoritaire ». L'incantation semble, vue des capitales, l'emporter sur la législation.

« Vers une dynamique droite-gauche » ?

L'idéal, pour Jean-Louis Bourlanges, serait pourtant que les députés européens, après le renouvellement suivant les élections du 12 juin, ne cherchent pas à copier les combats politiques des parlementaires nationaux. Il se dit favorable à un Parlement européen plus proche du Congrès américain (vote du budget, contrôle législatif, etc.) que des Parlements nationaux qui *« avec la logique majoritaire ficèlent les députés »*.

Pour l'heure, le Parlement européen ne connaît pas la loi d'airain de la logique majoritaire. Deux groupes dominent la scène de Strasbourg : le PSE (qui regroupe les socialistes européens et les ex-communistes italiens) fort de 198 députés et le PPE (Parti populaire européen, avec les démocrates-chrétiens, une partie des libéraux et les conservateurs britanniques) avec 162 élus. Il est difficile pour les autres groupes de contrer ces deux « mastodontes » – qui ont comme point commun d'être favorables à une intégration européenne, – quand ils ont décidé de faire cause commune. Ne faut-il pas réunir 260 voix pour voter les décisions importantes ?

Du côté des socialistes, certains avaient bien imaginé, un temps, mettre un terme à cette alliance tactique avec le PPE pour créer, notamment avec les communistes et les écologistes, une « majorité de progrès ». Le projet n'a pas abouti, compte tenu des divergences qui traversaient cette hypothétique majorité de gauche : socialistes et communistes ne se sont pas retrouvés du même côté de la barrière de Maastricht. Mais certains députés ne désarment pas et espèrent que la nouvelle Assemblée, si un renforcement du pôle socialiste s'opère, pourra dégager une « majorité de progrès » qui utilisera les nouveaux pouvoirs du traité de Maastricht pour politiser l'enceinte de Strasbourg.

C'est le vœu qu'exprime, par exemple, Gérard Fuchs, rocardien et animateur du groupe de travail qui a rédigé le manifeste du PS « Pour une nouvelle Europe ». Ce député européen qui n'a pas retrouvé de place sur la liste conduite par Michel Rocard en raison du dosage subtil des courants, observe : *« Maastricht est le premier traité politique et cela change la nature des choses. Demain, le Parlement européen pourra entrer dans une dynamique parlementaire plus classique droite/gauche et c'est souhaitable. Je n'exclus pas qu'il y ait une vraie majorité autour d'un PSE avec 220 ou 230 élus. »*

Une analyse partagée par d'autres. *« Logiquement, Maastricht devrait changer les choses. Le Parlement européen a plus de pouvoir désormais »*, confirme Sir Christopher Prout, ancien président du groupe conservateur tandis que M. Gil-Robles pense que la mise en pratique de Maastricht par le nouveau Parlement *« va petit à petit conduire les citoyens européens à s'intéresser »* à ce qui se passe à Strasbourg et à Bruxelles où ont lieu les sessions extraordinaires.

Ceux qui espèrent une bipolarisation de l'Assemblée européenne rappellent que les députés élus en juin seront consultés sur la désignation du président de la Commission et des commissaires, l'ensemble du collège devant obtenir ensuite un vote de confiance de la majorité des députés. Ce sera un premier test politique.

Et si la future majorité penche effectivement plus nettement à gauche, une candidature comme celle de Sir Leon Brittan aurait sans doute du mal à franchir l'étape d'un vote d'investiture. C'est une donnée que les chefs d'Etat et de gouvernement, qui se réuniront à Corfou les 24 et 25 juin, devront prendre en compte pour le choix du successeur de Jacques Delors.

PIERRE SERVENT

L'approbation des élus

Suite de la première page

Ce texte devait être présenté à l'Assemblée avant qu'il soit procédé au scrutin sur l'*« avis conforme »*. Compte tenu de la forte mobilisation prévue pour la journée de mercredi – quatre cents eurodéputés devaient être présents –, la motion de report n'a aucune chance d'être retenue. C'est en tout cas le pronostic des présidents de groupes, notamment de celui des socialistes (les plus nombreux dans l'hémicycle). *« Je suis certain que les 260 voix requises seront largement dépassées »*, estime Jean-Pierre Cot (PS). Dès lundi, le résultat enregistré au sein de la commission des affaires étrangères était significatif de la volonté d'une grande majorité des parlementaires de donner le feu vert à l'élargissement sans attendre : 39 voix pour l'*« avis conforme »* contre 8 abstentions, dont celle de Claude Cheysson (PS). Malgré cette victoire prévisible du « oui », M. Bourlanges continue à ferrailler pour tenter d'engranger un maximum de suffrages sur sa motion de report. L'objectif est d'obtenir du conseil des ministres des Douze l'engagement, dans les prochaines semaines, d'associer étroitement l'Assemblée à la réforme institutionnelle prévue dans deux ans et de rattraper ainsi le recul démocratique que constitue pour lui le *« compromis de Ioannina »* (1).



Ses collègues sont nombreux à critiquer sévèrement l'accord conclu en Grèce par les Douze, même parmi ceux qui font campagne pour l'adoption de l'*« avis conforme »*. Au premier rang figurent Pierre Cot et Thomas Spencer (conservateur britannique), ce dernier n'hésitant pas à évoquer la *« déconfiture du Parlement »*. M. Galland ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme ne pas connaître de *« mots assez durs pour condamner le compromis de Ioannina »*. Mais voilà, il s'agit de ne pas pénaliser, explique le président du groupe libéral, les quatre pays candidats qui ne sont pour rien dans le *« mauvais accord des Douze »*.

Aussi est-il, comme beaucoup d'autres, favorable à un report du vote, mais il n'est pas question pour lui de voter autre chose que « oui ». Avec de telles positions, à tout le moins complexes pour le citoyen européen, *« l'Europe aura perdu une bataille*, dit M. Bourlanges, *mais le Parlement aura perdu la guerre »*.

MARCEL SCOTTO

(1) Traditionnellement, les décisions requérant une majorité qualifiée au sein du Conseil européen pouvaient être bloquées par une opposition rassemblant 30 % des voix. Dans l'Union élargie à seize membres, ces 30 % représenteront 27 voix. Le compromis de Ioannina, tout en respectant cette règle des 30 %, prévoit que, dans le cas où des Etats membres rassemblant 23 à 26 voix seraient hostiles à une décision, la discussion devrait se poursuivre pendant *« un délai raisonnable »*.

CLÉS/ *Des pouvoirs élargis*

■ **Les élections du 12 juin.** Les électeurs des Douze désigneront, le 12 juin, pour la quatrième fois, les députés européens du Parlement de Strasbourg. Les ressortissants de l'Union européenne pourront voter et être éligibles dans leur pays d'origine ou dans leur pays de résidence. Ces nouvelles dispositions concernent environ 5 millions d'Européens (dont 1,3 millions en France et 300 000 Français hors de France).

■ **Des députés plus nombreux.** En France, les électeurs vont élire, à la représentation proportionnelle nationale, 87 députés (6 de plus qu'en 1989) sur un total de 567 députés (au lieu de 518 aujourd'hui). L'augmentation du nombre de députés européens est une conséquence de la réunification allemande. Pour la première fois, l'équilibre est rompu entre les « grands pays » : l'Allemagne, seule, aura 99 élus.

■ **Codécision.** La procédure de « codécision » avec le conseil des ministres donne aux députés européens une sorte de droit de veto dans certains domaines : « Grand Marché de 1993 », santé, libre circulation des travailleurs de la Communauté, reconnaissance des diplômes, protection des consommateurs, réseaux transeuropéens de transport, télécommunications et énergie, certaines actions de recherche, de culture et d'éducation, environnement (en partie).

■ **Coopération, initiative et pétition.** La *« procédure de coopération »* instaurée par l'Acte unique (qui donne la possibilité de rejeter un texte à la majorité absolue des membres, le Conseil ne pouvant passer outre que par un vote à l'unanimité) a été étendue par le traité sur l'Union européenne à la politique des transports, aux subventions publiques, aux dispositions d'exécution des fonds sociaux et régionaux et à certaines actions en faveur de l'écologie.

Les moyens de pression du Parlement sur la Commission ont été également accrus par le traité de Maastricht : les députés peuvent inviter Bruxelles à lui présenter des propositions nouvelles. En clair, cela donne au Parlement européen un *« droit d'initiative »* auquel la Commission n'était pas favorable. La procédure d'investiture de la Commission (en janvier 1995) va permettre également aux députés de contrôler le programme de la Commission et de se prononcer sur les hommes et les femmes qui la composeront.

Maastricht leur permet également de recevoir des « pétitions » de simples citoyens ; d'introduire un recours devant la Cour de justice ; de nommer un médiateur européen ; de se réunir avec les Parlements nationaux en conférence des Parlements, afin de donner avec eux un avis sur les grandes orientations européennes ; enfin, de créer des commissions temporaires d'enquête.

La gauche et la droite sont divisées en France

L'élargissement de l'Union européenne à l'Autriche, à la Finlande, à la Norvège et à la Suède n'a donné lieu à aucun débat véritable en France. Pourtant, la majorité comme l'opposition, qui auront à se prononcer le moment venu, sont divisées sur ce sujet. Le bureau national du PS qui s'est tenu le 27 avril a ainsi donné l'occasion aux amis de Laurent Fabius, soutenus sur ce point par Henri Emmanuelli, de protester contre un élargissement qui ne pourra, selon eux, qu'accroître les difficultés de fonctionnement de l'Union. Michel Rocard soutient la position contraire et estime que l'élargissement ne peut que précipiter la réforme des institutions.

A droite, tout particulièrement au sein de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing a fait savoir, le 14 avril, qu'il n'est pas du tout *« hostile »* à la pratique de l'élargissement, mais que le vote, selon lui, devrait *« attendre l'engagement effectif de la procédure de réforme des institutions »* de l'Union. *« Si l'on continue à refuser le choix institutionnel, cela conduira à la dilution inévitable des institutions européennes »*, a ajouté le président de l'UDF, qui a même menacé de ne pas voter en faveur des traités d'élargissement *« aussi longtemps que la procédure de réforme n'aura pas été engagée »*.

La position de M. Giscard d'Estaing est partagée dans une large mesure par Dominique Baudis, chef de file de la liste de la majorité aux élections européennes, qui a écrit, dans *le Monde* du 4 mai, que l'élargissement aurait dû être assorti *« d'une profonde réforme des institutions européennes, conçues pour fonctionner à six Etats membres »* et qui sont *« à bout de souffle »*.

G. P.

Soulignant les « progrès significatifs » de Pékin dans le domaine des droits de l'homme

Les Etats-Unis cherchent un « moyen équilibré » de restaurer les relations sino-américaines

Le président américain, Bill Clinton, a déclaré, mardi 3 mai, qu'il était à la recherche d'un *« moyen équilibré »* de restaurer de véritables relations d'amitié avec la Chine. Pékin, a-t-il ajouté, a accompli *« des progrès significatifs »* dans le domaine des droits de l'homme, mais il reste encore à faire et la perte de la clause de la nation la plus favorisée par la Chine demeure *« une possibilité »*, bien que *« je ne souhaite pas que cela se produise »*.

De son côté, le secrétaire au Trésor, Lloyd Bentsen, a cependant réaffirmé son *« inquiétude »* à propos des droits de l'homme. Mardi également, à Washington, l'International Trade Commission a indiqué que le déficit des Etats-Unis dans ses échanges avec la Chine avait augmenté de 25 % en 1993 pour atteindre le montant record de 22,8 milliards de dollars (contre 12,6 en 1991 et 18,2 en 1992).

M. Clinton a d'autre part tendu la main à la Corée du Nord – qui continue de refuser une véritable inspection de ses installations nucléaires – tout en réaffirmant sa détermination d'obtenir que Pyongyang respecte ses engagements en matière de dénucléarisation. *« Tout dépend des Nord-Coréens. Nous avons tendu la main de l'amitié et de la coopération (...). Cela n'a pas de sens pour les Nord-Coréens de persévérer dans la voie de l'isolationnisme. » « Personne ne souhaite cet affrontement* [avec Pyongyang], a-t-il ajouté, *mais personne ne veut non plus d'un Etat ayant la capacité de disséminer des armes nucléaires vers d'autres nations. » – (AFP, Reuter.)*

Echec des pourparlers gréco-albanais. – Les ministres grec et albanais des affaires étrangères se sont séparés, mardi 3 mai, sans être parvenus à aplanir les divergences entre les deux pays, illustrées par un sanglant incident de frontière en avril. Néanmoins, le chef de la diplomatie albanaise, Alfred Sereqi, a parlé d'un entretien *« constructif »* et son homologue grec, Karolos Papoulias, a qualifié la rencontre de *« positive »*. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Le président Clinton évoque la possibilité d'une intervention armée

Le Conseil de sécurité de l'ONU a été saisi, mardi 3 mai, d'un projet de résolution présenté par les « pays amis d'Haïti » (Canada, Etats-Unis, France, Venezuela), qui donne un délai de quinze jours aux militaires pour quitter le pouvoir à Port-au-Prince, avant l'entrée en vigueur d'un embargo total contre Haïti. Le président Clinton a évoqué de son côté la possibilité d'une intervention armée.

ATLANTA (Géorgie)

de notre envoyé spécial

L'ampleur et la férocité de la répression sont telles en Haïti que les Etats-Unis ne peuvent plus exclure le recours à la force pour chasser les putschistes au pouvoir à Port-au-Prince. L'avertissement a été lancé dans la soirée du mardi 3 mai à Atlanta par le président Bill Clinton, qui a confié que l'affaire haïtienne avait été, avec la Bosnie, l'un des plus obsédants casse-tête qu'il ait eu à traiter en politique étrangère depuis son arrivée à la Maison Blanche. Pour le moment, l'administration souhaite que le Conseil de sécurité de l'ONU vote, dans les tous prochains jours, un renforcement des sanctions économiques à l'encontre de Haïti.

Elle en attend une pression supplémentaire sur les militaires qui en septembre 1991 ont renversé le seul président librement élu de l'histoire du pays, le Père Jean-Bertrand Aristide. Mais si cela devait s'avérer insuffisant pour faire comprendre au général Raoul Cédras, le chef de l'armée, ou au colonel Michel François, le chef de la police de Port-au-Prince, qu'ils doivent céder le pouvoir et le remettre aux civils, les Etats-Unis se réservent la possibilité d'une intervention armée.

« Nous ne l'avons pas décidée mais nous ne pouvons l'exclure tant la répression a multiplié [ces derniers temps] *le nombre de tués et de torturés »*, a dit M. Clinton qui, par la grâce des bureaux de la chaîne de télévision CNN répondait aux questions qui lui étaient posées depuis le monde entier (la chaîne de Ted Turner appelle cela un *« forum universel »*). Le président s'est, cependant, immédiatement attaché à nuancer son propos, faisant valoir que les Etats-Unis ne joueraient pas les gendarmes des Caraïbes pour régler les problèmes de politique intérieure de la région. Jusqu'à présent, l'administration Clinton s'était abstenue de brandir la possibilité du recours à la force pour faciliter le retour à la démocratie à Port-au-Prince.

Mais comme le Pentagone n'a aucune envie de s'engager dans une opération qui pourrait l'amener, comme en 1915, à stationner des soldats américains pour une longue période dans l'île d'Hispaniola, sans doute faut-il, pour l'heure, prendre ce revirement du discours de l'administration plus comme un avertissement adressé aux putschistes que comme une menace encore très précise. Le président doit tenir compte d'une montée de la grogne au sein du groupe démocrate au Congrès.

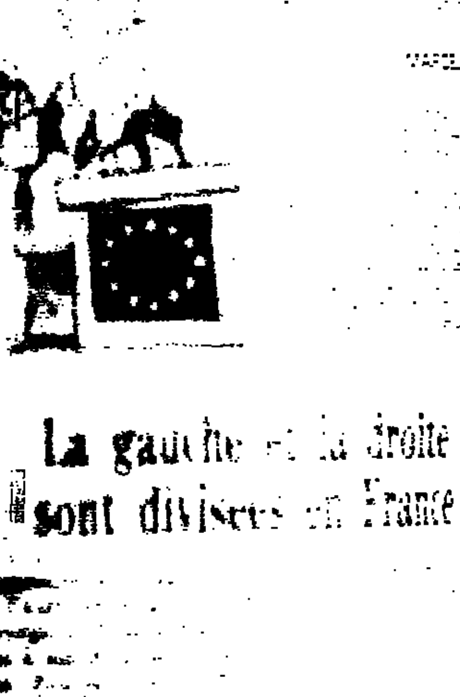
Nombre d'élus de la majorité estiment que les putschistes ont eu largement le temps de s'organiser et de contourner l'embargo actuel sur le carburant et sur les armes : le pétrole arrive par la République dominicaine et cette contrebande est source de profits pour les militaires haïtiens. Bref, le renforcement des sanctions économiques ne serait de nature à impressionner la junte haïtienne qu'accompagné d'une menace de recours à la force.

Vu l'ampleur de la répression en Haïti – l'armée écrase toute velléité de contestation politique en prétextant l'existence de *« terroristes armés »*, ont déclaré mardi les enquêteurs de l'ONU et de l'Organisation des Etats américains –, l'administration est amenée à durcir sans cesse le ton et à, tardivement, donner raison au président Aristide, qui a toujours dit que ses adversaires seraient rebelles à toute formule de conciliation.

ALAIN FRACHON

Quatre-vingt-dix-sept « boat-people » arrivent en Floride. – Quatre-vingt-dix-sept réfugiés haïtiens ont réussi, mardi 3 mai, à gagner à la voile, à bord d'un bateau de 10 mètres, une île américaine des Keys, au sud de la Floride. Ils ont été conduits dans un centre de détention proche de Miami, où ils ont rejoint les quelque quatre cent quarante et un autres « boat people » haïtiens arrivés le 21 avril. Le nombre des candidats à l'immigration s'est accru depuis la récente recrudescence des violences en Haïti. – *(AFP.)*

هكذا من الأمل



La proposition du président de l'Assemblée nationale pour un référendum sur l'emploi

L'UDF redoute les « dérives » mettant en danger le système parlementaire

Philippe Séguin a un talent certain pour jeter des pavés dans la mare. Depuis qu'il a lancé, dimanche 1er mai, lors de la convention du RPR sur l'emploi, sa proposition d'organiser, après l'élection présidentielle, un référendum pour demander aux Français de trancher la question de la lutte contre le chômage, le président de l'Assemblée nationale peut observer avec intérêt l'onde de choc qu'il a provoquée, principalement dans la majorité. Les réunions traditionnelles des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale en ont fourni, mardi 3 mai, une éloquente illustration.

D'un groupe de la majorité à l'autre, la cacophonie a été parfaite, mardi, à l'Assemblée nationale. Le premier à s'exprimer a été Jacques Chirac, qui a longuement expliqué, devant les députés néogaullistes, le sens du soutien qu'il apporte à la proposition de M. Séguin. Pour le président du RPR, il ne fait pas de doute que la société française a besoin de *« changements importants »* et de *« réformes simples, efficaces et justes »*. Or de tels changements de société se heurtent, de plus en plus, *« au développement malsain d'une technostructure un peu irresponsable »*, a-t-il expliqué, ainsi qu'à la *« dérive monarchique de nos institutions ». « Ce sont, comme toujours, nos élites – politiques, syndicales et patronales –, qui refusent de sauter l'obstacle »* et empêchent les changements, a-t-il précisé, selon les propos rapportés par Bernard Pons, président du groupe RPR.

A partir de ce constat, la conclusion est nette : *« Pour permettre aux changements de s'imposer, il faudra l'appui du peuple afin de convaincre et de décider ; et on ne peut l'obtenir que par référendum. »* Toutefois, M. Chirac a immédiatement tempéré son propos. Ecartant *« énergiquement toute idée de changement profond d'institutions qui ont fait leur preuve »*, le président du RPR a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'étendre le recours au référendum aux *« questions de société »* pour consulter le peuple *« chaque semaine »*. Il répondait, ainsi, à la réaction pour le moins caustique, lundi 2 mai, d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPR, qui s'était exclamé : *« On pourra faire beaucoup de choses après l'élection présidentielle ! On fera, notamment, un référendum tous les huit jours, y compris pour décider de la manière de résoudre le problème du chômage. C'est original. »*

Proposition « incongrue » et « démagogique »

Il n'est pas question, par conséquent, de consulter le peuple à tout bout de champ et de vider, du même coup, le Parlement de ses responsabilités. En revanche, il convient d'élargir de façon limitée le champ d'application du référendum sur *« deux, ou peut-être trois problèmes »*. Le président du RPR a cité la réforme des structures de lutte contre le chômage et la réforme du système éducatif ; sur ce dernier domaine, M. Chirac avait déjà proposé de recourir au référendum, pendant la campagne des élections législatives, en janvier 1993. Selon M. Pons, M. Chirac n'a pas précisé le troisième problème sur lequel l'utilisation du référendum pourrait être envisagée, mais il aurait écarté, implicitement, l'hypothèse d'une réforme de la durée du mandat présidentiel et sa réduction à cinq ans.

La réponse de l'UDF ne s'est pas fait attendre. Elle est plutôt fraîche. Charles Millon, président du groupe à l'Assemblée nationale, s'est montré le plus franchement hostile, en déclarant mardi que les députés UDF étaient *« à l'unanimité peu favorables »* à la proposition *« incongrue »* et *« démagogique »* de Philippe Séguin. Charles Millon juge, en outre, que le *« recours à cette méthode »* pour trancher des sujets de société viendrait *« déprécier la démocratie représentative »* et *« favoriserait des formes de démocratie directe, avec toutes les dérives que l'on peut craindre »*. Bref, cela reviendrait à substituer un *« système référendaire »* au système parlementaire actuel.

« C'est à l'Assemblée qu'il revient de délibérer en toute sérénité de sujets aussi importants », a continué M. Millon, car *« comment répondre à une question aussi complexe que l'emploi par une réponse binaire : « oui » ou « non » ?* A ses yeux, le référendum doit être réservé *« aux institutions et à leur fonctionnement »*, c'est-à-dire s'en tenir au champ d'application fixé par l'article 11 de la Constitution. Quant à l'emploi, il sera selon lui au centre de la prochaine campagne présidentielle, et le futur président de la République sera élu *« en partie pour les pistes qu'il proposera pour l'emploi »*.

En contradiction avec l'unanimité de l'UDF affichée par M. Millon, Gilles de Robien (UDF-PR, Somme) a *« approuvé l'idée d'une consultation nationale »* sur l'emploi *« dans la mesure où elle serait un véritable test de la solidarité nationale au service de l'emploi, à la fois méthode d'action et produit d'appel pour des solutions pratiques nouvelles »*. Quant à Gérard Longuet, ministre de l'industrie et président du Parti républicain, il s'était interrogé, dès lundi, en lançant, à propos de cette idée de référendum : *« Pourquoi pas ? »*, mais c'était pour ajouter aussitôt qu'*« il faudrait alors poser une question subtile, précise »*, car *« la voie référendaire est une voie extrêmement diabolique »*. M. Longuet s'est *« réjoui que le débat soit posé publiquement »*, mais s'est inquiété de ce que *« l'on n'arrive pas toujours à trouver le juste chemin entre l'incantation et la réalisation »*.

Enfin, Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée, n'a pas été moins catégorique que le président du groupe UDF. Cette proposition de référendum sur la lutte contre le chômage est *« démagogique »* et constitue *« un fabuleux aveu d'impuissance »* de la part du gouvernement, a-t-il dit. *« Pendant des semaines,* a souligné M. Malvy, *le Parlement a débattu d'une loi quinquennale qui devait résoudre le problème de l'emploi. Comment venir dire, maintenant, que l'on verra après la présidentielle ? Ce n'est pas sérieux, surtout quand on dispose d'une majorité aussi écrasante au Parlement »*.

CÉCILE CHAMBRAUD et GÉRARD COURTOIS

CLÉS

■ **Article 11.** Selon l'article 11 de la Constitution, *« le président de la République, sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux assemblées, (...) peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, (...) ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions »*. Organisation des pouvoirs publics et fonctionnement des institutions sont donc les deux domaines d'application de la procédure référendaire, comme ce fut le cas, pour les deux exemples les plus récents, lors des référendums sur le statut de la Nouvelle-Calédonie, en 1988, et sur l'élargissement de la Communauté européenne, en 1972.

■ **Révision.** Elargir le champ d'application du référendum à d'autres domaines, et en particulier à des questions dites de société (éducation, chômage, par exemple), supposerait donc une révision de la Constitution, qui peut se faire, aux termes de l'article 89 de la Constitution, soit après approbation par les trois cinquièmes des membres du Parlement (les deux assemblées) réuni en Congrès, soit après *approbation par un référendum*. C'était la voie qu'avait envisagée, en juillet 1984, le président de la République pour sortir du guépier scolaire, lorsqu'il avait proposé d'organiser un référendum pour élargir le champ d'application de l'article 11 de la Constitution à un problème comme celui de l'éducation, puis d'organiser un référendum sur ce thème. Le scénario avait rapidement fait long feu.

Les ambiguïtés de Philippe Séguin

Suite de la première page

C'est ce que défend Jacques Chirac, lorsqu'il assure que, pour s'extraire des réflexes conservateurs de la technocratie, il faut passer par le référendum, comme Christian Blanc a surmonté le refus syndical de son plan de sauvetage d'Air France en s'adressant directement aux salariés de la compagnie.

L'Algérie et le chômage sont-ils, pour autant, vraiment comparables ? Certes, il est aussi indispensable de mettre fin à l'exclusion d'une part croissante de la population, qui menace sérieusement les fondements mêmes de la société, que de faire cesser une guerre où la République, après avoir perdu son âme, risquait de sombrer avec la démocratie. Mais les adversaires ne sont pas les mêmes. La volonté massive des citoyens pouvait l'emporter sur ceux qui voulaient y imposer leur choix par les armes. Est-elle suffisante pour aller contre une évolution économique qui obéit à d'autres règles que les rapports de force politiques ? Faut-il vraiment un référendum pour fusionner le système d'assurance-chômage (UNEDIC) et le service public de placement des chômeurs, ou pour augmenter l'impôt sur le revenu afin de compenser une baisse des cotisations sociales des entreprises ?

Les dirigeants politiques ne peuvent pas se défausser de leur responsabilité. Il est particulièrement curieux que Philippe Séguin – lui qui veut profiter de son passage au « perchoir » du Palais-Bourbon pour revaloriser le rôle du Parlement – propose de réduire les pouvoirs de celui-ci, en faisant un aveu d'impuissance de l'assemblée qu'il préside.

Manœuvre politique

Jacques Chirac a aussitôt précisé qu'il n'était pas question, pour lui, d'étendre le champ référendaire à tous les problèmes de société, comme il avait été un moment envisagé, mais simplement à l'organisation des services publics, ce qui permettrait de consulter les électeurs sur les instruments de lutte contre le chômage, mais aussi sur l'organisation du système éducatif, comme le souhaitait Edouard Balladur, avant même d'être à Matignon.

Même ainsi définie, une telle réforme de la Constitution ne peut que révulser ceux qui, partisans de la démocratie représentative, redoutent tout appel direct au peuple, dont ils craignent les emballements, surtout à une époque où les moyens de communication de masse privilégient l'impression sur la réflexion. On les trouve à gauche bien sûr, mais aussi à droite, dans les rangs de l'UDF. La réaction de Charles Millon à la proposition de Philippe Séguin n'a donc pas de quoi étonner.

Voie parlementaire et voie référendaire ne sont pas, pour autant, à opposer systématiquement. L'adhésion de la France à l'Europe de Maastricht a donné un bon exemple d'une salutaire complémentarité. Députés et sénateurs, en modifiant la Constitution, ont clarifié le débat, puis les citoyens, en votant directement, ont clairement donné leur aval à la grande œuvre de la construction d'une Union européenne. La qualité du débat, la participation au scrutin (il y a eu moins de 30 % d'abstention) ont montré l'intérêt des électeurs pour cette pratique. Mais il s'agissait d'un choix qui engageait profondément l'avenir de la France. Les changements envisagés pour améliorer la lutte contre le chômage ne sont pas aussi lourds, sauf s'il s'agit de bouleverser le système économique dans lequel elle vit : un capitalisme tempéré. Est-ce cela que veut, en fait, Philippe Séguin ?

Cette relance de l'idée référendaire permet surtout au pourfendeur du traité de Maastricht de remettre en lumière les divergences profondes entre le RPR et l'UDF au moment où ces deux formations ont décidé, à son grande désappointement, de faire cause commune aux élections européennes et où Edouard Balladur a le plus grand besoin de l'unité de sa majorité. Une fois encore, le serpent de mer de la réforme constitutionnelle n'est qu'un prétexte à une manœuvre politique. Avec, en plus, une dérobade : est-ce vraiment à cause du cadre institutionnel que les gouvernants ne parviennent pas à lutter efficacement contre le chômage ?

THIERRY BRÉHIER

Alors que de nombreux députés lui reprochent une attitude passéiste

Le ministre de la culture souligne le caractère « offensif » de son projet sur la langue française

Les députés ont entamé, mardi 3 mai, l'examen du projet de loi sur l'emploi de la langue française, présenté par Jacques Toubon et déjà adopté en première lecture, le 14 avril dernier, par le Sénat (*le Monde* du 16 avril et du 4 mai). Le ministre de la culture et de la francophonie a dû faire face à la perplexité d'une partie de sa majorité.

C'est le Burkina-Faso qui a définitivement converti Francisque Perrut (UDF, Rhône) aux vertus du projet de loi de Jacques Toubon sur la langue française. Le rapporteur de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée a raconté, mardi, qu'il s'était entretenu, *« il y a quinze jours »*, avec des représentants burkinabés et avait été *« stupéfait »* de réaliser que leur français est *« plus châtié que le nôtre »*. *« Il est vrai qu'ils sont fiers de le parler alors que nous, nous nous en moquons*, a-t-il commenté. *Allons donc prendre des leçons au Burkina-Faso ! »*

Les députés de la majorité sont friands de ce genre d'évocation de l'œuvre de l'empire et ont chaudement applaudi à cette morale burkinabé du missionnaire à évangéliser de toute urgence. Car c'est bien là-bas, au cœur de cette lointaine et jeune francophonie, que gît maintenant la vraie mémoire nationale, tandis que l'Hexagone s'abîme dans la capitulation. Le ministre de la culture a identifié cet ennemi qui s'emploie sournoisement à saper le moral du pays. Il s'agit, selon lui, du *« snobisme »* des Français eux-mêmes face à l'*« anglo-marchand »*.

En vérité, le problème est plus vaste. Adepte de la géopolitique, M. Toubon a pris de la hauteur pour brosser un préoccupant état du monde. *« Depuis la chute du mur de Berlin, l'ordre ancien n'existe plus*, a-t-il rappelé, *et nous voyons apparaître un seul modèle culturel, politique, économique, inspiré de l'économie de marché, avec ses bienfaits, mais, aussi, avec ses tares. » « Ce n'est pas parce que le monde est un qu'il doit être uniforme »*, a-t-il ajouté, en résumant l'état d'esprit qui l'avait guidé dans l'élaboration de son texte. Renvoyant dos à dos *« tribalisme »* et *« élitisme »*, il a indiqué que son objectif est d'éviter que le français ne devienne à l'anglais *« ce que sont aujourd'hui au français le latin et le grec »*.

Un message universel

Et qu'on ne lui objecte pas que son texte est « défensif » ! Ah ! que ce mot lui inspire une sainte horreur ! Il a tant entendu l'argument qu'il le retourne aujourd'hui comme un gant et clame, au contraire, que son projet est *« offensif »*, *« tourné vers le futur »*, *« l'innovation »* et *« la créativité »*. Au reste, ce texte est porteur d'un message universel, qui se moque éperdument de toutes les lignes Maginot de l'Hexagone. *« Préserver le français, langue de la liberté, de l'égalité et de la démocratie, est un enjeu pour tous les peuples épris de nos valeurs »*, a-t-il assuré.

Alors, il vaut mieux ne prêter qu'une oreille distraite aux embarrassants compliments d'Yves Marchand (UDF, Hérault), ce laudateur qui, par mégarde, a emprunté au vocabulaire « défensif » – *« refuser de légiférer, c'est baisser la garde »* –, alors que le ministre ne voulait précisément plus de cette métaphore de la sentinelle, à laquelle il préfère désormais celle du voltigeur. Il vaut mieux, aussi, ne pas s'apesantir sur les encouragements prodigués par Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne), qui assimile la sauvegarde du français à la défense de *« l'agriculture »*, laquelle *« connaît les difficultés que nous savons »*. Mieux vaut ne retenir que les éloges de M. Perrut, qui, après son incursion au Burkina-Faso, s'est plongé dans les vers de Boileau, l'auteur le plus cité de la soirée. *« Enfin, Malherbe vint » écrivait Boileau en lui rendant hommage*, s'est souvenu M. Perrut. *Pourra-t-on écrire, monsieur le ministre : « Enfin, Toubon survint – Qui voulut mettre hardiment aux abus un frein ? »*

« Interdire d'interdire »

D'autres députés de la majorité n'ont pas été aussi généreux. Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise) a bien voulu reconnaître au texte le *« mérite de marquer un coup d'arrêt à la dégradation de notre langue »*, mais il *« s'interroge »*. *« Le problème est-il vraiment celui d'une menace de l'extérieur ?* a-t-il questionné. *Si colonisation culturelle il y a, n'est-elle pas, avant tout, dans nos têtes ? » « L'usage dicte ici sa loi et non l'inverse »*, a-t-il lancé à l'adresse de ceux qui auraient oublié que *« la langue ne se décrète pas »*.

Laurent Dominati (UDF, Paris), lui, ne s'interroge plus, car il s'inquiète déjà. Il se dit préoccupé de l'image renvoyée à l'étranger par ce débat franco-français : *« Je crains que cette loi, qui cherche à préserver la langue française assaillie par l'anglais, ne montre au monde entier que le français est devenu une langue assiégée, minoritaire, une langue du passé*, a-t-il expliqué. (...) *Faut-il dire aux étudiants du monde entier que la langue française est une langue dont l'usage, en France, a besoin d'être imposé par l'Etat sous peine d'amende ? »* En bon libéral, M. Dominati n'accepte pas de voir la puissance publique s'ériger en *« police des mots »*. *« Je plaide pour l'indépendance de la langue française, non seulement face à l'anglais, mais aussi et surtout vis-à-vis de l'Etat »*, a-t-il dit. M. Toubon a pris un air renfrogné en écoutant cet éloge du libéralisme linguistique.

Didier Mathus (PS, Saône-et-Loire) a été plus sévère encore pour dénoncer une loi répressive. *« L'image de la langue française doit-elle être associée à celle d'un gendarme armé d'un gros bâton ? Votre texte est une sorte de loi sécuritaire*, a-t-il regretté. *On y décèle la tentation d'expulser les mots étrangers comme on expulse les étrangers en situation irrégulière (...). Allez-vous installer des douaniers du langage et des inspecteurs du vocabulaire ? »* Bien entendu, M. Toubon n'était pas d'accord, lui qui ne souhaite *« qu'interdire qu'on interdise l'usage du français »*.

FRÉDÉRIC BOBIN

L'Académie des sciences s'émeut

L'Académie des sciences ne figure pas parmi les groupes de pression familiers des antichambres de l'Assemblée nationale. Il fallait donc que l'émoi des scientifiques soit bien vif pour que l'Académie sorte de son habituelle réserve en adressant, le 28 avril dernier, une lettre à tous les députés, leur demandant de s'opposer à l'article 5 du projet de loi de M. Toubon, qui réglemente l'usage du français lors de colloques ou congrès.

Dans sa version initiale, cet article exigeait la transmission aux participants de ces réunions d'*« un résumé en français »* accompagnant les communications en langue étrangère. Le Sénat a étendu cette obligation à tout *« document de travail »* et a imposé la mise en place d'un dispositif de traduction simultanée lorsque le colloque ou le congrès se tient à l'initiative d'une personne morale de droit public (*le Monde* du 15 avril dernier).

L'Académie souhaiterait que soient exonérées de ces contraintes les *« réunions scientifiques dans lesquelles les participants non francophones sont en forte majorité »*. Faute de quoi, selon elle, l'article 5 *« rendrait dorénavant pratiquement impossible la tenue en France des réunions internationales »* et, par voie de conséquence, compromettrait *« gravement le rayonnement de la science française au sein de la science mondiale »*.

F. B.

EN BREF

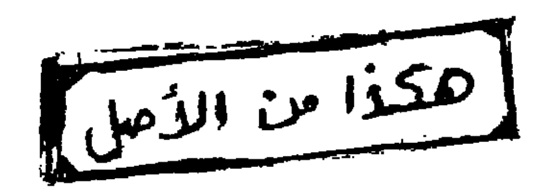
MAJORITÉ : M. Pasqua attend la composition finale de la liste UDF-RPR pour se prononcer. – Charles Pasqua a indiqué, mardi 3 mai, sur Europe 1, qu'il attend de connaître la composition finale de la liste UDF-RPR conduite par Dominique Baudis pour les élections européennes avant de décider ou non de la soutenir. Comme on lui demandait s'il allait faire campagne pour la liste Baudis, le ministre de l'intérieur a répondu : *« Le mot est peut-être excessif. »*

PAU : démission d'un adjoint de M. Labarrère. – André Labarrère, député (PS) des Pyrénées-Atlantiques et maire de Pau, a obtenu la démission de l'un de ses adjoints socialistes, Jamin Habib. Il accuse ce dernier de s'être fait voter, le 16 novembre 1993, une indemnité de départ à la retraite de 1 million de francs par le conseil d'administration de la SBEMH, société d'économie mixte chargée de la gestion des logements sociaux, que présidait alors M. Habib. M. Labarrère a annoncé son intention de prendre la présidence de la SBEMH et d'en demander un audit.

POLYTECHNIQUE : l'Assemblée précise les missions de l'école. – Les députés ont adopté, mardi 3 mai, en première lecture, une proposition de loi déposée par Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du budget et ancien polytechnicien lui-même, visant à *« adapter le statut de l'école à l'évolution »* de ses missions d'enseignement et de recherche et à son ambition de devenir *« l'un des premiers centres européens de formation d'ingénieurs et de scientifiques »*.

CONTROLE EN MER : les députés adoptent un projet de loi. – L'Assemblée nationale a adopté, mardi 3 mai, en première lecture, un projet de loi destiné à préciser et à unifier les règles encadrant les contrôles exercés en mer par les agents de l'Etat, approuvé par le conseil des ministres le 6 avril dernier et présenté par François Léotard, ministre de la défense. Les députés ont entériné des amendements déposés par la commission de la défense prévoyant la possibilité d'exercer un droit de poursuite.

هكذا من الأصل



POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

La commission d'enquête sur le Crédit lyonnais a été constituée

La commission d'enquête parlementaire sur le Crédit lyonnais, dont la création avait été décidée par l'Assemblée nationale le 28 avril, a été constituée mardi 3 mai. La liste des douze membres de cette commission est publiée au *Journal officiel* du 4 mai. Il s'agit de quatre RPR : Philippe Séguin (Vosges), président de l'Assemblée nationale, Philippe Auberger (Yonne), rapporteur général du budget, Raymond-Max Aubert (Corrèze) et Gilles Carrez (Val-de-Marne) ; quatre UDF : François d'Aubert (Mayenne), Jean-Jacques Descamps (Indre-et-Loire), Yves Fréville (Ille-et-Vilaine) et Alain Griotteray (Val-de-Marne); deux socialistes : Henri Emmanuelli (Landes) et Didier Migaud (Isère); un communiste : Louis Pierna (Seine-Saint-Denis); un membre du groupe République et Liberté (ex-non-inscrits) : Jean Royer (Indre-et-Loire).

La commission d'enquête tiendra sa première réunion jeudi pour désigner son bureau et décider de l'organisation de ses travaux. S'il est acquis qu'elle sera présidée par Philippe Séguin, il reste à désigner son rapporteur. Charles Millon, président du groupe UDF, a fait savoir, après la réunion du groupe, mardi, que François d'Aubert est candidat à ce poste.

M. Emmanuelli cité dans les procédures mettant en cause la banque aux Etats-Unis

Le nom d'Henri Emmanuelli, membre de la commission d'enquête parlementaire sur le Crédit lyonnais, a été cité lors de procédures judiciaires mettant en cause la banque française aux Etats-Unis. Les avocats du raider texan Kirk Kerkorian ont demandé à plusieurs reprises la comparution en tant que témoin d'Henri Emmanuelli dans le cadre de ses fonctions d'ancien trésorier du Parti socialiste (*le Monde* du 10 février). Ils n'ont jamais obtenu satisfaction.

L'adversaire du Crédit lyonnais, M. Kerkorian, est le vendeur à l'automne 1990 de la MGM (Metro Goldwyn Mayer) à Giancarlo Parretti. Il accuse la banque française de *«collusion et conspiration avec Giancarlo Parretti»* pour lui retirer le contrôle du studio californien. Il réclame 675 millions de dollars de dommages et intérêts. Il s'agit, en fait, d'une réplique à un procès que lui intente le Crédit lyonnais, qui réclame, de son côté, 1,25 milliard de dollars pour *«diffusion de fausses informations»* sur la situation réelle des comptes de la MGM avant sa vente. Le procès, initialement prévu le 3 mai, devrait s'ouvrir début juin.

E. L.

Une promesse gouvernementale

Le Sénat revalorise la pension de vieillesse des anciens combattants en Afrique du Nord

Par 312 voix contre 225, la majorité sénatoriale a adopté, mardi 3 mai, le projet de loi relatif à la pension de vieillesse des anciens combattants en Afrique du Nord, présenté par Philippe Mestre, ministre des anciens combattants. Le PS et le PC ont voté contre.

Du «tangible» pour éviter le «risible». Les membres du gouvernement n'en finissent pas de payer la légèreté avec laquelle, début avril 1993, vingt-deux d'entre eux, plus le premier ministre, ont apposé leur signature au bas d'une proposition de loi, ouvrant droit à la retraite anticipée pour les anciens combattants en Afrique du Nord.

Le texte, soumis mardi 3 mai, aux sénateurs, tente de rattraper cette promesse inconsidérée. Faute de retraite anticipée, il prévoit de dispenser les anciens combattants en Afrique du Nord, de l'application de la loi de 22 juillet 1993, qui porte progressivement la durée minimale d'assurance, de cent cinquante à cent soixante trimestres pour bénéficier de la retraite à taux plein. Cette loi s'appliquera, dès le 1er janvier 1994, à tous ceux qui, âgés de soixante ans, ne disposent que de cent cinquante trimestres de cotisation. Selon les calculs établis par le ministère des affaires sociales, le coût de cette mesure, qui concerne 11 % des anciens combattants, s'établit à 2,3 milliards de francs.

Voilà pour le contenu du texte. A charge ensuite, pour le ministre des anciens combattants, de le présenter en séance publique dans un emballage cadeau flatteur et, pour les sénateurs de la majorité, de s'exclamer en chœur sur la générosité de ce cadeau. De Philippe Mestre au rapporteur du projet de loi, Guy Robert (UC, Vienne), en passant par Jean-Pierre Fourcade (Rép. et Ind., Hauts-de-Seine), président de la commission des affaires sociales, on a donc répété à l'envi, que cette mesure était *«tangible»* et que l'effort du gouvernement était *«considérable et sans précédent»*. Habilement, M. Robert a toutefois fait remarquer que cette disposition était moins une innovation que le retour d'un acquis. En effet, la loi du 21 novembre 1973 permettait déjà aux anciens combattants et aux victimes de guerre, de prendre leur retraite entre soixante et soixante-cinq ans, en bénéficiant du taux plein qui leur aurait été reconnu à soixante-cinq ans afin de tenir compte du temps donné à la nation. L'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite, en 1982, avait supprimé cet avantage relatif consenti aux anciens combattants. La loi du 22 juillet 1993 allait, pour sa part, totalement à l'encontre de la loi de 1973, si elle avait été appliquée à tous.

Les orateurs socialistes et communistes ne se sont, pour leur part, pas privés du plaisir de ramener le gouvernement à davantage de modestie sur la *«tangibilité»* de cette mesure. La question des anciens combattants est de celles qui, plus que toutes, font savourer l'appartenance à l'opposition.

P. R.-D.

La préparation des élections européennes

Des partis de gauche des DOM présentent une liste autonome

Quatre partis de gauche des départements d'outre-mer ont rendu publique, mardi 3 mai, à Paris, la liste du «Rassemblement de l'outre-mer et des minorités» qu'ils présentent aux élections européennes.

Réactualisant une démarche entamée en 1989, mais qui avait avorté en raison de l'assassinat du dirigeant canaque Jean-Marie Tjibaou, le Parti progressiste martiniquais (PPM), le Parti progressiste démocratique guadeloupéen (PPDG), le Parti socialiste guyanais (PSG) et le Parti communiste réunionnais (PCR), ainsi que des représentants de la communauté «domienne» résidant en métropole – qualifiée de *«cinquième région de l'outre-mer»*, – sont parvenus à un accord afin de faire entendre la voix de l'outre-mer et de son «émigration» lors des élections européennes. Le comité de soutien de cette liste du «Rassemblement de l'outre-mer et des minorités» devrait être présidé par Aimé Césaire, père de la «négritude» et actuel maire (PPM) de Fort-de-France.

Tête de liste (1), Ernest Moutoussamy, député (app. PC) de Guadeloupe, a expliqué qu'il s'était résolu avec ses amis à franchir *«ce petit pas vers un véritable rassemblement de l'outre-mer»* en raison du caractère *«intolérable, antidémocratique et humiliant»* de l'actuel mode de scrutin (listes nationales), qui aboutit à ce que *«nul citoyen français de l'outre-mer ne puisse figurer sur une liste si les formations parisiennes s'y refusent»*. Il a indiqué que sa liste militera pour la création d'une *«circonscription électorale»* spécifique à l'outre-mer. Camille Darsières, député (app. PS) de Martinique, figurant symboliquement à la quatre-vingt-septième place de la liste, a précisé que cette initiative vise à *«relever le défi du ghetto dans lequel on veut nous mettre»*.

«Laminoir» bruxellois

Le lancement de cette liste devrait avoir pour effet de redresser les taux de participation dans les DOM, qui, lors des élections européennes de 1989, avaient atteint des niveaux exceptionnellement bas (10 % à la Guadeloupe, 11,5 % en Guyane, 16 % en Martinique). Cette désaffection massive avait alors été mise sur le compte d'une *«grand peur»* de l'Europe, qui était dépeinte sous les traits d'un «loup» lors de carnavals créoles, toujours friands d'exorcismes collectifs. Depuis, les passions se sont apaisées, au point que les élus d'outre-mer reconnaissent aujourd'hui, à l'unisson, que l'Europe peut être un atout pour leurs départements.

La mise en place, dès 1989, d'un programme d'options spécifiques à l'éloignement et l'insularité des DOM (Poséidom), ainsi que le doublement des fonds structurels sur la *période 1994-1999*, n'ont pas peu contribué à ce climat de décrispation. Si l'inquiétude du «laminoir» bruxellois demeure très vive – les mesures protégeant la banane antillaise ne sont pas acquises sur la longue durée, – M. Moutoussamy récuse, pour l'outre-mer, *«le cheminement d'un destin solitaire»* et appelle à prendre *«rendez-vous avec une Europe des peuples, une Europe sociale*, dit-il, *respectueuse de notre identité, de notre culture* [et] *prête à nous reconnaître un statut spécifique»*.

Les animateurs de ce Rassemblement de l'outre-mer et des minorités ont confirmé que des contacts avaient été pris avec la liste Régions et peuples solidaires, conduite par le dirigeant autonomiste corse Max Siméoni (*le Monde* du 4 mai). Si les deux coalitions entendent, pour l'instant, s'incrire dans une démarche autonome, elles pourraient être amenées à prendre des initiatives communes durant la campagne, dans la mesure où elles partagent la même thématique des «identités locales».

F. B.

(1) La liste comprend vingt-trois Réunionnais, dix-sept Guadeloupéens, dix-sept Martiniquais, dix Guyanais et vingt représentants des «domiens» de métropole. Pour la deuxième place de liste, qui lui était attribuée, le Parti communiste réunionnais (PCR) a choisi Pierre Vergès, maire de la commune du Port, qui vit dans la clandestinité depuis un an après sa mise en examen pour la falsification supposée d'un appel d'offres.

Au conseil des ministres

Augmentation des crédits affectés à la prévention de la délinquance

Edouard Balladur a affirmé, mercredi 4 mai, que *«la politique de la ville est, pour le gouvernement, une priorité, car elle est une des tâches primordiales que doivent s'assigner les pouvoirs publics»*. Cette déclaration a été faite au cours de la réunion du conseil des ministres, après que Simone Veil eut présenté une communication sur la politique de la ville.

A cette occasion, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a rappelé que l'Etat avait proposé à plus de cent quatre-vingts communes des contrats de ville, que soixante-dix de ces contrats avaient déjà été signés et que quatre-vingt-dix autres devraient l'être avant la fin du mois de mai. De même les crédits prévus pour les actions de prévention de la délinquance, au cours de l'été, seront en augmentation de 25 % par rapport à ce qu'ils avaient été en 1993, ce qui devrait permettre à cinq cent mille jeunes d'en profiter.

Interrogé, en marge du compte rendu de cette réunion du conseil, pour savoir si le gouvernement va proposer au président de la République un référendum sur l'emploi, comme le souhaite Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, porte-parole du gouvernement, a répondu : *«Non, dans l'état actuel des choses.»* Il a ironisé sur les référendums sur *«l'emploi, l'éducation nationale, le quinquennat, la vie, l'amour, la mort»*. M. Sarkozy a aussi confirmé que M. Balladur n'assistera pas à la conférence du président de la République, jeudi, sur le projet de loi de programmation militaire, mais que François Léotard y sera.

M. Sarkozy a annoncé, d'autre part, que Pierre Méhaignerie, *ministre d'Etat, ministre de la justice*, représentera le gouvernement aux cérémonies d'investiture de Nelson Mandela comme président de la République sud-africaine.

Dans un entretien au «Quotidien»

M. Tapie s'affirme partisan d'une Europe fédérale

Dans un entretien publié mercredi 4 mai par *le Quotidien*, Bernard Tapie, député des Bouches-du-Rhône et chef de file du MRG aux élections européennes, estime que sa liste, Energie radicale, *«va faire un tabac»*. Rejetant les accusations de populisme et l'amalgame avec Silvio Berlusconi, M. Tapie estime qu'on le dénigre parce que *«c'est le moyen pour la soi-disant élite d'écarter tous ceux qui la gênent*. Partisan d'une Europe fédérale – qu'il sait *«impopulaire»* –, M. Tapie pense qu'*«il est temps que l'on fasse partie d'un ensemble à la bonne dimension, comme le sont les Etats-Unis»*. Quant à ses rapports avec la gauche, M. Tapie déclare : *«Ces gens-là ne m'ont jamais adoré. Ils m'ont utilisé.» «L'opération de lobbying anti-Tapie que mènent les copains de Rocard (...), ça risque de m'énerver*, prévient-il, *au point que, les derniers jours de la campagne, je vais finir par me fâcher.»* Il estime que la liste de Michel Rocard *«est bien plus proche de la liste Baudis que la liste Baudis ne l'est de celle de Villiers, et celle de Rocard de la liste Chevènement»*. En cas d'échec de M. Rocard, *«la gauche ne manque pas d'hommes»*, estime l'ancien ministre, ajoutant : *«Il y a Delors, Lang et Kouchner. Et pourquoi pas Badinter ou... une surprise?»*. M. Tapie se voit bien en arbitre de la partie. *«C'est pour cela*, dit-il, *qu'ils* [les socialistes] *ne veulent pas que je fasse un bon score.»*

Selon M. Tapie, Catherine Lalumière, qui a rejoint sa liste, *«n'a pas demandé le «feu vert» de l'Elysée et, si elle l'avait demandé, elle ne l'aurait pas eu»*. Au sujet de Maurice Benassayag, conseiller du président de la République, il a assure : *«[Il] m'a dit, à moi, personnellement, qu'il était d'accord, mais qu'il avait demandé au président, qui lui a dit «non».»* M. Tapie ajoute qu'il n'a pas voulu accueillir le président de SOS-Racisme, Fodé Sylla, alors que ce dernier le lui avait *«encore demandé à 9 heures du soir la veille de la publication de la liste»*. De même, la candidature de Jean-Pierre Soisson, ancien ministre et député de l'Yonne, aurait été rejetée car, dit M. Tapie, *«Soisson, en politique, c'est tout ce que je ne veux pas qu'on soit.»*

MÉDECINE

Les curieux diagnostics de La Poste

Le comité médical de la région Ile-de-France est accusé de prononcer des incapacités professionnelles abusives

Elles sont trois. Trois salariées de la grande maison La Poste, qui préfèrent garder l'anonymat. Elles racontent, fébriles, les curieux diagnostics prononcés à leur encontre par le comité médical de La Poste de la région Ile-de-France. Inaptitudes d'ordre psychique ou psychiatrique – *« maladie de la persécution », « dépression », « simple fragilité mentale »* –, inaptitudes sur le plan physique – *« obésité », « maux de dos »* –, *«le record est détenu*, disent-elles, *par les centres postaux des Yvelines, avec cent cinquante inaptitudes diagnostiquées par le comité médical l'an passé. »*

« Tout cela est lié à une politique générale, à ces histoires lancinantes d'équilibre financier, de recherche de productivité », affirme l'une des trois postières. Depuis la réforme statutaire entrée en vigueur le 1er janvier 1991, cinq mille emplois ont été supprimés à La Poste en 1992 et autant en 1993, selon la fédération CFDT des PTT («de Monde l'Economie» du 23 novembre 1993). Or, *« à part la faute disciplinaire grave, il n'existe aucun moyen de licencier un fonctionnaire*, explique l'une des victimes anonymes. *Que reste-t-il? L'incapacité professionnelle »*.

« Les gens choisis pour être éliminés sont les plus fragiles », résume l'une des trois postières en colère. Le principe, négocié en 1990, d'une rémunération des postiers basée sur le poste occupé plutôt que sur leur niveau de recrutement et d'ancienneté, aurait-il dérapé? *« La disparition des grades au profit des fonctions a entraîné une nouvelle gestion des ressources humaines par objectif*, explique encore la postière. *Les chefs de service sont tellement obnubilés par leur objectif qu'il perdent de vue les problèmes humains »*, assure une autre. Et la première de résumer ainsi la situation : *« Le chef de service se dit : si je n'atteins pas mon objectif, je saute. »* Selon elle, *« le comité médical est directement associé aux suppressions d'emploi »* et *« on peut subodorer une collusion des cadres avec le comité médical. »*

« La chasse aux congés-maladie »

Les syndicalistes se sont émus à plusieurs reprises de la recrudescence de ces diagnostics d'inaptitude. La fédération SUD-PTT affirme avoir eu connaissance, ces trois derniers mois, à Paris, de dix-neuf cas d'agents inaptes. *« La chasse aux congés-maladie devient, pour certaines directions, un objectif en soi »*, souligne Thierry Renard, secrétaire de la fédération SUD-PTT.

Une jeune postière exercant dans l'Hérault a accusé, samedi 30 avril sur France-Info et RMC, le médecin assermenté de La Poste qui l'avait examinée d'avoir provoqué le décès de son bébé à la suite d'un diagnostic erroné. Après la visite réglementaire de contrôle – elle était en arrêt-maladie pour grossesse difficile –, Murielle Lopez avait repris son travail, soit trois heures et demie de tournée quotidienne vélo. Le 23 avril, elle a fait une fausse-couche. Mme Lopez ne portera toutefois pas plainte, espérant que *« cela n'arrive pas à quelqu'un d'autre »*.

A La Poste, la médecine du travail se divise en deux branches. *Une médecine, dite* «de contrôle», coexiste avec une médecine, dite «de prévention», chargée de prévenir les risques de maladies ou d'accidents et de faire des études épidémiologiques. Le rôle de la médecine de contrôle consiste, d'une part, à vérifier le bien-fondé des congés-maladie des titulaires (271 000 agents), et d'autre part, l'aptitude à l'emploi des candidats à la titularisation (quelque 100 000 personnes sont en contrat de droit privé avec l'exploitant public). *En province, des médecins généralistes* et spécialistes, agréés par les directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS), exercent ces vérifications. Le comité médical, décentralisé en 71 sections départementales, intervient en dernier ressort.

« Le comité médical ne reçoit pas les agents, mais donne un avis sur le dossier médical de l'agent qui a été examiné auparavant par un ou plusieurs médecins de contrôle », explique Maïté Roux-Pagès, responsable du département médecine de contrôle à La Poste. *« En Ile-de-France*, assurent de leur côté les syndicalistes de SUD-PTT, *à l'exception de la très grande banlieue, les agents sont convoqués devant un médecin membre du Comité médical. Les médecins de contrôle sont donc les mêmes que ceux du Comité médical... »*

Confrontée à *« de drastiques impératifs de rigueur budgétaire, La Poste fait très attention aux visites médicales à l'embauche pour les futurs titulaires »*, insiste Jean-Paul Dessaux, secrétaire de la fédération SUD-PTT. *« Les secteurs les plus frappés sont la distribution et les centres de tri »*, dit-il encore. Mésaventure exemplaire, celle de Richard de Barral, préposé stagiaire à La Poste pendant deux mois, qui a vu sa nomination définitive reportée après la visite médicale d'embauche. M. de Barral avait été réformé de l'armée en 1980 pour *« troubles du comportement avec structure de type borderline (1). »*

Dans une lettre adressée au médecin traitant du préposé stagiaire, le médecin-conseil de La Poste a jugé, en 1992, ces *«troubles importants du comportement (...) incompatibles avec un emploi dans la fonction publique. » « L'expérience montre*, poursuit le praticien de La Poste, *que très souvent les fragilités psychiques décompensent très vite dans le milieu spécifique de La Poste et conduisent rapidement à une mise en congé de longue durée* [CLD]. *Or La Poste ne peut plus actuellement se permettre d'assumer une telle charge en engageant sciemment des postulants dont elle sait que dans un avenir proche, ils relèveront d'un CLD. »*

« Le diagnostic de l'armée a été confirmé par un médecin qui n'a jamais vu l'agent, s'indigne M. Renard. *Le comité médical a décidé sur pièces de son inaptitude! »* Mis en congé-maladie d'office, aujourd'hui sans emploi et RMIste, M. de Barral a porté l'affaire en janvier 1993 devant le tribunal administratif de Paris.

« Inadaptation à la vie parisienne »

Au comble de ce qu'elle qualifie d'*« absurde logique financière »*, la fédération CGT de La Poste citait, en mai 1992, l'exemple du centre Paris 15 où deux agents stagiaires, dont l'un travaillait depuis douze ans comme auxiliaire, venaient d'être *« déclarés inaptes physiquement au moment de leur titularisation, pour inadaptation à la vie parisienne »*!

Mme Roux-Pagès assure comprendre les préoccupations des syndicats. *« Il n'est bien sûr pas agréable d'avoir un avis d'inaptitude*, convient-elle, *mais on ne peut pas monter quelques cas en épingle et généraliser. Les médecins ont quand même un code de déontologie. »* La direction de La Poste affirme avec elle que les médecins agréés par les DDASS *« sont des médecins exerçant en médecine libérale, travaillant pour les administrations mais qui restent totalement indépendants de celles-ci »*. En outre, *« ils encourent les sanctions du conseil de l'ordre en cas de faute professionnelle »*.

Devant la critique syndicale sur l'objectivité des contrôles médicaux, La Poste répond qu'*« ils sont sous la seule responsabilité des médecins »*, que *« l'objectif est d'abord de préserver la santé des postulants »* et, enfin, que les contrôles à l'embauche *« visent à intégrer les contraintes spécifiques de chaque poste, obligatoirement plus développées pour un emploi de facteur qui suppose la capacité à porter des charges lourdes sur une longue période, à marcher et garder la station debout de façon prolongée et/ou à être apte à la conduite des véhicules »*.

LAURENCE FOLLÉA

(1) L'état limite (borderline) est considéré comme une structure intermédiaire entre la psychose et la névrose.

Les suites de l'affaire du sang contaminé

Une initiative parlementaire vise à modifier la loi d'indemnisation des victimes du sida

Pierre Mazeaud, député RPR de la Haute-Savoie et président de la commission des lois, devait rendre publique, mercredi 4 mai, une proposition de loi *« modifiant les règles relatives à l'indemnisation des transfusés et hémophiles contaminés par le virus du sida »*. Cette initiative vise à compléter la loi du 31 décembre 1991 qui avait institué un fonds d'indemnisation des victimes des contaminations post-transfusionnelles par ce virus. Si elle était adoptée, cette proposition de loi permettrait aux victimes indemnisées de se pourvoir ensuite en justice dans le but d'obtenir de meilleures indemnisations.

C'est la loi du 31 décembre 1991 qui a, en France, institué un fonds d'indemnisation des transfusés et des hémophiles contaminés par le virus du sida à partir de l'usage thérapeutique du sang ou de produits dérivés de ce dernier. Aujourd'hui, près de 3 800 demandes d'indemnisation ont été déposées auprès de cette instance, émanant de 1 300 hémophiles et de 2 500 personnes polytransfusées. *« Nous avons fait, au total, 3 000 offres d'indemnisation*, précise-t-on auprès de ce fonds. *Il faut également compter avec les contaminations par voies sexuelles des partenaires des victimes de contaminations post-transfusionnelles. Et il faut ajouter les demandes de réparation des proches, non contaminés mais ayant eu à souffrir d'une contamination post-transfusionnelle, ainsi que les demandes des héritiers des victimes décédées des suites du sida post-transfusionnel. A l'heure actuelle, nous avons effectivement versé 3,7 milliards de francs mais, d'ores et déjà, il faut, compte tenu des versements à venir déjà programmés, compter que 4,5 milliards de francs sont effectivement engagés. Ces sommes proviennent des sociétés d'assurance à hauteur de 1,2 milliards de francs et, pour le reste, du budget de l'Etat au titre des charges communes. »*

Une question d'actualité

Le fonds d'indemnisation a établi son barème en fonction, notamment, des sommes initialement allouées par les tribunaux. Ainsi, une contamination survenue chez une personne de vingt ans conduit-elle généralement à une proposition d'indemnisation de 2 millions de francs. Chez une personne de trente-six ans, cette proposition d'indemnisation est de l'ordre de 1 520 000 F.

Elle tombe à environ 1 million de francs à cinquante ans et à 300 000 F autour de quatre-vingts ans. A ce préjudice de contamination s'ajoutent des préjudices économiques (perte de salaire, perte de revenu et perte définitive pour les ayants droit d'une personne contaminée décédée) dont les montants peuvent atteindre, selon les cas de figure, *« plusieurs millions de francs »*. *« Il faut enfin ajouter les indemnités versées aux proches*, précise-t-on auprès du fonds d'indemnisation. *Celles-ci sont de l'ordre de 200 000 F pour les parents perdant un enfant jeune et 100 000 F pour les enfants privés de l'un de leurs parents. »* En cas de désaccord entre le requérant et le fonds d'indemnisation, le litige est porté devant la cour d'appel de Paris, qui peut, le cas échéant, modifier le montant des indemnités proposées.

La question soulevée par M. Mazeaud est celle de savoir si une personne ayant perçu une indemnité de ce fonds peut ou non tenter d'obtenir, en engageant ou en poursuivant une action en justice, des sommes plus élevées. Cette question est d'autant plus d'actualité que le 26 janvier dernier, la Cour de cassation a, en substance, considéré qu'un hémophile atteint du sida n'avait plus d'intérêt pour agir devant les tribunaux judiciaires en vue d'obtenir une indemnisation plus élevée que celle qu'il avait précédemment acceptée du fonds, au motif que cette acceptation valait renonciation à toutes les actions en justice ultérieures du chef du même préjudice. *« Les magistrats se sont fondés sur le fait que l'article 47 de la loi du 31 décembre 1991 confie au fonds le soin d'assurer la réparation « intégrale » des préjudices subis : ils en ont déduit que le requérant, en acceptant l'offre d'indemnisation faite par le fonds, s'était implicitement considéré comme intégralement dédommagé et n'avait plus de préjudice « résiduel » à faire valoir devant les tribunaux »*, explique M. Mazeaud.

Profond embarras

Dans l'exposé des motifs de sa proposition de loi, M. Mazeaud reconnaît que *« ce raisonnement n'est pas juridiquement contestable. Il fait appel à un principe général énoncé par l'article 2052 du code civil selon lequel « les transactions ont entre les parties l'autorité de la chose jugée en dernier ressort ». « Toutefois*, ajoute-t-il, *la justesse du raisonnement s'arrête là (...). Tout au long des débats, les parlementaires n'ont pas cessé d'exprimer leur souci de corriger le grave défaut que le dispositif d'indemnisation mis en place en 1989 présentait à leurs yeux et qui résidait précisément dans l'interdiction faite aux personnes indemnisées de se pourvoir ensuite en justice dans le but d'obtenir une meilleure indemnisation. »*

« Confronté à une décision de la Cour de cassation qui, quelle qu'en soit la motivation juridique formellement impeccable, apparaît contraire à son intention, le législateur se doit d'intervenir pour mettre un terme à la situation nouvelle créée par cette décision, estime M. Mazeaud. *Plongés dans le plus complet désarroi, les malades ne comprennent pas qu'alors qu'ils ont le sentiment d'avoir agi en toute bonne foi conformément à la loi (...) la justice leur réponde qu'ils n'ont plus aucun droit à faire valoir et que leur démarche est contraire à la loi. »*

La proposition de loi de M. Mazeaud comporte trois articles : le premier modifie la définition du rôle du fonds d'indemnisation et substitue la notion de *« réparation du préjudice subi »* à celle de *« réparation intégrale »*. Le deuxième article *« prévoit expressément que l'acceptation de l'indemnisation offerte par le fonds ne fait pas obstacle à une éventuelle action en justice concomitante ou ultérieure en vue d'obtenir une indemnisation plus élevée »*.

Le troisième article, enfin, confère aux dispositions précédentes un effet rétroactif à compter de la date d'entrée en vigueur de la loi du 31 décembre 1991. Informés, à la veille de sa communication à la presse, de la teneur de la proposition de loi de M. Mazeaud, les différents cabinets ministériels en charge de ce dossier ne cachaient pas, mardi 3 mai, leur profond embarras devant les possibles conséquences d'une telle initiative.

JEAN-YVES NAU

Les six nonnes de l'Himalaya

II. – *Les sentiers de l'exil*

En novembre 1993, six jeunes Tibétaines ont tenté de franchir l'Himalaya à pied avec trente-quatre personnes pour fuir leur pays, occupé par les Chinois depuis 1959, passer au Népal et rejoindre le dalaï-lama en Inde. Après avoir évoqué la lutte des bouddhistes au « pays des neiges » (*le Monde* du 4 mai), *nous poursuivons notre série de trois articles sur cette aventure révélatrice du drame tibétain.*

KATMANDOU (Népal)

de notre envoyé spécial

Etrange bonhomme... Il aurait fasciné Kessel et inspiré Kipling. Il est de ces gaillards d'altitude dont nul ne sait s'ils sont héros ou brigands, fripouilles ou honnêtes gens; de ces dévoreurs d'espaces, ni jeunes ni vieux, qui lisent dans les nuages et se fient à la rose des vents. Personne ne connaît son nom. Il est « *le guide* » et il faut bien lui faire confiance, ne pas s'en tenir aux apparences, à cette tignasse en bataille, à ce visage ingrat, moucheté de vilains boutons, à cette veste fourrée qui cache peut-être un poignard de bandit. C'est un Khampa, un homme du Nord, un fils des montagnes et des hauts plateaux.

Les six nonnes et leurs trente-trois compagnons n'ont qu'une hâte : fuir le Tibet et parvenir sur le versant népalais de l'Himalaya. Aussi veulent-ils croire en ses qualités de « passeur ». Après tout, les guerriers Khampas n'ont jamais accepté la mainmise de la Chine. En 1955, alors que Pékin entendait dompter le « pays des neiges », ils furent parmi les seuls à résister. L'ennemi les qualifiait alors de « *chiens couchants de l'impérialisme* »... Aujourd'hui encore, ils ne se couchent pas. S'ils dorment à la belle étoile, c'est pour s'enrichir et mener au Népal voisin les candidats à l'évasion.

« Profusion de bonheur » et le portrait de Mao

Ce guide-là, âgé d'une trentaine d'années, est homme de peu de mots. Sur les monts d'herbe et de rocaille, il maudit ce fichu métier et marche sans se retourner. Regarder à l'arrière serait source de soucis. Trente-neuf personnes ! Jamais il n'a conduit un tel convoi sur plus de deux cents kilomètres à travers l'Himalaya. Il ne comprend toujours pas pourquoi les deux autres guides censés l'accompagner n'ont plus donné signe de vie. Il est maintenant trop tard pour se lamenter. L'hiver approche. Le temps presse. Il faut passer avant les premières neiges. Quatorze jours de marche, à condition de ne pas lambiner en route et d'éviter les patrouilles. En seront-ils seulement capables, ces pauvres bougres ? Le cortège est bien trop hétéroclite pour espérer progresser à vive allure. Il y a là un homme de soixante ans, quelques femmes et même deux enfants, un garçonnet de six ans et un autre de dix. Leurs parents ont sacrifié quatre mois de salaire afin qu'ils aillent étudier en Inde, au risque de ne jamais les revoir. Il y a aussi un moine de dix-sept ans, qui marche en priant, et les jeunes nonnes au crâne rasé, qui ont tombé leurs robes et enfilé des pantalons.

Elles forment un groupe à part. Une même foi les rassemble, un même objectif les unit. Leurs noms, à eux seuls, évoquent l'Asie des sages. Yangdöl (« Libération par la mélodie ») est fille de nomades. Elle a connu la prison et les tortures, tout comme Tseyang (« *Pleine de vie* »). En revanche, ni Dolma (« La déité Tara »), sœur cadette de Tseyang, ni Dölka (« La déité Tara blanche ») et (« Toute puissante »), son inséparable amie Wangmo n'ont été incarcérées. Elles s'évadent du Tibet avec l'intention de revenir un jour en militantes érudites.

Kynsom (« Profusion de bonheur ») est la plus jolie des six, avec ses yeux noisette et son sourire de fillette. A la voir rougir quand elle tire la langue pour dire « *bonjour* » à la manière tibétaine, on la jurerait timide et réservée. Elle l'est. Mais dès qu'il s'agit de défendre son peuple, elle redresse le front et parle haut. Son histoire rappelle celle de Yangdöl, la nomade, emprisonnée après une brève manifestation. Mais Kynsom, elle, a agi seule.

C'était à l'automne 1992, un jour où la ville était interdite aux moines et aux nonnes, les éclaireurs de la contestation antichinoise. Refoulée à un barrage, Kynsom jette sa carte d'identité à la figure d'un policier puis se faufile par une entrée moins surveillée. Vêtue d'une robe laïque, coiffée d'un bonnet, elle parvient devant le temple du Jokhang. Une prosternation, un poing tendu, un cri de révolte... Ce sera sa rebellion à elle, un acte solitaire et suicidaire. Quatre policiers la maîtrisent. Au poste, ils la frappent, la traitent de « *vagabonde* ». Son corps est déjà couvert d'ecchymoses, son visage tuméfié.

On la place devant un portrait de Mao. Interdiction de bouger la tête, de dévier le regard, sous peine de nouvelles violences. Pendant trois heures, ces hommes ne cesseront de tourner autour d'elle, de la caresser ou de l'embrasser dans le cou en répétant « *on va te violer* », le comble de l'humiliation pour une femme de croyance.

En début de soirée, un gardien tibétain plus conciliant obtient son transfert à la prison de Gutsa. Elle y est détenue quelques jours, le temps pour ses parents de réunir assez d'argent pour corrompre ses geôliers... Car ainsi va le Tibet, de sévices en brimades, de tortures en corruptions. S'il ne s'éveille plus au son de l'hymne maoïste *L'Orient est rouge*, comme au temps de la révolution culturelle, le pays demeure une colonie où tout est permis, une contrée de légendes dont les Chinois ont fait leur jardin des supplices.

Une fois libre, Kynsom songe au grand voyage vers Dharamsala, le « Londres » indien du Tibet libre. Il lui faudra patienter un an pour préparer sa fuite dans de bonnes conditions, sans prévenir ses parents autrement que par une lettre confiée à une amie. Voilà comment, le 1er novembre 1993, dans une rue déserte de Lhassa, elle est montée avec les cinq autres à bord du camion. Voilà pourquoi elle se retrouve à crapahuter sur les sentiers de l'exil avec son paquetage d'aventurière (*une couverture, trois pantalons, deux paires de chaussettes et une paire de chaussures*).

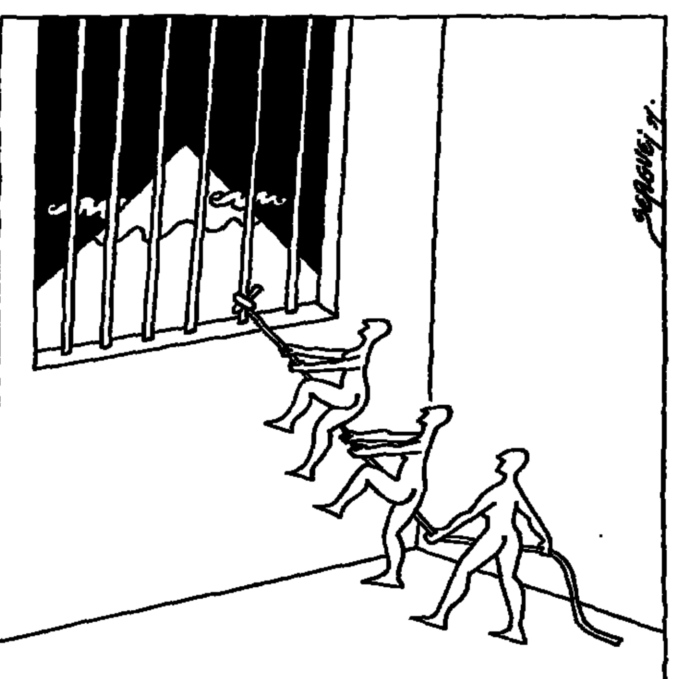
Dans la journée, les fugitifs ne se parlent guère. A pareille altitude, le souffle est un bien précieux. Le mot doit être utile, ou ne pas être. Le cortège s'étire à flanc de colline, à la manière des villageois qui montaient jadis, en une lente procession, vers le cimetière des anciens. Ils ont peu de bagages, juste de quoi ne pas mourir de froid. Un tel périple n'autorise pas le superflu.

Premières neiges

Si les journées savent encore être agréables, les nuits deviennent glaciales. « *Il faudra du courage* », avait prévenu le guide. Alors, personne ne se plaint, pas même les deux gamins. Quand ils peinent, dans les montées, des adultes les portent. Dans les descentes, ils dévalent comme des cabris. Les passages sont parfois si étroits, à l'aplomb du précipice, que les trente-neuf fugitifs se donnent la main, comme des écoliers apeurés. Quand les crêtes sont trop pointues et les trouées trop périlleuses, ils rejoignent la route. Dès qu'un véhicule s'annonce, tous phares allumés, ils sautent dans le fossé. Yangdöl appréhende ces minutes d'angoisse, la peur au ventre et le ventre à terre.

Le soir venu, le guide choisit le lieu du bivouac. Des groupes se constituent autour de plusieurs feux. Le bois manque, sur ces monts dénudés, mais il y a assez de bouses de yack, sur les alpages, pour entretenir la flamme du réconfort. Les femmes préparent du thé au beurre salé, celui qui tiendra chaud au corps. Elles roulent des boulettes de tsampa, à base de farine. Les nonnes s'isolent un instant pour prier. Le moine aime rester seul.

L'essentiel, selon le guide, est de camper à distance des postes militaires. Il sait où ils sont situés et préfère d'ailleurs attendre la pénombre pour les contourner, quitte à retarder l'heure de la pause. Anxieux, il répète : « *Si les Chinois nous arrêtent, ne dites surtout pas que je vous ai conduits ici...* » Il ordonne alors d'éteindre les quatre torches électriques et exige le silence. Car, en montagne, le moindre murmure devient bruit. A proximité des postes, les nonnes ne disent mot. Elles avancent, main dans la main, scrutant, au loin, les lueurs des baraques. L'écho renvoie des bribes de discussion, des cliquetis de vaisselle, un air de musique. « *Ils sont si près qu'on les entend respirer* », s'inquiète Kynsom.



Déroutante attitude que celle des Chinois. Il n'est plus une semaine, désormais, sans qu'une poignée de Tibétains cherche ainsi à gagner le Népal, puis l'Inde, au péril de leur vie. Quelques-uns sont interceptés et emprisonnés, mais les autorités n'endiguent pas l'exode. Jouent-elles le jeu cruel des chasseurs laissant filer le gibier d'élevage pour s'amuser ensuite à le tirer ? Sans doute y a-t-il un peu de cela. Peut-être croient-elles aussi que l'Himalaya se chargera de la sale besogne. De terribles histoires circulent, d'adolescents aux pieds gelés, de vieillards et d'enfants portés disparus après un blizzard imprévu.

La troupe est repartie à l'aube. Les nonnes sont à la traîne. Seule Yangdöl grimpe à longues enjambées. Elle a trop couru les steppes, surveillé trop de troupeaux, enduré trop de sévices en prison pour s'émouvoir de cette virée. Alexandra David-Neel, qui explora en son temps la région, aurait apprécié cette femme de caractère. Chaussée de souliers de peau à semelles en caoutchouc, elle encourage ses camarades et porte les paquetages des plus faibles.

Wangmo et Dölka, les deux inséparables, sont exténuées. Kynsom ne cesse de prier. Dolma pense au guide. « *Il grogne, mais il a bon cœur* », se dit-elle, persuadée que, avec lui, elles gagneront leur pari, comme le dalaï-lama en mars 1959. Celui que les Tibétains appellent « Précieux protecteur » ne quitta-t-il pas le pays à cheval, à pied et à dos de mule ?

Le prochain passage s'annonce dangereux. Un mètre de large ; un sol caillouteux ; à gauche, la paroi ; à droite, le vide. Il fait si sombre qu'ils doivent progresser à tâtons, les mains au mur, comme dans une chambre aux volets clos. Les six nonnes et deux autres jeunes filles ne parviennent pas à suivre la cadence imposée par les hommes de tête. Tseyang, la boulotte au regard tendre, avance d'un pas hésitant. Une pierre se dérobe sous son pied droit. Elle manque de tomber dans le ravin. Sa sœur l'aide à se relever. « *Cette fois, j'ai bien cru que c'était fini...* »

Au septième jour, la neige. Une vingtaine de centimètres, la hauteur d'une botte. Le guide savait qu'elle serait là, sur ce massif incontournable, à près de 4 000 mètres. Heureusement, le soleil de novembre est un allié généreux et le pied s'enfonce. Une journée de marche, de l'aube au crépuscule, devrait suffire pour franchir cette mer blanche.

La lune a déjà pris le relais lorsqu'ils atteignent enfin un plateau balayé par des rafales tourbillonnantes. Des plaques de glace persistent par endroits. Les nonnes ramassent des galets, les entassent pour en faire un matelas de pierre sur le sol gelé. Elles se blottissent les unes contre les autres, en chien de fusil. Kynsom remonte la couverture.

Mendier un morceau de pain

Il fait froid sur le Toit du monde mais elles ne se plaignent pas. Les Tibétains ne se plaignent jamais. Surtout pas les nonnes. Le bouddhisme est école de sagesse et de courage. Les six jeunes rebelles se disent aussi que leurs souffrances sont peu de choses au regard de celles du pays (1). Dans les moments de doute, Yangdöl songe aux tortures infligées aux nonnes restées au Tibet. Elle se souvient ainsi de Dawa Hansum, interpellée, comme elle, dans le centre-ville.

Ses tortionnaires lui avaient découpé le bout des seins. Les plaies s'étaient infectées. Faute de soins, il avait fallu que ses compagnes de cellule versent du thé noir pour décoller le vêtement de la peau. Dawa avait enduré d'autres sévices : on lui avait sectionné les tendons des orteils et infligé « l'aéroplane », une torture consistant à suspendre le supplicié les mains dans le dos, pour le faire tournoyer en le frappant.

En montagne, plus que partout ailleurs, demain est un autre jour, avec d'autres passages périlleux, d'autres monts à gravir. Sur ces immensités herbeuses, où les arbres sont rares et maigrelets, il arrive que l'on surprenne un aigle des steppes survolant les sommets. Il arrive également que l'on croise des gardiens de yacks, devant leurs masures. Des fermes sans eau ni électricité, sans autre vision de la planète qu'un paysage dénudé.

Vertes vallées népalaises

La nourriture commençant à manquer, les nonnes mendient un morceau de pain ou une mesure de farine. Elles troquent un pantalon ou des chaussettes contre du beurre. Elles sont sans le sou. Leur détresse fait peine à voir. L'un des hommes du groupe leur glisse un billet. Dolma, la benjamine (dix-sept ans), se dit qu'il a « *bon cœur* », lui aussi.

Le peuple tibétain a pour ses nonnes respect et admiration. Il sait le calvaire qu'elles endurent depuis 1959. A l'époque, les Chinois les obligeaient parfois à avoir des relations sexuelles, en public, avec des moines. Elles n'ont cependant jamais renoncé à la rebellion. En 1969, l'une d'elles mena une révolte dans les environs de Lhassa. Plus récemment, en octobre 1993, les Chinois ont doublé les peines de prison infligées à quatorze jeunes femmes. Ils craignaient qu'elles ne reprennent la lutte dès leur sortie. Une crainte justifiée : plus du tiers des deux cents manifestations, plus ou moins importantes, répertoriées à Lhassa depuis 1987, ont été fomentées par des nonnes.

La neige menace de nouveau. Le guide mène le cortège au pas de course, sans se soucier des obstacles. Faut-il traverser un torrent ou une rivière ? Il saute de pierre en pierre. Les autres l'imitent sans rechigner, les pieds dans l'eau glacée. Les deux gamins rient lorsqu'ils glissent. Les nonnes prient pour supporter les morsures du froid. Le soir, à la flambée, Kynsom grelotte. Choyée par des parents qui ont tout sacrifié pour ses huit années d'études, elle n'a jamais vécu au grand air. Wangmo, plus résistante, lui masse les pieds en les réchauffant contre sa poitrine, sous une couverture en laine.



Treizième jour de marche, seizième jour de voyage. La frontière est proche. Passer à proximité des postes importants serait trop risqué. Le guide opte pour des vallées moins surveillées. Mais la partie n'est pas gagnée. Un autre danger les guette : des bandits de grands chemins qui rançonnent les clandestins. L'exode a pris de telles proportions depuis 1990 (3 000 personnes par an, en moyenne) qu'ils soutirent argent et vêtements aux réfugiés. Ceux-ci n'osent résister, de peur d'être renvoyés chez eux.

Le treizième jour, donc, le guide aperçoit un groupe d'hommes. Gardes-frontières ou brigands ? Pour les éviter, il entraîne ses compagnons derrière la colline. Parvenus de l'autre côté, ils découvrent leur Nirvana : les vertes vallées népalaises. Les nonnes se regardent. « *On l'a fait !* », murmure Kynsom. Ses amies sourient. « *Excusez-moi si j'ai été trop brusque...* », lance le guide Khampa, soulagé de ne compter ni malades ni blessés.

La nuit va tomber. Le soleil plonge vers l'Occident. A l'Est, l'Everest se drape d'un voile noir. Encore quatre cents mètres à parcourir. Trois cents, deux cents, cent...

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Plus d'un million de morts entre 1950 et 1989 selon le gouvernement en exil. Sur le drame tibétain, lire *Tibet mort ou vif*, de Pierre-Antoine Donnet (Gallimard, 1990).

Prochain article :
III. – Les chemins de Dharamsala

SCIENCES

Pendant la guerre froide

Des bébés mort-nés ont fait l'objet d'expérimentations nucléaires aux Etats-Unis

De nouvelles révélations ont été apportées sur les campagnes d'expérimentations nucléaires auxquelles les Américains se sont livrés pendant la guerre froide sur des cobayes humains. Après les injections de plutonium, après l'exposition de femmes enceintes à des doses de rayonnements trente fois supérieures à ce qui est acceptable, après l'irradiation volontaire des testicules de prisonniers de droit commun et l'administration à des handicapés mentaux ou sociaux de substances radioactives dans leur petit déjeuner, le département d'Etat à l'énergie, vient de révéler, sous la pression de son secrétaire, Hazel O'Leary, que quarante-quatre enfants morts-nés avaient aussi servi à de telles expériences.

Selon un rapport du département d'Etat à l'énergie, l'expérience « Chicago Baby Project » avait conduit certains chercheurs de l'université de Chicago (Illinois) à exposer des enfants morts à du strontium-90 et à du césium-137 pour déterminer, après incinération, quelles quantités de ces produits s'étaient fixées dans le corps de ces cobayes. Cette nouvelle révélation va d'autant plus choquer l'Amérique que, fort vraisemblablement, une partie des parents n'avaient pas été informés des traitements réservés aux dépouilles mortelles de leurs jeunes enfants.

Quoi qu'il en soit, la publication de ce nouveau document témoigne de la volonté de Hazel O'Leary de faire la lumière sur vingt ans de pratiques scientifiques condamnables. Les 32 millions de documents classés secrets, que ses services dépouillent actuellement, commencent à être connus (*le Monde* du 13 janvier). Le constat est terrible : il y aurait eu, pendant la guerre froide, au moins six cents expériences médicales de ce type pratiquées sur des milliers de personnes. – *(AFP.)*

POLICE

Changements d'hommes à la tête de la FASP

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire dans la police en tenue) a modifié ses instances dirigeantes, mardi 3 mai, à la suite d'une crise couvant à l'intérieur de l'une des composantes fédérales, le Syndicat général de la police (SGP, premier syndicat des gradés et gardiens parisiens). Jean-Louis Arajol, qui reste à la tête du SGP, a été élu secrétaire général adjoint de la FASP, dont Pascal Miche, membre du syndicat des inspecteurs, le SNUIP, devient le trésorier.

M. Arajol renforce ainsi ses positions au sein de la FASP.

HISTOIRE

Restituées par la Russie

Les archives de l'historien Marc Bloch sont remises à sa famille

Plusieurs cartons d'archives de l'historien Marc Bloch, que détenait le KGB à Moscou, ont été officiellement restitués au Quai d'Orsay, qui les a remis, mardi 3 mai, à la famille du savant. Parmi ces cent treize dossiers figurent notamment, selon un inventaire transmis par les autorités russes, une partie des manuscrits de *la Société féodale* – le maître livre de Marc Bloch, – des articles, notes de cours et correspondances.

Cofondateur de la revue des *Annales*, Marc Bloch a été arrêté, torturé et fusillé par les Allemands en 1944. Une partie de ses archives avait pu être sauvegardée en zone libre, mais sa bibliothèque et nombre de dossiers avaient été saisis par les nazis en 1942.

Ces dossiers faisaient partie d'une immense masse d'archives françaises transférées par l'armée rouge à la fin de la seconde guerre mondiale et conservées secrètement à Moscou dans un fonds spécial du KGB. L'existence de ces archives n'a été révélée qu'en 1991. Un accord de restitution a été signé en novembre 1992. Les premiers camions contenant les cartons français étaient partis de Moscou au début de cette année (*le Monde* du 3 février

JUSTICE

La mort controversée du preneur d'otages de Neuilly

M. Méhaignerie pourrait engager des poursuites contre les auteurs du livre sur Erick Schmitt

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, n'a guère apprécié l'attitude d'Alain Vogelweith et Béatrice Patrie, les deux responsables du Syndicat de la magistrature qui viennent de publier un livre sur la *« mort hors-la-loi »* du preneur d'otages de Neuilly, Erick Schmitt *(le Monde* du 3 mai) (1). Rappelant qu'une *« véritable instruction judiciaire »* a été *« régulièrement »* confiée à un magistrat de Nanterre, le garde des sceaux affirme partager l'émotion des magistrats instructeurs, à qui il renouvelle sa confiance. *« La publication d'un tel ouvrage porte gravement atteinte au bon fonctionnement de la justice,* conclut le ministère. *Le garde des sceaux fera exercer toutes les poursuites prévues par la loi. »*

Ces poursuites qui ne sont pas encore engagées – le ministère attend que le livre soit placé en librairie – pourraient être à la fois pénales et disciplinaires. Sur le plan pénal, les deux magistrats, qui publient dans leur ouvrage des extraits de pièces issues du dossier d'instruction, pourraient se voir reprocher un recel de violation de secret de l'instruction. Sur le plan disciplinaire, les qualifications sont plus floues puisque le statut de la magistrature de 1958, qui impose un devoir de réserve, définit la faute comme un *« manquement aux devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité ».*

En réprouvant l'attitude du SM, le garde des sceaux rejoint l'indignation des associations et des syndicats de magistrats. *« Il s'agit d'une affaire grave,* estime Jean-François Ricard, président de l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI). *Ces deux magistrats font une contre-enquête et organisent une justice parallèle au sujet d'un dossier en cours. Ils se trompent d'époque. Bientôt, nous aurons droit aux tribunaux du peuple et aux grands inquisiteurs. Au lieu de représenter leurs collègues, ces magistrats les poignardent dans le dos. »*

« Des méthodes très discutables »

L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) se dit elle aussi indignée. *« Le Syndicat de la magistrature utilise des méthodes très discutables,* souligne son président, Claude Pernollet. *Ils sont partis d'un* a priori *et ont monté leur propre dossier en ne retenant que ce qu'ils veulent. Il ne s'agit pas d'un dossier contradictoire. Cela me paraît déplacé à deux titres : au regard de l'éthique des magistrats et au regard de l'éthique du responsable syndical. »* L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), proteste pour sa part contre l'attitude *« indécente »* du SM. *« La justice est régulièrement saisie,* souligne son président, Alain Terrail. *Vis-à-vis du collègue chargé du dossier, c'est professionnellement scandaleux. »*

Si des poursuites pénales étaient engagées dans cette affaire, les deux responsables du Syndicat de la magistrature seraient attaqués pour la seconde fois devant les tribunaux : au mois de juillet 1993, Charles Pasqua, qui n'avait pas apprécié un éditorial de la revue du SM affirmant que la décision *« d'abattre le preneur d'otages »* avait été prise *« à froid »,* avait porté plainte contre le syndicat en diffamation *(le Monde* du 21 juillet 1993). Béatrice Patrie, qui devrait bientôt être mise en disponibilité car elle figure sur la liste de Jean-Pierre Chevènement pour les élections européennes, et Alain Vogelweith ont tous deux été mis en examen dans ce dossier. *« Nous avons publié ce livre dans le cadre de notre mandat syndical, ce qui nous délivre de l'obligation de réserve,* précise Alain Vogelweith. *Il serait surprenant que des poursuites disciplinaires soient engagées contre des syndicalistes titulaires de mandats nationaux. Cela remettrait en cause le droit syndical. »*

ANNE CHEMIN

(1) Béatrice Patrie et Alain Vogelweith, *La Mort hors-la-loi d'Erick Schmitt. La Prise d'otages de la maternelle de Neuilly.* Editions Austral, 238 pages, 98 francs.

Au lendemain de l'ouverture du procès

Les dirigeants d'Action directe ont refusé de comparaître devant la cour d'assises spéciale

Les dirigeants d'Action directe, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Jean-Marc Rouillan ont refusé de comparaître, mardi 3 mai, au palais de justice de Paris, devant la cour d'assises spéciale qui doit notamment les juger dans l'affaire de l'assassinat du général René Audran le 25 janvier 1985. La veille, alors que le président Yves Jacob avait ordonné l'expulsion de Joëlle Aubron, une bagarre avait opposé les trois accusés et les gendarmes chargés de leur surveillance *(le Monde* du 4 mai).

Jean-Marc Rouillan, s'exprimant devant l'huissier de justice venu constater son refus, a dénoncé *« les provocations du président et la violence des expulsions »* . *« Notre voix dérange,* a-t-il dit. *Vous saviez bien qu'il nous était impossible de participer à cette mascarade où notre parole serait bâillonnée. Le procès, ou plutôt le non-procès, peut se poursuivre sans nous et sans notre avocat, à qui nous demandons explicitement de partir, sans pour autant le récuser. »*

Avocats commis d'office

Mᵉ Bernard Ripert s'est plié à la volonté de ses clients, indiquant que ceux-ci étaient, à son sens, des *« prisonniers politiques ».* Georges Cipriani a, lui aussi, préféré ne pas comparaître. Après le départ de Mᵉ Ripert, Mᵉ Jean-Yves Le Borgne, représentant de l'ordre des avocats, a tenté de persuader la cour de ne pas commettre d'autres avocats d'office. Le président Yves Jacob, qui souhaitait que les accusés soient défendus, même *« symboliquement »,* est resté sur ses positions.

Les avocats finalement commis d'office n'ont pas pris place sur le banc de la défense mais au fond du prétoire. Le président Jacob a assuré que *« ce procès ira jusqu'à son terme ».*

Les centres pour détenus de l'amiral Brac de La Perrière

« Du travail, de la formation, et le moins de télévision possible »

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, s'est rendu, mardi 3 mai, au centre JET (Jeunes en équipes de travail) d'Agnetz (Oise). Fondés en 1986 par l'amiral Christian Brac de La Perrière, les centres JET accueillent des détenus en fin de peine pour des stages de trois mois destinés à leur *« réinsertion dans la vie sociale et professionnelle, débutant chaque fois que possible par le service militaire ».*

Accroché au mur d'un des bureaux du centre, un grand tableau résume en quelques mots l'emploi du temps de ceux que l'on appelle ici des stagiaires. *« 6 h 30 : lever et sport pour tous. Puis, une équipe de service, une équipe en formation, une équipe en chantier forestier. 22 h 30 : extinction des feux. »* Face au garde des sceaux, le fondateur des centres JET, l'amiral Christian Brac de La Perrière, raconte la vie quotidienne de ses *« petits ». « Dans la semaine, il y a du travail, de la formation et le moins de télévision possible,* souligne-t-il. *Le dimanche, nous organisons des activités dirigées, sport ou course d'orientation par exemple. Il faut que les stagiaires soient occupés en permanence. Dès qu'on ne fait rien, tout se passe moins bien. »*

Encadrés par des militaires d'active, officiers et sous-officiers, les détenus, qui sont tous volontaires, assistent à des cours de remise à niveau scolaire, passent leur permis de conduire, suivent des formations professionnelles, réalisent des travaux cantonniers ou forestiers.

Le soutien de la Chancellerie

Le grillage qui entoure le centre mesure à peine deux mètres, mais les stagiaires restent malgré tout des détenus : en cas de difficulté d'adaptation ou de faute grave, ils peuvent être renvoyés en maison d'arrêt. *« En fait, les défections sont rares,* note le vice-président de JET, le vice-amiral Yves Dyevre. *Lors du dernier stage de l'année 1993, sur 29 stagiaires nous en avons eu quatre : deux stagiaires ont été victimes de sanctions disciplinaires, et deux autres se sont évadés, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas réintégré le centre à la fin de leur permission. »*

Pour évaluer l'efficacité de son système, l'amiral Brac de la Perrière a suivi le parcours des 47 stagiaires du dernier trimestre de l'année 1991. Selon lui, 45 % d'entre eux sont aujourd'hui réinsérés, *« même si certains ont momentanément rechuté ». « La discipline est sévère, et c'est dur de se lever le matin, mais je n'ai qu'une chance et elle est là,* explique un détenu qui a passé sept mois à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy avant de rejoindre Agnetz. *J'ai un passé judiciaire lourd. La prison, où il n'y avait que des récidivistes, me replongeait dedans. Depuis que je suis là, j'essaie de préparer ma sortie. »*

En plus d'Agnetz, l'association JET gère deux centres : le premier au Vigeant, dans la Vienne, et le second à Barraux, près de Grenoble. Ces expériences ne sont guère prisées par les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, qui estiment que les militaires ne sont pas les mieux placés pour engager des actions de réinsertion, mais la Chancellerie semble décidée à soutenir l'amiral. *« Nous cherchons des alternatives à la détention, car nous pensons que la prison n'est pas toujours la bonne solution,* concluait Pierre Méhaignerie à l'issue de la visite. *Je crois qu'il faut diversifier les expériences et multiplier les approches. La vôtre est intéressante. Vous pouvez compter sur notre soutien. »*

A. C.

Avant d'être entendu par le juge d'instruction

Le directeur général d'Alcatel-CIT est placé en garde à vue

Pierre Guichet, directeur général d'Alcatel-CIT, et son épouse ont été placés en garde à vue, mardi 3 mai, dans les locaux de l'antenne d'Evry (Essonne) du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Versailles. M. Guichet est soupçonné d'avoir fait effectuer des travaux pour son propre compte par des sociétés travaillant pour le groupe. Les enquêteurs ont procédé, mardi, à des perquisitions au domicile du couple à Neuilly-sur-Seine, ainsi qu'au siège d'Alcatel-CIT, à Paris.

Il serait reproché à M. Guichet d'avoir bénéficié de travaux effectués gratuitement à son domicile, mais aussi dans une boutique dont sa femme est propriétaire à Paris.

Pierre Guichet a toujours affirmé avoir entièrement réglé en espèces le montant de ces travaux (150 000 francs), ce qui est confirmé par les témoignages de personnes ayant dirigé ces travaux.

Le directeur général d'Alcatel-CIT devait être entendu, mercredi, au tribunal d'Evry, par le magistrat instructeur, Jean-Marie D'Huy. Le juge d'instruction s'apprêterait également à demander un supplétif au parquet général afin de pouvoir entendre Pierre Suard, PDG d'Alcatel-Alsthom, lui aussi mis en cause pour des travaux effectués à son domicile.

EN BREF

ATTENTAT : un engin explosif contre le ministère des affaires sociales. – Un attentat à l'explosif a été perpétré à Paris, mercredi 4 mai, vers 1 h 30, contre le ministère des affaires sociales. L'explosion, due à un engin artisanal, n'a pas fait de victime et n'a provoqué que de légers dégâts matériels. Elle s'est produite sur la façade arrière du ministère, avenue Lowendal (7ᵉ arrondissement). L'enquête a été confiée à la Section antiterroriste de la Brigade criminelle de la préfecture de police.

CYCLONE : au moins 127 morts au Bangladesh. – Selon un bilan provisoire, 127 personnes ont été tuées et quelque 5 000 autres blessées par le passage d'un cyclone, qui a dévasté, lundi 2 mai, la côte sud-est du Bangladesh. Trois camps de réfugiés birmans ont été particulièrement touchés.

SÉCURITÉ SCOLAIRE : le financement de la rénovation des établissements. – Jacques Larché, sénateur (Rép. et ind.) et président du conseil général de Seine-et-Marne, a proposé, dans une lettre adressée, mardi 3 mai, au premier ministre, de financer les travaux de sécurité des établissements scolaires par les recettes de la privatisation de l'UAP. M. Larché note que *« les mesures attendues des collectivités pour reconstruire ou réhabiliter les collèges auront un impact sur la fiscalité qui sera difficilement acceptable par les contribuables ».*

TABLEAU DE VAN GOGH : l'Etat demande à la cour d'appel de Paris de suspendre son obligation de paiement de 422 millions de francs. – Les avocats de l'Etat français ont demandé, lundi 2 mai, à la cour d'appel de Paris, de suspendre les effets d'un jugement rendu le 22 mars par le tribunal d'instance de Paris *(le Monde* du 24 mars) et condamnant l'Etat à payer une indemnité de 422 millions de francs à Jacques Walter, propriétaire du tableau de Van Gogh *Jardin à Auvers.* Le tribunal avait ordonné l'exécution immédiate du jugement. L'Etat a fait appel et la cour d'appel doit examiner l'affaire le 31 mai.

DÉFENSE

En conseil des ministres

L'armée de l'air et la marine changent de chef d'état-major

Le conseil des ministres du mercredi 4 mai a nommé le général d'armée aérienne Jean-Philippe Douin au poste de chef d'état-major de l'armée de l'air, et l'amiral Jean-Charles Lefebvre à celui de chef d'état-major de la marine. Le premier remplace le général Vincent Lanata, et le second l'amiral Alain Cotanea, qui, tous deux, avaient atteint la limite d'âge de leur rang et avaient été prolongés dans leurs fonctions. Le général Douin et l'amiral Lefebvre prendront leurs postes le 1ᵉʳ juillet prochain. Ces deux désignations étaient attendues.

Au poste de major général des armées, que le général Douin occupait jusqu'à présent et qui est le numéro deux de la haute hiérarchie interarmées après le chef d'état-major des armées, le conseil des ministres a décidé de nommer, à compter du 15 juin, le général de corps aérien Jean Rannou qui est, à ce jour, chef du cabinet militaire du ministre de la défense et que devrait remplacer le général de division Philippe Mercier.

[Né le 8 avril 1940 à Saint-Florentin (Indre) et ancien élève de l'école de l'air, Jean-Philippe Douin est un spécialiste de la chasse et de la défense aérienne, où il a fait une partie de sa carrière sur Mirage-III, Mirage F1 et Mirage 2000. Il a commandé en 1985 la base de Dijon, puis le centre des opérations de l'armée de l'air, avant de devenir sous-chef « opérations » à l'état-major de l'armée de l'air. En 1991, il est sous-chef « opérations » à l'état-major des armées et, depuis octobre 1992, il était major général des armées.]

[Né le 1ᵉʳ mai 1938 à Marcq-en-Barœul (Nord) et ancien élève de Navale, Jean-Charles Lefebvre est un expert des missiles nucléaires – il a mis au point les missiles MSBS des sous-marins stratégiques – avant de commander notamment la frégate *Georges-Leygues* et le porte-avions *Clemenceau.* Après avoir été sous-chef « plans » à l'état-major de la marine, il a été nommé commandant la Force d'action navale (l'escadre de la Méditerranée) et préfet maritime de Toulon en 1992.]

BIBLIOGRAPHIE

Un contre-livre blanc de la France

LIVRE NOIR SUR LA DEFENSE
par Pierre-Marie Gallois,
« Essais », Payot, 146 p., 85 F.

Le titre est explicite : *Livre noir sur la défense.* Par référence au *Livre blanc* que le gouvernement a rédigé avant d'avoir adopté, la semaine dernière, sa nouvelle loi de programmation militaire qui doit en être, année après année, la traduction budgétaire. Le livre du général Pierre-Marie Gallois est quasiment un contre-Livre blanc. Plus incisif, plus audacieux, donnant plus à réfléchir, en un mot plus excitant que l'officiel. Mais, naturellement, cette réflexion personnelle de celui qu'on considère comme l'inspirateur principal du général de Gaulle en matière nucléaire est aussi un pamphlet avec, parfois, un souffle volontiers provocateur.

Auteur déjà d'une douzaine d'ouvrages sur les questions de défense, Pierre-Marie Gallois reste fidèle à lui-même : il est persuadé – et l'Histoire ne lui donne pas tort – qu'un pays est souvent seul face aux périls et il sait que les nations pratiquent le chacun pour soi s'agissant de leur sécurité.

En ce sens, la dévotion que marque le Livre blanc en faveur d'une identité européenne de défense paraît au général Gallois bien mal fondée. Quasiment, c'est une démission. Que ce soit en Europe, et notamment en ex-Yougoslavie, ou hors d'Europe, par exemple en Somalie, ce serait plutôt *« une identité américaine »* de sécurité qui, à l'en croire, s'est mise en place, avec la bénédiction ou la complicité, active ou passive, de la France. En Europe, les Etats-Unis jouent, observe l'auteur, la carte de l'Allemagne et celle de la Turquie, alors que l'intérêt de la France serait qu'il existât une Russie *« forte »,* capable d'équilibrer l'autre puissance.

« A moins, écrit le général Gallois, *d'accepter de jouer les supplétifs dans un vaste dispositif dirigé par d'autres et au service d'autres intérêts que ceux de la France ».* Et d'espérer que le Livre blanc a une autre ambition que celle-là.

Des mille et une remarques, critiques ou suggestions dont ce petit livre fourmille, on retiendra plus spécialement une double proposition. La première est, en quelque sorte, la défense et l'illustration du « missile à roulettes », ce projet de missile déplaçable que François Mitterrand a récusé en son temps et qui, revu et corrigé par le général Gallois, pourrait devenir *« un système d'intimidation européen »* s'il dépassait le cadre national pour être mis au service d'une dissuasion commanditée par l'Europe. La seconde est un panégyrique de l'engin de destruction tiré à distance de sécurité (par un avion, un bateau ou depuis le sol), dont le mérite – si l'on peut dire – est de pouvoir menacer un adversaire sans grand risque pour soi-même, comme la guerre du Golfe l'a montré.

Sur du sable mouvant

Dans l'un comme dans l'autre cas et selon les besoins, ces systèmes d'armes peuvent être à la fois nucléaires et classiques. S'abritant derrière le ministre de la culture, qui lutte contre l'envahissement de la langue anglaise, l'auteur du *Livre noir* remarque en passant, avec une certaine pertinence, que le terme d'armes *« conventionnelles »* – exporté tel quel des Etats-Unis – est une pure et simple hérésie.

A la décharge des auteurs du Livre blanc, le général Gallois reconnaît que la mission qui leur a été confiée par le gouvernement a été difficile. *« Ecartelés »* et *« ballottés »* entre des considérations contradictoires d'ordre financier et en raison aussi de la cohabitation présente, ils ont cherché à édifier une construction stratégique sur *du « sable mouvant ».* Autant dire que le Livre blanc n'est pas conçu pour durer.

JACQUES ISNARD

SPORTS

L'enquête sur les accidents d'Imola

Ayrton Senna est mort de traumatismes et d'un arrêt cardiaque

La mort du pilote brésilien Ayrton Senna est due à des traumatismes multiples et à un arrêt cardiaque, selon les premiers résultats de l'autopsie effectuée, mardi 3 mai. L'hypothèse du malaise serait donc à exclure bien que les médecins légistes italiens qui ont autopsié le corps à l'Institut médico-légal de Bologne se soient donné soixante jours pour rendre leurs conclusions définitives.

Par ailleurs, Federico Bendinelli, l'administrateur délégué de la société gérant le circuit d'Imola, a reçu un avis l'informant de l'ouverture d'une information judiciaire contre lui dans le cadre de l'enquête ouverte à Bologne à la suite du décès de l'Autrichien Roland Ratzenberger, samedi 30 avril, aux essais, et de celui de Senna, dimanche 1ᵉʳ mai en course. M. Bendinelli a indiqué qu'il était accusé d'homicide par imprudence et précisé qu'il s'agissait d'un acte judiciaire rendu nécessaire par la mise sous séquestre du circuit d'Imola et par les autopsies pratiquées sur les corps des deux pilotes. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

Usinage

C'est un peu l'histoire de l'arroseur arrosé : pour réduire au silence un élève-ingénieur trop critique à l'égard de l'« usinage », ce bizutage pratiqué à l'école nationale des arts et métiers (ENSAM), l'association des anciens élèves et l'union des élèves de l'ENSAM ont cru bon de l'attaquer en diffamation. Mais les tenants de la tradition ont été déboutés (*le Monde* du 30 avril).

Ce jugement ouvre une brèche dans la loi du silence qui entoure ces pratiques. Cependant, le père de l'élève relaxé, Henri Flambard, qui, depuis deux ans, combat les excès du bizutage (*le Monde* du 23 septembre 1993), attend toujours que la justice s'engage, sans ambiguïté, dans un jugement sur le fond.

Les « gadzarts » veulent tourner la page. Leur formation d'ingénieur, affirment-ils, est indissociable de l'usinage. Dénoncer les excès de celui-ci, c'est remettre en cause la qualité de celle-là. Il en va de cette « tradition » comme de tous les rites initiatiques : *« Celui qui n'a pas vécu l'usinage ne peut pas comprendre. »* Et donc ne peut pas le critiquer.

Cette « tradition », qui occupe les élèves pendant deux mois à chaque rentrée, est une survivance du passé militaire de l'école. Extrêmement codifiée, planifiée comme un processus industriel, elle se veut, selon la société des anciens élèves, *« un temps d'apprentissage d'un humanisme réaliste, pratique, efficace et actuel »*. Privation de sommeil, marche au pas cadencé, déplacements en rasant les murs, pompes à répétition, hurlements incessants n'en sont que la manifestation la plus spectaculaire. Un traitement censé instiller dans l'esprit du conscrit, de brimades en vexations surmontées, la conscience de sa valeur et de celle du groupe.

Une forme alternative d'intégration

Cette révélation imposée à soi-même est diversement supportée : certains se mettent hors usinage ou y sont placés d'office lorsque leur rébellion risque de devenir contagieuse ; la plupart s'y soumettent docilement, afin de ne pas être privés pendant trois ans de l'accès aux activités associatives, aux cours polycopiés, à la cafétéria... Ceux-là auront droit à l'uniforme, au titre de « gadzart », et seront admis au sein de la très puissante société des anciens élèves (25 000 membres). D'autres encore, souvent ceux qui en auront le plus « bavé », se diront transformés par l'expérience et en deviendront les plus ardents prosélytes.

Au centre ENSAM de Cluny, une poignée d'élèves se sont réunis au sein d'Erasme, une association qui commence à réfléchir aux méfaits de l'usinage et voudrait proposer une forme alternative d'intégration dans l'école. Car, malgré les excès de l'usinage, qu'ils dénoncent, le maintien du rite leur semble indispensable. Esprit de corps oblige.

HERVÉ MORIN

Un apprentissage sur mesure

Le proviseur d'un lycée professionnel de Seine-Saint-Denis, soutenu par quelques entreprises locales, propose une formule efficace de rattrapage scolaire

« C'EST la galère, hein ?

– Ouais. Y'a rien à faire dans la cité. Même pas une bécane à péta. J'en ai bien vu une, mais y'avait un piton.

– Ah, c'est la galère !

– Y'a bien la fête foraine. Mais on n'a pas d'argent.

– La galère ! »

Lahcène et les deux Mehdi sont assis côte à côte sur des chaises, la cigarette au bec. Ils jouent trois jeunes des cités. Ils sont trois jeunes des cités. Ils se lèvent, les bras ballants, se tapent dans les mains. *« Top là »*. La saynète, comme toutes les saynètes du vendredi matin, est plus vraie que nature. Pour jouer la comédie, pas besoin d'aller chercher bien loin. Djamel et Vincent ont choisi *le Racket* : vol d'une moto, agression du conducteur. Ismithe et Houria, *Une scène à Carrefour*. Samia, leur professeur, a joué le jeu. Elle est la patronne qui hurle à ses employées : *« T'as pas déballé les cartons dans le bon rayon ! »*



Ce sont ainsi une poignée d'adolescents turbulents de quinze à dix-neuf ans, habitués des conseils de discipline, qui, chaque semaine, s'expriment avec Léa, jeune et gracile comédienne du Théâtre Forum. Pas question ici de contenir l'énergie. Le théâtre est l'une des multiples facettes du sur-mesure pédagogique qu'a voulu Marie-Danielle Pierrelée, l'obstinée et dynamique proviseur du lycée professionnel Marey-Sand de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Déjà promoteur d'une expérience unique en France – l'« auto-école » – qui tente de remettre sur les rails scolaires une quarantaine de jeunes en échec (*le Monde* du 18 mars 1993), Mme Pierrelée a, cette fois, inventé une nouvelle forme de classe de préapprentissage (CPA). Objectif : faire obtenir en fin d'année à ces élèves en grande difficulté un contrat d'apprentissage. Les quinze adolescents qu'elle a repêchés après une heure d'entretien pour « doser » leur degré de motivation passent alternativement une semaine en entreprise et une semaine à l'école.

Un climat de confiance

Pour « tenir » la classe, le proviseur a fait appel à deux enseignants motivés, Gilles Baix et Samia Ghenania, qui encadrent en permanence les élèves. Les deux enseignants ont accepté de troquer leur dix-huit heures de service hebdomadaires pour vingt-six ou vingt-sept heures de travail par semaine. *« Un horaire d'instit »*, dit Gilles.

A quarante-deux ans, il est professeur de technologie en collège. Il a le sens pratique et le goût du concret. Quand les élèves sont trop énervés, il passe à un autre registre : celui du yoga, qu'il sait enseigner également. Samia, vingt-six ans, a, elle, le profil de la « grande sœur » qui a réussi, puisqu'elle est titulaire d'une maîtrise de langues étrangères appliquées. Ayant travaillé en entreprise avant d'être contactée par le proviseur de Saint-Denis, elle apporte ses connaissances sur le monde du travail et suit les élèves en stage. Gilles et Samia travaillent main dans la main. Il a fallu se faire accepter, doser les mises à la porte (deux par semaine au début), supporter les mises à l'épreuve des élèves, instaurer un climat de confiance.

A l'école, l'emploi du temps a été taillé sur mesure. Les cours ont lieu lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 heures à midi et de 13 h 15 à 16 heures. Une régularité *« qui fixe des repères »*, explique Mme Pierrelée, et qui chasse le mauvais souvenir d'emplois du temps hachés, troués par les permanences inactives. La matinée du mercredi est plutôt réservée aux activités sportives, patinoire par exemple. Un cours de boxe thaï, pour la maîtrise de soi, a également été aménagé avec un club local. D'ailleurs, les moments de détente sont omniprésents, essentiels pour ces élèves qui sont comme le lait sur le feu.

Un coin de la classe (un bout d'aile de réfectoire isolé aux plafond éventré) a ainsi été aménagé pour se relaxer. 30 m^2 de moquette et quelques petits tapis pour s'allonger. Toujours prompts à se lever ou à allumer une cigarette (il a fallu batailler ferme pour faire accepter un règlement intérieur prévoyant un minimum d'interdits), ces élèves ont encore plus que d'autres besoin de se défouler, d'aller *« taper le basket »* sur le bitume de la cour envahie d'herbes folles.

Le travail scolaire, lui, a été réduit aux matières essentielles, français, mathématiques, un peu d'histoire et de géographie. Les enseignants essaient de parer au plus utile : conjugaisons de base, connaissance des tables de multiplication.

Tuteur et parrain

Dans l'entreprise, les élèves sont pris en charge par un tuteur. Un petit nombre de PME motivées ont répondu à l'appel du proviseur. Sensibilisées aux difficultés de ces élèves en rupture d'école, ces entreprises ont elles aussi joué la carte de l'intégration et de l'insertion professionnelle. *« Pour nous aussi, c'est un moyen de prévenir l'exclusion »*, explique Alain Lombart, président du club 93 Jeunesse-entreprise, qui compte une centaine de PME adhérentes dans le département.

Pour mieux choisir les préapprentis, un dossier personnel a été établi à l'intention des entreprises. Là encore, la « méthode Pierrelée » a innové : plutôt que de s'appesantir sur les points faibles et le passé scolaire de ces élèves, forcément négatif et sans surprise, leurs qualités ont enfin été mises en avant : capacité de concentration, dévouement, sensibilité, etc. Un examen psycho-graphologique a corroboré le tout et, surtout, l'horrible photo d'identité de rigueur a judicieusement fait place à une photo noir et blanc valorisante, souriante, prise en plein air. Les patrons ont craqué.

Bien encadrés, à l'école comme en entreprise, certains élèves bénéficient également de l'aide d'un parrain, ni professionnel de l'éducation ni spécialiste du métier qu'ils apprennent en formation. Ainsi un étudiant en sciences de l'éducation et maître de demi-pension à Marey-Sand a accepté de parrainer un élève qui a connu quatre établissements scolaires en à peine plus de deux ans. Son rôle : l'aider à se situer, à faire des choix, être là pour l'écouter, le conseiller.

« Maintenant, on travaille mieux, on arrive à suivre », confie Houria, dix-neuf ans, qui apprécie le travail en petit groupe et se souvient fort bien *« des profs de maths qui* [lui] *prenaient la tête »*. Partant à la découverte du monde du travail alors qu'ils n'avaient connu jusqu'à présent que l'échec, ces élèves découvrent qu'ils peuvent aussi réussir et être appréciés. *« Avant, c'était un paquet d'exclus*, résume Gilles Baix. *Maintenant ils ont trouvé une place. »* A preuve, cette réflexion lâchée spontanément par un tuteur, carrossier de son état, parlant de son « élève » : *« Lahcène ? J'en suis sûr, on en fera quelque chose. »* Autrement dit, quelqu'un.

JEAN-MICHEL DUMAY

Grandes écoles et premier emploi

Malgré une légère dégradation, un diplôme de haut niveau reste une quasi-assurance de trouver vite un premier emploi

LE chômage affecte-t-il les diplômés, tous les diplômés et même ceux qui bénéficient des sésames les plus prestigieux ? Poursuivant le travail qu'elle avait effectué l'an dernier, la Conférence des grandes écoles a interrogé 23 820 jeunes diplômés sortis en 1991, 1992 et 1993 du système de formation. Sur la base d'un questionnaire commun, 114 écoles (sur les 153 appartenant à la Conférence) ont retrouvé et interrogé leurs anciens élèves en janvier 1994, soit six mois après la sortie de la dernière promotion analysée, celle de 1993.

Taux d'activité important et accès rapide à l'emploi : les grandes tendances montrent, sans ambiguïté, que les diplômés des grandes écoles restent des privilégiés. Si l'on exclut ceux qui prolongent leurs études ou qui effectuent leur service national, le taux d'activité net, au bout de deux ans et demi, est de 89 %. Par rapport à la photographie prise en 1993, une baisse est enregistrée, mais elle est faible (– 3 points). De la même façon, sur l'ensemble des trois promotions, la proportion de diplômés qui recherchent un emploi, sans succès, depuis plus de six mois a certes augmenté depuis un an mais elle reste peu importante (3,9 %, au lieu de 2,2 % en 1993). Autant dire, rien d'alarmant, insistent les représentants des écoles. La situation n'est pas catastrophique même si elle est plus difficile depuis deux ans, martèlent les responsables d'établissement. La dégradation est légère mais elle est perçue, par les intéressés, à l'aune de la situation très privilégiée qui était la leur il y a encore deux ou trois ans, explique par exemple Bernard Pincinbono, directeur de Supélec. *« Qu'on se rappelle que les entreprises, alors, s'arrachaient nos élèves pour les prendre en stage, exerçant pour cela parfois des pressions, y compris financières. La situation n'est évidemment plus comparable. Et les salaires d'embauche se sont nettement tassés. »*

Bonne adaptation à l'évolution du marché

Un phénomène nouveau apparaît, même s'il ne s'agit encore que d'une tendance : *« Les situations sont de plus en plus différenciées entre les diplômés qui tirent vite et bien leur épingle du jeu et ceux qui éprouvent plus de difficulté. »* Ainsi, en trois ans, la part de ceux qui trouvent un travail quasi immédiatement (en moins de deux mois) a augmenté (de 51 % à 62 %), tout comme s'est accrue, à l'autre bout, la proportion de ceux qui mettent plus de six mois à trouver un premier emploi (de 6 à 11 %). *« Les jeunes diplômés s'adaptent vite à l'évolution de l'emploi*, souligne la Conférence. *Parmi ceux qui recherchent un emploi, la difficulté la plus souvent mentionnée est la peur de l'absence de débouchés* (autrement dit le chômage), *contre seulement 8 % qui craignent une rémunération insuffisante. »*

En outre, selon l'enquête, près du quart de ces diplômés en recherche d'emploi auraient déjà refusé une ou plusieurs propositions d'embauche. *« Une analyse plus approfondie*, commentent prudemment les responsables de l'enquête, *serait nécessaire pour déterminer la cause de ces refus : des exigences exagérées des diplômés ou une certaine dégradation des offres. »*

Pour leur premier emploi, les diplômés des grandes écoles n'échappent plus complètement à la précarité puisque les contrats à durée déterminée (CDD) augmentent. Sur l'ensemble des trois promotions, en 1994, les CDD représentent 29 % des contrats d'embauche pour les plus jeunes et 12 % pour les plus âgés, contre respectivement 20 % et 7 % en 1993. Autres signes qui ne trompent pas : ces privilégiés recherchent désormais davantage des postes à l'étranger et ils sont plus mobiles. Au bout de trente mois, 19 % en sont déjà à leur deuxième poste (contre 17 % en 1993).

L'évolution peu favorable du marché de l'emploi affecte en premier lieu les femmes, notamment celles qui sont issues d'une école d'ingénieurs. Sur les trois années, la dégradation des conditions de leur première embauche est nette. Sur le nombre total d'actifs ingénieurs, le taux de CDD était, en 1991, de 12 % chez les hommes et de 17 % chez les femmes. En 1993, il atteignait respectivement 28 % et 39 %. Une distinction homme-femme qui, précise l'enquête, est quasi inexistante pour les diplômés de gestion.

CHRISTINE GARIN

REPÈRES

ECOLE PRIMAIRE. La revue *les Cahiers pédagogiques* consacre son dernier numéro à la réforme des cycles à l'école primaire que François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, devrait relancer dans le cadre du « nouveau contrat pour l'école », dont il doit dessiner les grandes lignes le 9 mai. Destiné aux instituteurs et professeurs de collège, ce dossier très complet fait une large place aux difficultés de mise en œuvre et aux conséquences sur la formation des maîtres, aux problèmes de lecture et d'évaluation (des élèves et des enseignants).

► ***Les cahiers pédagogiques*, n° 321-322, février-mars 1994, 60 francs.**

PRÉVENTION DU SIDA. Les actions de prévention du sida conduites dans les lycées et collèges ont fait l'objet d'un guide-ressource édité conjointement par l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) et l'Institut national de recherche pédagogique (INRP). Clubs santé, élèves-relais, exposés-débats et autres actions d'éducation pour la santé liées à la prévention du sida, menées dans neuf académies, y sont présentées et commentées. Le guide dresse un bilan de ces initiatives, expose les difficultés rencontrées pour les mettre en place et les bénéfices qu'en ont retirés les élèves. Educateurs et enseignants pourront également y trouver un répertoire des organismes impliqués dans l'éducation pour la santé, ainsi que les différents textes du ministère de l'éducation nationale qui fondent la politique de prévention du sida dans les établissements scolaires.

► ***La Prévention du sida en milieu scolaire*, INRP, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 46-34-90-00.**

PROFESSEUR D'ÉCOLE. La répartition des postes mis aux concours externes de professeur d'école pour la session 1994 est parue au *Journal officiel* (*JO* du 30 avril). Ce sont les académies de Versailles (1 355 postes) et de Créteil (990 postes) qui se taillent la part du lion puisqu'elle se partagent près du quart des 9 600 postes proposés aux étudiants titulaires d'une licence, élèves des IUFM ou candidats libres. Viennent ensuite les académies de Lille (745 postes), Nancy-Metz (485), Amiens (465), Aix-Marseille (388), Rouen (380). Paris ne propose que 155 postes, Clermont-Ferrand 179, Limoges 70.

SPORT-ÉTUDES. Les possibilités de scolarité aménagée pour les jeunes skieurs de haut niveau vont être étendues à la prochaine rentrée. Avec une année scolaire concentrée du 15 avril au 15 novembre, seul le lycée d'Albertville (Savoie) permettait, jusque-là, à 70 élèves d'associer pratique intensive du ski et préparation du baccalauréat. Dès la rentrée prochaine, les lycées du Mont-Blanc à Chamonix (Haute-Savoie), de Moutiers (Savoie) et de Villard-de-Lans (Isère) vont proposer la formule à 160 élèves supplémentaires. Le lycée professionnel de Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie) et le lycée agricole de La Motte (Savoie) accueilleront aussi chacun trente jeunes skieurs de haut niveau. L'entrée dans ces établissements est soumise à l'examen du dossier scolaire et du niveau sportif.

IUT. Une nouvelle fédération d'étudiants est en cours de création. La Fédération indépendante et démocratique des étudiants en cycle court (FIDECC), qui tiendra son congrès constitutif le 7 mai à l'université de Créteil, regroupera des étudiants des filières courtes (IUT et STS). Créée à l'initiative d'étudiants membres de l'UNEF-ID (socialiste), elle est l'émanation d'une des coordinations qui s'étaient constituées pour encadrer les manifestations de protestation contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP).

■ **PRÉCISION.** Jean-François Mela est président de l'université Paris-Nord (Paris XIII-Villetaneuse) et non pas de Paris-VIII (Saint-Denis), comme nous l'avons indiqué par erreur dans l'enquête consacrée aux présidents d'université (*le Monde* du 28 avril).

La reparution du quotidien régional dépendant de la signature d'accords sur la modernisation

Le dialogue entre le Livre CGT et la direction est sur le point de reprendre à « Sud-Ouest »

Le quotidien aquitain *Sud-Ouest* n'a pas paru, mercredi 4 mai, pour le cinquième jour consécutif. Un dialogue s'esquisse toutefois entre le Livre CGT et la direction. Mais il reste suspendu à la décision du tribunal de grande instance de Bordeaux, saisi en référé par la CGT, qui estime illégales la fermeture de l'entreprise et la suspension des contrats de travail et des salaires des ouvriers du Livre. Elle est attendue jeudi 5 mai.

■ ENTRETIEN : Pierre Jeantet, directeur général de *Sud- Ouest*, estime, dans l'entretien qu'il nous a accordé, que les mesures conservatoires prises par la direction sont justifiées.

■ CINQUANTENAIRE : Créé en 1944, *Sud-Ouest* aura cinquante ans le 29 août prochain. Le journal bordelais, devenu le deuxième quotidien régional français, célèbre son anniversaire dans une situation économique difficile.

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Sud-Ouest n'a pas paru, mercredi 4 mai, pour le cinquième jour consécutif. Toutefois, les événements qui ont émaillé la journée du mardi 3 mai et les positions adoptées officiellement par le Livre CGT et par la direction du quotidien aquitain, fournissent des signes fragiles d'une possible reprise de la parution, vraisemblablement la semaine prochaine. L'annonce, dans la soirée du lundi 2 mai, de la suspension des contrats de travail, et donc des salaires, des 450 ouvriers du Livre CGT travaillant à la fabrication et à la distribution du journal, a sans doute accéléré les événements (*le Monde* du 4 mai).

Dès mardi matin, le Livre a réuni en assemblée générale environ 150 de ses membres devant le siège du quotidien. A l'unanimité, moins une voix contre et deux abstentions, le syndicat a fait voter une proposition de trêve jusqu'au 30 octobre 1994. Cette période devrait permettre *« d'engager avec la direction des discussions sur le fond et de négocier l'ensemble des questions posant problème dans l'entreprise »*, en vue d'aboutir *« à la conclusion d'un accord mettant fin à la situation actuelle »*. Le Livre CGT s'engage, sur cette période et, *« au cas d'un éventuel différend interne »*, à *« observer un préavis de grève signifié le jour précédent, à 22 heures au plus tard »*.

Ce dernier point constitue, de la part du Livre CGT, à un véritable pas en avant. Jusqu'alors, l'organisation syndicale marquait son désaccord par des arrêts de travail impromptus et des *« réunions d'information »* qui ont handicapé, parfois gravement, la fabrication et la sortie de *Sud-Ouest*. *« Il s'agit d'une très nette avancée du syndicat »*, soulignait Patrick Berthonmeau, président de la Société civile des journalistes du quotidien bordelais.

Par conférence de presse interposée, convoquée dans la soirée du mardi 3 mai, le directeur général de *Sud-Ouest*, Pierre Jeantet, a répondu *« qu'il avait toujours été adepte du dialogue depuis qu'il est présent dans l'entreprise, il y a un an, et que sa porte est ouverte »*. *« La section CGT de Sud-Ouest ne conteste pas la dégradation de l'activité de l'entreprise »*, fait-il remarquer.

Une issue honorable pour tous

« Ils sont d'accord avec nous sur le fait que la modernisation entraînera une baisse des effectifs ouvriers. Mais on ne peut pas admettre cela sans jamais signer quelque chose. La discussion est faite de compromis et de constats. Il faut que de nouveaux accords prennent en compte les nouveaux matériels, une nouvelle organisation, etc. Nous voulons remplacer des accords trop précis et qui ne sont plus adaptés, par de nouveaux accords. Il faut cependant qu'une fois acquis, ces accords restent sur la table, et que les choses ne soient pas bloquées dès qu'il y a un problème. » La journée du 3 mai a été ponctuée par deux autres événements. D'abord, l'assemblée générale des salariés de *Sud-Ouest*, invités par la direction à entendre les exposés sur la situation économique du quotidien et les conditions de l'actuel conflit.

Ceux-ci furent présentés par certains des membres de la hiérarchie – Pierre Jeantet, Michel Annic, directeur de la publicité, Gérard Démocrate, directeur du personnel et Joël Aubert, directeur de la rédaction.

Jean-François Lemoine, PDG de *Sud-Ouest*, victime d'un très grave accident de la circulation il y a trois ans, avait tenu à participer à cette assemblée générale qui rassemblait quelques 900 salariés du groupe sur 1 150. Selon les participants, *« il a donné une vision de haut vol »* de la situation de la presse et du journal, et demandé *« une issue honorable pour tous »*. Acclamé par la salle, son apparition a été jugée à la fois *« émouvante »*, mais aussi *« extrêmement favorable, sur le plan de l'image, à la légitimité des thèses de la direction »*. Le directeur de la rédaction, Joël Aubert, a ensuite entraîné dans les jardins de la mairie un véritable *« monôme »* de quelques 100 journalistes. Il leur a demandé de profiter de cette période pour *« engranger des sujets, réfléchir aux projets rédactionnels et expliquer aux lecteurs ce qui se passait »*, en notant *« que le journal disposait de ressources, de savoir faire et de talents »* qui lui donnaient confiance dans le développement à venir.

Le second événement, c'était, au palais de justice, l'audience consacrée au référé déposé par le Livre CGT devant le tribunal de grande instance de Bordeaux. La CGT a demandé au tribunal de faire cesser *« le lock-out »* du journal et de *« remettre en état les contrats de travail »*, sous peine d'une astreinte de 100 000 francs par heure de retard. Mais le tribunal, présidé par Marie-Françoise Petit, a reporté sa décision au jeudi 5 mai, à 11 heures.

Y.-M. L.

Une modernisation qui piétine

BORDEAUX

de notre correspondant

La modernisation et l'emploi sont les deux clés du conflit qui pénalise *Sud-Ouest*. Deux notions qui sont au centre de l'histoire récente du journal et expliquent tous les conflits. Quand la direction voulut changer les rotatives entre 1975 et 1980, les actions du Syndicat du livre ralentirent le processus. Déjà en 1972, une grève de trois semaines, née d'un banal problème d'ouvrier non remplacé, a reporté à plus tard le passage du plomb à la composition froide (informatique). *Sud-Ouest* fut également contraint jusqu'en 1988 d'utiliser jusqu'au bout une vieille rotative à bout de souffle qui sortait un journal illisible, pour tirer une seule édition, celle de la Dordogne. Jamais, à aucune étape de la modernisation, une procédure n'a pu être modifiée sans de longues négociations avec le Syndicat du livre.

L'année 1994, qui devait marquer l'aboutissement du processus d'informatisation, n'a pas failli à la tradition. *Sud-Ouest* utilise le même système informatique que *le Monde*, mais ne peut se servir du dispositif de mise en page, alors que les écrans sont livrés et installés depuis un an et demi. Cette utilisation pourrait entraîner la suppression de plus d'une centaine de postes dans les services de mise en page et des expéditions. Une opération que la direction de *Sud-Ouest* pensait pouvoir réaliser en deux ans, sans aucun licenciement sec. Au terme de cette opération, *Sud-Ouest* aurait pu se doter d'un nouveau centre d'impression. Celui-ci devait être installé à Bruges, dans la banlieue de Bordeaux, sur un terrain que le journal a acquis depuis plusieurs années. Là où Jean-François Lemoine veut fêter, avec l'ensemble du personnel, le cinquantième anniversaire du journal.

PIERRE CHERRUAU

CLÉS/ *Chiffres*

■ **STRUCTURES.** 1150 employés. Chiffre d'affaires : 784,4 millions de francs en 1993, qui se répartit ainsi : *Sud-Ouest* (63,5 %), journaux gratuits (15,6 %), journaux associés (12,9 %), services, publicité, voyages (3,6 %), diversification (0,5 %). Diffusion : 349 544 exemplaires payés en 1993, contre 351 936 en 1992.

■ ***ZONE DE DIFFUSION.*** Le quotidien est diffusé dans huit départements : Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Gers, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques.

Un entretien avec le directeur général

Pierre Jeantet : « Nous voulons un traité de paix pas un armistice »

« La décision de la direction de* Sud-Ouest *de fermer l'entreprise et de suspendre les contrats de travail du Livre était-elle programmée ?

– Cela faisait longtemps que nous voulions trouver une solution, pour sortir d'un processus qui entraînait la dégradation du journal. Mais il n'y a pas de choix délibéré. Il se trouve que la semaine dernière, le journal du vendredi a été très « chahuté » et celui de samedi complètement arrêté. Notre décision est l'aboutissement d'une réflexion. Il ne s'agit pas d'un coup de colère. Cela a été mûrement réfléchi, nous avons vu les personnels, les administrateurs et les actionnaires. Nous l'avons appliquée tout de suite. Cela tombait le 1er mai, mais pour nous c'est un jour comme les autres, Nous n'avons pas choisi ce mois : c'est un mois traditionnellement dense pour la publicité, avec notamment la Foire de Bordeaux. Toute la promotion avait été confiée à *Sud-Ouest* et le journal y a un stand... Je pense que ces mesures conservatoires sont justifiées. Il revient au tribunal de trancher, mais nous avons confiance.

– N'avez vous pas l'impression d'avoir hérité de vingt ans d'incohérence dans les relations entre le Livre et la direction ?

– C'est surtout le constat de dix ou vingt ans de dégradation des rapports sociaux, qui donnaient toute-puissance au Livre en matière d'embauche et de droit de réunion. Il n'y a pas une autre entreprise où existent ces arrêts permanents pour réunions. Ce sont des pratiques sociales perverses, et au bout, la grève est complètement banalisée. Je respecte le droit de grève, mais on ne peut pas faire grève dix jours par mois.

Il faut des accords sur les matériels et les postes

– N'avez vous pas l'impression de manier la carotte et le bâton, en fermant l'entreprise et en réunissant tous les salariés pour les informer ?

– Je n'ai pas d'autres solutions. Cela peut radicaliser certaines personnes, mais aussi faire prendre conscience au plus grand nombre qu'il n'y a pas seulement leur salaire qui est mis au cause mais aussi le journal, leur gagne-pain.

– Quel accueil réservez-vous à la proposition du Livre CGT ?

– J'y vois un moratoire, une avancée, une trêve. J'y lis aussi que le préavis de grève est possible, alors que la semaine dernière, ma demande de préavis a été repoussée. Mais il manque une « bonne fin » à cette proposition. Si dans six mois on nous redemande des augmentations de salaire, des postes, on rentre à nouveau dans la crise. En plus de cette proposition de trêve, il faut se mettre d'accord avec le Livre sur six ou huit points épineux, dont la mise en page électronique et l'expédition. Il faut des accords sur les matériels et sur les postes. Je veux parvenir à un véritable traité de paix, pas à un armistice.

– Combien demandez-vous exactement de départs négociés au Livre CGT ?

– Cela dépendra du processus sur écran et des tests de fabrication. Le nombre devrait tourner aux alentours de 100 postes au Livre, mais cela pourrait être 75 ou 80. Par ailleurs, nous aurons recours à la suppression d'une cinquantaine de postes dans d'autres services. La rédaction devrait pour sa part bénéficier d'un statu quo ou se renforcer dans les agences locales. Il nous faut aussi embaucher des commerciaux.

– Avez vous eu l'idée, comme le bruit a couru, d'imprimer en Espagne, sur les presses de votre partenaire Bilbao editorial ?

– Sur le plan logistique, il est difficile de faire imprimer un journal comme *Sud-Ouest* en Espagne et d'être à 5 heures du matin à La Rochelle ou à Cadillac. Toute solution autre que notre imprimerie pose des problèmes : nous sommes le deuxième quotidien régional, et trouver une entreprise capable de tirer 400 000 exemplaires, ce n'est pas facile !

– Le supplément* TV Hebdo *de la fin de cette semaine a, paraît-il, été commandé. Cela signifie-t-il que l'issue du conflit est proche ?

– J'ai effectivement, dans la matinée du lundi 2 mai, donné le feu vert pour la commande de *TV Hebdo*. Cela prouve ma bonne foi, et ma conviction que le dialogue peut aboutir. Mais si cela n'est pas le cas, cela me coûtera 500 000 francs. En revanche, si nous aboutissons samedi à des accords, il est plus facile de réaliser *Sud-Ouest dimanche* que le quotidien, et donc de faire paraître aussi *TV Hebdo*. Ce qui compte, c'est que nous rétablissions le crédit du journal auprès des lecteurs, des annonceurs, des dépositaires, qui nous ont toujours manifesté leur confiance. Il faut repartir, et vite. Notre préoccupation est de préserver le crédit du journal. »

Propos recueillis par
YVES-MARIE LABÉ

DANS LA PRESSE

La signature de l'accord sur l'autonomie de Gaza et Jéricho

Libération (Pierre Haski) : « Le test des premiers mois est d'autant plus crucial que la cérémonie du Caire marque le début et non la fin du processus. Il reste encore à négocier l'extension de l'autonomie au reste de la Cisjordanie, à organiser des élections et à préparer la négociation du statut permanent des territoires, y compris la question brûlante de Jérusalem et celle des réfugiés de 1948. (...) Que Rabin et Arafat échouent dans l'année qui vient, et ils pourraient fort bien céder la place au Likoud et au Hamas. Et enterrer les espoirs nés à Oslo. »

Le Figaro (Georges Suffert) : « Là encore – comme en Afrique du Sud –, les pessimistes se sont trompés. Certes, l'avenir n'est pas écrit dans le ciel ; il y aura sans nul doute encore des éclats de voix et des flaques de sang. Mais le mécanisme de la paix est désormais trop engagé. (...) Étrange époque ! Nous assistons parallèlement au déchaînement de guerres ethniques presque incompréhensibles et à des rapprochements que peu de gens auraient osé prédire il y a quelques années seulement. Comme si l'Histoire cherchait, un peu partout, son nouveau cours. »

Frankfurter Allgemeine Zeitung (Wolfgang Günter Lerch) : « Avec la signature de ce jour au Caire de l'accord Gaza-Jéricho entre Israël et l'OLP, la paix n'est pas effective – cela ne se produira que dans des années. (...) Il faudra encore un certain temps avant que la Syrie et Israël se mettent d'accord. Mais cette entente se fera. »

Le Soir (Baudouin Loos) : « Certes, personne n'aura l'incongruité d'imaginer les protagonistes [de l'accord qui doit être signé au Caire] soudain venus à résipiscence. Non. Mais il apparaît que, par lassitude de la violence, une majorité, au sein des deux peuples qui se disputent une même terre, se range désormais dans le camp de ceux qui réclament un règlement pacifique. »

Un cinquantenaire contrarié

Le 29 août 1944, un nouveau journal titrait : *« Bordeaux a fêté sa libération. »* Une grande photo de Charles de Gaulle ornait la « une » et Jacques Lemoine signait son premier éditorial dans *Sud-Ouest*, un titre qui succédait à *la Petite Gironde*, condamnée pour cause de collaboration. L'histoire se reproduira plusieurs fois dans la presse française en 1944.

Comme de nombreux journaux, *Sud-Ouest* a d'abord été incarné par un homme : Jacques Lemoine. Ancien rédacteur en chef de *la Petite Gironde* jusqu'en 1942, vice-président du comité de libération de Bordeaux, il dirigera le journal jusqu'à sa mort en 1968. Il aura été l'âme de *Sud-Ouest* dont il va faire un *« grand quotidien républicain régional d'information »*. Henri Amouroux, journaliste, rédacteur en chef puis directeur général du quotidien de 1944 à 1974, se souvient avec émotion de celui qu'il considère presque comme un père : *« C'était un type bon, pas un méchant, pas un requin. C'est drôle de dire ça dans les années 90. Il y avait alors une autre qualité humaine. »*

Après la période de difficultés et d'euphorie de l'après-guerre, le journal commence à se développer. Les quotidiens d'inspiration communiste et catholique s'affaiblissent et *Sud-Ouest* finira par absorber son principal concurrent, *la France-la Nouvelle République*, au début des années 60. Le phénomène marquant de la première histoire du titre demeure la création, autour d'Henri Amouroux, de *Sud-Ouest Dimanche*, *« une réussite qui démontre la qualité du journalisme en province »*, selon Louis-Guy Gayan, ancien PDG de *la Charente libre* (1).

A partir des années 60, l'entreprise change de dimension. La pagination augmente, la diffusion passe de 300 000 à 370000 exemplaires de 1960 à 1970. Après *la France, la Charente libre* entre dans le giron du groupe, en 1963, alors que Robert Hersant montrait déjà son intérêt. Dix ans plus tard, *Sud-Ouest* et M. Hersant autour de *la République des Pyrénées*. En 1975, le quotidien radical-socialiste va mal, le « papivore » est aux aguets, mais ses dirigeants préfèrent rejoindre le groupe *Sud-Ouest*, où ils retrouvent l'autre quotidien de Pau – catholique celui-là, *l'Eclair des Pyrénées*, acheté un an plus tôt. En 1984, *Sud-Ouest* ajoute *la Dordogne libre* à son patrimoine.

Une tradition de journalisme de qualité

Dans les années 80, sous l'impulsion de Jean-François Lemoine, le fils de Jacques, qui succède à Henri Amouroux en 1974, l'entreprise devient un vrai groupe de presse. Outre l'acquisition de journaux, *Sud-Ouest* se lance dans les radios privées, la télématique, l'édition (les éditions Sud-Ouest) mais aussi l'audiovisuel, avec accords avec TF1 et M6. Le groupe s'est aussi implanté sur le marché des journaux gratuits, lesquels représentent aujourd'hui une part significative du chiffre d'affaires du groupe. En 1990, *Sud-Ouest* est entré à hauteur de 6 % dans le capital du groupe de presse espagnol Bilbao Editorial. Jean-François Lemoine a aussi imposé des méthodes de management et de marketing qui avaient alors peu cours dans la presse régionale. Ce qui n'a pas été sans quelques grincements de dents.

1984 fut l'année des quarante ans et de la révolution de *Sud-Ouest*. Le quotidien de Bordeaux change de formule, après deux ans d'études et une maquette mise au point par l'agence Editorial, de Claude Maggiori et Jean Bayle, qui avait réalisé celle du *Libé* des années 80. L'objectif n'est pas seulement de modifier l'aspect mais aussi d'améliorer le contenu rédactionnel. Car *Sud-Ouest* a une tradition de journalisme de qualité qu'on ne trouve pas chez tous les titres de la presse régionale. La tradition des grands reportages, incarnée par Henri Amouroux dans les années 50, s'est perpétuée et deux journalistes ont obtenu le prix Albert-Londres : Pierre Veilletet en 1976 (actuel rédacteur en chef) et Yves Harté en 1990.

Tous ces changements ont eu lieu dans une période d'intense bouleversement technologique : informatisation, installation d'un système rédactionnel, etc. Dans ces domaines, *Sud-Ouest* a été en pointe, ce qui n'a pas manqué de provoquer des tensions avec le Syndicat du livre CGT. Le conflit s'inscrit dans une histoire sociale changée, marquée par le mouvement de 1972 : vingt-six jours sans parution un motif qui peut sembler marginal : *« un ouvrier de la clicherie non remplacé »*, se souvient Henri Amouroux, qui dirigeait alors l'entreprise. Il fut très ferme, refusant tout dialogue tant que le travail n'aurait pas repris : *« Jacques Chaban-Delmas, le maire de Bordeaux, qui était alors premier ministre, voulait m'envoyer Jacques Delors comme conciliateur, mais j'ai refusé. Je voulais gagner. »*

Vingt ans après, ce conflit est encore dans toutes les mémoires. Mais le mouvement d'aujourd'hui intervient dans un contexte économique plus fragile. Un bien mauvais cadeau d'anniversaire pour les 50 ans du journal.

ALAIN SALLES

(1) *La Presse quotidienne régionale* (Ed. Milan-Midia.

هكذا من الأصل

CULTURE

DANSE

NANA ET LILA, de Blanca Li, au cabaret Trianon

Transe et flamenco

C'est un OVNI qui est arrivé de Madrid il y a juste un an. Blanca Li a bâti sa réputation dans les cabarets de Pigalle. Son spectacle, « Nana et Lila », repris aujourd'hui à Paris, fut la révélation du *off* au Festival d'Avignon 1993. Neuf danseuses et cinq musiciens-guérisseurs marocains y inventent le flamenco-transe, sans rien renier de l'héritage de Martha Graham.

Filiforme, Blanca Li se balance, souple, au bout de ses deux jambes immenses. Puis s'assied. Physique de jeune page monté très vite en graine. Masque sévère d'Andalouse de Grenade. Trente ans. Sourire étonnamment enfantin. Elle aime la nuit, les bars, le cinéma et... la danse : *« J'ai fait toutes mes études chez Martha Graham à New-York. A dix-sept ans, elle était le seul nom que je connaissais : je l'ai donc donné comme référence afin d'obtenir une bourse. La chorégraphe était déja une déesse qui ne communiquait que par personne interposée. Chez Graham, tout est à l'image du flamenco : le port des bras si dramatique, les énergies aux vibrations telluriques. Ma chorégraphie de fin d'études mélangeait déjà le flamenco à son enseignement. J'ai su qu'elle l'avait appréciée. »*

Echapper à l'atmosphère trop religieuse qui entoure la vieille dame. Courir danser chez les Afro-Brésiliens de New-York, découvrir l'Afrique. Se lancer dans le flamenco-rap, rentrer à Madrid, y ouvrir un bar, El Calentito. Gagner ainsi l'argent qui lui permettra de devenir chorégraphe. C'est à cette époque qu'elle crée, pièce par pièce, *Nana et Lila* : *« Chaque partie constitue une histoire de ma vie madrilène. J'étais submergée par les problèmes matériels. La première séquence du spectacle, inventée en pleine débâcle, est pourtant la plus sereine. Elle contient tout mon désir inassouvi de tranquillité et de paix. »* Les Gnawas marocains, Blanca Li les rencontre lors d'une première chorégraphie, *les Contes de l'Alhambra*, commandée par l'Institut français de Marrakech. Parallèlement à son travail, elle joue le rôle principal dans *Noun*, du groupe théâtral La Fura dels Baus. Pedro Almodovar la choisit pour une courte apparition dans son film *Kika*, et Miguel Bosé la sélectionne pour l'Exposition de Séville, dans le cadre de « Jeunes valeurs du vingt et unième siècle ». En 1993, la danseuse quitte brusquement Madrid, où elle ne se voit pas d'avenir, pour Paris. Direction Pigalle. Elle donne au Narcisse un numéro de flamenco dont la réputation s'établit rapidement.

Etre inclassable

Encouragée, elle décide de remonter Nana et Lila et de s'autoproduire au *off* d'Avignon, en louant le Théâtre du Roseau pour un mois. Le public suit avec enthousiasme les évolutions de ces danseuses au bord de la crise de nerfs, ondoyantes jusqu'à la transe, cambrées, les bras et les chevelures balayant l'espace : *« A Paris, j'avais choisi quatre garçons pour danser avec les filles, mais j'ai dû leur demander de partir.* Nana et Lila *est une chorégraphie écrite pour des femmes. Aujourd'hui, nous ne sommes plus que deux Espagnoles, des Italiennes, une Allemande, une Finlandaise, une Française, une Chilienne. On rentre d'une tournée à Berlin, au Tranen Palace, c'était plein tous les soirs, mais la compagnie a été payée le tiers de la somme prévue. Chaque jour, je crois que la troupe va s'écrouler faute d'argent. »* Après la Fondation Beaumarchais, la délégation à la danse a finalement décidé d'allouer au projet 50 000 F de subvention pour 1994.

« On me demande souvent ce que ma danse signifie. Je n'ai aucun message intellectuel à délivrer, aucune leçon à donner. Seulement à communiquer une immense envie de vivre. Faire sentir l'énergie physique des femmes. Ma prochaine création commencera en novembre, sans Gnawas, sans danse traditionnelle. Je ne veux pas m'en tenir à un style. Je veux être inclassable. »

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ *Nana et Lila*, de Blanca Li, jusqu'au 22 mai, 20 h 30 ; 18 h 30 le dimanche (relâche le lundi). Le Trianon, 80, bd Rochechouart, 75018 Paris. Prix des places : 150 F. Tél. : 40-33-41-78.

▶ A écouter : un CD du groupe Gnawas Halwa, distribué par Mélodie. Prix FNAC : 108 F.

ARTS

Le 39e Salon de Montrouge

Kitsch et désarroi

Picabia est un immense artiste, qui a peint beaucoup de mauvais tableaux. *« Un critique, objet ridicule »*, écrivait-il sur un superbe dessin donnant sa vision mécaniste du pauvre Louis Vauxcelles. Les artistes ont toujours raison. Comment oser aujourd'hui, devant les quarante œuvres du maître réunies à Montrouge, écrire tout le mal qu'on pense des beautés torrides qu'il brossait durant l'Occupation ? Et du *Nu devant un paysage*, de 1938, franchement hilarant ?

Le pire de Picabia est réuni là, voisinant avec une demi-douzaine d'œuvres supportables, pas plus, si toutefois on apprécie les espagnolades. Picabia donne cette année le ton au Salon de Montrouge : son séjour à Barcelone (en 1917) fournit un merveilleux prétexte pour inviter des artistes catalans. Son redoutable éclectisme de dilettante doué permet de rendre compte de la terrible hétérogénéité de l'art d'aujourd'hui : au kitsch de Picabia répond le grand désarroi d'une jeune, parfois trop jeune peinture.

Barcelone est une merveilleuse métropole où travaillent beaucoup de bons artistes : eux aussi savent produire des mauvais tableaux. Une marine algueuse de Barcelo ou un couple de Llimos qui réussit miraculeusement à être à la fois guimauve et criard rendent bien mal compte d'un travail qui vaut bien mieux que cela. L'envoi de Perejaume est du même niveau.

Le plus grand désordre

Tout se passe comme si les galeries catalanes sollicitées n'avaient pas pris le Salon au sérieux et expédié des rogatons. Dommage. Mais cela permet par défaut de découvrir des artistes bien intéressants, comme Nuria Canal, qui revêt obsessionnellement les défroques des autres, ou Alvargonzalez, capable de restituer un joli bout de la vie nocturne agitée de Barcelone.

Et de récompenser les œuvres fortes, comme le *Nachtlich* de Jaume Plensa, un Grand Prix du Salon amplement mérité. La peinture, ou ce qui en tient lieu, relève du plus grand désordre : il y en a pour presque tous les goûts, à l'exception notable de l'abstraction géométrique, et il est bien difficile de dégager une tendance, ou même de trouver l'embryon d'une œuvre saillante. Paradoxalement, c'est peut-être bon signe : le Salon rendait traditionnellement compte de l'actualité artistique de l'année écoulée, en choisissant plus volontiers parmi les gens ayant déjà eu une exposition.

Courageusement, on a renoncé cette fois-ci, pour l'essentiel, à consulter les galeries. Cela ouvre la porte à quelques surprises. Mais pas cette année. Ou pas à cet étage : les bons morceaux sont à l'annexe, côté bibliothèque, et parfois difficiles à trouver. C'est le cas des très intéressantes silhouettes de volumes de Marie Drouet : au premier abord, du déjà-vu, chez Kelly notamment ; en fait, l'image est double, et présente en vis-à-vis la même forme inversée : fausse perspective, vraie peinture.

A proximité, Bernard Clarisse se livre à une passionnante archéologie du tableau, Jean-François Lesenfants à un amusant et cruel commentaire sur les joies de la société de consommation dans une Afrique ensoleillée par un enjoliveur de Peugeot ; Isbel montre de très intemporelles peintures sur des supports inhabituels, Claire Bretou de très habituelles photographies montées d'une manière aguichante et drôle : une réussite.

Les autres points forts, c'est à la sculpture qu'on les doit : lumière bleu salé de Jacques Bourgeois, figures hiératiques des sentinelles de Solves, et superbe *Poupée* de Pascale Bernard, une révélation et un des grands moments d'un Salon enfin capable du meilleur, comme il l'a été du pire. Et qui, malgré – ou à cause de – ses défauts, est un des plus excitants de ces dernières années.

HARRY BELLET

▶ 39e Salon de Montrouge. Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux, 92120 Montrouge. Tél. : 49-65-90-74. Jusqu'au 29 mai.

LETTRES

Au tribunal de commerce de Paris

« Verbatim » et la parole du président

***La dix-septième chambre du* tribunal de commerce de Paris, présidée par Gérard Picque, a examiné, mardi 3 mai, le litige qui oppose les éditions Odile Jacob aux éditions Fayard au sujet de l'ouvrage de Jacques Attali *Verbatim* (*le Monde* du 3 mai). Odile Jacob assigne Fayard en concurrence déloyale pour avoir indûment publié dans ce livre une partie des entretiens entre François Mitterrand et Elie Wiesel qu'elle comptait faire paraître sous son label.**

Les éditions Fayard ont-elles fait acte de concurrence déloyale en publiant délibérément des extraits d'une œuvre promise à Odile Jacob ? C'est ce qu'a plaidé Me Bernard Jouanneau, avocat des éditions Odile Jacob – qui demandent 15 millions de francs de dommages et intérêts –, en soulignant que Claude Durand, PDG des éditions Fayard, aurait tout d'abord *« manqué de prudence en omettant de se renseigner auprès des tiers sur l'existence de droits concernant les manuscrits des entretiens entre Elie Wiesel et François Mitterrand »*.

Et que cette *« absence de vigilance »* initiale aurait ensuite laissé place à une *« intention de nuire »*. Quant à l'accord qu'aurait donné le président de la République pour publier *Verbatim*, il serait insuffisant dès lors que l'on considère qu'un livre d'entretiens est une *« œuvre de collaboration »*, *« appartenant aux deux auteurs ensemble »*. Pour Me Jouanneau, François Mitterrand ne pouvait autoriser seul la publication. Il fallait également l'accord d'Elie Wiesel, que Fayard n'aurait pas sollicité.

Répondant enfin à l'un des arguments principaux de la défense, l'absence de contrat, Me Jouanneau a fait valoir qu'Odile Jacob était la seule à détenir le manuscrit des entretiens, qu'Elie Wiesel, le lui aurait *« remis en son nom personnel et au nom du président de la République »*, et que cela équivaudrait à une promesse.

« Perte de chance »

Pour appuyer cette thèse, il a fait état d'une pièce nouvelle versée au dossier lundi 2 mai : une attestation par laquelle Paulette Decraene, secrétaire particulière du président de la République, assure qu'elle savait, de longue date, ces entretiens promis aux éditions Odile Jacob. A peine Me Henri Leclerc, l'avocat des éditions Fayard, avait-il eu le temps de dénoncer cette *« manœuvre éhontée »* qui consistait à porter *in extremis* au dossier une pièce dont il avait eu connaissance le matin même, qu'arrivait en cours d'audience une télécopie plus inattendue encore : Paulette Decraene demandait que l'on retirât son attestation.

Reprenant donc sa plaidoierie comme si de rien n'était, Me Leclerc a fait valoir qu'en l'espèce *« les éléments de la concurrence déloyale n'étaient pas réunis »*. *« Il n'y a pas dans la jurisprudence sur la concurrence déloyale de décision fondée sur le risque*, a-t-il affirmé. *Il faut un préjudice, une faute et un lien de cause à effet entre les deux. »* Or Odile Jacob ne peut avoir subi de préjudice, puisqu'elle n'a pas de contrat. La simple « perte de chance » de n'avoir pu éditer les entretiens sous son label ne peut être considérée comme un préjudice. *« Ce dont Odile Jacob peut se plaindre*, a ajouté enfin Me Leclerc, *c'est de n'avoir pas sorti* Verbatim. *Mais alors, tous les éditeurs pourraient se plaindre ! »*

Et dans cette affaire où *« des deux auteurs, aucun ne songe à faire un procès »*, l'avocat de Fayard conclut tout simplement que son client *« n'a commis aucune faute »* et demande 3,5 millions de francs en réparation du préjudice causé par la *« campagne de dénigrement »* de « l'affaire *Verbatim* ». Le jugement sera rendu le mardi 7 juin.

FLORENCE NOIVILLE

Le redémarrage de l'industrie automobile

184 900 voitures ont été immatriculées en France en avril, un score proche de celui enregistré en 1991 à pareille époque, en croissance de plus de 17 % par rapport à l'exercice précédent. Les mesures gouvernementales en faveur de l'automobile dopent une *reprise* partagée par l'ensemble des pays européens, à l'exception de l'Allemagne et de l'Italie. Ce qui a incité le Comité des constructeurs français d'automobiles à revoir ses prévisions à la hausse pour le Vieux Continent. Il table désormais sur une croissance des ventes de 3 % pour l'année en cours.

■ HEURES SUPPLÉMENTAIRES. Compte tenu de la croissance des ventes en France et de la reprise des exportations, on est passé *brutalement* du chômage partiel aux *heures supplémentaires*, dans les usines de Sochaux et Mulhouse pour Peugeot, Aulnay et Rennes pour Citroën, Flins et Sandouville pour Renault. Mais les plans sociaux ne sont pas remis en cause.

Les immatriculations françaises ont augmenté de 17,2 % en avril

Les immatriculations françaises d'avril incitent à l'optimisme. Elles sont en hausse de 17,2 % par rapport à avril 1993. Avec 184 900 voitures vendues durant ce mois, la progression est de 23,1 % après correction des jours ouvrables. Les trois marques françaises accroissent leurs ventes de 24,8 %, les étrangères de 6 %. Sur les quatre premiers mois de l'année, la progression (13,8 %) doit être tempérée du fait des achats anticipés de la fin 1992, qui avaient pesé sur le début de 1993. Compte tenu de ce phénomène la progression réelle est d'environ 4,5 %. Citroën fait un bond en avant de 38,3 %. Au *total*, la part de marché de PSA dépasse de près de 2 points celle de Renault sur ce quadrimestre.

Cette progression, due pour partie au redressement général de l'économie, est aussi largement imputable à la « prime à la casse ». Selon le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), 200 000 voitures auraient ainsi été achetées en échange d'une voiture de plus de 10 ans envoyée à la casse, soit environ 150 000 de plus que durant les années antérieures. Une fraction de ces ventes supplémentaires consiste en des achats anticipés pour profiter non seulement de la prime gouvernementale, mais aussi des primes des constructeurs valables jusqu'à la fin avril. Un bilan plus précis de l'opération ne pourra donc être effectué avant quelques semaines. L'évolution favorable du marché dans les autres pays européens, qui ne bénéficient pas de mesures spéciales, à l'exception désormais de l'Espagne, est encourageante. L'année 1994 devrait être celle d'une reprise en douceur pour l'industrie automobile européenne. Selon les dernières prévisions du CCFA, les immatriculations devraient croître de 3 % en Europe (17 pays). La croissance se poursuivrait en Grande-Bretagne (+ 5,7 %), au Danemark, en Belgique, aux Pays-Bas. En Espagne et en France, elle serait dopée par les mesures gouvernementales avec des croissances attendues de 16,8 % et de 10,4 % respectivement. En revanche, les marchés allemand et italien continueraient de décliner de 3,9 % et 4,2 % respectivement.

Cette reprise européenne avait d'ailleurs devancé le redémarrage des immatriculations françaises. Les industriels français en ont bénéficié. Leur production est repartie à la hausse dès la fin 1993, soit avant l'annonce des mesures Balladur. *Elle* reste néanmoins encore à un niveau faible au premier trimestre 1994, inférieur de 5,3 % au niveau enregistré à la même époque l'année précédente, les constructeurs s'étant tous livrés à des opérations de déstockage.

ANNIE KAHN

Le retour des heures supplémentaires

Le changement de décor a été aussi rapide qu'inattendu. En quelques semaines, Peugeot, Citroën et Renault sont passés de la litanie des journées de chômage partiel à l'organisation, presque en urgence, d'heures supplémentaires pour répondre au redémarrage du marché. Ravis de l'aubaine que représente la prime gouvernementale de 5 000 francs, les constructeurs automobiles restent pourtant prudents. Palpable, l'embellie n'est peut-être que passagère, malgré les incitations supplémentaires accordées par les firmes aux acheteurs.

A l'usine Peugeot de Sochaux trois demi-journées de travail sont programmées sur la base du volontariat pour le mois de mai (les samedis 7, 21 et 28). Le succès rencontré par la 205 permet à cet établissement de 22 000 salariés – qui a connu 59 journées de chômage partiel en 1993, une trentaine l'année précédente et 13 pour le seul mois de février dernier – de renouer avec les heures supplémentaires, pour la première fois depuis fin 1990.

En avril, l'usine de Mulhouse (11 500 salariés) a connu son premier mois sans chômage partiel et les deux journées non travaillées prévues ont été supprimées. Grâce au redémarrage des ventes de 106, ceux qui le souhaitent pourront sacrifier le « pont » du 13 mai alors que les lignes de montage fonctionneront trois demi-journées (les samedis 7, 14 et 28) supplémentaires. Les heures supplémentaires sont rémunérées avec un supplément de 25 % et, au-delà d'une durée d'activité hebdomadaire supérieure à 43 heures, un repos compensateur égal à 50 % du dépassement est attribué. En outre, Peugeot versera une prime de volontariat. Selon les responsables de la marque au Lion, le recrutement des volontaires ne rencontre aucune difficulté.

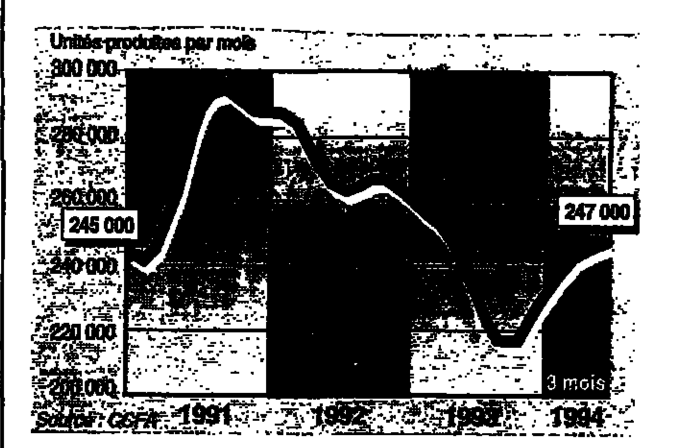
L'usine Citroën de Rennes, durement éprouvée par la mévente de la XM, bénéficie à plein des bonnes performances de la Xantia. Là aussi, le chômage partiel n'est plus de mise et les heures supplémentaires, quoique fractionnées, réapparaissent : 15 minutes par jour en avril et 18 en mai. A Aulnay (Seine-Saint-Denis), l'augmentation des cadences de production des modèles AX et ZX a conduit à accroître de 18 minutes l'activité de l'équipe du soir depuis le lundi 2 mai et à prévoir deux demi-journées de travail les samedis 14 et 28. L'usine, qui ne faisait plus appel aux intérimaires, en a recruté 81 en quelques semaines et le rythme de fabrication est passé de 920 à 983 véhicules par jour. A Vigo (Espagne), des dispositions similaires ont été introduites.

Renault, qui n'avait eu dans le passé à organiser que très peu de mesures de chômage partiel, est également amené à solliciter ses salariés devant le succès des ventes de la Clio, de la Twingo et de la nouvelle Laguna. En avril, des volontaires ont travaillé trois journées de plus à Flins et une journée à Sandouville. En mai, des heures supplémentaires seront de nouveau proposées à Flins, ainsi que dans les usines de Douai – où l'amplitude des variations est limitée par un accord d'annualisation des horaires comprenant une « *banque d'heures* » ouvrant la possibilité d'augmenter les congés en fin d'année –, de Palencia et de Valladolid (Espagne) mais aussi dans celle de Slovénie.

Ces bonnes nouvelles ne sauraient pourtant remettre en question les plans sociaux prévus pour 1994 (2 109 suppressions de postes chez Renault, 4 000 chez Peugeot, 2 000 chez Citroën), même si le marché devait se stabiliser à la hausse. Pour l'instant, les firmes automobiles se contentent de recourir aux heures supplémentaires, une formule qui présente l'avantage d'être rapidement réversible. Reste – comme le font d'ores et déjà remarquer les syndicats – qu'une répétition durable de samedis travaillés ou le maintien d'un allongement de l'horaire quotidien seraient difficiles à justifier au regard de la situation actuelle de l'emploi.

JEAN-MICHEL NORMAND

La production de voitures particulières est repartie à la hausse dès la fin 1993



La production est repartie à la hausse dans les usines automobiles françaises dès la fin 1993, avant l'annonce des mesures gouvernementales en faveur de l'automobile. Le marché français était alors en plein marasme, mais les exportations amorçaient une reprise. La « prime à la casse » a débloqué ce redémarrage sur l'Hexagone.

REPÈRES

SÉCURITÉ

Baisse des accidents du travail

Avec 705 984 dossiers recensés au premier semestre 1993, le nombre d'accidents du travail indemnisés par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a diminué de 7,2 % par rapport au premier semestre 1992. Selon les premières estimations, diffusées mardi 3 mai, le volume d'accidents entraînant un arrêt de travail a accusé une baisse plus importante (-8,8 %) sur cette période, avec 352 271 dossiers déclarés. De leur côté, le nombre d'accidents de trajet (61 468) a diminué de 5,5 %. En 1992, la baisse du nombre d'accidents du travail survenus s'était limitée à 3,4 %.

AGRICULTURE

Des fraises espagnoles renversées sur l'autoroute près de Montpellier

Environ 150 producteurs de fraises du Lot-et-Garonne et de Dordogne ont mené, mardi 3 mai, une « opération commando » contre des camions transportant des fraises espagnoles sur l'autoroute A 9 près de Montpellier. Les manifestants ont intercepté quatre camions espagnols au péage de Saint-Jean-de-Védas (Hérault), et ont déversé leur contenu sur la chaussée, sans heurt avec les gendarmes mobiles qui étaient sur place. Les agriculteurs protestent contre la « *chute des cours de la fraise sur le marché français depuis cinq ou six jours* ». « *Le prix payé au producteur ne dépasse pas 12 francs le kilo alors que pour que la production soit rentable il doit atteindre 17 à 18 francs* », ont-ils indiqué.

ÉLECTIONS

Prééminence de MG-France chez les médecins généralistes

Les résultats définitifs des élections aux unions professionnelles de médecins libéraux, du 16 au 26 avril, confirment la prééminence, chez les généralistes, de MG-France, organisation hostile à l'actuelle convention médicale. MG-France a obtenu 59,3 % des voix devant la CSMF (Confédération des syndicats médicaux français), 26,3 % des suffrages. Le SML (Syndicat des médecins libéraux) et la FMF (Fédération des médecins de France) totalisaient 8,7 % et 5,7 %. Dans le collège des spécialistes, la CSMF – signataire de la convention avec le SML – est en tête avec 55,3 % des voix devant le SML (20,8 %), l'Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français (13,3 %) et la FMF (10,6 %). Les unions professionnelles, créées par la loi Teulade de 1993, doivent recueillir les données liées au codage des actes médicaux, contribuer aux campagnes de prévention et organiser la formation des médecins. Au total, le taux de participation est évalué à plus de 60 %.

ALLEMAGNE

La Bundesbank abaisse son taux de pension à court terme

La Banque centrale d'Allemagne a ramené, mercredi 4 mai, son taux de pension à court terme (REPO) de 5,47 % à 5,41 %. Cela fait maintenant sept semaines que la Bundesbank abaisse régulièrement ce taux. La Banque de France devrait agir de même jeudi 5 mai, sur son taux d'appels d'offres, qui est actuellement de 5,8 %.

Au congrès du Crédit et de la Mutualité agricoles

Jean Puech annonce un nouvel effort en faveur des jeunes paysans

TOURS

de notre envoyé spécial

Le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, a indiqué mardi 3 mai à Tours devant le congrès de la Confédération nationale de la Mutualité, du Crédit et de la Coopération agricoles (CNMCCA) que le débat d'orientation sur l'agriculture aurait lieu les 18 et 19 mai à l'Assemblée nationale et le 9 juin au Sénat.

Promis par Edouard Balladur au moment de la conclusion des accords du GATT à la fin de l'année dernière, ce débat permettra, selon le ministre, d'apporter « *des réponses concrètes* » à trois questions essentielles : comment maintenir et développer la part de l'agriculture sur les marchés national, européen et international ? Comment poursuivre l'allègement des charges non seulement dans chaque exploitation mais à chaque maillon des filières de production ? Comment faire en sorte que les exploitations agricoles continuent à assurer leur rôle essentiel de gestion de l'espace ?

Jean Puech et avant lui Michel Barnier, ministre de l'environnement, ont confirmé la création prochaine de ce fonds de gestion de l'espace qui sera une pièce maîtresse du nouveau dispositif en matière d'aménagement du territoire. Un comité interministériel sous la présidence d'Edouard Balladur en précisera les modalités en juin. Son financement fait cependant problème puisque certains proposent que lui soit affectée une partie de la TVA sur les produits alimentaires de grande consommation et d'autres un relèvement de l'impôt sur le foncier bâti, ce qui reviendrait à faire payer les citadins pour l'entretien des paysages et la réhabilitation du patrimoine rural.

Jean Puech a, par ailleurs, indiqué qu'un effort supplémentaire serait fait pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs, car le rythme de renouvellement, depuis deux ans, a dangereusement baissé. Il faudra pour cela « *améliorer les conditions de financement* » des installations, diversifier le recrutement par un « *assouplissement des règles actuelles* » pour avoir droit aux aides et favoriser « *l'accès au foncier* » ce qui implique une réforme du statut juridique de l'exploitation.

Enfin le gouvernement est prêt à poursuivre son effort pour « *aider au désendettement des agriculteurs.* » « *Mais il est évident que nous ne pourrons les faire sans l'appui du Crédit agricole* », car la maîtrise de l'endettement, « *c'est vous, les caisses de crédit, qui l'avez, et encore plus aujourd'hui et demain qu'hier* », a ajouté le ministre. Cette phrase concernait notamment les producteurs de porcs de l'Ouest, qui traversent une crise grave.

Le président de la CNMCCA, Louis Bordeaux-Montrieux, qui représente les branches de l'économie agricole les plus déterminées à respecter « *le primat du marché* » et à se plier à « *l'impératif de la compétitivité* », a exprimé son « *entière confiance* » au ministre de l'agriculture.

FRANÇOIS GROSRICHARD

L'enquête de l'INSEE sur le logement

Les propriétaires bailleurs sont de retour

Le nombre de logements locatifs privés, qui avait baissé de 330 000 de 1984 à 1988, a augmenté de 280 000 unités entre 1988 et 1992, selon l'enquête sur le logement de l'INSEE, qui montre le recul de l'accession sociale à la propriété.

Les propriétaires bailleurs sont de retour ! Le parc locatif privé, qui avait perdu 330 000 logements de 1984 à 1988, en a depuis regagné 280 000, si l'on en croit les premiers résultats tirés de la dernière enquête effectuée tous les quatre ans sur le logement par l'INSEE.

Nul doute que ce retournement de tendance sera salué par les observateurs, inquiets de la désaffection des investisseurs pour la pierre, amorcée depuis quatre ans. La réduction du parc locatif privé se conjuguait en effet à la baisse de la construction de nouvelles HLM et à la spéculation immobilière, pour poser des problèmes de logement à bon nombre de Français et pour tirer les loyers vers le haut.

Le retour à la pierre n'est pas le fait des « zinzins » (les investisseurs institutionnels) mais elle vient, au contraire, des particuliers : l'INSEE note en effet que 340 000 logements supplémentaires sont entrés dans leur patrimoine locatif. Ces nouveaux investisseurs sont des cadres ou des salariés de classes moyennes, généralement déjà propriétaires de leur résidence principale, manifestement alléchés par les mesures fiscales en faveur de l'investissement locatif.

La forme donnée à ces avantages fiscaux va même jusqu'à modifier le profil du parc de logements neufs : l'INSEE constate que les nouveaux logements sont dans 55 % des cas des studios ou des deux-pièces (contre 37 % pour l'ensemble du parc) permettant ainsi aux investisseurs de ne pas dépasser les plafonds fixés pour avoir droit aux avantages fiscaux. Ces dispositions fiscales « *ont contribué à atténuer les tensions de certains marchés locatifs mais ont favorisé une offre assez spécifique : de petits logements concentrés en région parisienne et surtout dans les grandes villes de province* », note l'INSEE.

Deuxième facteur positif : le désengagement des bailleurs du parc locatif ancien a cessé depuis 1989. « *Plus encore que la reprise de la construction locative neuve* [NDLR : 200 000 unités de 1989 à 1992], *ce changement d'attitude des détenteurs de patrimoine locatif a contribué au redressement du parc locatif privé dans son ensemble* », remarque l'INSEE, qui explique ce phénomène par des raisons structurelles comme la hausse des loyers, l'assouplissement du cadre législatif qui a rassuré les propriétaires, etc. Dans les grandes villes de province, le placement pierre dans l'ancien connaît « *un véritable regain* », au contraire de l'Ile-de-France où le parc a continué de se contracter.

On sent également très bien à la lecture de l'enquête le coup d'arrêt donné à l'accession à la propriété, notamment à celle des ménages modestes : ainsi, la hausse constante du nombre de propriétaires occupants est quasiment stoppée, le recul des transactions touchant surtout le neuf. La réduction des achats de résidences principales a notamment touché les ménages les plus jeunes et les ouvriers (– 31 % dans ce dernier cas entre 1985-1989 et 1989-1992).

F. V

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

FINANCES

Devant le tribunal de commerce de Roubaix

La COB et le parquet réfutent les arguments des actionnaires minoritaires de La Redoute

Le tribunal de commerce de Roubaix a examiné, mardi 3 mai, la plainte déposée par les actionnaires minoritaires de La Redoute mécontents du sort qui leur est réservé dans l'opération de fusion-absorption de La Redoute par Pinault-Printemps. Ils demandent notamment le report des assemblées générales qui doivent valider cette fusion prévue pour le 18 mai. Devant l'urgence de la situation, Pierre Prouvost, président du tribunal de commerce, rendra son jugement le 6 mai.

ROUBAIX

de notre envoyé spécial

Depuis que Pierre Blayau, président du directoire de Pinault-Printemps, a soumis, le 18 février, à l'approbation du conseil de surveillance de Pinault-Printemps et à celle du conseil d'administration de La Redoute, le projet de fusion qui va permettre de simplifier ses structures (*le Monde* du 19 février), nombre d'incidents ont émaillé cette procédure qui pour les dirigeants du groupe devait être sans histoire.

Le 30 mars, le directoire de Pinault-Printemps, présidé par Pierre Blayau, adoptait le principe de la fusion-absorption de La Redoute par Pinault-Printemps. Ce même jour, le conseil d'administration de La Redoute, sous la présidence de Jean-Claude Sarazin, approuvait à l'unanimité le principe de cette fusion sur la base d'une action La Redoute pour 0,91 action Pinault-Printemps. Les commissaires à la fusion, René Ricol et Georges Barthès de Ruyter, nommés par le tribunal de commerce de Paris estimaient, le 17 avril, que la parité retenue était *« acceptable »*. Il ne restait plus qu'à attendre l'approbation des actionnaires lors des assemblées générales extraordinaires qui seront réunies le 18 mai à l'issue des assemblées générales ordinaires des deux sociétés.

Premier hiatus, le jour où les commissaires à la fusion validaient la parité d'échange, la Commission des opérations de Bourse (COB) émettait un avertissement sur les conditions d'échange proposées en attirant *« l'attention du public sur le fait que la parité proposée s'écarte du rapport des cours de Bourse des deux sociétés concernées »*, précisant que le rapport des cours de Bourse se *« situe à niveau de l'ordre de 1 »*. Mais cet avertissement ne pouvait pas avoir de conséquence sur la fusion, opération sur laquelle la COB n'a pas de feu vert à donner.

« Avantage particulier »

Dernier épisode en date, l'intervention des actionnaires minoritaires de La Redoute : le 20 avril, ceux-ci, regroupés pour la plupart d'entre eux au sein de l'ADAM (Association pour la défense des actionnaires minoritaires), présidée par Colette Neuville, assignaient La Redoute devant le tribunal de commerce de Roubaix mettant en avant deux conséquences importantes de la fusion. Dans un premier temps elle procurait un *« avantage particulier »* : les fonds propres de Pinault-Printemps allaient pratiquement doubler, les minoritaires ne recevant en contrepartie que des actions. Dans un second temps, la fusion allait créer deux catégories d'actionnaires. Ces deux points ont été débattus, mardi 3 mai, au tribunal de commerce de Roubaix, présidé par Pierre Prouvost, en présence du substitut du procureur du parquet de Lille.

Il y avait beaucoup de monde dans la petite salle du tribunal pour un débat qui allait s'annoncer très technique : le ton était d'ailleurs donné dès le début de l'intervention de Mᵉ Dominique Schmidt, conseil de l'ADAM. Les demandeurs ne *« critiquent ni La Redoute, ni Pinault-Printemps, ni la fusion, ni la parité retenue. Ils ne critiquent pas plus l'apport du fonds social, ils ne critiquent pas l'avantage particulier mais son évaluation »*. *« Notre problème se situe sur un plan horizontal »*, a-t-il poursuivi, *« recevoir des actifs ou recevoir des actions et le raisonnement tenu est pour l'instant : à moi Pinault-Printemps les actifs, à mes coactionnaires des actions »*. Cet avantage qui porte sur le transfert du fonds social constitue un *« avantage particulier »*, dit Mᵉ Schmidt qui se fonde sur un arrêt rendu par la chambre civile de la Cour de cassation du 6 mars 1935.

En contrepoint de la thèse développée par l'avocat de l'ADAM, le tribunal avait demandé à la COB quelques observations sur la nature de l'avantage particulier. Pour Marie-Noëlle Dompé, chef du service juridique de la COB, présente à l'audience, *« l'attribution de l'intégralité du fonds social est l'un des effets des fusions par voie d'absorption »* et de citer à l'appui, l'article 372-1, alinéa 1 de la loi *du 24 juillet 1966 qui précise que « la fusion ou la scission entraîne la dissolution sans liquidation des sociétés qui disparaissent et la transmission universelle de leur patrimoine aux sociétés bénéficiaires... »*.

En faisant part de ses observations, la COB amenait de l'« eau au moulin » de La Redoute, qui par la voix de son avocat, Mᵉ Patrick Boussot, a vivement critiqué l'action intentée par l'ADAM, allant jusqu'à dire que l'association de minoritaires pratiquait *« l'amalgame et le trucage juridique »* et que la thèse de l'ADAM était *« empreinte de mauvaise foi »*. Pour enfoncer un peu plus le clou, s'il était nécessaire, Christophe Courtalon, substitut du procureur de Lille, a estimé dans sa conclusion que les arguments avancés par les minoritaires n'étaient pas *« conformes à la loi »* et a conclu au rejet des demandes déposées.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Choix imminent de Suez

Trois candidats à la reprise de Victoire

Après avoir renoué en 1993 avec les bénéfices et réglé en octobre dernier son conflit à rallonge avec son principal actionnaire l'UAP, Suez est en passe de régler son dernier dossier brûlant, l'avenir de sa filiale d'assurances Victoire. Comme annoncé par Gérard Worms, le président de la compagnie de Suez, les candidats à la reprise de Victoire ont communiqué leurs propositions avant la fin du mois d'avril. Il seraient au nombre de trois : l'italien Generali, le britannique Commercial Union et l'américain AEG.

Un moment pressenti, le groupe anglais BAT avait fini par démentir, il y a un peu plus d'un mois. *« De toute façon, les offres ne peuvent émaner que de groupes étrangers, compte tenu des prix élevés qui sont demandés. Seule la volonté stratégique de prendre pied sur le marché français de l'assurance peut justifier la valorisation faite par Suez de Victoire »*, explique un proche du dossier. *« La prise de contrôle de Victoire par Suez en 1990 s'était faite en haut du cycle à des niveaux élevés »*. Les offres faites porteraient essentiellement sur l'activité d'assurance-dommages et de réassurances de Victoire.

Suez conserverait, en cas de cession, l'activité assurance-vie de la compagnie qui est difficilement cessible, notamment à un groupe étranger, compte tenu de ses liens étroits avec l'AFER (Association française d'épargne retraite). L'AFER assure plus des deux tiers des primes d'assurance-vie (10,6 milliards de francs en 1993).

Une véritable marge de manœuvre

Au moment de la cession des filiales internationales de Victoire, et notamment de l'allemand Colonia à l'UAP, la compagnie de Suez avait eu la possibilité de vendre la totalité de Victoire à AXA, mais avait finalement repoussé l'offre du groupe français. Depuis, les rumeurs se sont multipliées sur une possible cession de Victoire. Amputé de ses filiales internationales, Victoire de 1994 n'a plus grand-chose à voir avec Victoire de 1993 et, pour de nombreux assureurs, il n'a plus la *« taille critique »* suffisante, notamment en dommages et en réassurance. M. Worms avait indiqué, le 6 avril, et pour la première fois officiellement, qu'il espérait prendre une décision définitive avant l'été. Sa réponse devrait être communiquée aux candidats à la reprise dans les prochains jours. Il a indiqué, par ailleurs, qu'il abandonnera avant la fin de l'année la présidence de Victoire.

La vente de la partie dommages et réassurances de Victoire pourrait rapporter à Suez entre 7 et 10 milliards de francs et lui redonner alors une véritable marge de manœuvre financière. Il s'agirait sans doute de la dernière étape d'un vaste mouvement de cession d'actifs engagé depuis plus de deux ans et qui a porté sur plus de 20 milliards de francs. Il restera, après avoir paré au plus pressé, à donner un visage cohérent au nouveau Suez.

ÉRIC LESER

SOCIAL

« Grève de la pince »

La Cour de cassation donne raison aux contrôleurs de la SNCF

La chambre sociale de la Cour de cassation a donné tort, dans un arrêt du 16 mars, à la SNCF qui avait pratiqué des retenues sur les salaires de 233 contrôleurs de la région de Dijon, leur reprochant d'avoir accompli incomplètement leur travail au début de l'année 1989. A cette époque, les contrôleurs avaient refusé de contrôler les titres de transport des voyageurs. La SNCF avait alors estimé qu'en n'effectuant qu'une partie de leur travail les contrôleurs avaient participé à un mouvement de grève et ne pouvaient, à ce titre, percevoir l'intégralité de leur salaire.

La cour d'appel de Dijon avait cependant jugé le 23 avril 1991 que ces retenues de salaires constituaient des sanctions pécuniaires de l'employeur envers les salariés. Elle avait prononcé l'annulation de ces sanctions et ordonné à la SNCF de rembourser aux contrôleurs les sommes retenues. La Cour de cassation a confirmé le jugement en appel et rejeté le pourvoi de la SNCF. Elle a estimé qu'il n'y avait pas eu de grève, *« les agents n'ayant pas cessé leur travail, même si à titre individuel ils l'ont exécuté de manière défectueuse »*.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 mai 1994 :

DES DÉCRETS

– Nᵒ 94-346 du 2 mai 1994 relatif aux dispositions concernant la prévention des incendies et l'évacuation applicables aux lieux de travail et modifiant le code du travail (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat) ;

– Nᵒ 94-347 du 2 mai 1994 relatif aux dispositions concernant la sécurité et la santé que doivent observer les maîtres d'ouvrage lors de la construction des lieux de travail et modifiant le code du travail (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat).

FINANCES

Prônant une baisse des taux d'intérêt

Le Prix Nobel d'économie Franco Modigliani juge « stupide » la politique du franc fort

FRANCFORT
de notre correspondant

« Les banques centrales n'ont pas compris que les parités de change importent moins que le chômage. La France en paye un prix très fort. Si ce pays et les autres Européens avaient abaissé leurs taux d'intérêt et leurs parités en août dernier, tout le monde y aurait gagné, à l'exception peut-être de l'Allemagne. » L'Italo-Américain Franco Modigliani, prix Nobel d'économie, n'est guère confiant sur l'Europe. S'exprimant, fin avril, devant des journalistes lors d'un passage à Francfort, à l'invitation de la banque Girozentrale, il a jugé *« stupide »* la politique du franc fort. *« Il s'agit uniquement de défendre une « grandeur de la France » qui n'importe qu'à Messieurs Balladur et Trichet* [NDLR : gouverneur de la Banque de France], dit-il aux Français. *Mais allez demander aux chômeurs ce qu'ils en pensent. »*

La France et l'Europe entière souffrent d'une demande insuffisante, estime le Prix Nobel, adepte de Keynes. Comme beaucoup de moyens à la disposition des gouvernements sont bloqués – les déficits sont trop élevés et les salaires trop hauts en Europe –, il faut qu'ils réduisent les taux d'intérêt afin de relancer la croissance. Les deux tiers du chômage pourraient être ainsi absorbés, estime M. Modigliani.

L'an passé, avant les attaques contre le système monétaire européen, le Prix Nobel prônait, avec d'autres économistes, une suspension du SME. *« Les taux en Europe sont imposés par l'Allemagne parce qu'elle a besoin des plus hauts pour attirer des capitaux. »* M. Modigliani avait trouvé *« parfaite »* la solution trouvée d'élargir les bandes de fluctuation du SME *« jusqu'à ce que je m'aperçoive que personne n'en tirait avantage »*. Il fallait décrocher les autres monnaies du deutschemark mais *« en expliquant pourquoi »*, poursuit le Prix Nobel.

Le danger est, bien entendu, l'inflation. Il faut alors éviter tout dérapage laxiste au travers d'*« une grande coordination des gouvernements, des syndicats, des banques centrales et des organisations de chômeurs, pour programmer l'inflation, comme c'est le cas en Italie, en fonction des progrès de productivité dans chaque pays »*. Pour M. Modigliani, l'inflation vient des salaires et bien peu de la masse monétaire, comme le pensent les économistes monétaristes. Ce sont eux qu'il faut directement contenir. *« Les syndicats comprendront*, dit-il, *que l'Europe est sur une mauvaise pente et qu'il faut stabiliser et les prix et le chômage. »*

Une reprise plus rapide eut facilité l'entrée en vigueur de *« grandes réformes »* des systèmes de sécurité sociale européens devenus trop coûteux. Le Prix Nobel juge nécessaire une plus grande individualisation, notamment des retraites. M. Modigliani ne fait aucun reproche à la Bundesbank qui devait, elle, s'attaquer à une inflation venue d'une explosion des salaires allemands après la réunification.

ÉRIC LE BOUCHER

MOTOCYCLISME

Scooters de printemps

Les automobilistes l'ont sans doute observé : avec le retour du printemps, les scooters ont tendance à se multiplier sur l'asphalte de nos villes. Alors que cet hiver, arrêtés aux feux rouges, ne se retrouvaient, transis et mouillés, que de rares intrépides aux côtés des livreurs-coursiers et de leur Vespa, depuis quelques semaines, les amateurs de scooters sortent de leur interminable hibernation.

Aussi peu original que la migration des hirondelles, le phénomène n'a pas échappé aux constructeurs de scooters et à leurs spécialistes du marketing qui, chaque année, en pareille saison, proposent avec un bel ensemble de nouvelles machines. 1994 n'échappe pas à la règle. Passons sur le Zip Fast Rider – scooter de 50 cc italien comme son nom ne l'indique pas – que seul le manque de temps nous a empêché de tester. Quelles que soient ses éventuelles imperfections, ce Piaggio a pour lui d'être le moins cher (10 790 francs) de la gamme – résultat sans doute imputable à la dévaluation de la lire italienne.

Numéro 1 français du secteur, Peugeot ajoute à un catalogue déjà étoffé deux machines faciles à conduire, d'un maniement agréable et dépourvues de gros défauts : le Zénith et le Buxy. Leur parenté saute aux yeux : même ligne générale (l'avant plonge, l'arrière est relevé), tout en galbe et en arrondis ; même moteur (de 49,1 cc pour une puissance de 5,5 chevaux) même tableau de bord rustique. Et même système de logement du casque. Comme il s'agit de modèles de faible cylindrée, cette fois, le coffre est situé non pas sous la selle mais à l'avant du véhicule. Une légère pression sur un bouton situé sur le côté permet de l'ouvrir. Détail qui a son importance, il est impossible d'accéder à ce bouton-pressoir lorsque la direction est verrouillée. Autre nouveauté, le système de béquille. Désormais, relever un scooter Peugeot ne tient plus de l'exercice d'haltérophilie imposé. Il était temps.

Au-delà de quelques gadgets, les différences entre les deux machines, celles qui justifient les prix (10 990 francs pour le Zénith et 11 990 francs pour le Buxy), tiennent avant tout à l'excellente fourche télescopique dont est doté le Zénith et aux pneus à gros crampons qui le chaussent. Moyennant quoi, le Zénith – une sorte de scooter 4 x 4 – grimpe sans difficulté sur les trottoirs, ce qui ne manquera pas d'agacer les piétons mais séduira sans doute la clientèle jeune courtisée par le fabricant.

C'est au même segment de clientèle – les adolescents – que s'adresse en priorité Yamaha avec ses deux derniers-nés. Le BW'S 50 R, qui se conduit dès 14 ans sans permis, n'est pas à proprement parler un modèle nouveau. Commercialisé dès le début des années 90 (30 000 exemplaires ont été vendus dans l'Hexagone), le dernier modèle, disponible depuis avril, bénéficie de différentes améliorations (le frein à tambour disparaît au profit d'un frein à disque ; la fourche avant à ressorts cède la place à une fourche hydraulique ; la selle a été redessinée). Scooter sage, confortable, mais un peu poussif et dépourvu de coffre pour le logement du casque, le BW'S 50 R est vendu 13 300 francs, ce qui en fait un engin relativement coûteux.

Pour un prix quasi identique (13 400 francs), Yamaha propose ce mois-ci un autre modèle autrement séduisant : le Breeze. Nerveux, doté d'un réservoir de grande contenance, d'un vaste coffre et d'un tableau de bord assez riche, il rappelle par sa ligne générale le Zest. C'est un atout sur un marché de plus en plus encombré.

JEAN-PIERRE TUQUOI

CONJONCTURE

L'enquête mensuelle de l'INSEE auprès des industriels

Les perspectives d'activité continuent de s'améliorer

L'activité industrielle a continué de se redresser, indique l'INSEE dans sa dernière enquête mensuelle de conjoncture effectuée en avril auprès des chefs d'entreprises industrielles. *« Dans la plupart des branches de l'industrie manufacturière, l'appréciation portée sur l'évolution récente de la production s'améliore »*, constate l'institut, soulignant que cette amélioration est particulièrement sensible dans le secteur automobile.

Les stocks se sont de nouveau allégés et sont maintenant jugés inférieurs à la normale, du fait surtout du boom de l'automobile et du matériel de transport terrestre. Les carnets de commandes *« se sont franchement regarnis »*.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ordonné autour de quatre titres

L'avant-projet de loi préparé par la DATAR reprend l'idée d'un référendum d'initiative populaire

Dans son édition du mercredi 4 mai, le quotidien *les Echos* publie des extraits d'un document qualifié d'avant-projet de loi d'orientation sur l'aménagement du territoire. Ce texte, préparé par la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), mais sur lequel la Direction générale des collectivités locales, qui dépend aussi de Charles Pasqua, n'a pas encore été sollicitée de manière opérationnelle, reprend, comme prévu, bon nombre de suggestions contenues dans le *« document d'étape »* présenté par le premier ministre à la mi-avril (*le Monde* du 14 avril).

Ordonné autour de quatre titres, l'avant-projet retient notamment le principe du référendum d'initiative populaire, la notion de *« bassin de pays »* qui regrouperait 7 à 10 cantons et qui est le bon cadre territorial pour la coopération et le développement économique. Le représentant de l'Etat pourrait suspendre toute mesure décidée par un établissement ou une entreprise publique sous tutelle qui aurait un effet néfaste en matière d'aménagement, notamment dans les zones rurales fragiles. Enfin le principe, pour certaines zones particulièrement handicapées, des exonérations fiscales et sociales (charges, impôts directs et indirects) est retenu, selon une idée chère à Charles Pasqua lui-même, pour favoriser à la fois le développement économique et l'investissement des particuliers dans des entreprises, ainsi que le transfert de résidence ou d'activité principale des individus.

Le document mentionne aussi, comme on s'y attendait, la création du fonds de gestion de l'espace rural, d'un fonds d'aménagement regroupant l'ensemble des « tirelires » actuelles, dispersées dans plusieurs ministères, et un fonds national de péréquation. Ce document doit faire l'objet de multiples arbitrages interministériels avant d'être transmis au Conseil d'Etat et présenté au conseil des ministres du 8 juin. Il est remanié tous les jours *« et il l'a encore été mercredi matin 4 mai »*, indique-t-on à la DATAR.

EN BREF

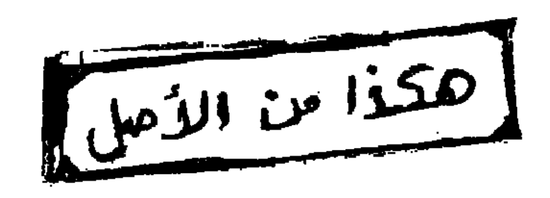
ÉTATS-UNIS : M. Clinton souhaite une ratification des accords du cycle de l'Uruguay en 1994. – Dans une lettre au Congrès, lundi 2 mai, le président Bill Clinton a indiqué qu'il s'efforcera d'obtenir en 1994 la ratification du cycle de l'Uruguay. L'incapacité de l'administration américaine à trouver jusqu'à présent un mécanisme pour compenser la perte des recettes douanières due à l'entrée en application de ces accords a conduit des responsables du Congrès à dire que la ratification pourrait être reportée à 1995.

RUSSIE : le FMI imposerait des conditions trop sévères. – M. Alexandre Livshits, qui dirige le groupe des conseillers économiques du président Boris Eltsine estime, selon le *Financial Times* du 4 mai, que les conditions posées par le FMI à l'octroi d'un prêt de 1,5 milliard de dollars sont trop sévères et ne pourront être remplies. M. Livshits critique notamment les engagements pris en matière d'inflation et de déficit budgétaire et juge que le gouvernement actuel manque de volonté politique pour entreprendre les réformes de fond nécessaires.

ÉTATS-UNIS : déficit commercial record avec la Chine en 1993. – Le déficit commercial des Etats-Unis avec la Chine a grossi de 25 % en 1993 pour atteindre le montant record de 22,8 milliards de dollars (près de 130 milliards de francs). Les importations américaines de Chine ont progressé, l'année dernière, de 23 % et les exportations vers la Chine de 17,8 %. Depuis trois ans, ce déficit ne cesse de se creuser : 12,6 milliards de dollars en 1991 et 18,2 en 1992.

ÉTATS-UNIS : poursuite de la croissance et inflation modérée, selon les directeurs d'achat. – La croissance américaine se poursuivra en 1994 et sera meilleure qu'en 1993 pour les entreprises qui prévoient une hausse de 7 % de leur chiffre d'affaires, selon les prévisions semestrielles du Groupement des directeurs d'achat (NAPM). L'inflation devrait être modérée (+ 1,5 %) et les dépenses d'investissement s'accroître de 10,9 %. L'indice composite de l'activité économique du NAPM a augmenté d'un point, pour s'établir à 57,7 %.

SNCF : grève des conducteurs de la SNCF jeudi 5 mai dans l'est de la France. – La FGAAC (syndicat autonome des agents de conduite de la SNCF) et la CFTC ont déposé un préavis de grève touchant la région Alsace et le département du Territoire de Belfort pour protester contre un projet de suppressions de postes de conducteurs. L'électrification de la ligne entre Strasbourg et Lyon devrait en effet aboutir à une réduction de 120 postes d'agents de conduite d'ici à 1998.



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Beau studio, tr. bon état, très clair. Prix : 700 000 F
CASSIL - Tél. : 45-66-43-43

LOUVRE 2 P. CARACTÈRE séjour 3,90 m., ss plafond, tt cft, clair, impecc. Prix : 1 220 000 F Exclus. VIOU 45-08-53-84

5e arrdt

VAL-DE-GRÂCE. Bon imm. 2/3 P calme, soleil charme serv. poss. 1 550 000 F
PORT-ROYAL imm. ravalé 3/4 P dble exposit. Bon plan calme. Charme soleil 2 950 000 F – 43-25-97-16

6e arrdt

ODÉON 105 m²
3/4 P., parfait ét., gardien. Imm. 18e siècle classé. H.K. : 43-36-12-13

8e arrdt

AVENUE GEORGE-V, beau petit 2 P., tt cft. A SAISIR. Prix : 550 000 F. PARTENA 42-66-36-65

10e arrdt

A VOIR 240 M²
Superbe loft, volume, soleil cft, dble accès, 3 400 000 F Jeudi 12-16 h, 40 r. l'Aqueduc ou 47-00-77-27

GARE DU NORD, imm. p. de t., beau 2 P., 45 m², cheminée, soleil. Prix : 630 000 F Tél. : 42-66-36-53

11e arrdt

BASTILLE DUPLEX
120 m², 2 chbres (poss. 3) 2 bains. Charme, volume impecc. soleil HK 43-36-12-13

LOFT 90 M² FONCTIONNEL cour 8 m², 2 ch., 1 sdb, 1 sde, séj. 43 m², cuis. ouverte, 2 niv., mez., calme. Prix : 1 380 000 F. Tél. : 47-00-85-70

12e arrdt

12e Mo DAUMESNIL
Rue Taine, 3 P, 60 m², cuis. S.d.bains, WC, 3e ét., asc. bel imm. 48-56-63-26

14e arrdt

FG SAINT-JACQUES studio 35 m², imm. standing 735 000 F. SI 42-79-88-76

14e Près DENFERT bel imm. 3P, 86 m², vue superbe s/Observatoire 2 300 000 F 46-44-98-07

15e arrdt

PRÈS CHAMPS-DE-MARS récent 120 m² + balcon park. 3 600 000 F – 45-67-80-91

RUE LECOURBE, 5 P., bon état, imm. p. de t., asc., s/allée arborée. EXCEPTIONNEL. Prix : 2 500 000 F CASSIL RIVE GAUCHE Tél. : 45-66-43-43

FALGUIÈRE 2 P Tr. clair, calme, bonne distribution. Prix : 760 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE Tél. : 45-66-43-43

FRONT-DE-SEINE
« TOUR PERSPECTIVE 2 »
2 P., 63 m², park. 1 800 000 F
4 P., 99 m², park. 2 850 000 F
« TOUR PERSPECTIVE 1 »
3 P., 72 m², park. 1 700 000 F
FONCIA - Tél. : 45-44-55-50

16e arrdt

16e RUE CHARDON-LAGACHE
6e ét., asc., 2 P cuis., s.d.bains, WC, 48 m², bon état, 48-56-63-26

Pte d'AUTEUIL, exceptionnel,
PENICHE 170 M²
2 550 000 F. Tél. : 45-67-80-91

17e arrdt

CHAMPERRET 4 P
22 700 F/m², 119 m², p. de t., 2 bns. Gardien, service, H.K. Tél. : 43-36-12-13

AGREABLE 17e - 45-67-47-47, 6 P. à rénover 4 400 000 F. Service - Possib. garage.

20e arrdt

PLACE DES FÊTES
Immeuble construit en 1981 RUE DE PIXERÉCOURT 2P, 3P et 4 PIÈCES à partir de 15 000 F/m² entièrement rénovés
PREBAIL
43-80-35-04

NATION – VOLUME LOFT 240 M²
entrée indép. – Exceptionnel 3 200 000 F – 42-78-08-02

77 Seine-et-Marne

77 – DAMMARIE-LES-LYS 25mn Paris Gare de Lyon, beau F3 70 m² entrée, cuis. amén., séjour, balcon s.d.b. aménagée, 2 chbres, gds placards. 500 000 F. Tél. : 64-39-27-56 après 19 h.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE 59, avenue Ed.-Vaillant, pierre de tail., rénové, STUDIO 2 P et 3 P. Tél. : 48-26-19-12

villas

MAS EN PIERRE GORDES 300 m² habitable, terrain 2 400 m², piscine, sauna, alarme, etc. Prix : 4 500 000 F. Tél. : 90-72-11-14. Fax : 90-72-00-92

PARTICULIER VEND MEAUX centre (écoles, lycée, loisirs, commerces), 25 min. gare de l'Est, à proximité autoroute A4 et Euro Disney, maison individuelle 230 m² habitables, salle de séjour en L, cuisine (cheminée, 2 salles de bains, 5 chbres. Garage 2 voitures. Belles prestations. Pourrait convenir à prof. libérale. Tél. : 60-09-08-92

SCEAUX RÉSIDENTIEL proximité RER et lycée, très belle maison contemporaine de 251 m² hab. + sous-sol complet, sur 694 m² de terrain, orienté sud, réception 70 m² avec cheminée + salon-biblio. de 34 m² en mezzanine, 4 chambres. Prix : 4 700 000 F EFIMO tél. : 46-60-45-96

ST-GERMAIN-EN-LAYE, villa, 4 chambres, magnifique terrain arboré, sous-sol. Prix : 2 800 000 F. Tél. : 30-61-46-26

domaines

AU SUD DES CÉVENNES (climat méditerranéen) DOMAINE DE 225 HA Grand mas, forêt de chênes, nombreux ruisseaux, panoramas superbes. Renseignements : Docteur BROUHON, 77, Petit-Barvaux, B6940 DURBUY (Belgique). Téléphone et Téléfax : 32-86-21-11-26

pavillons

77 - PONTAULT-COMBAULT 20 KM DE PARIS particulier vend pavillon 1977. Plain-pied, habitable de suite. Sur face totale 103 m², salle de séjour 35 m², cheminée, 2 chambres, garage, cellier. Terrain 560 m², jardin arboré, clos, très calme. Proximité écoles, centre commercial. Prix à débattre 900 000 F. Tél. : 60-29-09-66 ou 64-40-40-05

FONTENAY S/BOIS
propriét. vend VASTE MAISON de caractère tout confort + combles + box LE TOUT : 300 M² environ + cour jardin EXCEPTIONN. 1 850 000 F Tél. : 42-65-11-66

Collaboratrice journal vend à Marolles-en-Brie (94) pavillon s/900 m² terrain entouré d'une terrasse de 300 m², séj. triple avec chem., cuis. équip., 4 chbres, 2 s.-d.-b., cellier, garage 2 voitures. Prix : 1 400 000 F. Tél. (après 18 h.) : 45-98-12-78.

propriétés

NEUILLY, CHÉZY, R + 2
Napoléon III, 5 ch., Jardin impeccable, 2 parking H.K. 43-36-12-13

CORSE
Très belle ppté bord de plage gde villa dans parc 12 000 m² Amarrage bateau, vue exceptionnelle mer, montagne 5 500 000 F Part. 16 93-71-88-62

PPTÉ ART DÉCO
SAINT-CLOUD 300 m² hab. dans jard. arboré. Tél. : 45-87-09-09

maison individuelle

L'HAY-LES-ROSES – CACHAN charmante maison début de siècle beau séj., cuis. équip., 3/4 chbres s/joli jardin environ 450 m² 1 350 000 F, 43-14-00-93

informations immobiliers

CHALETS ET APPARTEMENTS à louer/à vendre à Rougemont (CH), 1 000 mètres. Tél. : 0041/29 4 92 73 Fax : 0041/29 4 92 75

fonds de commerce

Vente

LUXEMBOURG, 3 salons de coiffure, mixtes, à vendre, très bonne affaire, 35 places, prix : 3 500 000 F, écrire à E. OSEKIA, 49, rue Principale, F-57490 CARLING

A saisir cause santé, salon coiffure mixte petit loyer, centre de Tours, très BONNE AFFAIRE. TÉL. : 47-49-93-44 le soir

locaux commerciaux

Ventes

A VENDRE locaux commerciaux situés dans un palais au centre de Vienne. Informations : Fax 0043 1 535 19 53

bureaux

Ventes

NEUILLY, Ch.-de-Gaulle, 3 bureaux, 90 m², entièrement équipés, calme, standing. 42-89-02-05

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50

PRÈS HILTON, 100 M², 18 000 F/mois. 45-67-80-91

Vous cherchez des bureaux, locaux commerc., à Paris ou en banlieue ? Téléphonez-moi, je vous proposerai des offres ajustées à votre demande. l'EFFICACITÉ sans la PERTE DE TEMPS M. HENON, 40-76-04-00

terrains

Vends terrain GORDES Proximité village 1 200 000 F. Tél. : (1) 64-28-60-90

locations non meublées offres

Bon XVe, proche Montparnasse et dernier étage paysager, 10e et dernier étage, avec ascenseur, 100 m², sans vis-à-vis, grandes baies vitrées, balcons, double living, deux chambres, 1 salle de bains, 1 salle d'eau, toilettes indép., cuisine américaine, placards en nombre, système d'alarme dans l'appartement, gardien, cave et box fermés, avec accès direct à l'appartement. 12 000 F TTC (chauf. et eau chaude compris). Tél. : 45-66-56-65. En cas d'absence, laisser un message (répondeur).

PL. RUNGIS, 2 P.
50 m², stand., imm. neuf, balcons, 5 400 F + ch. (330 F.) H.K. - 43-36-12-13

15e, DUPLEIX, R. THEATRE Beau 4 p., 92 m², 5e ét., imm. 1930, rue et jardin, 8 000 h. ch. PARTENA - 45-77-98-42

Beau STUDIO, 25 m² + terrasse, 7e étage, soleil sur jardin, 3 500 F + chges, sur place, ce jour, de 11 h à 15 h, 21, rue POUVEAU

Mo OURCQ, BEAU 3 P.
75 m², ensoleillé, terrasse, loyer 7 549,15 F t.t.c., comm. : 4 530 F, rens. : AGIFRANCE - 42-06-37-14

Part. Louveciennes (78), 5 mn gare, r.-d.-c., 5 p., 105 m², exposition sud-ouest, terrasse, jardin privatif, 350 m², park. sous-sol, cave. loyer mensuel : 8 200 F + 900 F (provisions charges) Tél. : (h. bur.) 46-03-53-13

MUETTE, STAND., beau 3-4 p., 110 m², cuis. équip., parf. état, 12 000 F h. ch, PARTENA - 42-66-36-53

NEUILLY Pte des Ternes, 8 p., 160 m², récent, standing, ét. élevé, soleil, vue, entièrement équipé, cave, box, loyer : 20 000 F ch. et chauf. inclus, FIP - 46-78-33-42

NEUILLY
Gd studio, 50 m², cuis. équip., bains + balcon, bon stand., 4 800 F c.c. IPG - 42-78-27-76

LIÈGE, bel imm. anc., 4-5 p., 135 m², r.-d.-c., s/rue et cour, cuis. aménagée, ch. cent., calme, clair, ref. neuf, 11 250 F c.c. IPG - 42-78-43-08

ROLAND-GARROS
Bel imm., récent, balcon, cave, 3 p. + 2 park., 9 200 F c.c., 4 p. + 2 park., 12 225 F c.c., IPG - 42-78-27-76

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER *PARIS – ILE-DE-FRANCE*

FNAIM

Ventes

MARAIS, HÔTEL-VILLE, 2 p., 60 m², impecc., 3e ss asc., soleil, calme, 1 450 000. VALETTE - 45-61-44-37

EXCEPTIONNEL **LOUVRE** PL. des DEUX-ECUS, appts à rénover
- 5e ét., 4 p., 130 m², 2 100 000
- 3e ét., 130 m², 2 200 000
- 2e ét., 230 m², 3 900 000.
PARTENA - 42-66-36-53

ST-PLACIDE, réc., p. d. t., ét. él., asc., 3 p., 70 m², balc. à rafr., calme, soleil. 43-35-18-36

RUE DE LILLE
2 p. kitch., dche, w.c., 4e ét., refait neuf, 700 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

MIROMESNIL, pierre de t., 5 p., 165 m², bon état, clair, loggia, 4 000 000. VALETTE - 45-61-44-37

8e, ST-PHILIPPE-ROULE, 3 PIÈCES, 73 M², à rénover, 1 680 000 F. PARTENA - 47-42-07-43

MONTORGUEIL, 2 p., 29 m², 2e, imm. ravalé, 580 000. VALETTE - 45-61-44-37

Mo LIÈGE, 128 m², beau 5 p., pierre de t., 2e, asc., balcon, 2 850 000 F, service. VALETTE - 45-61-44-37

3 p., parc Montsouris, 60 m², sur verdure et soleil, confort raffiné, parking, 1 180 000 F. 43-20-77-47

TOLBIAC, idéal investiss., STUDIOS sur plan. VALETTE - 45-61-44-37

R. CLISSON
réc. stdg, studette tt cft, gd balc. s/jard., 380 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

VAVIN
beau pierre de t., studette, kitch., bains, 395 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

ALÉSIA
récent stand., gd 2 p., terrasse s/jard., 1 300 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

BEAUGRENELLE, 1 790 000, 3 p., 73 m², parf. ét., vue, park. VALETTE - 45-61-44-37

Mo LOURMEL, 3 p., 67 m², r d.-c. + sous-sol, bon aménagement, prix : 800 000 F. VALETTE - 45-61-44-37

3 p., rue du Théâtre [illegible] 1 380 000 F 43-20-77-47

AUTEUIL, 2 p., 4e, asc., imm. 1930, bon état, 1 365 000 VALETTE - 45-61-44-37

17e, ETOILE-TERNES, **3 P. 1 100 000 F.** tt cft, imm. p. de t., PARTENA - 47-42-07-43

BUTTES-CHAUMONT
superbe 4 p. duplex, + terrasse, imm. 1991, parking. FONCIA - 43-67-07-65

CHARENTON-LIBERTÉ
except. 5 p. + terrasse, imm. p. de t., ss vis-à-vis, plein sud, box, 2 850 000 F. FONCIA - 43-67-07-65

Arago, nf, imm. hab., dern. ét., 3-4 p., 96 m², 2 bns, terr., calme, soleil, fr. not. réd. 43-35-18-36

Achats

CAB. VALETTE, 45-61-44-37 RECHERCHE APPARTEMENTS PARIS, OUEST, CENTRE

Locations

LOCATION BUREAUX 100 À 1 000 M²
Pl. Vendôme .... 160 à 225 m²
Opéra .... 113 à 670 m²
Elysées .... 170 à 615 m²
George-V .... 380 à 810 m²

PLUS DE 1 000 M²
Palais-Royal .... 10 000 m² div
Madeleine .... 1 500 m² s/1 ét.
Haussmann .... 900/3 000 m²
Neuilly .... 2 560 m² div

KFR. 42-96-88-88

Raspail, mais., v., 170 m., styl. at., imp., HSP, liv. 65 m², S.M./mez. c., 3 ch., 2 bns, p. ét., 20 000 + 500 ch. 43-35-18-36

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

36 15 FNAIM

locations non meublées demandes

EMBASSY SERVICE
Rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE (1) 47-20-30-05

locations meublées offres

MAISON RADIO
2 p., 40 m², cuis. équipée, très clair, s. d'eau, 4 800 F c.c., IPG - 42-78-27-76

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de toute urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
1er ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 145 m², 6e étage	174, rue de Rivoli ESPACE GTF - 48-00-89-89 Honoraires location	14 500 + 2 102 10 710
5e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 35 m², 1er étage park.	11, rue Tournefort GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'acte	4 900 + 423 297
7e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 72 m², 1er étage	42, bd Raspail PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	6 700 + 1 300 4 787
8e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 81 m², 1er étage	154, bd Haussmann PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	7 100 + 520 5 052
5 PIÈCES 164 m², 4e étage park.	86, bd Malesherbes GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'acte	16 000 + 2 534 670
12e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 42 m², 6e étage	106, rue de Charenton SAGGEL VENDÔME - 47-42-44-44 Frais de commission	3 440 + 448,46 2 476,80
4 PIÈCES 89 m², 3e étage	29, av. Ledru-Rollin PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	7 120 + 1 217 5 068
13e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 98 m², 1er étage park. + cave	5, rue Tagore SAGGEL VENDÔME - 47-42-44-44 Frais de commission	6 999 + 1 059,98 5 039,28
14e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 42 m², 5e étage park.	47, rue Froidevaux PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 300 + 714 3 060
18e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 81 m², 3e étage park.	114, rue Damremont AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	6 031 + 1 026 5 714,85
20e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 67 m², R-de-C park.	14, rue Lesfranc AGIFRANCE - 47-97-95-43 Frais de commission	4 814 + 1 271 3 611,65
3 PIÈCES 65 m², 1er étage park.	19-21, rue Annah PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de gestion	5 534 + 1 100 3 938
3 PIÈCES 92 m² + balc. 1er étage	52-56, rue des Haies ESPACE GTF - 48-00-89-89 Honoraires de location	6 000 + 1 300 4 590
4 PIÈCES 100 m², 4e étage park.	Avenue Gambetta PHÉNIX GESTION - 40-30-23-27 Frais de gestion	7 490 + 1 000 5 329,88
78 – YVELINES		
5 PIÈCES Duplex 97 m², R-de-C-1er étage 2 empl. park.	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE rue des Ursulines PHÉNIX GESTION - 30-61-07-47 Frais de commission	6 540 + 1 130 4 653,80
91 - ESSONNE		
4 PIÈCES 76 m², 1er étage	GIF-SUR-YVETTE Rés. Les Grandes Coudraies GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'acte	4 200 + 1 072,50 280
92 – HAUTS-DE-SEINE		
2 PIÈCES 57 m², 5e étage, park.	BOULOGNE 22 bis, rue de Silly AGIFRANCE - 49-03-43-03 Frais de commission	4 536 + 1 092 3 550
3 PIÈCES 87 m², R-d-C	COURBEVOIE 333, bd Saint-Denis ESPACE GTF - 48-00-89-89 Honoraires de location	5 700 + 592 4 374
STUDIO 38 m², 3e étage park.	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Général-Leclerc GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'acte	4 600 + 588 295
3 PIÈCES 104 m² + balc. 1e étage poss. park.	NEUILLY-SUR-SEINE 26-28, rue Jacques-Dulud ESPACE GTF - 48-00-89-89 Honoraires de location	9 500 + 1 767 7 110
7 PIÈCES 202 m², 7e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 43, bd Victor-Hugo AGIFRANCE - 49-03-43-04 Frais de commission	19 630 + 2 510 13 968
3 PIÈCES récent 69 m², 2e étage park.	SAINT-CLOUD 6-6 bis, rue de la Libération SAGGEL VENDÔME - 46-08-80-36 Commission d'agence	5 010 + 632 3 608
3 PIÈCES 71 m², 4e étage park.	SAINT-CLOUD 4, square de l'Hippodrome PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 885 + 800 4 187
3 PIECES 74 m², 6e étage park.	SURESNES 16, rue Salomon-de-Rothschild PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 215 + 1 124 3 710
93 – SEINE-SAINT-DENIS		
3 PIÈCES 65,45 m², 3e étage park.	EPINAY 2, avenue Galliéni SAGGEL VENDÔME - 46-93-91-63 Frais de commission	4 220 + 908 3 038
94 – VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 91,31 m², 3e étage park.	VINCENNES Avenue du Petit-Parc PHÉNIX GESTION - 43-65-58-53 Frais de commission	7 420 + 1 183 5 280

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de









SAGGEL VENDÔME GROUPE UAP

Après le succès de l'augmentation de capital

Le patron de la Société générale d'entreprises (SGE) fait état d'une reprise «encourageante» des commandes

«Je m'attends encore à un léger recul de notre chiffre d'affaires en 1994», a déclaré Antoine Zacharias, administrateur directeur général de la Société générale d'entreprises (SGE), lundi 2 mai, en présentant les comptes de 1993. Mais il a ajouté que *«le volume des commandes engrangées avait retrouvé un rythme soutenu puisque le carnet est, en mars, de 28 milliards de francs, soit 1 milliard de plus qu'au début de l'année, ce qui correspond à neuf mois d'activité et ce qui est très encourageant»*.

L'an dernier, le groupe (qui forme la branche bâtiment et travaux publics de la Générale des eaux) a réalisé un chiffre d'affaires de 43,2 milliards de francs (1) au lieu de 44,4 en 1992. Le résultat net (part du groupe) est tombé de 405 à 306 millions de francs. Cependant, la structure financière reste saine puisque l'endettement a considérablement régressé. Et l'augmentation de capital *(859 millions)*, décidée le 7 mars, a été un succès auprès des actionnaires minoritaires puisque le nombre d'actions demandées a représenté plus de 4,5 fois la quantité de titres disponibles. La Générale des eaux qui détient 80,5 % du capital de la SGE, avait indiqué qu'elle souscrirait à hauteur de ses droits.

M. Zacharias a aussi commenté le succès remporté par son groupe (par l'intermédiaire de Campenon Bernard), en association avec le britannique Trafalgar House et des entreprises portugaises et brésiliennes, à propos de la construction du futur pont suspendu sur le Tage en amont de Lisbonne. L'autre «candidat-concurrent» le plus sérieux était Bouygues. Il s'agit d'un pont à péage (pour une durée de 33 ans), dont le devis total est de 6,5 milliards de francs, financé en partie par un don de 2,5 milliards de francs de l'Union européenne. Il devra être livré en mars 1998, quelques semaines avant l'Exposition universelle de Lisbonne à l'été 1998, et répondre à des contraintes techniques spécifiques, notamment au regard des risques sismiques. Le groupe SGE attend dans les prochaines semaines les résultats de deux appels d'offres importants pour lesquels il a soumissionné : la construction du grand stade à Saint-Denis et le contournement de Lyon par l'ouest, une affaire de 3 milliards de francs environ. A propos du tunnel sous la Manche, la SGE, comme les autres entreprises de travaux publics, *«a perdu de l'argent plus qu'elle n'en a gagné dans cette opération»*.

Commentant ses relations avec Guy Dejouany, le président de la Générale des eaux, M. Zacharias, a affirmé : *«Je lui rends compte régulièrement de ce que je fais mais il n'y a pas besoin de se téléphoner tous les matins. Je connais M. Dejouany depuis 1971 et lui me connaît par cœur. Entre nous deux le courant passe...»*

F. Gr.

(1) Ce chiffre d'affaires est réalisé à 42 % à l'étranger, notamment en Allemagne, où il est très fortement implanté. Mais en Grande-Bretagne la SGE traverse actuellement une passe difficile.

En attendant la banalisation de l'institution financière

M. Rodochanachi pourrait succéder à M. Haberer à la tête du Crédit national

La situation commence enfin à s'éclaircir au Crédit national. Sauf contretemps, toujours possible dans une succession qui traîne en longueur et où les candidats pressentis sont écartés les uns après les autres, le successeur de Jean-Yves Haberer à la présidence de l'institution financière spécialisée devrait être désigné lors du conseil des ministres du 11 mai.

Après avoir tenu longtemps la corde en dépit des multiples attaques dont il a été l'objet, Paul Mentré – président de 1987 à 1990 – ne semble plus en lice. Les réticences à l'intérieur même du Crédit national semblaient trop fortes. Il est toujours très difficile à un ancien président de venir réoccuper son fauteuil. Le conseil d'administration avait d'ailleurs manifesté sa mauvaise humeur. Phénomène révélateur de ce vent de fronde : un certain nombre de membres du conseil ont envisagé, pour désigner le nouveau président, de voter à bulletin secret. Ce que le Trésor n'aurait pas apprécié.

En revanche, Emmanuel Rodochanachi, dont le nom a déjà été évoqué à plusieurs reprises, semble aujourd'hui très bien placé. M. Rodochanachi est à la banque Hottinguer depuis 1988. D'abord en tant que gérant puis, depuis 1990, en tant qu'administrateur-directeur général. Cet énarque a fréquenté de nombreux cabinets ministériels et notamment ceux de Pierre Messmer, Maurice Papon et Jacques Chirac. Il a été tour à tour conseiller technique de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, de 1978 à 1981, et conseiller de Jacques Chirac lors de la première cohabitation.

Sa nomination devrait précéder de peu l'annonce d'une banalisation des statuts du Crédit national. Une façon d'indiquer que les changements de président pour des raisons essentiellement politiques à la tête d'un établissement dont l'Etat ne détient pas une action sont révolus. La réforme devrait être inscrite dans le cadre des dispositions diverses d'ordre économique et financier (DDOEF) qui seront soumises en juin au Parlement. Il s'agira d'abroger la convention passée entre le Crédit national et l'Etat et consignée par la loi du 10 octobre 1919. L'Etat ne nommera plus le président et les deux directeurs généraux de l'institution financière spécialisée dont le statut sera transformé en celui d'une banque classique.

E. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

BOURSE

KINDY veut s'introduire au second marché le 26 mai. – Le groupe Kindy (26,5 millions de paires de chaussettes par an) prépare son entrée au second marché de la Bourse de Paris le 26 mai. Environ 20 % du capital seront cédés à part égale par les principaux actionnaires du holding SP6, issu du LMBO *(leverage management buy-out)* réalisé en juin 1991 : Schroder Partenaires (45 % avant l'opération), la famille Blocquert (32 %), et les banques Safco, SDR de Picardie et Phenix (20 % à elles trois). Le groupe dirigé par Jean-Yves et Bernard Blocquert a réalisé un chiffre d'affaires de 387 millions de francs en 1993 (exercice clos le 30 juin 1993) et un résultat net de 22,3 millions de francs. Pour l'exercice clos en juin, Kindy prévoit un chiffre d'affaires de 400 millions et un résultat net de 28 millions.

CRISE

TRIUMPH INTERNATIONAL (lingerie) supprime 69 emplois en Alsace. – La société Triumph International SA, implantée à Obernai (Bas-Rhin), a annoncé, mardi 3 mai, son intention de supprimer 69 postes. Ces suppressions d'emplois s'expliquent, selon la direction, par les difficultés de l'entreprise confrontée à *«un environnement économique très défavorable»* et à *«un surcoût de la production française»* par rapport à celle des pays à bas salaires. Triumph emploie actuellement 660 personnes. Le plan social, qui sera présenté vendredi au comité d'entreprise, prévoit des *«mesures pour limiter les licenciements secs»*, notamment un aménagement du travail à temps partiel, des mutations internes et des préretraites.

MANAGEMENT

GÉRARD PASQUIER INTERNATIONAL change de président. – Le groupe Gérard Pasquier International (prêt-à-porter) a annoncé, lundi 2 mai, la nomination d'Hervé Descottes au poste de PDG en remplacement d'Alain Boucheron, et le rééchelonnement sur douze ans de sa dette issue d'un RES (rachat d'une société par ses salariés) datant de 1989. Le groupe, dont la cotation est suspendue jusqu'au 4 mai, précise que la Financière Gérard Pasquier a renégocié le solde de sa dette RES avec son pool bancaire mené par le Crédit lyonnais. Le groupe est redevenu en 1993 bénéficaire (678 000 francs) pour un chiffre d'affaires consolidé de 180,7 millions, en baisse de 18,9 %. Il avait perdu, en 1992, 4,3 millions de francs.

L'ORÉAL : Gérard Chouraqui numéro deux du groupe. – Lindsay Owen-Jones, PDG du groupe L'Oréal, a nommé Gérard Chouraqui vice-président général adjoint, en remplacement de Guy Landon, qui part à la retraite mais reste administrateur du groupe de produits capillaires et cosmétiques. Gérard Chouraqui, jusqu'à présent vice-président de L'Oréal à la direction générale de la division des produits public, continuera d'assurer, parallèlement à ses nouvelles fonctions, la direction générale des produits public. Deux nouveaux vice-présidents ont également été nommés : Jean-François Grollier, directeur général de la recherche et du développement, et Jean-Pierre Valeriola, directeur de la communication et des relations extérieures. Le comité de direction de L'Oréal, présidé par M. Owen-Jones et secondé par M. Chouraqui, comptera neuf autres vice-présidents.

PARTICIPATION

ALCATEL BUSINESS SYSTEMS prend le contrôle d'une petite société sud-africaine. – Alcatel Business Systems, filiale d'Alcatel-Alsthom spécialisée dans le matériel de télécommunications d'entreprises, va porter de 19,9 % à 50 % sa participation dans la société STC Business Communications, distributeur sud-africain de centraux téléphoniques d'entreprises. STC Business Communications distribue depuis quatre ans les produits d'Alcatel Business Systems et réalise un chiffre d'affaires de 61 millions de rands (environ 100 millions de francs). Alcatel Business Systems va donc racheter à Fintech, la maison mère de STC, 30,1 % du capital, ce qui représente une opération de 11,4 millions de rands (environ 18 millions de francs). Cette augmentation de participation est soumise à l'accord de la Coface, a précisé Alcatel. STC prendra le nom d'Alcatel STC Business Systems.

PARIS, 4 mai ⬇ Nouveau recul

La Bourse de Paris était en baisse mercredi 4 mai, toujours déstabilisée par les perturbations enregistrées sur le front des changes et notamment par le recul du dollar, estimait-on dans les salles de marchés parisiennes. En repli à l'ouverture de 0,42 %, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,79 % une heure et demie plus tard. Aux alentours de 13 heures, l'indice CAC 40 s'inscrivait en repli de 0,98 % à 2 157,70 points.

Selon un intervenant, *«le marché se traîne et cette absence de dynamisme commence à inquiéter les gestionnaires français, qui ont peur d'un revirement soudain à la baisse si les investisseurs américains se retirent du marché»*.

Elf Sanofi, placé au pied du mur par la décision d'Eastman Kodak de céder Sterling Winthrop, dont Sanofi est partenaire depuis 1991, reculait mercredi de 1,7 % après avoir déjà fléchi de 4,2 % mardi. Selon les analystes, Elf Sanofi pourrait avoir de graves difficultés à financer le rachat de Sterling Winthrop et devrait peut-être céder des actifs.

LVMH abandonnait 2 % et l'UAP cède 0,6 % à 159,30 francs dans un marché de 165 000 titres. L'offre publique de vente (OPV) sur l'UAP s'est achevée mardi soir. Le prix de la privatisation pour les institutionnels sera annoncé jeudi. Dior recule de 0,1 % à 443,7 francs alors que des informations circulent sur le marché faisaient état d'une prochaine émission d'obligations convertibles.

NEW-YORK, 3 mai ⬆ Renversement de tendance

Après avoir évolué dans le rouge durant l'essentiel de la séance, le principal indicateur de Wall Street s'est ressaisi, mardi 3 mai en fin de journée, soutenu par la bonne performance du titre Eastman Kodak et des valeurs cycliques. Mais l'ensemble du marché est resté baissier. L'indice Dow Jones a fini à 3 714,41 en hausse de 13,39 points (+ 0,36 %). Quelque 288 millions de titres ont été échangés. Les hausses ont toutefois été inférieures aux baisses : 990 contre 1 097, et 692 actions sont restées inchangées.

Eastman Kodak a contribué à la progression de Wall Street, après sa décision de vendre sa branche pharmaceutique pour se concentrer sur ses activités de base. Le titre Eastman Kodak a gagné 1 3/4 à 46 1/8.

Un autre grand gagnant de la journée a été United Healthcare, qui a fait un bond de 2 3/8 à 46 1/2, grâce au rachat de sa filiale Diversified Pharmaceutical Services par SmithKline Beecham. Parmi les cycliques, Caterpillar a gagné 1 7/8 à 112 3/8 ; les minières ont reculé ; Newmont Mining a cédé 3/4 à 40 1/4 et Homestake Mining 1/2 à 18 3/8.

Les taux d'intérêt à long terme ont atteint 7,37 % en cours de séance sur le marché obligataire, ce qui a pesé sur les titres boursiers. Mais ils se sont repliés à 7,34 %, se rapprochant du niveau de 7,33 % de lundi soir.

VALEURS	Cours de 2 mai	Cours de 3 mai
Alcoa	70 1/2	69 1/2
Allied Signal Inc.	34 5/8	34 3/4
American Express	30 1/8	29 5/8
ATT	52 5/8	52 7/8
Bethlehem Steel	19 3/4	19 5/8
Boeing	44 3/4	44 7/8
Caterpillar Inc.	110 1/2	112 3/8
Chevron	87 7/8	88
Coca-Cola	41 7/8	41 5/8
Disney Corp.	42 1/4	42 7/8
Du Pont de Nemours	58 1/2	59 1/8
Eastman Kodak	44 3/8	46 1/8
Exxon	61 1/2	61 1/4
General Electric	95 7/8	96 1/4
General Motors	57 1/4	57 3/8
Goodyear Tyre	38 3/4	38 1/8
IBM	58	58 3/8
International Paper	65 1/8	66 1/8
McDonnell Douglas	117 7/8	116 1/2
Merck and Co	31 1/8	30 5/8
Minnesota Mining	48 1/2	48
Morgan (J.P.)	61 5/8	61 5/8
Philip Morris	54	53 1/2
Procter Gamble	56 7/8	55 1/2
Sears Roeb. and Co.	46 5/8	47 3/4
Texaco	63 5/8	63 1/4
Union Carbide	25 3/4	26
United Tech.	62 1/2	64 3/8
Westinghouse El.	12 1/8	12 3/8
Woolworth	17	17 1/4

LONDRES, 3 mai ⬇ Morose

Les actions ont sensiblement baissé, mardi 3 mai, à la Bourse de Londres, déprimées par le recul des perspectives d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt britanniques après la progression plus forte que prévu de la masse monétaire M0 en avril. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 25,3 points, soit 0,8 %, à 3 100 points. Environ 557,5 millions d'actions ont été échangées contre 561,6 millions vendredi.

Après un début de séance positif, le marché a été refroidi par l'annonce d'une hausse de 1,9 % de la masse monétaire M0 en avril, ce qui a porté sa progression annualisé à 6,2 %.

L'activité s'est focalisée sur les valeurs pharmaceutiques. Le marché a applaudi l'offensive américaine de SmithKline Beecham, qui a gagné 25,5 pence à 415 après avoir annoncé l'acquisition de Diversified Pharmaceutical Services pour 2,3 milliards de dollars au groupe américain United Healthcare Corp.

VALEURS	Cours du 29 avril	Cours du 3 mai
Allied Lyons	5,87	5,82
BP	3,86	3,90
BTR	3,97	3,92
Cadbury	4,79	4,80
Glaxo	5,77	5,85
GUS	6	4,70
ICI	8,24	8,19
Reuters	5,30	5,06
RTZ	8,46	8,37
Shell	7,24	7,11
Unilever	10,73	10,86

Informatisation boursière

CREST aura 50 actionnaires

Quelque cinquante sociétés représentées à la Bourse de Londres contrôleront le capital de CREST, le futur système d'informatisation du règlement des opérations boursières, a annoncé mardi 3 mai la Banque d'Angleterre.

CREST va être développé par la Banque d'Angleterre jusqu'à son entrée en service, prévue au début de 1996, puis sera pris en charge par un opérateur sélectionné par ses actionnaires. Selon la Banque d'Angleterre, le développement du système va coûter 10 millions de livres (86 millions de francs).

Destiné à remplacer le système actuel Talisman, aujourd'hui obsolète, CREST a été mis sur les rails après l'échec en mars 1993 de l'ambitieux programme Taurus, qui a coûté environ 75 millions de livres.

Le Stock Exchange a indiqué qu'il annoncera le 28 mai s'il prend une participation dans CREST. Son souhait d'entrer à hauteur de 30 % dans son capital a été rejeté par la Banque d'Angleterre, qui a limité à 10 % la participation maximale de chaque actionnaire. CREST fonctionnera, chaque jour ouvrable, sur le principe d'un règlement en continu des transactions effectuées quelques jours plus tôt.

TOKYO, 4 mai Clos

Tous les marchés boursiers et financiers ont chômé mercredi 4 mai, en raison du National Holiday.

CHANGES

Dollar : 5,6395 F ⬆

Mercredi 4 mai, le deutschemark était stable à 3,4266 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4269 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar augmentait faiblement à 5,6395 francs contre 5,6390 francs mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	3 mai	4 mai
Dollar (en DM)	*1,6449*	*1,6482*
TOKYO	**3 mai**	**4 mai**
Dollar (en yens)	Clos	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (4 mai)	5 7/8 % - 6 %
New-York (3 mai)	3 13/16 %

BOURSES

PARIS

	2 mai	3 mai
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 186,23	2 178,99
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 505,48	1 501,32
Indice SBF 250	1 455,54	1 452,88

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	2 mai	3 mai
Industrielles	3 701,02	3 714,41

LONDRES *(indice «Financial Times»)*

	29 avril	3 mai
100 valeurs	3 125,30	3100
30 valeurs	2 505,10	2 505

FRANCFORT

	2 mai	3 mai
Dax	2 268,65	2 252,29

TOKYO

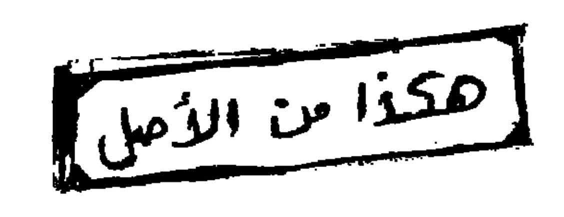
	2 mai	4 mai
Nikkei Dow Jones	19 578,21	clos
Indice général	1 593,48	clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6280	5,6300	5,6462	5,6502
Yen (100)	5,5717	5,5765	5,6197	5,6278
Ecu	6,5977	6,6018	6,5956	6,6032
Deutschemark	3,4246	3,4269	3,4282	3,4321
Franc suisse	4,0165	4,0289	4,0335	4,0400
Lire italienne (1000)	3,5468	3,5504	3,5266	3,5322
Livre sterling	8,4982	8,5070	8,5082	8,5212
Peseta (100)	4,1843	4,1875	4,1593	4,1646

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 15/16	4 1/16	4 1/4	4 3/8	4 11/16	4 13/16
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8
Ecu	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4
Deutschemark	5 5/16	5 7/16	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
Franc suisse	4	4 1/8	3 7/8	4	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	7 7/8	8 1/8	7 13/16	8 1/16	7 13/16	8 1/16
Livre sterling	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	7 3/4	8	7 3/4	8	7 3/4	8
Franc français	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 4 MAI

Liquidation : 24 mai
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −1,27 % (2151,35)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
01/06/93	EDF-GDF 3%	6250	6200	−0,80
30/07/93	B.N.P. (T.P.)	1060	1052	−0,75
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1040	1041	+0,10
24/10/93	Renault (T.P.)	2455	2441	−0,57
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2361	2359	−0,08
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1280	1280	—
01/06/93	Thomson S.A (T.P)	1140	1145	+0,44
10/07/93	Accor 1	743	723	−2,69
01/07/93	Air Liquide 1	815	802	−1,60
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	690	683	−1,01
29/06/93	Alcatel Cable 1	635	632	−0,47
25/06/93	Alspi 1	395,50	390,50	−1,26
—	AGF-Ass.Gen.France	547	536	−2,01
21/07/93	Axa 1	1425	1393	−2,25
12/07/93	Bail Invest. 1	981	988	+0,71
30/03/94	Bancaire (Cie) 1	570	561	−1,58
15/06/90	Bque Colbert C2/	163,80	160	−2,32
21/06/93	Bazar Hot. Ville 2	711	748	+5,20
15/09/93	Berger (M) 2	1300	1300	—
21/12/89	Bertrand Faure 2	595	583	−2,12
17/01/94	BIC 1	1315	1310	−0,38
01/07/92	BIS 1	320	320	—
—	B.N.P. 1	266,30	257,10	−3,45
15/07/92	Bollore Techno.1	369	375	+1,63
17/05/93	Bongrain 1	3400	3400	—
20/12/93	Bon Marche (Au) 1	838	821	−2,03
31/01/94	Bouygues 1	681	674	−1,03
29/06/93	BSN 1	850	849	−0,12
18/06/93	Canal + 1	994	985	−0,90
10/07/92	Cap Gemini Sogeti1	186	187	+0,00
15/06/93	Carnaudmetalbox 1	180,30	178	−1,28
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
17/06/93	Dassault-Aviation1	530	524	−1,13
06/05/92	Dassault Electro 1	455	451	−0,88
18/06/93	De Dietrich 1	2781	2750	−1,11
03/06/93	Degremont 1	555	552	−0,54
10/09/91	Dev.R.N-P De Cal 2	82,10	81,90	−0,24
23/09/91	Dev.R.Sud-Est.Ly2	114	—	—
25/06/93	DMC (Dollfus Mi)1	386	381,10	−1,27
25/05/93	Docks France 1	710	714	+0,56
10/07/92	Dynaction 1	125,40	124	−1,12
05/07/93	Eaux (Gle Des) 1	2619	2588	−1,18
04/06/93	E.B.F 1	896	894	−0,22
01/07/93	Ecco 1	730	730	—
31/12/93	Elf&ge 1	1347	1281	−4,90
02/07/93	Elf Aquitaine 1	411,20	409,90	−0,32
03/06/93	Elf Sanofi 1	975	956	−1,95
12/07/93	Eridania Beghin 1	925	927	+0,22
02/07/93	Essilor Intl 1	750	755	+0,67
02/07/93	Essilor Intl ADP 1	558	550	−1,43
18/02/94	Esso 1	1040	1030	−0,96
08/12/93	Eurafrance 1	2080	2060	−0,96
23/02/93	Euro Disney 1	33,20	33,35	+0,15
03/09/93	Euro RSCG W.W 1	692	690	−0,29
08/04/94	Europe 1- 1	1909	1914	+0,26
—	Eurotunnel 1	42,75	41,35	−3,27
—	Filipacchi Medias1	925	927	+0,22
28/06/93	Fimatel 1	150	149,90	−0,07
—	Fives-Lille 1	605	598	−1,16
29/07/93	Fromageries Bel 1	5210	5250	+0,77
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
04/03/94	Sodexho 1	1010	1000	−1,06
05/07/93	Sogenal (Ny) 2	143,90	142	−1,32
25/06/93	Sommer-Allibert 1	2475	2430	−1,82
30/06/93	Sophia 1	498,90	489	−1,98
13/05/93	Sovac 1	1085	1040	−2,87
31/07/91	Spie Batignolles 1	435	431	−0,92
15/07/93	Strafor Facom 1	695	690	−0,72
30/07/93	Suez 1	326,50	319,50	−2,14
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
13/04/94	Hewlett-Packard 1	460	457	−0,65
—	Hitachi 1	52,55	52,55	—
27/04/94	Hoechst 1	1225	—	—
10/03/94	I.B.M 1	329,50	329,20	−0,09
28/04/94	I.C.I 1	69,55	69,55	—
01/04/94	I.T.T. 1	508	501	−1,38
—	Ito Yokado 1	295	295	—
—	Matsushita 1	92,40	—	—
18/03/94	Mc Donald's 1	340	337,20	−0,82
01/04/94	Merck and Co 1	178,90	174	−2,74
12/03/94	Minnesota Mining 1	564	556	−1,42
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
CBC 1	349	349
Centenaire Blanzy	380	—
Cerugan Holding	19,85	—
Champex (Ny)	12	18,50
CIC Un.Euro.CIP 1	370	371
C.I.T.R.A.M. (B)	3600	—
Cpt Lyon Alem.2	384	379,10
Concorde-Ass Risq2	1020	1020
Constr.Met.Prov	18	—
Credit Gen.Ind.	80,95	—
Darblay	602	—
Didot Bottin	700	709

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Creeks	201,10	210
Dauphin OTA	305,50	—
Devanlay 2	1460	1450
Labor.Bolloré	178,90	178
Editions Belfond	117	—
Europ Propulsion 2	379	379
Finaball	181	183,50
Finacor	219,90	219,90
G.I.M. S.A.	1085	1080
Gravograph	197	197
I.C.C. 2	229	233
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unilog	324	325
Viel et Cie #	282	284,90
Vilmorin et Cie#2	400	398

Sicav (sélection) 3 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Elicash	139,34	135,28
Elicash	821937,13	821937,13 ◇
Émergence Poste	112,53	109,35
Énergia	374,68	357,89
Éparcic	4326,50	4285,68
Éparcourt-Sicav	4969,82	4958,67
Épargne-Unie	1577,46	1538,99
Ésif Cash capi.	9246,67	9246,67 ◆
Euroc Solidarité	1207,58	1195,60 ◆
Eurocic Leaders	1368,52	1348,08
Eurodyn	1542,08	1504,47
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord Sud Dévelop	1924,95	1921,11
Oblicic-Mondial	3146,53	3090,84
Oblicic-Régions	1184,69	1147,48
Oblifutur	3380,74	3327,52
Oblig. ties caté.	210,23	207,12
Oblitop	1697,38	1670,67
Obligationnelle Sicav	15161,45	15161,45
Oblitys	521	515,27
Oracion	1592,33	1553,49
Patrimoine Retraite	263,48	258,24
Pervalor	877,76	864,47
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Univers Actions	1862,76	1822,20
Univers Obligations	2015,28	1977,70
Valorg	2362,47	2300,11 ◆
Valrexi	62223,94	62192,84
Winterthur St-Honoré	262,85	259,93

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 03/05	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6695	5,6380	5,55	6,05
Ecu	6,6130	6,6085	—	—
Allemagne (100 dm)	342,3500	342,0900	331	354
Belgique (100 F)	16,6320	16,6465	16,15	17,15
Pays-Bas (100 fl)	305,0800	305,1800	296	316
Italie (1000 lires)	3,5695	3,5540	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,4500	87,4200	83	91
Irlande (1 iep)	8,3695	8,3215	8,05	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,5885	8,5195	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,3345	2,3270	2,10	2,65
Suisse (100 f)	403,0300	402,0700	390	412
Suède (100 krs)	74,4100	73,9300	69	78
Norvège (100 k)	79,0100	78,9600	75	84
Autriche (100 sch)	48,6650	48,7170	47,30	50,30
Espagne (100 pes)	4,2805	4,1850	3,95	4,50
Portugal (100 esc)	3,3300	3,3250	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,1017	4,0789	4	4,45
Japon (100 yens)	5,5581	5,5983	5,43	5,78

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 03/05
Or fin (kilo en barre)	68500	68000
Or fin (en lingot)	69350	68300
Napoléon (20F)	399	395
Pièce Fr (10 f)	328	—
Pièce Suisse (20 f)	396	395
Pièce Latine (20 f)	400	393
Souverain	502	500
Pièce 20 dollars	2505	2585
Pièce 10 dollars	1380	1380
Pièce 5 dollars	880	—
Pièce 50 pesos	2585	2595
Pièce 10 florins	410	412

Matif (Marché à terme international de France)
3 mai 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 155310

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	120,50	119,72	118,70
Précédent	120,98	120,12	119,30

CAC 40 A TERME
Volume : 16501

Cours	Mai 94	Juin 94	Juillet 94
Dernier	2179	2160	2165
Précédent	2189	2172	2169

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Jean-Paul et Danielle LEFEVRE,

leurs parents et grands-parents
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexis,

le 30 avril 1994, à Marrakech.

Julie

est née le 24 avril 1994.

Dominique Boyer,
Arnaud Louchet,
6, rue Charlot,
75003 Paris.

Maryse et Philippe

ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Sam,

le 20 avril 1994.

M. et Mme Philippe Sidos,
21, rue Carnot,
92100 Boulogne.

Adoptions

Claude FRANCK
et
Isabelle GALLIMARD-FRANCK

ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Mathilde,

née à Mexico, le 30 septembre 1993.

Anniversaires de naissance

– Papa, maman, Laura, Judith, la famille et les amis du monde entier souhaitent à

David CECCARELLI,

une joyeuse entrée dans l'âge de raison.

Mariages

M. et Mme Lucien DEVILLECHABROLLE,
M. et Mme Pierre DELAGE,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Sophie et Pierre-Eric,

célébré le 30 avril 1994, en la cathédrale d'Agen.

18, rue Parent-de-Rojan,
75016 Paris.
Vallon de Vérone,
47510 Foulayronnes.

Décès

– *Mme Jacques Bernard-Brunel,*
sa maman,
Mme Jean Bernard-Brunel,
son épouse,
Catherine Tomasi et Marc Levy,
Aurélia et Alice,
Laurent Bernard-Brunel
et Isabelle Peuchet,
Adrien, Léandre, Théophane et Anthelme,
Olivier et Fabienne Bernard-Brunel,
Victor et Edouard,
Valérie et Fabien Marcel,
Jessica et Tristan,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Bernard-Brunel, Dubreuil, Colombel, Biot et Pellet,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean BERNARD-BRUNEL,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique cardiologique
à la faculté,
professeur au collège de médecine
des hôpitaux de Paris,
médecin de l'hôpital Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours,

survenu dans sa soixante-quatrième année, le 30 avril 1994.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 6 mai, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie, sa paroisse.

– Le président et les membres du conseil d'administration,
Le président et les membres de la commission médicale d'établissement,
La direction générale,
Et l'ensemble des personnels de l'hôpital Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours,

Et, particulièrement, l'unité de médecine interne cardiologie (service médecine 4),
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean BERNARD-BRUNEL,
chef de service.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 6 mai 1994, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Courbevoie.

Hôpital Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours,
4, rue Kléber,
92309 Levallois-Perret.

Stéphan BOUTTET

nous a quittés brutalement, le jeudi 28 avril 1994, à l'âge de trente-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 mai, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu le vendredi 6 mai, à 14 h 30, au cimetière de Dinard (Ille-et-Vilaine).

5, rue Pierre-Guérin,
75016 Paris.

– M. Jean-Marie Spaeth,
président du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse,
Les membres du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse,
Les membres du conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance-vieillesse d'Alsace-Moselle,
M. Raoul Briet,
directeur de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse,
M. Werner Schwartz, directeur de la caisse régionale d'assurance-vieillesse d'Alsace-Moselle,

ont la tristesse de faire part du décès, le 2 mai 1994, de

M. Théo BRAUN,
ancien ministre,
commandeur dans l'ordre national
de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national
du Mérite,
président du conseil d'administration
de la caisse régionale
d'assurance-vieillesse
d'Alsace-Moselle de 1947 à 1994.

(*Le Monde* du 4 mai.)

– Nous avons la tristesse d'annoncer la mort de

Yvonne DARLE,
du Lapin agile,

le 30 avril 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 5 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, place du Tertre, Paris-18e.

L'inhumation aura lieu à 15 heures, au cimetière Saint-Vincent, Paris-18e.

22, rue des Saules,
75018 Paris.

[Yvonne Darle dirigea jusqu'en 1972 le cabaret montmartrois du Lapin agile, héritier de l'établissement où se retrouvèrent au début du siècle Apollinaire, Max Jacob, Picasso et Modigliani. Dans les années 50 et 60, des artistes comme Georges Brassens, Jacques Debronckart ou le duo de guitares Ida Presti et Alexandre Lagoya s'y produisirent.]
[Lire page 17]

– Abidjan. Mulhouse. Allaman (Suisse).

M. Jean-Paul Delcourt,
Mme Jeannette Dalvy,
M. et Mme Jean Muller,
ses enfants,
Bernard et Marie-José Muller-Llorca,
Sophie et Pierre-Emmanuel,
Christian et Solange Muller-Pinget
et Valentine,
Bertrand et Melissa Dalvy-Sognon,
Laurent et Vincente Dalvy-Muscatiello,
Delphin et Carla,
Jean-Michel et Patricia Bapt-Dalvy,
David, Alexandre, Pierre-Nicolas, Antonin,
Olivier et Elisabeth Muller-Wittwer
et Charles,
Yves et Manuèle Bossler-Dalvy,
Thomas et Marion,
Jean-Marc et Barbara Brunschwig-Schirrmacher,
Jan et Axel,
Diane Brunschwig,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Dreyfus, Lévy, Roth,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme CHARLES DREYFUS,
née Berthe Lévy

dans sa quatre-vingt-onzième année, le 27 avril 1994.

Les obsèques ont eu lieu à Mulhouse, dans la plus stricte intimité.

– Mme Lucienne Lagneau,
son épouse,
Mme Arlette Lagneau,
M. et Mme Jean-Jacques Lagneau,
Evelyne, Christine et Hélène,
Ainsi que toute la famille,
ont le chagrin d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

M. René LAGNEAU,
inspecteur départemental honoraire
de l'éducation nationale,
ancien combattant 1939-1945,
chevalier du Mérite national,
commandeur des Palmes académiques.

La cérémonie civile, à Saint-Paul (Oise), et l'incinération, à Beauvais, ont eu lieu le 2 mai 1994.

Cet avis tient lieu de faire-part. Pas de condoléances.

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de

l'Académie des sciences,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur confrère,

Robert LEGENDRE,

à l'âge de quatre-vingt-sept ans, survenu le 27 avril 1994, à Paris.

Auteur d'une œuvre personnelle importante en hydrodynamique navale et en aérodynamique, conduite en tant qu'ingénieur général du Génie maritime et que directeur technique central de l'ONERA.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

(*le Monde* du 30 avril.)

M. Joseph Haber et Mme,
née Ginette Naccache,
sa sœur et son beau-frère,
Mme Danièle Salisbury,
M. et Mme Jean-Pierre Haber
et leur fille,
le docteur Nicole Haber,
ses neveux et nièces,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme le docteur
Léa Suzy NACCACHE,
ancienne élève de l'IEP de Paris,

survenu le 2 mai 1994, à l'Hôpital américain de Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu le jeudi 5 mai, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à la porte principale, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nina et Gilbert Wolmark,
leurs enfants et petits-enfants,
Charles et Simone Rapoport,
leurs enfants et petits-enfants,
Philippe et Henry Borentin
et leurs familles,
Ginette et Charles Wolmark,
leurs enfants et petits-enfants,
Joseph Wolmark,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sima RAPOPORT,
née Czerniewicz,

survenu le 30 avril 1994 dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'inhumation aura lieu dans la sépulture de famille, le vendredi 6 mai, à 14 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Réunion entrée principale.

8, boulevard de Ménilmontant,
75020 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de notre confrère

Alain RAVENNES,

survenu le 28 avril 1994, dans sa quarante-sixième année.

L'incinération a eu lieu, selon sa volonté, dans la plus stricte intimité, au columbarium du Père-Lachaise, le 4 mai.

De la part de sa mère.

33, rue des Bruyères,
Résidence Eiffel,
92310 Sèvres.

[Alain Ravennes s'était impliqué très jeune dans la politique et dans le mouvement des idées. Proche des gaullistes de gauche, il avait fondé en 1968 le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, avec Edmond Michelet, René Capitant, Emmanuel d'Astier, Pierre Le Brun, Philippe de Saint-Robert. En 1978, il créa, avec l'appui de Raymond Aron, le CIEL (Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés), qui s'efforcera d'équilibrer ce qu'il juge être une mainmise excessive de l'opposition de gauche sur le débat culturel. Il dissout ce comité en 1988. Ecrivain, Alain Ravennes est l'auteur de trois romans : *Une guerre amoureuse* (Albin Michel, 1983), *Michel* (Denoël, 1987), *Ronde de nuit* (1993), et d'une pièce de théâtre, *la Couronne de fer*, jouée au Théâtre de l'Essaïon en 1984. Il a donné de fréquentes chroniques à *Notre République*, au *Quotidien de Paris*, au *Monde*. Il laisse des « Souvenirs » inédits, qui seront publiés ultérieurement.]

– Françoise Retourné,
sa fille,
Et sa famille,
font part du décès, survenu le 25 avril 1994, de

Mme Jacques RETOURNÉ,
née Thérèse Tanton.

Les obsèques ont eu lieu le 27 avril à *Amiens (Somme).*

55, rue Rennequin,
75017 Paris.

– M. et Mme Michel Roland-Jaïs,
leurs enfants et leur petite-fille,
M. et Mme François Picard,
leurs enfants et leurs petits-enfants,
M. et Mme Philippe Roland-Jaïs
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Roland-Jaïs
et leurs enfants,
Mme Roger Fribourg,
ses enfants et petits-enfants,
Mme John Kennedy,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Bloch,
leurs enfants et leur petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel ROLAND-JAÏS,
née Louise Bloch.

Les obsèques ont eu lieu à 9 h 15, le mercredi 4 mai 1994, à Bordeaux, au cimetière israélite.

– Mme Jacquie Tourneur,
son épouse,
Ses enfants,
Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude TOURNEUR,

survenu le 1er mai 1994, à l'âge de cinquante-trois ans.

L'inhumation aura lieu à Saintes, dans la plus stricte intimité.

Un service religieux réunira ses amis et relations, à Paris, le samedi 7 mai, à 8 h 30, à l'église Saint-Antoine-de-Padoue, 52, boulevard Lefèbvre, 15e.

Ni fleurs, ni couronnes, ni condoléances.

– Livry-sur-Seine.

Mme Jean Valembois,
son épouse,
M. et Mme Jean-Marie Valembois,
M. et Mme Romain Valembois,
ses enfants,
Sophie, Nicolas et Aubin,
ses petits-enfants,
Mme Gustave Valembois,
sa belle-mère,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Jean VALEMBOIS,

survenu à Livry-sur-Seine, le 2 mai 1994, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Etienne de Livry-sur-Seine, le vendredi 6 mai, à 16 h 15.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Livry-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de la Garenne,
77000 Livry-sur-Seine.

Rectificatif

– Concernant l'annonce du 27 avril 1994 pour le décès de

Jacqueline BRILLOT,
née Douillard,

il fallait lire :
Jacqueline et ses enfants.
Et Béatrice, Marie-Thérèse, Vincent.
Les familles Brillot, Douillard, Vibert-Vichet, Jouin, Podalydès, Cellier.

Avis de messes

– En souvenir de

Jacqueline et Jean BABOULÈNE,

une messe sera célébrée le mardi 10 mai 1994, à 18 h 45, à l'abbaye Sainte-Marie, 3, rue de la Source, Paris-16e.

Services religieux

– M. et Mme David Amar,
M. Rafy Edery,
M. et Mme José Boniche
et leurs enfants,
M. John David Cohen,
M. et Mme Daniel Amar,
M. et Mme Paul Fribourg,
informent leurs parents et amis que la cérémonie des prières de l'année religieuse à la mémoire de leur chère et regrettée

Annie-Claude EDERY-AMAR,

aura lieu le dimanche 8 mai 1994, à 19 heures, à la synagogue Chasseloup-Laubat, Paris-15e, et le lendemain lundi, à 10 heures, au cimetière de Versailles.

Anniversaires

– Il y a dix ans,

Boris BORVINE FRENKEL,

nous a quittés.

Halina, Anne, Jacques,
Et les amis.

– Il y a seize ans, le 4 mai, dans des circonstances toujours non élucidées, était assassiné

Henri CURIEL.

Ses amis,
Ses camarades,
continuent de s'inspirer de son idéal révolutionnaire et de son combat en faveur des peuples du tiers-monde et pour la paix.

« Le sang des morts demeure vivant. »
(Jean-Marie Tjibaou.)

En ce 4 mai 1994, souvenons-nous de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwéné Yeiwéné, artisans de la liberté du peuple kanak et de la paix en Nouvelle-Calédonie, assassinés à Ouvéa lors de la levée de deuil des dix-neuf militants du FLNKS tués un an plus tôt devant la grotte de Gossanah.

Mouvement Kanaky-Solidarité.

Souvenirs

– A la mémoire de notre père disparu.

Arrêté à Paris, il y a cinquante-deux ans, le 27 mars 1942, il partait de Compiègne pour Auschwitz où il décédait le 6 avril 1942.

Jacques GUINZBOURG,
pharmacien,
engagé volontaire en 1914-1918,
croix de guerre trois citations.

De la part de :
Claire Joséphine Guinzbourg-Peverelli,
sa fille,
Yves Guinzbourg,
son fils,
Paul-Emmanuel Roy,
son petit-fils,
Sophie Guinzbourg-Husson,
sa petite-fille.

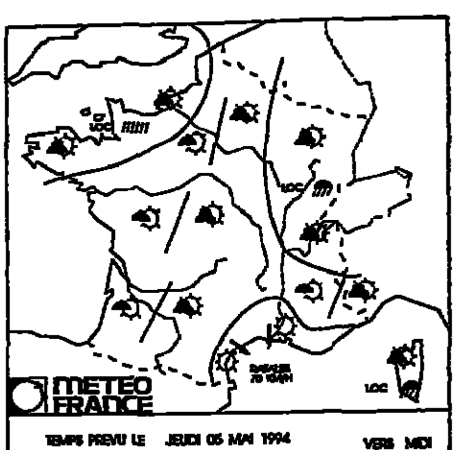
Paris. Witry-lès-Reims (Marne).
Neuville (Rhône). Pompey (Meurthe-et-Moselle).

Communications diverses

– Au CBL, le jeudi 5 mai 1994, à 20 h 30, Ph. Labi, chef du service politique de *VSD* : « Comment l'information traite le politique ! », 10, rue Saint-Claude, Paris-3e.

CARNET
Téléphone 40-65-29-94 **Télécopieur 45-66-77-13**

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE JEUDI 05 MAI 1994 VERS MIDI

LÉGENDE

Jeudi : temps assez bien ensoleillé. – Sur la Bretagne et le Cotentin, le ciel sera souvent nuageux avec parfois quelques bruines côtières. En cours de journée ce temps s'étendra à l'ensemble de la Normandie et au Pas-de-Calais. Sur un quart nord-est du pays, de la Lorraine à l'Alsace, à la Bourgogne et à la Franche-Comté, et au nord de la région Rhône-Alpes, le ciel sera encore couvert le matin avec des pluies résiduelles. Cette instabilité s'évacuera progressivement et des éclaircies se développeront dans l'après-midi. Sur la Corse, le ciel sera parfois nuageux le matin avec quelques averses locales. L'après-midi c'est le soleil qui dominera. Sur le reste du pays on aura quelques bancs de brume ou de brouillard en début de matinée. Ensuite, malgré quelques passages de nuages élevés, le ciel sera assez bien ensoleillé. Le mistral et la tramontane souffleront jusqu'à 70 ou 80 km/heure en rafales.
Les températures matinales seront généralement comprises entre 5 et 8 degrés, excepté sur le pourtour méditerranéen où elles atteindront 10 degrés. L'après-midi, il fera de 14 à 17 degrés au nord et 18 à 24 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

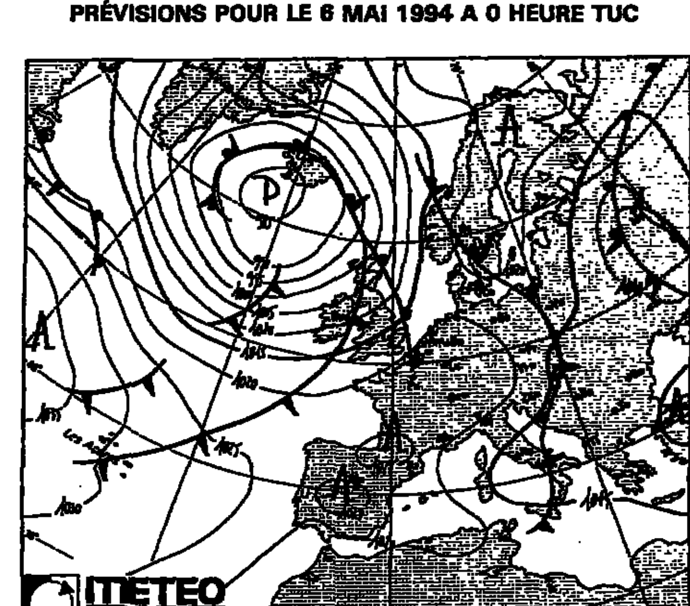
TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	21/ 9
BIARRITZ	16/10
BORDEAUX	23/11
BOURGES	27/ 9
BREST	14/ 9
CAEN	22/ 9
CHERBOURG	17/10
CLERMONT-FER.	28/10
DIJON	25/11
GRENOBLE	29/12
LILLE	23/10
LIMOGES	24/ 9
LYON, BRON	25/13
MARSEILLE	24/11
NANCY, ESSEY	25/13
NANTES	18/10
NICE	20/13
PARIS-MONTS	26/10
PAU	21/10
PERPIGNAN	20/14
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	18/ 9
ST-ETIENNE	26/13
STRASBOURG	24/11
TOULOUSE	23/11
TOURS	24/ 9
ÉTRANGER	
ALGER	26/10
AMSTERDAM	20/11
ATHÈNES	24/14
BANGKOK	37/27
BARCELONE	18/14
BELGRADE	18/ 3
BERLIN	17/ 5
BRUXELLES	23/11
COPENHAGUE	13/ 6
DAKAR	24/19
GENÈVE	25/14
ISTANBUL	16/ 9
JÉRUSALEM	28/12
LE CAIRE	26/16
LISBONNE	25/12
LONDRES	20/ 9
LOS ANGELES	18/12
LUXEMBOURG	22/11
MADRID	33/16
MARRAKECH	26/13
MEXICO	30/14
MILAN	19/ 9
MONTRÉAL	16/ 1
MOSCOU	9/ 1
NAIROBI	24/15
NEW-DELHI	39/26
NEW-YORK	18/ 9
PALMA-DE-MAJ.	26/ 9
PÉKIN	13/11
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	22/ 7
HONGKONG	28/24
SÉVILLE	34/16
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	14/ 3
SYDNEY	19/16
TOKYO	16/14
TUNIS	24/12
VARSOVIE	11/ 0
VENISE	18/ 9
VIENNE	17/ 4

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-05-1994 à 6 heures TUC et le 4-05-1994 à 6 heures TUC

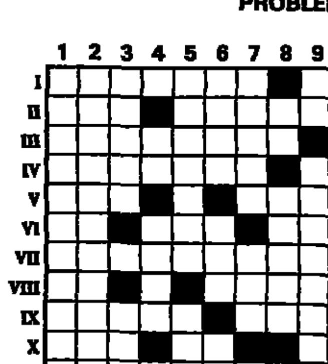
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 6 MAI 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6293



HORIZONTALEMENT

I. On les caresse parfois avant qu'ils ne s'évanouissent. – II. Unité de pression. Dont les couleurs sont changeantes. – III. Sautent. – IV. Est familière aux tisserands. – V. Bon pour acceptation. Orientation. – VI. Conjonction. Est rempli de pointes. Câblé. – VII. Action au sommet. – VIII. Possessif. Joue un rôle protecteur. – IX. Animal. Une affaire de gousses. – X. Sur la rose des vents. Entre un titre et une spécialité. – XI. Ballon d'essai.

VERTICALEMENT

1. Cela crève les yeux. – 2. S'entretint avec Jésus. – 3. Accorde. Indicatif du présent. – 4. Symbole. Rougit quand la campagne blanchit. – 5. Peut qualifier une douleur. Est appelé à tourner. – 6. Imiter la cavale indomptable. Faute de pouvoir la changer, on peut toujours la rendre. En instance. – 7. Végétaux. Lettre. – 8. Annonce une suite. Mont de piété. – 9. Un spécialiste. Telle une somme importante.

Solution du problème n° 6292

Horizontalement

I. Torrent. – II. Rouillées. – III. PMU. Do. – IV. Idée. En. – V. Nés. Ivan. – VI. Estafette. – VII. Ironiser. – VIII. Pré. Il. Er. – IX. Rose. Lèse. – X. In. Pies. – XI. Estime. Or.

Verticalement

1. Traîne. Prie. – 2. Oô. Désirons. – 3. Rupestres. – 4. Rime. AO. Epi. – 5. Elu. Ifni. Im. – 6. NL. Eveillée. – 7. Te. Ats. Es. – 8. Edentées. – 9. Eson. Errer.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 4 MAI

TF 1

14.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! (et à 0.35). Invitée : Irène Jacob.
19.55 Journal et La Minute hippique.
20.20 Sport : Football. Quart de finale de la Coupe de France : Marseille-Montpellier, à 20.30, coup d'envoi ; à 21.15, Mi-temps et Météo ; à 22.25, Tirage au sort des demi-finales ; à 22.35, Finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe : Arsenal-Parme, à Copenhague.
0.20 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.35 Journal et Météo.
1.40 Documentaire : Histoires naturelles. Survivances : modes de chasse et de pêche traditionnels.
2.35 TF 1 nuit (et à 3.30, 4.35, 4.30).
2.40 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (1er épisode).
3.40 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.45 Musique.
5.05 Documentaire : Histoire de la vie.

FRANCE 2

13.45 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.05). Dancing-party.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : La Famille Jackson.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Jeu : Un pour tous.
18.50 Divertissement : Rien à cirer.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.30).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : De père inconnu. De Pierre Joassin.
22.30 ▶ Documentaire : Ils étaient catholiques au temps du nazisme. 1. Les stratégies du Vatican.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
0.50 Moyen métrage : Histoire courte. Le Vol du frère, de Guillaume Bréaud.
1.30 Magazine : Bas les masques (rediff.).
2.25 Emissions religieuses (rediff.).
4.00 24 heures d'info.
4.15 Documentaire : Urti.
5.00 Dessin animé.

FRANCE 3

14.20 Documentaire animalier.
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.40 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Atlas des religions dans le monde, de Joanne O'Brien et Martin Palmer.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. Femmes cherchent hommes désespérément.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

13.40 Décode pas Bunny.
14.35 Série animée : Léa et Gaspard.
14.40 Documentaire : L'Ile aux pélicans.
15.05 Surprises.
15.10 Téléfilm : Catastrophe à San-Francisco. De Robert Iscove.
16.40 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 7. Les images de synthèse.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Men at Work. □ Film américain d'Emilio Estevez (1990).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Coup de jeune. ■ Film français de Xavier Gélin (1991).
0.09 Pin-up.
0.10 Cinéma : La Sévillane. ■ Film franco-belge de Jean-Philippe Toussaint (1992).
1.40 Documentaire : La Belle Ville.
2.40 Le Proverbe du jour.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Série : Slapstick. 5. Un gars du bâtiment, de Hal Roach (rediff.).
17.30 Magazine : Transit. La liberté de la presse dans le monde : une liberté bafouée ? (rediff.).
18.35 Chronique : Le Dessous des cartes. Les aventures extraordinaires de l'amiral eunuque Zheng He (rediff.).
19.00 Série : Le Petit Vampire.
19.35 ▶ Magazine : Mégamix.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica.
20.41 Opéra : La Couronne de l'épousée. De Ture Rangström. D'après August Strindberg.
22.40 Magazine : Musica journal. Catilina ; Adrienne Lecouvreur ; Devinette ; Informations sur Naxos ; Ballet de William Forsythe ; Spalicek.
23.15 Cinéma : Octobre. ■■■ Film soviétique de Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein (1927) (muet, 101 min).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.00 Magazine : La Tête de l'emploi. Présenté par Eric Poret.
16.30 Magazine : Fax'O (et à 0.40, 4.45).
17.00 Variétés : Multitop. Emission présentée par Yves Noël et Laura Marine.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Sonny Spoon.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.05).
20.45 Téléfilm : Les Naufragés du Pacifique. De Kevin James Dobson.
22.30 Téléfilm : Justice express. De Richard Martin.
0.05 Magazine : Emotions.
0.30 Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Les aventuriers de la colonisation.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 1993, Année internationale des peuples autochtones.
22.40 Les Nuits magnétiques. Itinéraires de femmes.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Arlette Farge (le Cours ordinaire des chose).
0.50 Musique : Coda. Phil Minton (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Strasbourg) : Symphonie nº 21 en la majeur K 134, de Mozart ; Sérénade pour violon, orchestre à cordes, harpe et percussion d'après le Banquet de Platon, de Bernstein ; Shéhérazade, suite symphonique op. 35, de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Erich Bergel ; sol. : Dimitri Sitkovetski, violon.
23.07 Ainsi la nuit. Quintette à cordes en si bémol K 174, de Mozart ; Sonate pour deux pianos et percussion, de Bartok ; Minstrels, prélude pour piano, de Debussy.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le groupe Double Face, avec Patricio Villaroel, piano, Bruno Girard, violon, Jacques Veille, trombone, Ramon Lopez, batterie.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le continent et le gladiateur

APRÈS des mois de honte et d'impuissance, après cet interminable tunnel reliant Alger à Sarajevo, Mogadiscio à Kigali, l'on éprouvait en regardant danser Mandela un plaisir sans mélange. Sans mélange ? Un petit pincement, tout de même. Voir Noirs et Blancs porter ensemble les précieuses urnes, dépouiller ensemble les bulletins, voir Desmond Tutu et Mandela tressaillir de joie en votant pour la première fois nous rappelait que le droit de vote est une conquête. Et qu'il fallait, pour le rappeler à nos démocraties maussades, la joie lointaine de l'Afrique du Sud.

N'importe. Quand Mandela, à l'annonce des résultats, dansa sur son estrade, comme un jeune homme, l'on sut qu'il ne songeait guère aux caméras. Il n'était pas en train de s'acquitter de sa première obligation présidentielle : offrir au monde l'image de la nouvelle Afrique du Sud multiraciale. Une joie plus puissante que les prudences et les angoisses s'était emparée de lui, et nous gagnait aussi. Non, le pessimisme n'a pas toujours raison. Non, l'Histoire n'est pas toujours tragique. Oui, le meilleur est possible.

Mais que se passe-t-il ? Aux foules exultantes de Johannesburg succèdent, sans transition, les foules éplorées de la morgue de Bologne ou de Sao-Paulo. Une main caresse le corbillard emportant le champion du monde, une femme s'évanouit. Qu'était Ayrton Senna, jusqu'à sa mort ? Un nom, prononcé dans un vrombissement le dimanche soir par Claire Chazal. Une publicité animée pour cigarettes. Une silhouette en rouge sur un podium. Tout d'un coup, dans le document diffusé sur France 2 à la fin du 20 heures, et tourné dans les heures précédant sa mort, il s'humanise. Regardant sur un écran de télévision les secouristes tenter en vain de ranimer son collègue Ratzenberger, il retire son casque, et ses bouchons dans les oreilles, comme si l'homme en lui se détachait du champion. Et puis, il remonte en voiture pour prendre le départ. A travers la visière du casque, on discerne son regard. L'image s'arrête.

Quoi de plus semblable à une foule qu'une autre foule, à un homme qu'un autre homme ? La douleur de la foule de Sao-Paulo, au firmament du « 20 heures », rejoint le bonheur de celle de Johannesburg. Mandela esquissant un pas de danse, Senna retirant son casque : ces deux images empruntent pour nous émouvoir des chemins voisins. Les obsèques de Senna et celles de l'apartheid deviennent soudain deux nouvelles de même statut. A cet instant, les deux hommes, dont se révèle simultanément l'humanité profonde, ne sont rien d'autre que deux vedettes équivalentes de l'actualité. Il faut au spectateur faire effort sur lui-même pour rétablir les barrières qui séparent la mort d'un gladiateur de l'Histoire d'un continent.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 5 MAI

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 23.55). Invitée : Charlotte de Turckheim.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.20).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Série : Julie Lescaut. Tableau noir, de Josée Dayan.
22.40 Magazine : Demain, il fera beau. Présenté par Tina Kieffer. Invitée : Inès de La Fressange. Thème : mincir, rajeunir, embellir, les bons trucs pour l'été.
0.50 Série : Super-force.
1.50 Magazine : L'Europe en route. Présenté par Sophie Rack.
1.25 Journal et Météo.
1.35 Documentaire : Histoires naturelles (et à 4.20).
2.25 TF1 nuit (et à 3.20, 3.45, 4.30).
2.30 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (2e épisode).
3.30 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.35 Musique.
5.05 Documentaire : Histoire de la vie.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Magazine : Matin bonheur. Invité : André-Philippe Gagnon.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.50).
12.20 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
12.55 Météo (et à 13.35).
12.57 Loto, Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé, en direct de Longchamp.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.20). Emission présentée par Pascal Sevran. Les cinquante ans de chansons de Francis Lemarque. Avec des documents sur Yves Montand et une séquence avec Carole Montand.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : La Famille Jackson.
17.50 Série : Les Années collège.
18.20 Jeu : Un pour tous.
18.50 Divertissement : Rien à cirer. Invité : Jean Lefebvre.
19.30 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.15).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Le bout du tunnel, de Jean-François Delassus et Vincent Maillard ; Le Panama.
22.30 Expression directe. CNI.
22.40 Cinéma : Max et les ferrailleurs. ■■ Film français de Claude Sautet (1971). Avec Michel Piccoli, Romy Schneider, Bernard Fresson.
0.25 Magazine : La France en films. Présenté par Claude-Jean Philippe. Invité : Claude Sautet.
0.30 Journal et Météo.
0.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Soirée cinéma.
2.00 Série : Rallye.
3.00 Magazine : Mascarines (rediff.).
3.55 Dessin animé (et à 4.45).
4.00 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.20 Les Minikeums.
8.20 Continentales. (Sauf sur France 3 Auvergne, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie, Ouest, Rhône-Alpes). Fawlty Towers (v.o.) ; One Foot in the Grave (v.o.).
9.30 Magazine : Génération 3. (Sauf sur France 3 Auvergne, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie, Ouest, Rhône-Alpes). Les Badaboks ; A 10.00, Semaine thématique : L'Europe en jeu. 3. L'Europe solidaire. Invitée : Nicole Péry.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Espionnage : les hommes de l'ombre.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Capitaine Furillo.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Questions-réponses.
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Elizabeth Tessier.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Histoires peu ordinaires, de Patrick White.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Le Bon, la Brute et le Truand. ■ Film italien de Sergio Leone (1966). Avec Clint Eastwood, Eli Wallach, Lee Van Cleef.
23.35 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Pégase. Les coukous fous ; Le canard laqué ; Les planeurs d'antan ; L'Eurofighter.
1.00 Magazine : Le Divan. Invitée : Agnès Soral, comédienne.
1.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.28 —

6.59 Pin-up.
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.28 Le Proverbe du jour.
7.30 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire.

— En clair jusqu'à 8.10 —

7.55 Ça cartoon.
8.10 Documentaire : Vivre et danser au Cambodge. De Sally Ingleton.
9.00 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
9.05 Cinéma : Sweetie. ■■ Film australien de Jane Campion (1989). Avec Genevieve Lemon, Karen Colston, Tom Lycos. Un long métrage qui a révélé Jane Campion en Europe.
10.42 Flash d'informations.
10.44 Surprises.
10.55 Téléfilm : Meurtres sur la voie 9. De Robert Iscove, avec Richard Crenna, Joan Van Ark.
12.28 Le Proverbe du jour.

— En clair jusqu'à 13.40 —

12.29 Pin-up.
12.30 Magazine : La Grande Famille. Abandonnée par le futur père de mon enfant ; Mon premier jour en France.
13.35 Le Journal de l'emploi.
13.40 Cinéma : Ombres et brouillard. ■■■ Film américain de Woody Allen (1991). Avec Woody Allen, Mia Farrow, John Malkovich. Un cadeau de Woody Allen au public européen.
15.05 Documentaire : Tel est Serrault. De Jean-Louis Remilleux.
16.05 Cinéma : Cœur de métisse. □ Film australo-canadien de Vincent Ward (1992). Avec Jason Scott Lee, Anne Parillaud, Patrick Bergin. Une histoire d'amour entre un Esquimau et une jeune métisse indienne.
17.50 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Meurtres en nocturne. □ Film américain de Peter Masterson (1989). Avec Roy Scheider, Karen Young, Richard Bradford.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : La Cité de la joie. ■ Film franco-britannique de Roland Joffé (1991). Avec Patrick Swayze, Om Puri, Pauline Collins (v.o.). Dégoulinant de bons sentiments.
0.19 Pin-up.
0.20 Téléfilm : Honorin et l'enfant prodigue. De Jean Chapot, avec Michel Galabru, Roger Carel.
1.55 Court métrage : Opéra imaginaire.
2.45 Le Proverbe du jour.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Noces en Galilée. ■■ Film belgo-palestinien de Michel Khleifi (1987). Avec Ali M. El-Akili, Buchra Karaman, Makram Khouri (v.o., rediff.).
19.00 Série : Naked Video. De Colin Gilbert, avec Gregor Fisher, Andy Gay (v.o.).
19.30 Documentaire : Les Enjeux de l'Europe. Les chiens du port de Rotterdam, de Bruno Funk.
19.55 Documentaire : Roger, traits de mémoire. D'Isabelle Domerc.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée spéciale : Le Tunnel sous la Manche. Soirée proposée par Christoph Jörg.
20.45 ▶ Fiction : « Charlie-Hebdo » in the Tunnel (et à 21.30, 22.30). De Gilles Daude, avec toute l'équipe de Charlie-Hebdo.
20.50 Just Like You. Montage de Simon Lane.
21.45 Documentaire : Voyage aux endroits sombres, le tunnel. De Stephan Fehl.
22.40 Cinéma : Allez France ! ■ Film français de Robert Dhéry (1964). Avec Robert Dhéry, Colette Brosset, Diana Dors.
0.10 Court métrage : Flirtations. De Théodore Zeldin et Gedeon Koppel.

0.25 Reportage : Le Trou dans la mer. De Richard Leacock et Valérie Lalonde (v.o., 30 min).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.45, 6.00).
11.00 Série : Campus Show.
11.25 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La petite maison dans la prairie.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado. Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop. Emission présentée par Yves Noël et Laura Marine.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Sonny Spoon.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : La Course à l'échalote. ■ Film français de Claude Zidi (1975). Avec Pierre Richard, Jane Birkin, Michel Aumont.
22.40 Cinéma : C'était demain. ■■ Film américain de Nicholas Meyer (1979). Avec Malcolm McDowell, David Warner, Mary Steenburgen.
0.40 Six minutes première heure.
0.50 Magazine : Fréquenstar (et à 4.10).
2.50 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Espagne ardente et mythique ; Culture pub ; La Tête de l'emploi.

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Transfert direct différé, d'Huguette Champroux.
21.30 Profils perdus. Comité France-Maghreb (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Lettre à Chuong, à Hanoï.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Sarah Kofman.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Saint-Germain-des-Prés) : Messe en la bémol majeur D 678, de Schubert ; Messe en ut majeur op. 86, de Beethoven, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Lilian Watson, soprano ; Nathalie Stutzmann, contralto ; Donald Kaasch, ténor ; François Le Roux, baryton.
22.30 Soliste. Julian Bream.
23.07 Ainsi la nuit. Elégie en sol mineur op. 44, de Glazounov ; Trio avec piano nº 1 en si majeur, de Brahms ; Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur, de Debussy.
0.00 L'Heure bleue.

Le Monde

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Bérégovoy : «Un an après», un texte de l'Association des anciens membres du cabinet de Pierre Bérégovoy ; Europe : «Le mépris du peuple», par Blandine Kriegel (page 2).

INTERNATIONAL

Les chrétiens-démocrates, grands vaincus des élections législatives aux Pays-Bas

Présent dans toutes les coalitions gouvernementales aux Pays-Bas depuis un demi-siècle, le Parti chrétien-démocrate (CDA) a perdu, lors des élections législatives du 3 mai, sa place de première formation politique du pays (page 5).

Espagne : M. Gonzalez contraint de s'expliquer devant le Parlement sur l'affaire Roldan

Felipe Gonzalez comparaîtra devant le Parlement le 11 mai pour expliquer la situation créée par la fuite de l'ancien directeur de la Guardia civil, Luis Roldan, soupçonné de détournement de fonds publics, de fraude fiscale, d'abus d'autorité et de falsification de documents (page 6).

Le président Clinton évoque la possibilité d'une intervention armée à Haïti

Le Conseil de sécurité de l'ONU a été saisi mardi d'un projet de résolution présenté par les «pays amis d'Haïti» (Canada, Etats-Unis, France, Venezuela), qui donne un délai de quinze jours aux militaires pour quitter le pouvoir à Port-au-Prince, avant l'entrée en vigueur d'un embargo total contre Haïti. Le président Clinton a évoqué de son côté la possibilité d'une intervention armée (page 8).

POLITIQUE

M. Toubon souligne le caractère «offensif» de son projet sur la langue française

Les députés ont entamé mardi l'examen du projet de loi sur l'emploi de la langue française, présenté par Jacques Toubon et déjà adopté en première lecture par le Sénat. Le ministre de la culture et de la francophonie a dû faire face à la perplexité d'une partie de sa majorité (page 10).

SOCIÉTÉ

Les curieux diagnostics du comité médical de La Poste de la région Ile-de-France

Trois salariées de la grande maison La Poste, qui préfèrent garder l'anonymat, racontent les curieux diagnostics prononcés à leur encontre par le comité médical de La Poste de la région Ile-de-France (page 12).

Les six nonnes de l'Himalaya

Nous poursuivons notre série de trois articles sur l'aventure de six jeunes Tibétaines qui ont tenté en novembre 1993, de franchir l'Himalaya à pied, pour fuir leur pays occupé par les Chinois depuis 1959 (page 13).

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

Un apprentissage sur mesure

Le proviseur d'un lycée professionnel de Seine-Saint-Denis, soutenu par quelques entreprises locales, propose une formule efficace de rattrapage scolaire (page 15).

ÉCONOMIE

Les mesures gouvernementales dopent la reprise dans le secteur automobile

Les immatriculations françaises d'avril incitent à l'optimisme. Elles sont en hausse de 17,2 % par rapport à avril 1993. Les trois marques françaises accroissent leurs ventes de 24,8 %, les étrangères de 6 % (page 18).

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Arts et Spectacles » folioté I à X

A nos lecteurs

Exceptionnellement cette semaine, et pour des contraintes de pagination, «le Monde des livres» ne paraît pas jeudi 5 mai (daté vendredi 6), mais vendredi 6 (daté samedi 7), *le Monde* publiant un supplément spécial «Terres d'été» consacré aux voyages *(lire ci-dessous)*, dans son édition du jeudi 5 mai (daté vendredi 6).

Le numéro du «Monde» daté mercredi 4 mai 1994 a été tiré à 462 361 exemplaires

Demain dans «le Monde»

« Terres d'été »

Le Monde publiera demain (édition datée vendredi 6 mai) «Terres d'été», un supplément de 16 pages consacré aux voyages. Un tour du monde avec, pour escales, une longue balade en Amérique du Nord, au cœur des Rocheuses et sur la côte pacifique, un lagon polynésien, les rives du Gange, la jungle malaise, les rizières vietnamiennes (il y a quarante ans, s'achevait le siège de Dien-Bien-Phu), Angkor, une plongée aux sources du vaudou (au *Bénin*) et, en Tanzanie, un cratère peuplé d'animaux. Avec, côté pratique, une sélection de croisières, une enquête sur les antichambres du voyage et un coup de projecteur sur l'écotourisme.

Acquisitions, rachats, alliances, cessions

L'industrie pharmaceutique américaine en effervescence

En moins de quarante-huit heures, le monde pharmaceutique américain s'est brutalement réveillé. Lundi 3 mai, le suisse Roche mettait 5,3 milliards de dollars sur la table pour acquérir le laboratoire Syntex. Le lendemain, le groupe anglo-américain SmithKline Beacham annonçait le rachat du distributeur de médicaments Diversified Pharmaceutical Services pour 2,3 milliards de dollars, et Pfizer signait une alliance analogue avec Value Health. Le groupe de photographie Kodak mettait, quant à lui, en vente sa division santé.

Désengagement, regroupement, rachat de réseaux de distribution, l'industrie pharmaceutique américaine vient soudainement de connaître une série d'événements nés d'une conjonction de phénomènes : un durcissement de la politique de santé, un accroissement de la concurrence, le coût élevé de la recherche, et la chute des grands brevets.

Le plan de limitation des dépenses de santé, présenté par Hillary Clinton à l'automne 1993, conduit l'ensemble des grands groupes à revoir leur stratégie, le temps des prix libres et en hausse constante étant révolu. L'idée de l'épouse du président des Etats-Unis est de transformer radicalement le système actuel qui laisse 37 millions d'Américains sans la moindre couverture et 22 millions d'entre eux avec une protection minimale.

Conscients d'une baisse potentielle de leurs revenus, les groupes pharamaceutiques sont confrontés à un double impératif. Le premier est de continuer à innover. Dans ce nouvel environnement, il leur faut cependant concentrer au maximum leur recherche, sachant que le coût d'un produit pharmaceutique varie de 200 milions à 250 millions de dollars, pour passer de la découverte à la mise sur le marché, avec seulement trois chances sur dix de récupérer leurs dépenses. Leur but est de protéger le plus longtemps possible leurs découvertes pour rentabiliser des investissements aussi importants. La deuxième obligation est de mieux maîtriser la distribution de produits pharmaceutiques et de prendre pied dans l'automédication, promise à un vaste développement, les médicaments vendus sans ordonnances étant moins cher que les nouveaux produits et donc plus vendus.

Les effets de la réforme Clinton

Soucieux de défendre le brevet de son anti-ulcère Zantac aux Etats-Unis, le britannique Glaxo poursuit actuellement devant les tribunaux certains de ces concurrents pour avoir copié son médicament phare qui lui assurait jusqu'à présent près de la moitié de ses ventes. Faute de n'avoir pu trouver de nouveaux médicaments destinés à remplacer son anti-inflammatoire Naprosyne, dont le brevet est tombé dans le domaine public, l'américain Syntex n'a eu d'autres solution que de se vendre. Une aubaine pour le suisse Roche qui se renforce aux Etats-Unis et se hisse du dixième au quatrième rang mondial. De son côté, Kodak, poussé par des impératifs financiers, ne peut plus assurer le développement de sa branche pharmaceutique et annonce donc sa cession.

Dans le même temps, à cause de la nécessité de contrôler les réseaux de distribution, des grandes manœuvres ont débuté l'été dernier sur le marché américain. Merck, le numéro un mondial, a donné le coup d'envoi en dépensant 6 milliards de dollars pour s'offrir le grossiste Medco.

Mardi 3 mai, le groupe pharmaceutique anglo-américain SmithKline Beecham (SB) annonçait son intention de consacrer 2,3 milliards de dollars pour acquérir Diversified Pharmaceutical Services, appartenant à United HealthCare Corporation. SB entre ainsi de plain-pied dans la vente directe puisque la société reprise négocie la vente de médicaments aux assurances médicales, et a plus de 30 000 pharmacies aux Etats-Unis offrant des tarifs réduits.

Un accord similaire a été annoncé simultanément par les laboratoires Pfizer et la firme de gestion des dépenses de santé Value Health, avec pour idée de mieux commercialiser les produits sur le territoire. Value Health va, en particulier, promouvoir les produits Pfizer auprès des médecins et des patients qui appartiennent à son organisation. Cela concernerait potentiellement 41 millions de personnes, dont 50 des 250 principales entreprises américaines.

Cette recherche d'accord devrait se poursuivre d'autant que ces réseaux qui négocient l'achat de médicaments et obtiennent souvent des réduction de prix, sont présentés comme les grands gagnants de la réforme Clinton, car ils sont un des points de passage obligés. Une étude du Boston Consulting Group (*le Monde* du 5 octobre 1993), réalisée à l'automne 1993, les présentent comme les plus avantagés par cette future réforme, alors que parmi les perdants figurent l'assurance-santé, les laboratoires pharmaceutiques et les fabricants d'équipements médicaux.

DOMINIQUE GALLOIS

Le président les Goncourt et Casanova

Le président a-t-il apporté aux jurés Goncourt un brin de muguet ? Il semble que non. M. Mitterrand venait pourtant de recevoir la traditionelle offrande du 1er mai des professionnels de Rungis lorsqu'il s'est rendu mardi 3 mai à l'invitation de l'Académie au fameux restaurant Drouant. Il s'était «mis en jambes» par un bon mot sur le rendez-vous du 1er mai de l'année prochaine : «*Ce sera tangent*». En effet. Le second tour de l'élection présidentielle aura lieu le 7 mai.

Le président serait-il venu donner son avis sur la première sélection du Goncourt, *qui va être rendue publique* bientôt ? Il semble bien que non. «*On a parlé de livres anciens*», dit délicatement Françoise Mallet-Joris, *c'était très gentil, très cordial.*» Hervé Bazin, le président (de l'académie Goncourt), a cru bon de préciser que, en littérature, François Mitterrand en savait plus que certains Goncourt... Germe de zizanie ? Pomme de discorde ?

Ce qu'on aurait pu dire, c'est que le président, lui, s'était montré prudent. Et avisé. Quel écrivain a-t-il distingué au cours de ce déjeuner ? Casanova, bien sûr. Il tient son style pour l'un des plus séduisants et ses *Mémoires* pour la meilleure chronique du XVIIIe siècle. On lui objecta Laclos. Comparaison absurde : «*On ne peut pas plus préférer Laclos à Casanova que Mme de la Fayette à Saint-Simon.*» Le président a raison. Fondera-t-il, après le 7 mai 1995, une académie ? Pour célébrer, enfin, les Lumières et les libertins ?

Jo. S

LE NOUVEL ECONOMISTE : La rédaction suspend son mouvement de grève. – La rédaction de l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste* a décidé, mardi 3 mai au soir, de suspendre le mouvement de grève déclenché depuis lundi à la suite du licenciement du rédacteur en chef Gilles Le Gendre et pour obtenir «*une charte garantissant l'indépendance de la rédaction*» (*le Monde* des 29 et 30 avril). Les négociations avec le directeur de la publication Henri Nijdam ont avancé au sujet de la charte. Selon un membre du comité d'entreprise, «*il n'est pas exclu que le mouvement reprenne en fin de semaine*». En raison du mouvement déclenché lundi, *le Nouvel Economiste* ne paraîtra pas vendredi.

Recentrage de Kodak sur l'image

Sanofi candidat à la reprise d'une partie de Sterling

Accéléré avec l'arrivée en décembre 1993 de George Fisher à la présidence d'Eastman Kodak, le recentrage du numéro un américain de la photographie sur son métier de base – l'image – s'est concrétisé mardi 3 mai. Après avoir confirmé en début d'année son désengagement de la chimie, Kodak a annoncé son retrait de la pharmacie, avec pour objectif de désendetter le groupe et d'améliorer sa rentabilité financière. Ce secteur de la santé qui, avec 3,7 milliards de dollars (17 milliards de francs environ) représente 22 % du chiffre d'affaires du groupe, comprend Sterling Winthrop, L and F Products, fabricant de produits ménagers, et une division biologie clinique. Kodak conservera néanmoins les rayons X et l'imagerie médicale cardiaque et dentaire qui font partie du secteur photographique.

Dès l'annonce de ce retrait, Sanofi, filiale d'Elf Aquitaine, s'est déclaré intéressée par une reprise d'une partie de Sterling Winthrop avec lequel il s'est associé en 1991. Les deux groupes ont créé voilà trois ans l'Alliance Sanofi Winthrop pour commercialiser des médicaments vendus sur ordonnance. Des filiales communes ont été constituées, les unes en Europe contrôlée par le groupe français (8 milliards de francs de chiffre d'affaires), les autres aux Etats-Unis, en Amérique latine et en Asie (6 milliards de chiffre d'affaires) dont la majorité est entre les mains du groupe américain. Sanofi serait intéressé par cet ensemble et peut-être par la partie des médicaments vendus sans ordonnance en Europe.

Pour financer cet investissement, dont le coût oscillerait entre 5 et 7 milliards de francs, Sanofi est soumis à une double contrainte. Il ne peut alourdir son endettement, ni faire d'augmentation de capital car il remettrait en cause le contrôle de sa maison mère Elf Aquitaine. Sanofi peut procéder à certaines cessions d'activités non stratégiques, mais préférerait trouver un partenaire, de préférence américain. Premier candidat à s'être montré intéressé par une reprise des activités de Sterling Winthrop, Sanofi ne sera certainement pas le seul. Le laboratoire français dispose cependant d'un droit de regard sur la cession des participations de Kodak dans leurs sociétés communes.

D. G.

75016 Paris.

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Gens de théâtre gens du voyage

Ils sont américains, allemands, anglais, chinois, japonais, ils viennent de tous les points du globe, invités sur les scènes françaises dans le cadre des saisons ou des festivals. En mai, à Paris, à Créteil, à Maubeuge, à Dijon, ils vont essayer, dans leur langue, de conquérir le public français. Leur présence ici ne doit rien au hasard. Producteurs, metteurs en scène, acteurs, tous voyagent. Et tous assignent au théâtre une mission : la compréhension mutuelle.



« Tight Right White », spectacle des fureurs d'un jeune New-Yorkais, Reza Abdoh, présenté à Créteil et Maubeuge. D.R.

PARCE QU'IL requiert verbe, forme, lumière, son, le théâtre a un statut particulier. Au carrefour de toutes les disciplines artistiques, il revendique souvent d'avoir inventé un hypothétique langage universel qu'on prête plus volontiers à la musique. Et pourtant, le théâtre voyage, et ce voyage prend d'autant plus de relief désormais que les publics, effrayés par le temps ou séduits par les discours xénophobes des nouveaux *condottieri*, sont tentés de céder aux sirènes de la frilosité.

Au diable la barrière des langues, les troupes, dans la foulée de ces maîtres itinérants que sont Ariane Mnouchkine, Robert Wilson, Giorgio Strehler, Peter Stein, Klaus Grüber, Patrice Chéreau, Peter Sellars ou Peter Brook, permettent souvent à un large public, armé ou non de synopsis et autres explications dramaturgiques, de comprendre les intentions de tel ou tel spectacle au-delà des mots. Quand cela serait trop difficile, ou le texte vraiment primordial, on n'hésite pas, comme pour l'opéra, à recourir aux surtitres. Il y aurait mille exemples de ces êtres doués d'ubiquité qui défendent un jour Racine devant un public indien, un autre Shakespeare dans sa langue devant un parterre latino-américain.

Un homme résume bien, à lui seul, cette ouverture, cette curiosité, une sorte de transnationalité qui se joue des langues et des lieux. Ariel Goldenberg est argentin, il a travaillé sur tous les continents avant de diriger la maison de la culture de Bobigny, en Seine-Saint-Denis. Plus encore que son prédécesseur, René Gonzalès, passé depuis avec armes et bagages à Lausanne où il dirige le Théâtre Vidy, Goldenberg a donné à cette salle une réputation d'excellence en Europe. Quand on lui demande pourquoi on l'a vu un jour à Madrid, l'autre à Nancy, un autre encore à New-York ou à Salzbourg, il répond immanquablement par la blague : *« En Argentine, on dit souvent que l'Europe n'existe nulle part ailleurs que dans la tête des Argentins. On dit aussi que les Argentins sont des Italiens qui parlent en espagnol, qui pensent en anglais et qui voudraient vivre en France. C'est ce que je fais. »* Plus sérieusement, ce quadragénaire rond et volubile, excessivement sympathique, qui tutoie la plupart des artistes de la planète, ajoute : *« L'accueil des étrangers est une singularité française, une tradition républicaine de la fin du XIX[e] siècle qu'il ne faut pas perdre. On parle souvent de la « grandeur de la France » ; elle passe obligatoirement par les échanges culturels. Ma présence à Bobigny marque une volonté politique de développer l'identité de cette maison : une programmation internationale. »*

Pourtant, les bouleversements politiques et économiques intervenus depuis cinq ans en Europe et loin d'elle, plutôt que d'abolir les frontières et les peurs, ont convaincu beaucoup qu'il était plus que temps de se replier sur des positions soigneusement préparées à l'avance, le couple, la famille, un emploi stable, et si possible un toit et un téléviseur, autant de valeurs que les petites et les grandes révolutions du monde contemporain ne sont pas parvenues à malmener. Chacun chez soi, chacun pour soi ?

Il n'est plus que deux sortes d'individus qui, de longtemps, méprisent les divisions héritées de la géographie et de l'histoire et se jouent en virtuoses du temps et des distances : les grands servants du commerce et de ce qu'il est convenu d'appeler la finance internationale, armés aujourd'hui d'un téléphone cellulaire et d'un micro-ordinateur, prêts à payer au prix fort les péages des prochaines autoroutes de l'information. Ils sont les rois du monde d'aujourd'hui, monde dont les ressorts sont la vitesse et le profit. Comme tout bon roi qui se respecte, ils ont leurs fous, à moins que ce ne soit le contraire, devenus fous ils ont leurs rois, ces êtres masqués, grimés, costumés qui, de tout temps, ont conseillé les puissants, quand il n'était pas trop tard, ou les ont moqués quand ils avaient passé les bornes. On les appellera les artistes, dépositaires privilégiés de la lucidité, de la clairvoyance, de l'universalité.

Sans remonter jusqu'à Mathusalem, les troupes de théâtre ont souvent joué à saute-frontière. S'il n'est pas étonnant que les auteurs dramatiques aient toujours « voyagé », essentiellement par le chemin cahoteux de la traduction et du livre, il n'est pas surprenant qu'à mesure que les voies de communication s'ouvraient et devenaient plus commodes, à mesure aussi que se généralisaient l'apprentissage des langues et le nombre des migrants, des productions entières prirent d'assaut trains, bateaux puis avions pour porter en terres étrangères leurs singularités langagière et esthétique. Quand le Vieux-Colombier de Copeau, lors de la première guerre mondiale, s'installait à New-York ; quand Louis Jouvet, chassé par la guerre en Europe, arpentait en seigneur l'Amérique latine ; quand, plus tard, les Renaud-Barrault empruntaient les mêmes traces avant de diriger à Paris, de 1966 à 1968, juste retour des choses, un Théâtre des Nations qui était, depuis 1954, l'un des carrefours mondiaux des hommes de l'art. Là sont venus le Berliner Ensemble, l'Opéra de Pékin, le Théâtre d'art de Moscou, Visconti, Bergman, Peter Brook ou le Living Theatre.

OLIVIER SCHMITT

Lire la suite page II

YANN KERSALÉ ARTIFICIER DE LA NUIT

Yann Kersalé, illuminé du bonnet qui ne quitte jamais sa casquette de cuir noir, est souvent pris pour un éclairagiste. C'est réduire ce plasticien du mégawatt à une partie seulement de son travail. Kersalé a éclairé le Grand Palais, l'Opéra-Bastille, celui de Lyon, mais on lui doit des « Expéditions lumière » bien plus mystérieuses : le port de Saint-Nazaire, un haut fourneau à Caen, la pointe de la Torche, près de Quimper... L'Espace Electra de Paris (Fondation EDF) accueille ses projets, qui sont autant d'hymnes à la nuit, puisque le noir est la matière première de ce Breton, marchand de spectres lumineux, pour qui les voyages semblent être une condition de vie.

Lire page X

CINÉMA

Rencontre avec James B. Harris, réalisateur de «l'Extrême Limite »

« L'ambiguïté est un art qui se perd »

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

James B. Harris, réalisateur de « l'Extrême Limite », a débuté à Hollywood en produisant les films de Stanley Kubrick avant de diriger plusieurs « films noirs ». Il porte sur ce demi-siècle de cinéma américain un regard désabusé.

« *AUX Etats-Unis, qualifier un film de « film noir », c'est l'enterrer presque tout de suite !* » La soixantaine dynamique, la véhémence d'un jeune homme, le réalisateur de *Boiling Point* porte sur Hollywood un diagnostic clinique. En toute connaissance de cause : dans sa prime jeunesse, il a fondé une maison de distribution et tourné des documentaires pendant la guerre de Corée ; un peu plus tard, il a produit les premiers films de Stanley Kubrick *(l'Ultime Razzia, les Sentiers de la gloire, Lolita)* avant de passer à la réalisation *(Aux postes de combat, Sleeping Beauty, Fast Walking, Cop)*.

James B. Harris, cinéaste farouchement indépendant, a connu Hollywood au temps où il fallait produire des films destinés à des publics spécifiques et Hollywood en proie à la manie des produits de masse pour grandes surfaces. Il a vu les intrigues mécaniques de Robert Ludlum (*The Osterman Weekend*), Tom Clancy (*Octobre rouge*) ou Michael Crichton (*Rising Sun, Jurassic Park*) remplacer les scénarios qui privilégiaient les personnages – quand les auteurs avaient pour nom Raymond Chandler, Dashiell Hammett, Jim Thompson et James Cain, dont *Le facteur sonne toujours deux fois* est, selon Harris, *« le plus beau portrait qui soit de l'autodestruction d'un homme à cause d'une femme »*.

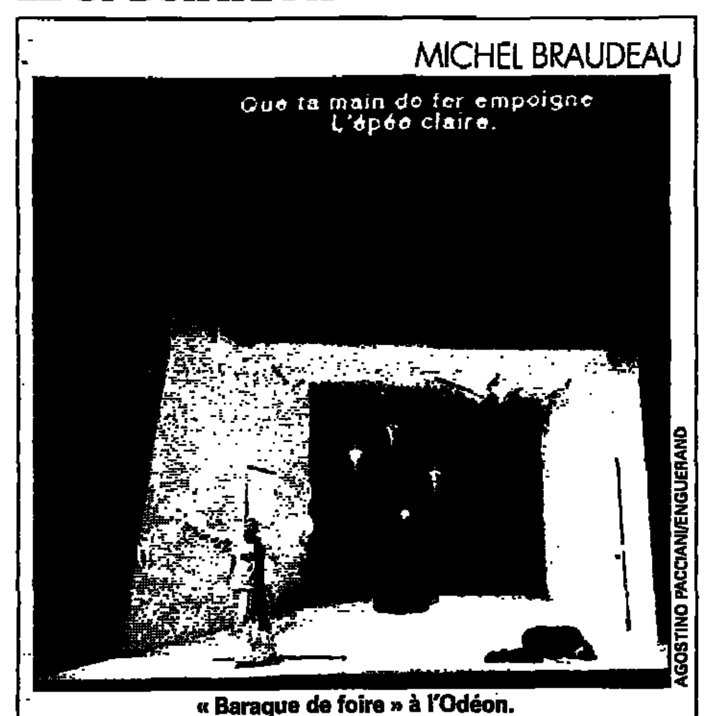
Et pourtant Harris est resté fidèle au film policier : en américain « film noir », *« c'est une étiquette que critiques et public donnent à une œuvre. En m'attablant pour écrire un scénario, je ne me dis pas : « Je vais faire un film noir », je pars d'une situation et de personnages qui m'intéressent. En choisissant* Money Men – *devenu* Boiling Point *dans les salles américaines,* l'Extrême Limite *en France –, je voulais étudier la ligne de démarcation, ténue jusqu'à l'impalpable flou qui sépare le gendarme et le voleur. L'un est du « bon » côté de la loi, l'autre du « mauvais », mais leurs chemins ne cessent de se croiser ; leurs aspirations, leurs buts, leurs vies privées, sont presque identiques ; leurs comportements se ressemblent, leurs méthodes aussi, parfois... »*

Propos recueillis par HENRI BÉHAR

Lire la suite page V

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU



« Baraque de foire » à l'Odéon.

Des yeux pour entendre

DU temps où les situationnistes étaient drôles, ils avaient inventé un petit jeu de société bien sympathique consistant à prendre un banal film de kung-fu fabriqué à Taïwan et à le « détourner » en lui donnant un titre et surtout des sous-titres sans aucun rapport avec l'original. Dans *La dialectique peut-elle casser des briques ?*, on pouvait suivre ainsi les aventures d'un émule de Bruce Lee pulvérisant de ses mains nues des planches et des briques en se posant des questions marxiennes sur l'avenir du prolétariat, massacrant ses adversaires en soupirant : *« La lutte des classes ne finira donc jamais ? »* C'était du meilleur effet.

Cela ne faisait que jouer à l'extrême sur une fragilité bien connue, inévitable, congénitale, du sous-titre, sa nécessaire traîtrise. Quel cinéphile n'a pas été un jour ou l'autre frappé par la sécheresse, la brièveté de la traduction d'une longue tirade par trois mots de lumière blanche tremblant en bas de l'écran : *« Ainsi vous m'aimez... »* ? Il y a de nombreuses raisons à cette traîtrise, dont la plus évidente, outre que traduire c'est trahir, est la nécessité de réduire le texte pour que les yeux, ayant déchiffré le sens global des paroles prononcées par les acteurs, puissent revenir le plus rapidement possible sur leur image. Certains cinéastes sont si prolixes (Woody Allen), si bavards dans un idiome particulier (le truand de Chicago, chez Scorsese), si riches en jeux de mots absurdes (les Marx Brothers), si délibérément confus (les dialogues qui sont progressivement recouverts de bruits divers chez Godard) qu'ils décourageraient le sous-titreur le plus dévoué.

DEPUIS quelques années, les bienfaits du sous-titre se sont étendus au théâtre et à l'opéra, mais comme ils sont en général lisibles au-dessus de la scène, on parle ici de surtitres. Qui a commencé et pourquoi, on ne sait, et sans doute il faut distinguer entre ces deux spectacles. A l'opéra, très longtemps, on ne traduisait pas ou on traduisait tout. C'était selon. En Allemagne, le *Faust* de Gounod devient une *Margrethe*, et il existe une excellente version allemande de *Carmen*. Verdi a écrit, en même temps que *Don Carlo*, une version française, *Don Carlos*. De même, *la Fille du régiment*, de Donizetti, existe en français et en italien. Et *Orphée et Eurydice*, et *Salomé*, etc. En revanche, impossible de chanter *Jenufa*, de Janacek, autrement qu'en tchèque.

Jusqu'avant 1914, on chantait volontiers tout en français, mais il arrivait aussi que chaque chanteur utilisât sa langue. On n'était, semble-t-il, pas très exigeant sur ce point. Il suffisait d'un programme détaillé que l'on lisait à l'entracte pour suivre l'action. Et franchement, pour un Da Ponte qui mérite d'être lu, doit-on donner le sens des paroles chez Wagner ? Le livret d'opéra est un genre tartissime, il faut l'avouer. De plus, le surtitrage distrait l'œil du spectateur et certains metteurs en scène n'en veulent pas, tel Chéreau montant *Wozzeck* au Chatelet. Mais si l'on veut comprendre *les Soldats*, de Bernd-Aloïs Zimmermann, il vaut mieux lire les surtitres, quitte à attraper un solide torticolis, entre la scène où plusieurs actions se disputent et l'écran suspendu.

L'opéra, encore, dispose de repères musicaux. Au théâtre, c'est plus compliqué. Que ce soit à Nanterre, à Bobigny, à l'Odéon, la technique est la même : un écran est placé en haut, au centre du cadre de scène, et le texte est projeté par « cartes » de deux ou trois lignes maximum. Ces cartes sont entrées dans un ordinateur, une fois la traduction réalisée et acceptée par le metteur en scène. Comme le jeu des acteurs peut varier d'un soir sur l'autre, chaque carte doit être envoyée à la main, par une personne possédant les deux langues. Borja Sitja, directeur artistique de l'Odéon, se souvient d'une scène assez rude dans *Une des dernières soirées du carnaval*, de Goldoni, où, lors d'une partie de cartes d'un ancien jeu vénitien, six conversations s'entrecroisent rapidement : *« On ne peut pas utiliser d'automates, il faut envoyer le texte de chaque réplique exactement au bon moment, pour qu'il puisse être lu, pas trop tôt non plus, pour ne pas casser le gag ou la* surprise. Celui qui envoie les surtitres est à son tour un acteur. *On a commencé en 1991 avec le National Theater de Londres. Le sixième jour, ça tombe en panne. Le public fait un scandale. Le public est furieux désormais s'il n'a pas de surtitres. »* A l'Odéon, il y a quatre ans, une pièce en langue étrangère tenait quatre soirs. Aujourd'hui, on prévoit vingt-cinq représentations de la série russe, théâtre bondé chaque jour.

Y A-T-IL une alternative aux surtitres ? On a essayé le Walkman avec une voix unique qui traduit toutes les répliques. Mais sept cents Walkmans en même temps, cela fait un bourdonnement dans la salle, qui gêne les acteurs. Et quand la traductrice, comme c'est arrivé récemment à Barcelone, éternue simultanément dans les oreilles de sept cents spectateurs, l'éclat de rire est si monstrueux que la pièce a du mal à s'en remettre. Aux dernières nouvelles, les Américains essaieraient un procédé coûteux : chacun aurait sous le nez un petit écran fixé dans le dossier du spectateur de devant... Mais là, bien sûr, c'est le problème des lunettes à double foyer qui va se poser. ■

THÉATRE

Et pourtant, il tourne

par Jean-François Peyret

LE théâtre est saisi par une orgie de voyages. Il n'est pas le seul, mais cette surexcitation laisse quand même perplexe ; théâtre et voyage forment certes un vieux couple, mais convenons en même temps qu'il n'y a rien de plus local, lié à un lieu et à une langue, que le théâtre ; un théâtre est toujours quelque part, et de plus il est lourd à transporter, il n'est pas bobine, cassette, disquette, ne se déplace pas par satellites. Et pourtant, il tourne.

Quelles sont les formes actuellement les plus répandues du voyage théâtral ? Premièrement, on fait prendre leurs valises à nos artistes, des valises un peu diplomatiques, mais ne soyons pas trop regardants. L'on voit ainsi les collègues partir, nouveaux missionnaires, c'est-à-dire dûment missionnés, jouer Racine ou Labiche dans des contrées de plus en plus improbables ou aller pratiquer des greffes aussi expéditives qu'acrobatiques sur des cultures qui n'en demandaient peut-être pas tant.

J'ignore quel est le rendement politique, culturel et commercial de ce genre d'opérations ; il doit être nul. C'est le côté sympathique de la France qui a eu une politique coloniale qui au fond ne couvrait pas ses frais, et a une politique de rayonnement culturel du même acabit. Cela s'appelle le prestige. J'ignore de même si le théâtre a beaucoup gagné dans l'affaire ; le récit de voyage en tout cas en a bien profité ainsi que la littérature autobiographique. Pour qui aime les lettres, cela n'a pas de prix, et compense aisément le petit grain de narcissisme vadrouilleur qu'il faut bien essuyer du même coup.

Mais, encore une fois, je n'esquisse pas ici une critique politique ou artistique de ces voyages, ils m'inviteraient plutôt à une critique symptomatologique, pour dire la chose de manière un peu pompeuse. Le trait le plus marquant de ces expéditions, c'est que ça marche. Racine sous les tropiques, Feydeau dans les steppes de l'Asie Centrale, ça marche, c'est possible. Il n'y a pas apparemment un voyageur à son retour pour dire, navré, à sa tutelle : *« Je n'y suis pas arrivé. Les Bororos se foutent de nos alexandrins. »* Le symptôme là dedans n'est pas la preuve qu'on voudrait administrer que la culture française est (encore) universelle – ce n'est plus la question – mais plutôt que ça communique, que tout peut, tout doit communiquer.

Vérifier que l'Autre n'existe pas

Dans un même geste on reconnaît la différence (ah ! la différence des cultures !) et on la surmonte. Cela mérite un coup de chapeau. Dans la langue de bois du voyageur, l'expérience a toujours été passionnante et concluante ; il n'y a pas d'échec. N'est-on pas en droit d'y voir le symptôme d'une visée universelle de réduction (très pacifique, je l'accorde) de l'Autre. Le voyageur ne part pas à la découverte de l'Autre, il part vérifier que l'Autre n'existe pas : il n'y a que des gens différents mais qui peuvent être sensibles à notre art.

Deuxièmement, on importe massivement des spectacles en langue étrangère, désormais le plus souvent surtitrés. On peut voir le surtitreur d'abord comme un appareil technique dont les avantages, pour le confort du spectateur, sont indéniables, mais le considérer aussi comme un instrument magique qui opère un tour de passe-passe remarquable, l'escamotage de la langue. Escamotage double, si l'on y réfléchit, escamotage de la langue étrangère de départ et escamotage de la langue littéraire d'arrivée au profit d'un langage minimal, purement chargé de transmettre un sens minimal commun garanti. Ce phénomène serait bien sûr justiciable d'une critique artistique (ou de poétique).

Sans rouvrir le vieux débat sur le primat de la mise en scène ou du texte, on montrerait que ce progrès technique vient conforter tous ceux pour qui le théâtre est d'essence tape-à-l'œil et non aussi et surtout affaire d'écoute. Dérive spectaculaire qu'on pourrait aussi bien dire opératique, le théâtre devenant à ce compte de l'opéra sans musique, la mise en scène d'opéra, toute pour l'œil, l'oreille, la musique s'en charge, devenant le modèle et la fin de la mise en scène de théâtre, avec les risques de pompiérisme décoratif qui la menacent.

Au profit d'une illusion d'une communication universelle, on procède à l'élision de la langue. Et élider la langue, c'est éluder l'Autre, encore une fois. Le théâtre ne peut participer au mouvement général de la mondialisation qu'en apportant la preuve que ce sur quoi il se fonde, les langues naturelles et leur altérité, n'est pas dramatiquement insurmontable. La différence des langues ne devient plus qu'une petite différence ; elle ne nous empêche pas d'être ressemblants. Nous sommes tous commensurables. A l'ère de la transparence généralisée, je n'est plus un Autre, mais l'Autre est un moi (sous-entendu pas si différent de moi).

Je disais en gros que cette élision, dans le cynisme du surtitrage, était double : d'abord parce qu'elle élimine l'Autre en tant qu'il parle une langue étrangère, mais l'Autre aussi en tant qu'artiste qui ne parle pas une langue mutilée, réduite à sa fonction de communication. C'est évidemment la poésie qu'on assassine dès lors qu'on ne tient plus comme nécessaires, irréductibles, irrédentistes, le pentamètre, la métaphore ou la périphrase dont l'auteur a cru avoir besoin pour dire la chose immédiate, banale et simple qui s'inscrit en lettres lumineuses sur le petit écran là-haut.

S'il en est ainsi, est-ce que chacun doit rentrer dans sa langue, se replier dans les jupes de la langue maternelle, rester là à cultiver ses racines dans le petit jardin de son identité ? Certainement pas, mais au lieu de feindre de participer au grand mouvement du déclin de l'altérité, sous couvert d'une culture de l'exotisme, il ferait mieux de ne pas être oublieux de sa langue et de se souvenir que s'il a traversé les siècles et résisté à l'usure des temps, ce n'est pas parce qu'il montrait joliment de jolies fables, mais parce qu'elles étaient écrites et dans des langues singulières. Le théâtre est littérature ; il se nourrit d'une langue artistique ; sans elle, il n'est qu'un théâtre d'ombres.

Pour que la fable fasse son effet, il faut qu'elle soit écrite dans une langue relevée d'assaisonnements, disait déjà Aristote. A la fin du *Contre Sainte-Beuve*, Proust, dans une phrase un peu mystérieuse, explique que *« les beaux livres sont écrits dans une sorte de langue étrangère »*. Cela doit être vrai aussi des beaux textes de théâtre. Un des moyens de rendre cette langue maternelle étrangère (donc artistique) est d'y faire résonner les vibrations des langues étrangères, d'y faire entendre des accents étrangers, d'y inviter Sophocle, Shakespeare (que serait le théâtre français s'il n'y avait eu que Racine et non Racine & Shakespeare ?), Brecht, d'y adopter Beckett. La question n'est peut-être pas tant celle du voyage que celle de l'hospitalité, bien plus difficile. ■

▶ *Jean-François Peyret, quarante-neuf ans, est universitaire, critique, auteur dramatique et metteur en scène. Il est codirecteur avec Jean Jourdheuil du Sapajou-Théâtre depuis 1984. Il est le concepteur, pour le Théâtre de l'Europe, de « Théâtre Feuilleton », manifestation qui a lieu au Petit-Odéon jusqu'à l'automne. Autour de portraits, d'impromptus et de « surprises », elle veut dresser un état des lieux de la création théâtrale.*



Premiers pas en France, à Créteil, d'une compagnie new-yorkaise, Marlies Yearby's.

Gens de théâtre,

Suite de la page 1

Depuis quelques années déjà, loin de la capitale, à Nancy, un jeune professeur de droit et son épouse avaient créé le Festival international de théâtre universitaire qui deviendrait, en 1968, le Festival mondial du théâtre, tout court. Jack et Monique Lang inventaient, de manière souvent brouillonne, toujours provocatrice, un rendez-vous unique d'où surgiraient pour longtemps de nouvelles expressions théâtrales et un rapport renouvelé avec le public.

Plus tard, Avignon grandirait et recevrait, jusqu'à aujourd'hui, ce que le monde inventait chaque saison de plus beau, de plus fort, suscitant mille et un échanges et autant de débats partagés par de petites foules avides de rencontre. Dans les années 70, le Festival d'automne à Paris imposait dans la capitale la présence des avant-gardes du monde entier dans les plus belles salles de Paris. Enfin, fondé par Jack Lang en 1983 et confié à Giorgio Strehler, le Théâtre de l'Europe à l'Odéon, aujourd'hui dirigé par le Catalan Lluis Pasqual, est la marque la plus nette de cette volonté d'ouverture jusque dans l'institution.

Tandis que l'Association française d'action artistique, bras culturel du ministère des affaires étrangères, expédie partout dans le monde, avec plus ou moins de discernement, des spectacles de toutes sortes, des plus marginaux aux plus institutionnels, elle permet à de nombreux producteurs français de recevoir en échange des artistes étrangers. Soit ils dirigent dans notre langue des troupes françaises, soit ils s'installent ici ou là avec leurs propres troupes. Il n'est plus rare enfin qu'acteurs et auteurs de nationalités différentes se mêlent pour des compositions plus ou moins achevées mais toujours bien voulantes, comme le récent *Monsieur Jourdain au Tonkin*, présenté à La Villette, « comédie franco-vietnamienne » de Tran Minh Ngoc et Vincent Colin.

Récemment, de nombreux festivals ont copié, chacun à sa façon, leurs prestigieux aînés pour ouvrir grand les portes de leurs salles aux compagnies étrangères. Le retour du printemps s'accompagne désormais de plusieurs rendez-vous comme Théâtre en mai, qui a lieu du 10 au 29 mai à Dijon. François Le Pillouer y a réuni, pendant les quatre premières éditions, des productions de jeunes metteurs en scène français avant de s'ouvrir aux professionnels européens. *« Je voulais que Dijon soit un forum des jeunes metteurs en scène, qu'ils ne se contentent pas de montrer leurs spectacles mais qu'ils les confrontent, et confrontent leurs manières de travailler. Très vite, ils ont eu l'envie d'élargir leurs débats aux expériences d'étrangers et de lancer une réflexion sur l'Europe culturelle. Existe-t-il des mythes européens ? La défense des identités culturelles nationales ne risque-t-elle pas d'engendrer l'exclusion de l'autre ? Le théâtre d'art, la présence de l'autre, de l'étranger, est essentielle, on se doit de l'accueillir et de le regarder. C'est peut-être une définition de la paix. »* De toutes ces questions, quelques artistes parmi les plus considérables s'empareront le mois prochain, comme l'Italien Luca Ronconi, l'Allemand Manfred Karge, le Canadien Robert Lepage, l'Américain Peter Sellars aux côtés de nombreux metteurs en scène français présents à Théâtre en mai.

De son côté, le Festival de Maubeuge reçoit cette année le metteur en scène allemand Peter Stein. Il est pour l'occasion à la tête d'une troupe russe au service de l'intégrale de *l'Orestie*, du Grec Eschyle, spectacle qui sera présenté à Créteil dans le cadre du prochain Festival d'automne... Ce festival est animé par le nouveau directeur de la Maison des arts de Créteil, Didier Fusillier, maison où il présente, jusqu'au 17 mai, *Exit, Festival*

75016 Paris.

Rencontre avec le metteur en scène allemand Leander Haussmann

Un homme de l'Est hisse le drapeau européen

Le Festival Théâtre en mai de Dijon reçoit, pour la première fois en France, un spectacle d'un jeune metteur en scène, « Antigone » de Sophocle, allemand, Leander Haussmann, nouveau directeur du Théâtre de Bochum.

« Pourquoi avez-vous choisi de présenter *Antigone* au public français ?

– D'une part, je l'ai monté avec ma propre compagnie, et non avec la troupe d'un théâtre d'État, dont les comédiens ne peuvent se déplacer sans déstabiliser les programmes. D'autre part, le décor est réduit à une table et des chaises, ne comporte aucun de ces accessoires antiques ou pseudo-antiques si souvent utilisés dans les mises en scène contemporaines. Il se transporte aisément. J'ai fait adopter un ton presque boulevardier de conversations intimes. Les peines, les joies et puis encore les peines, les mouvements passionnels qui constituent la base de la tragédie – et de la vie – sont rassemblés au cours d'une fête, un banquet qui aurait à voir avec la Cène : d'un coup, le vin se transforme en sang, et l'émotion surgit... *Antigone* est le spectacle que j'ai le plus retravaillé. A Salzbourg, la réception a été *euphorique*, et à *Berlin un flop*. Pour Munich, je l'ai encore poli, lissé, et il a très bien marché.

– Qu'attendez-vous de Théâtre en mai ?

– Je n'en sais rien, puisque je ne connais pas le public français et qu'il ne me connaît pas. Mais je le crois plus sensible que le public allemand à la sensualité, aux émotions. J'ai retenu l'adaptation de Wolfgang Schadewalt. Il a inventé une syntaxe inhabituelle, proche de l'antique. Je crains la traduction simultanée, l'idéal serait de s'en passer. En allemand, « *Schauspiel* » veut dire « regarder le jeu ». Je possède tous les films sur les pièces de Shakespeare, et bien que je ne parle pas anglais je n'ai pas besoin des sous-titres, ils me gênent. Bien, ce sont des classiques, mais j'ai vu *l'Homme qui* de Peter Brook et rien ne m'a échappé. Au-delà des mots, les grands spectacles font entendre le son d'une langue, une sorte de métalangage, largement physique, compréhensible. Pour donner un exemple, un messager arrive et dit : « *J'ai couru pendant cent kilomètres.* » S'il fait ça tout haletant, en se déplaçant simplement d'une chaise à l'autre, c'est amusant.

– Emmenez-vous votre compagnie à Bochum ?

– Oui, je m'entends bien avec eux, ils sont habitués à moi. Je travaille déjà au programme de Bochum, mais je n'y suis pas encore installé. J'ai pris des contacts officieux avec des professionnels bulgares, roumains. J'aimerais rencontrer des Français et des Anglais. Reconstituer un « *théâtre national allemand* » ne présenterait aucun intérêt. J'espère intégrer et poursuivre les recherches de gens comme Artaud ou Brook, qui nous ont tout donné. Je ne refuse pas de m'associer à des Allemands, mais nous sommes déjà deux : *Jürgen Krüse et moi*. Comme je dois présenter dix-huit productions par an, il manque pour le moins douze metteurs en scène. D'ailleurs, l'Allemagne s'est toujours approprié les cultures étrangères, grecque, italienne, française, ce qui lui a été bénéfique.

– Bochum deviendrait un Théâtre de l'Europe ?

– Ça sonne très bien. Sans être politiquement engagé, je suis un idéaliste européen, et je veux bien hisser le drapeau. Le théâtre doit abolir des frontières, qui ne sont pas seulement territoriales. Mes motifs, à vrai dire, sont égoïstes. Je reste sur place et fais venir le monde à moi. Comme si je m'embarquais pour tous les voyages qui m'ont été interdits pendant trente ans. Actuellement, nous avons les moyens d'accomplir ce projet, peut-être pas pour longtemps. Dès que les radicalismes, de droite ou de gauche, prennent de l'importance, on remarque une tendance à diminuer les ressources artistiques. Je sais aussi que le rêve ne correspond pas du tout à la réalité, que la réalité n'obéit pas totalement à la volonté. Il est possible, j'en suis sûr, de réunir des gens venant d'horizons différents, mais à condition qu'ils appartiennent à une même famille de pensée. Ils dépendraient les uns des autres, s'investiraient dans un même travail, observeraient les acteurs, s'en inspireraient.

» Les acteurs allemands sont habitués à suivre le metteur en scène. Je suppose que si je dirigeais des Français, je ne pourrais pas les interrompre après chaque phrase, comme je le fais chez moi. Ce serait à moi de m'adapter... Cependant, je pense que la discipline est indispensable pour éviter les dérapages. Un seul acteur qui se laisse aller entraîne les autres et fiche en l'air un spectacle. Je veux pouvoir m'en aller, revenir à la dixième représentation et retrouver exactement ce que j'ai réglé.

– Qu'attendez-vous des metteurs en scène étrangers, qu'ils s'adaptent ou qu'ils apportent leurs conceptions ?

– J'attends une confrontation. La troupe fixe sera peu nombreuse, de sorte que les invités pourront amener leurs comédiens, les mêler aux nôtres. Le théâtre est subventionné par les impôts, n'a pas d'impératifs commerciaux, mais des responsabilités qui incluent automatiquement la recherche, l'approche de la littérature – un peu comme cela se passe dans les universités – dans les limites d'une structure municipale. Il n'est pas question de cultiver l'originalité à tout prix. Nous n'avons pas des moyens aussi considérables que Berlin, nous ne pouvons pas nous permettre ce que se permet Castorf (1) quand il présente dans une même soirée *la Bataille*, de Heiner Müller, et *Pension Schöller*, une bonne grosse farce.

» Nous aussi aborderons tous les genres, y compris le boulevard, qui est lié à un mode de vie passé et qui, en Allemagne, n'existe pratiquement plus depuis les années 50. Dans le répertoire aussi, la diversité est nécessaire. Les comédiens – je l'ai été – ont tendance à cabotiner. S'ils en trouvent l'occasion en jouant des farces, pour des textes exigeants ils creuseront au plus profond d'eux-mêmes sans se sentir frustrés. Je suis pour la relaxation, l'ouverture, la dilatation. Je me méfie des écritures cérébrales. Je me sens plus proche d'Oscar Wilde que de Heiner Müller. Au sein de ses contradictions, chacun doit retrouver qui il est.

– Une fois le monde venu à vous, envisageriez-vous d'aller à lui ?

– J'ai toujours souhaité vivre en dehors de l'Allemagne, en Italie ou même dans un pays froid, comme la Finlande. Seulement je me heurte à des problèmes de langue. Le rideau de fer m'a empêché de voyager, ma paresse m'a empêché d'apprendre. Je me trouve enfermé dans une culture à laquelle je ne peux m'identifier complètement. Egoïstement, Bochum va m'offrir la possibilité de faire sauter les verrous. J'ai été invité à Moscou, mais pour l'instant j'ai besoin de refaire le plein, de rectifier le tir. Je pense voyager, voir ce qui se fait à Paris, en Europe, à l'Est. J'aimerais peindre à nouveau, faire la synthèse de plusieurs disciplines, la routine me fait horreur. Je pense que la plupart des metteurs en scène sont des cinéastes frustrés. Le cinéma est plus dur, la préparation interminable, la réalisation aussi, et finalement le film reste moins longtemps à l'affiche qu'une production dans un théâtre de répertoire. Je n'aurais jamais le courage de rester pendant cinq années à attendre de tourner. Je ne peux pas me le permettre, je n'en ai pas encore l'âge, je dois me faire connaître. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

(1) Actuel directeur de la Volksbühne de Berlin.



WILFRIED HÖSL

Jeune loup venu de l'Est aux allures de dandy, né dans une famille d'artistes, peintre et puis acteur, Leander Haussmann s'est fait connaître après 1989 dans toute l'Allemagne avec des mises en scène fougueuses, pleines de charme et de vitalité. Deux d'entre elles ont été sélectionnées l'an dernier aux Rencontres théâtrales de Berlin : *Roméo et Juliette*, avec la troupe du Schauspiel de Münich, et *le Songe d'une nuit d'été*, de William Shakespeare, venu de Weimar (*le Monde* daté 9-10 mai 1993). L'artiste répète actuellement *les Trois Soeurs* de Tchekhov à Vienne, au Burgtheater, et va, à trente-quatre ans, prendre la direction du Théâtre de Bochum – où il succède à Claus Peymann et à Peter Zadek, entre autres. Il est l'un des invités européens de Théâtre en mai, pour lequel il a choisi l'*Antigone* de Sophocle, bien que la mise en scène, dit-il, soit pour ce drame incompatible avec des actions extérieures, faciles à suivre.



BERND UHLIG

« L'Orestie », d'Eschyle, mise en scène par l'Allemand Peter Stein, présentée à Maubeuge.

gens du voyage

américain, prélude clair à l'impulsion cosmopolite qu'il veut imposer dans cette maison de la culture soigneusement rénovée. « *Je suis convaincu que l'on peut comprendre la modernité du monde à partir des artistes*, explique-t-il. *Le spectacle vivant, à la différence du cinéma par exemple, n'a pas de réel problème de réseaux de distribution, on n'a pas besoin de tirer des copies pour qu'il circule. C'est donc un art de l'immédiateté. Il faut combattre les programmations figées, le système des abonnements qui ne permet plus à un directeur de salle de se laisser surprendre, de greffer à sa saison les spectacles jeunes et neufs à mesure qu'ils surgissent.*

» *Mais le souci de la compréhension est évidemment primordial. S'il faut laisser une langue étrangère résonner, on peut choisir des spectacles plus faciles d'accès. Ainsi, dans le travail du Wooster Group de New-York, dirigé par Elizabeth Le Compte et Wilhem Dafoe, que nous présentons à Créteil, tout est montré, y compris la coulisse, tout est porteur de sens. A l'inverse, le spectacle chinois que nous donnons à Maubeuge*, File O, *est imprégné de silence. Mais, nous avons présenté aussi un spectacle en allemand de Heiner Müller, bourré de textes, et nous recevons* l'Orestie. *Cela suppose de préparer le public par des rencontres, afin de créer un faisceau de compréhension maximum.* »

On pourrait se demander si toutes ces initiatives ont un réel écho auprès du public. L'exemple de la « Saison russe » à l'Odéon est éloquent. Entre le 3 mars et le 10 avril, quatre spectacles en langue russe, surtitrés en français, ont été proposés au public parisien : *Frères et sœurs*, d'Abramov, *Etoiles dans le ciel matinal*, de Galine, *Roberto Zucco*, de Koltès et *la Cerisaie*, de Tchekhov. Vingt-trois représentations étaient ouvertes à la location pour un nombre de places disponibles de 17 693. Ce sont 17 403 billets qui ont été vendus, soit un taux de remplissage exceptionnel de plus de 98 %. On peut parler raisonnablement d'engouement.

Au cœur de sa « Saison russe », le Théâtre de l'Europe affiche, jusqu'au 14 mai, *Baraque de foire*, une pièce du Russe Alexandre Blok, mise en scène par Ivan Popovski, jeune Macédonien de vingt-quatre ans entré en théâtre par Moscou où il a suivi les cours de l'Atelier dramatique du Piotr Fomenko. Catogan noir à l'aplomb d'un visage rond, rablé, vêtu d'un jean, d'un T-shirt et d'une grosse chemise à carreau, Ivan Popovski n'est en apparence pas différent des jeunes Occidentaux au look grunge. Il n'avait jamais pensé que son premier spectacle, *Aventure*, serait présenté l'an passé en France, découvert par le Festival de Maubeuge et reçu à Paris, Douai et Nantes. « *Il m'était impossible d'imaginer que le spectacle serait vu par des non-Russes ; rien dans sa conception n'était donc prévu en ce sens. Pour* Baraque de Foire, *coproduit par l'Odéon et l'Atelier dramatique, je n'ai pas modifié ma façon de travailler et j'essaie de ne pas trop y penser. Quoi qu'il arrive, nous aurions monté ce spectacle. Mais la proposition de l'Odéon nous a permis de disposer d'un lieu et d'un nombre de répétitions accru car nous n'avons ni salle fixe, ni fric, ni rien à Moscou. Une chose est sûre : aucun d'entre nous n'a envie de créer un théâtre ambulant et qu'on nous voie partout sauf à Moscou. Notre place est là-bas.* »

Et pourtant, Popovski et sa jeune troupe voyagent. « *En Russie, le théâtre ne dépend plus aujourd'hui du politique mais de l'économique. De nombreux projets avortent parce qu'on n'arrive pas à finir les décors ou les costumes. Les tournées nous permettent d'aboutir, grâce aux financements extérieurs. Elles nous permettent aussi de multiplier les contacts et d'enregistrer des images de ce qui se passe ailleurs.* » En revanche, Popovski ne se fait guère d'illusions sur une quelconque mission des gens de théâtre : « *Juste avant le commencement de la guerre en Yougoslavie, beaucoup d'artistes sont allés là-bas et ça n'a pas empêché le déchaînement de la sauvagerie. Que peut dire un comédien quand on tue des enfants ? Cela dit, à Moscou, les intellectuels ont toujours de l'importance. Pendant les différents putschs que nous avons connus, ils se sont toujours réunis, ils ont toujours été les premiers à s'exprimer, à manifester.* »

Dans la troupe russe se cache un drôle de personnage qui joue dans *Baraque de foire* le rôle de l'auteur. Everett Dixon est né il y a vingt-sept ans en Ontario, de mère française et de père anglophone. Il a choisi de prendre la route pour Moscou, où il habite depuis quatre ans, afin de vérifier son goût pour la Russie. Le regard clair, dans un visage mangé par la barbe, il s'exprime parfaitement dans sa langue maternelle : « *J'ai étudié le russe à l'Université et j'ai pensé que c'était une excellente idée d'aller vérifier ce que j'apprenais sur place. Depuis, j'ai compris que les « échanges culturels » étaient très importants mais engendraient un dilemme extraordinaire. J'ai étudié la culture russe, le théâtre russe, en profondeur. Cela devient très difficile de retourner chez moi car il est presque impossible de partager là-bas cette profondeur. En même temps, étant Canadien, je ne peux pas m'exprimer pleinement à Moscou. Et donc, partager des choses profondes en Russie comme au Canada m'est devenu presque impossible.*

» *Ainsi, je voudrais présenter un spectacle Pouchkine au Canada et particulièrement* le Comte Nouline. *Tout le monde connaît ce poème en Russie et personne ailleurs. En russe, il est beau, magique ; traduit en anglais, il devient vulgaire, la scansion devient lourde. Cela me permet de vérifier ce que quelqu'un a dit :* « Le traducteur doit toujours choisir son échec. » *Mais je crois que cet échec, comme le dilemme de ma vie, en vaut la peine.* »

Aussi a-t-il choisi de s'inscrire dans la troupe menée aujourd'hui par Popovski. « *Efros dit que le véritable artiste est un individu unique ; dans cette troupe, tout le monde est unique et, en même temps, constitue un ensemble. Cela m'a étonné il y a quatre ans et cela continue de m'étonner à ce jour. Au Canada, j'ai très rarement travaillé avec des artistes uniques. Pourtant, ce sont eux qui donnent au théâtre sa dimension universelle. Ils sont les seuls à creuser au plus profond leurs racines. Les grands metteurs en scène, les grands acteurs sont compréhensibles pour tout le monde. C'est toujours une bonne chose de jouer dans une langue étrangère dans une ville étrangère. Mais il y a le danger que le public ne perçoive que des choses superficielles. Disons qu'il y a quatre stades. Au premier, on ne comprend rien, on a peur ; au second, on commence à comprendre, tout devient merveilleux, surtout parce qu'au premier stade, on avait peur ; au troisième, vient le désabusement, l'illusion de la compréhension s'efface ; au quatrième stade on comprend tout. C'est le plus dur et ce vers quoi il faut tendre.* »

On parvient alors à cette collision des cultures, ce point de contact électrique entre le plateau et la salle, entre le spectateur, l'acteur et un texte, à cette compréhension mutuelle, mystérieuse et pourtant bien réelle, qui est peut-être la seule raison du travail artistique et la manifestation de son pouvoir, intact, de fascination.

OLIVIER SCHMITT

Lire page IX les programmes des festivals de Créteil, Maubeuge et Dijon.

DISQUES

Jimi Hendrix, Eric Clapton et le blues

Les bleus électriques

LE hasard fait qu'on trouve sur le marché, en ce moment, un ensemble (deux disques et un livre) qui jette une lumière intéressante sur un moment particulier de l'histoire du blues : sa diffusion hors de la communauté afro-américaine, au moment où justement les Noirs américains se tournaient vers d'autres formes d'expression, et son appropriation par des musiciens qui *a priori* n'avaient rien à faire avec cette musique. *Blues*, de Jimi Hendrix – compilation réunissant classiques et inédits –, la réédition augmentée du *Live At The Fillmore*, de Derek and the Dominos (Eric Clapton), et le *Jimi Hendrix, vie et légende* de Charles Shaar Murray ramènent à la fin des années 60, à un moment de naïveté et d'aventure, qui vit le rock se nourrir de toutes les musiques, mais avant tout du blues, avec l'appétit féroce d'un nourrisson.

La jeunesse européenne a fait connaissance avec le blues dans les années 60. Un itinéraire très compliqué (qui passe par le renouveau folk américain, la vague du skiffle en Grande-Bretagne, la diffusion du rock et la prise en compte du patrimoine afro-américain) a conduit une poignée d'adolescents du sud de l'Angleterre (Eric Clapton, Brian Jones, Jeff Beck, Jimmy Page) à utiliser leur guitare électrique à la manière des Noirs de Chicago, à en faire le véhicule de leurs frustrations, de leurs envies et de leurs peurs. Le choc en retour ne vint pas de Chicago, mais d'un musicien noir américain, venu de Seattle, formé à l'école des revues de rhythm'n'blues qui tournaient sur le *chitlin circuit* (1) des Etats du Sud.

Jimi Hendrix, vie et légende, du journaliste anglais Charles Shaar Murray, permet de se repérer, de mesurer les distances qui séparent les époques et les lieux du blues et les liens de sang qui les unissent. Cet ouvrage est paru outre-Manche sous le titre *Crosstown Traffic, Jimi Hendrix and Post-War Pop*. Qui se traduit en français par « Circulation urbaine » *(Crosstown Traffic* est aussi le titre d'une chanson de Jimi Hendrix), Jimi Hendrix et la pop de l'après-guerre. Il ne faut donc pas en attendre une biographie détaillée de Jimi Hendrix, quoi que veuillent en faire croire les éditeurs français. Charles Shaar Murray tente de saisir le panorama de la musique populaire d'expression anglo-saxonne en l'organisant autour d'une référence centrale, Jimi Hendrix.

L'exercice n'est jamais tiré par les cheveux parce qu'Hendrix s'est trouvé, par son histoire personnelle et par son génie, à un carrefour où aboutissent le blues, le rhythm'n'blues, le jazz, et d'où est partie une musique radicalement nouvelle dans sa forme. Murray (*qui a pratiqué le blues au sein d'un groupe de pub rock anglais*, à la fin des années 70) fait appel à une culture encyclopédique, s'appuie sur les travaux de ses confrères américains (spécialement Greil Marcus, auteur de *Mystery Train*, certainement l'un des plus beaux livres sur le rock jamais écrits) tout en gardant une perspective résolument européenne. Les passages qu'il consacre au blues montrent très bien ce que Jimi Hendrix a pris à cette forme d'expression, ce qu'il lui a apporté. Utilisant abondamment le livre de Julio Finn *The Bluesman*, Murray met en évidence la dimension religieuse du blues et comment Jimi Hendrix, qui n'avait aucune expérience directe des pratiques *hoodoo* ou *voodoo* que les Noirs américains avaient réussi à conserver dans le Sud, s'est glissé naturellement dans la peau du bluesman-sorcier.


LINDA Mc CARTNEY

Jimi Hendrix

Ensuite, il faut écouter *Blues*. On passera sur le côté agaçant de l'entreprise, énième épisode de l'utilisation des restes de Jimi Hendrix emballé avec le goût affligeant qui caractérisait déjà les dernières manifestations d'« hendrixolâtrie » (photos solarisées, esthétique néo-hippie) pour méditer les onze morceaux ici réunis. Ce qu'Hendrix fait subir aux formes traditionnelles du blues relève à la fois de l'amour fou et du sacrilège. Sur les deux vraies chansons blues qu'il a composées (*Hear My Train Comin'* et *Red House*), il retrouve sans peine les sommets du dialogue voix-guitare, l'imagerie primale des grands blues. En revanche, il revisite radicalement le *Mannish Boy* de Muddy Waters. Et le sommet du disque se trouve en haut des deux versants de ce talent, dans la version blues de *Voodoo Chile*, un moment de magie noire intense, enregistré avec Stevie Winwood à l'orgue et Jack Casady, à l'époque bassiste du Jefferson Airplane.

Un peu plus d'un mois après la mort de Jimi Hendrix, le 18 septembre 1970, Derek and the Dominos se produisait au Fillmore East, l'un des hauts lieux du rock à New-York. Le guitariste et chanteur du groupe, Eric Clapton venait d'opérer avec l'album *Layla and Assorted Love Songs* un retour au blues, dont il s'était éloigné, le temps d'aventures plus ou moins concluantes au sein de Cream et de Blind Faith. « *Clapton (...) jouait le blues un peu comme Vladimir Nabokov écrivait en anglais : avec la maîtrise formelle de celui qui a si bien étudié la langue ou la matière de son choix qu'il en possède encore mieux les règles que ceux qui l'utilisent naturellement, d'instinct* », fait remarquer Charles Shaar Murray. L'enregistrement des concerts du Fillmore East (2) garde la trace de cette maîtrise technique, mais aussi du désarroi émotionnel qui était celui de Clapton à l'orée des années 70. Le rêve était fini, enfoui avec les premiers cadavres du rock (Hendrix, Brian Jones et la victime anonyme, noire, tuée par les Hell's Angels au Festival d'Altamont). Eric Clapton lui-même ne se sentait pas très bien. Son inspiration vacille au gré de ses absences (une version interminable de *Tell The Truth*) et de ses accès de lucidité extrême. Le meilleur du disque se trouve sans doute dans sa reprise du *Little Wing* de Jimi Hendrix. On oublie souvent que *blues* est un pluriel, qu'on a « les bleus ». Il faut entendre qu'il ne s'agit pas d'un cafard uniforme mais d'une nuée de démons. On peut aussi détourner la métaphore et attribuer une nuance de bleu à chaque bluesman. Les blues d'Hendrix et de Clapton n'ont rien perdu de leur éclat.

THOMAS SOTINEL

(1) Les *chitlin* sont une manière d'accommoder les tripes et formaient une part importante de la *soul food*, la cuisine des Noirs du sud des Etats-Unis, à base de produits dont les Blancs ne voulaient pas. Le *chitlin circuit* menait les artistes de restaurants en bars dans les Etats du Sud.

(2) Les deux disques qui sortent aujourd'hui reprennent l'intégralité de l'album *live* paru en 1973, plus cinq inédits et deux titres déjà présentés sur la compilation *Crossroads*.

★ *Blues*, Jimi Hendrix, 1 CD Polydor 521 037-2.

Live At The Fillmore, Derek and the Dominos, 2 CD Remark 521 683 2 et 521 684 2.

Jimi Hendrix, vie et légende, de Charles Shaar Murray, traduit de l'anglais par François Gorin. Editions Lieu commun, 387 p., 140 F.

Bruel : trop Bruel

DU calme. La vie est autre chose qu'un éternel suicide adolescent évité de justesse. Les dîners en ville ne se résument pas à des gouffres de médisance « *quand la victime est en vacances* ». Patrick Bruel prodigue des conseils à haute dose, au milieu d'écœurements factices (la télé, les tournées). Ses consignes s'alignent. Aucun droit à la paresse. Submergé que nous sommes, l'envie nous gagne de garder la tête près des étoiles. Et quand prend-on le temps de respirer ?

Quand on chante, justement, mieux vaut prendre sa respiration plutôt que de s'acharner à s'érailler la voix, jusqu'à l'insupportable (*On t'attendait*, sur fond de guitare sèche, *S'laisser aimer*, avec piano, l'exercice est cruel). Savoir s'arrêter, faire silence un instant, casser la précipitation du débit, rester souple. Et surtout cesser de donner des ordres. Car cette tactique de conquête commerciale, adaptée à la jeunesse supposée perdue des lycées petits-bougeois, finit par rendre le beau Bruel aussi agaçant qu'un Monsieur Je-sais-tout.

L'envie nous prend alors d'ôter de ces quatorze chansons sans vrais propos, sinon l'air du temps, les points d'exclamation et les fausses interrogations qui en ponctuent les titres. Par exemple : « *Lâche-toi* », « *Bouge !* », « *Pars pas !* », « *Joue, docteur, joue !* », juste avant, ou après, quelques prophéties : « *Demain le monde !* » « *Est-ce que tu danseras avec moi ?* », « *Qu'est-ce que tu crois ?* », « *Rien à perdre* ». Bruel (auteur-compositeur, avec un très, très léger zeste de Presgurvic, et deux touches de Laurent Chalumeau) a pris soin de truffer son *Bruel* de lieux communs. « *Les murs qu'on a dans la tête sont plus hauts que vos Peut-être* », demandent les enfants. « *Je sais bien que c'est pas facile de voir l'homme qu'on aime si fragile* », commente l'amoureux.

Hormis les séquences romantiques précitées, où Bruel regarde le piano ou la guitare dans les yeux en se mutilant les cordes vocales, la tonalité générale est résolument rock. Il y a du bruit, de l'agitation, de la guitare électrique, du tambour à deux temps. Patrick Bruel assiste souvent, dit-il, aux concerts des rock-stars, pour apprendre. Dans son album précédent, *Alors regarde*, il avait gardé une vigilance suffisante pour ne pas tomber dans la caricature.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

1 CD BMG 74321202542.

CLASSIQUE

Fénelon

Mythologies

Ensemble Fa, Dominique My (direction)

Colère d'achille, Orion, Hélios, Ulysse : ces titres pourraient sortir d'un catalogue d'opéras baroques. Ils ne dépareraient pas non plus le post-romantisme, type poèmes symphoniques à la Liszt. Les *Mythologies* que Philippe Fénelon a composées entre 1988 et 1990 sont tout le contraire de ça. Elles jouent perversement avec l'attente que suscitent leurs appellations (de grandes machines orchestrales ou vocales) et avec la surprise que provoque leur détournement. Les effectifs instrumentaux sont réduits au maximum. Chaque mythe est traité en de courts épisodes rassemblés dans des formats miniatures. C'est comme si Michel-Ange avait été croqué à la pointe sèche par Ingres, sur des timbres poste. De rares couleurs instrumentales, parfois une seule, et chaque héros trouve une allure, un caractère, une gestuelle, un rythme intérieur : flûte pour Achille, clarinette pour Orion, clavecin pour Hélios. Le parcours d'Ulysse enchaîne des épisodes plus lourds et plus colorés. Mais on est ici, de bout en bout, au royaume de la litote. De la métaphore, plutôt. Evoquer l'immense royaume imaginaire que constitue l'Antiquité avec les plus subtils raffinements de la musique. C'est la sophistication de Fénelon. – A. Ry.

1 CD Thésis/Musique française d'aujourd'hui THC 82057.

Prokofiev

Les deux concertos pour violon

Boris Belkin (violon), Orchestre de la Tonhalle de Zürich, Michael Stern (direction)

Comment le violoniste russe parvient-il à jouer si juste alors même que la pression de son archet sur la corde est soumise à d'aussi fréquentes fluctuations ? Voix violonistique splendide de finesse, de fraîcheur, de poésie, mais voix qui se casse ici ou là, presque imperceptiblement, dans les phrases immenses de cette musique. Dès le premier thème du *Premier Concerto*, où l'on garde dans l'oreille le phrasé profond et d'un seul tenant d'Oïstrakh, ça surprend. On sent, il est vrai, dans l'accompagnement de Michael Stern (fils d'Isaac) le désir de se singulariser, de mettre en particulier du relief dans les vents, de donner de la profondeur à l'orchestration. Mais on a l'impression, souvent, que c'est le soliste qui traîne l'orchestre à sa suite. La grâce est, il est vrai, de son côté. Plus que la grâce : une sorte d'angélisme comme on n'en avait jamais rencontré dans l'andante du *sol mineur*, sommet incontesté de l'œuvre de Prokofiev. Acoustique généreuse, léger écho. – A. Ry.

1 CD Denon CO-75891.

JAZZ

Marcel Azzola

L'Accordéoniste

(Hommage à Edith Piaf)

Marcel Azzola est, de fait, « l'accordéoniste », bien défini, celui à qui s'adresse le brûlant « chauffe Marcel ! » de Brel, l'accordéoniste des chanteuses, une mine d'images à la Doisneau, le dernier des géants. Ce disque lui rend justice. Les partenaires sont de premier ordre : Grappelli avec ses accompagnateurs habituels, Marc Fosset, guitare, Jean-Philippe Viret, batterie ; et par alternance, comme au bal, un « groupe de jazz », Stéphane Belmondo à la trompette, Maurice Vander au piano, Pierre Michelot à la basse, Sangoma Everett à la batterie.

Le répertoire est celui de Piaf. Tout n'est pas de l'eau qui coule sur *Mon Légionnaire* (arrangement de Maurice Vander), tout ne tient pas les promesses d'introduction de *l'Etranger* (vu par Pierre Michelot), ça fox-trottine souvent au lieu de swinguer (Grappelli n'y est pas pour rien), on se demande toujours quelle fascination exerce le très kitsch *Jezebel* sur les amateurs de Piaf... Mais l'ensemble est porté par la générosité d'Azzola, l'envie de jouer bien que bride un excès de « production », une sympathique addition de talents et la grâce de musicien. – F. M.

1 CD Verve 521 500-2.

Bill Evans

Push

Si un rouleau compresseur savait jouer du poireau, ça donnerait probablement ce disque pushif. Bill Evans, le saxophoniste du retour de Miles, l'ange vieillissant, l'homonyme du pianiste Bill Evans, joue très bien. Ce disque est un bon disque pour saxophonistes jeunes. C'est même un disque pour jeunes saxophonistes. La rythmique de fer a des airs de pilote automatique. Cet effort troublant, chez les batteurs, pour sonner comme une boîte à rythmes... Par moments, on distingue de subtils effets de rap pour conducteurs de petites inepties GTI. Sur tous les saxophones, le soprano en particulier, Bill Evans a un son tendu, propre, imprenable. Il joue juste. Si Tchernobyl était contrôlé comme les effets électroniques de cet album, on n'en serait pas là. John Coltrane disait que jouer du jazz c'est apprendre à jouer comme on parle, comme on marche... *Push* est de cette farine. Après tout, bavarder, bavasser, jacter ou minauder *(A simple life)*, c'est aussi une façon de parler ; et se dandiner comme un troupeau de touristes craintifs, c'est incontestablement une manière de marcher. Bassistes de premier choix (Victor Bailey, Mark Evan, Marcus Miller). Couverture hideuse. Succès assuré. – F. M.

1 CD LIP 89022-2.

ROCK

Blur

Parklife

Les groupes pop britanniques aiment cultiver leur anglocentrisme. Si ce fonctionnement en circuit fermé est l'une des causes de la perte d'influence du rock d'Outre-Manche, il peut encore engendrer de grands disques. Blur – quartet londonien – est fasciné par les « cultures jeunes » qui ont rythmé les musiques et les modes locales depuis les années 60. Le mouvement mod (actif de 63 à 66) et les débuts du punk et de la new wave (1976-1981) ont particulièrement nourri les phantasmes de Damon Albarn et des siens. Outre l'attirail vestimentaire, Blur en a retenu quelques valeurs essentielles : intensité, style et concision. Les chansons de *Parklife*, son troisième album, perpétuent la tradition des chroniques ironiques de la vie insulaire comme aimaient en signer Ray Davies, Pete Townshend ou le groupe Madness. Les arrangements rappellent la fantaisie baroque de certains morceaux des Kinks ou des Small Faces, eux-mêmes inspirés du music-hall anglais. Le mordant de *Tracy Jacks* ou *Girls & Boys* doit certainement à l'énergie percutante de Jam ou à celle plus excentrique d'XTC. Mais qu'on ne s'y trompe pas, à partir de ses influences et de ses obsessions, Blur chante l'Angleterre d'aujourd'hui avec une magie qui lui est propre. Un album excitant, inspiré où (presque) rien n'est à jeter. – S. D.

1 CD Food 7243 8 29194 2. Distribué par EMI.

Hole

Live Through This

Notre perception de *Live Through This*, second album de Hole, ne peut être qu'altérée par le suicide de Kurt Cobain. Le chanteur de Nirvana était l'époux de Courtney Love, la meneuse du groupe. Ce disque mérite mieux qu'une lecture de feuille à scandale. Courtney Love y révèle une personnalité musicale loin d'être anecdotique. Sur son premier album, *Pretty On The Inside*, elle vomissait sa haine avec une violence monocorde. Son adolescence l'avait laissée écorchée vive. Deux membres de Hole – quatuor au trois-quarts féminin – ont depuis été remplacés (la bassiste et la batteuse). Ce peut-être l'une des raisons pour lesquelles sa douleur, ses ressentiments prennent aujourd'hui des formes plus subtiles. Capable encore d'hurler sa fureur, elle choisit souvent de l'accompagner de guitares sèches d'une douceur déchirante (favorisée par le mixage de Scott Litt, producteur de REM). Hole va jusqu'à reprendre un titre des Young Marble Giants (*Credit In The Straight World*), groupe anglais qui fut l'archétype de la pureté fragile. Plusieurs morceaux (*Violet, Miss World, Softer Softest*), mêlant énergie punk et acoustique tendue, héritent ainsi d'une surprenante accroche mélodique sans atténuer un malaise entêtant. – S. D.

1 CD Geffen 7243 8 39664 2. Distribué par Virgin.

MUSIQUES DU MONDE

Nico Saquito

Good Bye Mr Cat

Benito Antonio Fernandez Ortiz – Nico Saquito – est né àà Santiago-de-Cuba en 1901. Guitariste, chanteur, compositeur de quelques centaines de *guarachas*, des chansons de facture très sud-américaine (rythmes tranchés à la guitare, soulignés aux maracas) et *guarijas* (plus balancées), il donna ses derniers concerts et fit ses ultimes enregistrements en 1982, aux studios Siboney de Santiago. L'excellent label World Circuit nous livre ici un échantillon rénové du talent de cet homme plein d'humour qui avait alors 81 ans. Chansons à dominante sociale, déclaration d'amour à la femme qui veut « *le gouverner* » (*Maria Cristina*), Nico Saquito explore un folklore cubain que l'on croirait tout droit sorti de la pampa argentine, la douceur des îles en prime. Dansant, sentimental et drôle. – V. Mo.

1 CD World Circuit WCD035. Distribué par Night & Day.

Cuba

Mucho, mucho bolero

Qui peut résister au doux balancement du boléro, à ces crooners habités de la salsa torride, déclarant leur amour lumineux et torturant, les yeux renversés et la voix de velours ? Et quand la grande Celia Cruz s'abandonne à la nostalgie (*Nostalgia habanera*), se plonge dans les délices du tourment amoureux (*Desvelo de amor*), faut-il zapper sur Beny More, ou sur Tito Rodriguez qui supplie sa gracieuse compagne de rester à ses côtés ? Los Panchos (un ensemble avec guitare et choeurs) demandent à Dieu de les punir – infidélités avouées et remords. Enfin, les Cuban All Stars, avec une musique taillée sur mesure pour parquets cirés, ferment cette marche en territoire de sentiments latins. – V. Mo.

1 CD Blue Moon BMCD2003. Distribué par Night & Day

هكذا من الأصل

L'EXTRÊME LIMITE, *de James B. Harris*

Dans la lignée des films noirs


Wesley Snipes.

EN adaptant *The Money Men*, le roman de Gerald Petievich (déjà auteur de *Police fédérale, Los Angeles* qui inspira William Friedkin), le cinéaste James B. Harris (*Cop*, avec James Woods) a tourné le dos aux règles du film « d'action et d'aventure », malgré la présence d'une superstar hollywoodienne : Wesley Snipes, récent superhéros de *Passager 57* et adversaire de Sylvester Stallone dans *Demolition Man*. Malgré sa forme de thriller, *l'Extrême Limite (Boiling Point)* est avant tout une étude de caractères, ce qui l'apparente aux grands « films noirs » classiques.

Agent de la Brigade financière, Wesley Snipes est obsédé par le meurtre de son coéquipier. Travaillant à son compte, mais avec l'appui d'un de ses collègues (Dan Hedaya), il s'efforce de traquer les assassins : un petit gangster à la manque, Dennis Hopper, flanqué d'une machine à tuer blonde et psychopathe, Viggo Mortensen (le héros du *Indian Runner* de Sean Penn).

Sur ce matériau traditionnel, James B. Harris constitue une fascinante galerie de portraits – dans laquelle Dennis Hopper prend des gestes de danseur mondain – et montre la symétrie de deux univers. Au flic comme au truand, il est interdit d'avoir une vie privée et encore moins familiale, tous deux partagent sans le savoir la même call-girl (Lolita Davidovitch). Sur fond de standards des années 40, *l'Extrême limite* prend une épaisseur, une texture qui rappellent un autre cinéma noir, plus humain.

H. B.

« L'ambiguïté est un art qui se perd »

Suite de la page I

Au spectateur, ajoute Harris, de faire sa part du travail. D'accepter, en s'identifiant au héros, que celui-ci soit presque un jumeau du gangster. *« D'autant qu'une histoire comme celle-ci se conclut rarement par un « happy end », où le héros ayant accompli sa mission s'éloigne dans le soleil couchant... L'ambiguïté semblait plus acceptable du temps de Bogart et de Cagney, qui n'hésitaient pas à jouer les antihéros. Je ne saurais dire ni quand ni pourquoi cette composante a disparu. Mais, aujourd'hui, les superhéros ont tout emporté sur leur passage. »*

Conçu au départ comme une *« variation jazz sur une œuvre de musique de chambre »*, *l'Extrême Limite* fut, aux Etats-Unis, catapultée dans quinze cents salles, et « vendu » par son distributeur, Warner Brothers, comme un « film de Wesley Snipes », fraîchement couronné superstar grâce aux résultats commerciaux de *les Blancs ne savent pas sauver* et de *Passager 57*.

« Ce n'est pas tant la faute des comédiens – qui sont parfois remarquables – que celle du spectateur amené à attendre toujours plus d'une superstar, explique Harris. *C'est absurde de lancer tous les films sur le marché en espérant faire le plus gros du score dès le premier week-end, après une batterie de projections tests. Certains films ne peuvent être appréciés que sur la longueur. Les premiers Stanley Kubrick étaient très mal accueillis au moment de leur sortie. Les gens sortaient en masse de* l'Ultime Razzia, *et l'agent de Sterling Hayden nous a accusés d'avoir tué son client... Aujourd'hui, un studio, quel qu'il soit, ne produira pas un film s'il ne s'attend pas à une recette minimale de 30 millions de dollars.*

» D'où la naissance, aux Etats-Unis, des minimajors – les Savoy, Gramercy, Miramax et Fine Line –, prêts à soutenir Alan Rudolph ou Robert Altman, les cinéastes qui ne figurent pas sur la liste A des réalisateurs que les studios s'arrachent à prix d'or. Eux au moins connaissent la musique, ils ont, tout comme moi, pu accomplir un certain nombre de choses. Mais, aujourd'hui, beaucoup de cinéastes ne maîtrisent pas assez les règles du jeu pour les contourner. Moi, j'ai appris à le faire avec Stanley Kubrick. Vous imaginez le cauchemar qu'a été la production de Lolita ? *Imaginez le cauchemar que ce serait aujourd'hui... »*

Propos recueillis par HENRI BÉHAR

POETIC JUSTICE, *de John Singleton*

Les gaietés du ghetto

Pour transformer une chronique d'un quartier noir en conte de fées et esquiver les clichés misérabilistes, le jeune cinéaste de « Boyz'n the Hood » choisit le « road movie ». La route est pavée des meilleures intentions.


Tupac Shakur et Janet Jackson.

« *IL était une fois à South Central.* » Le carton au début du film annonce à la fois l'ambition et l'étrangeté de la deuxième réalisation d'un jeune cinéaste noir, John Singleton, remarqué il y a deux ans grâce à *Boyz'n the Hood*. L'idée serait de raconter un conte de fées, situé dans l'un des quartiers les plus pauvres et les plus violents de tous les Etats-Unis, en plein milieu de Los Angeles. Le genre d'endroit où, au cinéma, on ne montre d'habitude que meurtres, overdoses et désespoir.

Il y a tout cela, au début de *Poetic Justice*, succession de plans permettant de circuler d'un personnage à l'autre, pour un relevé soigné des divers fléaux dont souffre la communauté noire (pour liste détaillée, prière de se référer aux trois cent vingt-deux films précédents). Le parti pris de Singleton est courageux jusqu'à la témérité : tenir une chronique impressionniste, sans scénarisation ni dramatisation, de la vie d'un ghetto black. C'est-à-dire adopter une discrétion « néoréaliste » à propos de gens dont la principale défense contre les chienneries de l'existence consiste à surjouer en permanence un rôle, ou plusieurs. Le cinéaste se veut le moins spectaculaire possible, mais ses protagonistes, qu'ils se baladent avec un flingue, un peigne ou une seringue à la main, sont en représentation permanente.

Cela fait un prologue bizarre, bancal, plus intéressant que la majorité des scènes de ghetto auxquelles nous a habitués le cinéma américain. Cela donne aussi l'occasion de faire connaissance, parmi un grand nombre de personnages secondaires, avec les jeunes héros de l'histoire. Il travaille à la poste et se fait appeler Lucky ; elle travaille dans un salon de coiffure, s'appelle Justice et écrit des poèmes. Voilà pourquoi le film s'intitule *Poetic Justice*.

Il s'agira effectivement d'un conte de fées, mais pas à South Central. Flanqués lui d'un copain elle d'une copine, les deux adolescents – à ce moment, ils se haïssent cordialement – embarquent pour une virée Los Angeles-Oakland en camion postal. Le thème, développé par une succession de scènes un peu trop disjointes, sera que le bonheur est possible pour ces jeunes Noirs que tout paraît vouer au cynisme, à la came et à la mort violente. A condition de fuir la ville génératrice de violence, de repli sur soi et de simagrées stériles. Au bout du voyage, Justice et Lucky auront appris à dépasser les clichés qui enferment chacun dans une solitude défiante et agressive. Ils auront appris à s'aimer. Au bout du voyage, il devrait y avoir une idylle et la musique. Il y a une autre ville, et donc la mort, et la séparation.

Ce trajet est rendu plus complexe par la présence du second couple qui, en contrepoint, représente les « mauvaises réponses » aux situations successives. Les quatre voyageurs circulent dans un pays à la fois réel et imaginaire, dont tous les personnages sont noirs : une « planète black » qui serait l'un des plans de la réalité américaine, de moins en moins en contact avec les autres. Un voyage à travers une utopie, au sens strict. Car le conte est aussi une fable et un pamphlet, contre ces jeux de rôles auxquels se soumettent les opprimés. Ces pantomimes qui, comme une drogue, les font se sentir plus forts, alors qu'elles les divisent et les mènent à s'entretuer. Frantz Fanon avait bien expliqué ça, autrefois. Autant de jeux que le cinéma montre d'ordinaire avec une coupable complaisance.

Malheureusement, plusieurs obstacles se mettent en travers de la route de Singleton. D'abord Janet Jackson (Justice). La sœur de Michael a des charmes évidents, mais elle en est tellement consciente qu'elle se déplace avec une application de mannequin touché par la muse, et passe son temps à regarder la caméra avec l'air de dire : « Vous avez vu comme je suis bien roulée ? » Pour ne rien arranger, les poèmes (dus, en réalité, à la plume de Maya Angelou), dont la récitation en voix off est supposée fournir le commentaire « aérien » aux réalités triviales, sont carrément tartes. Et si le rappeur Tupac Shakur donne une certaine crédibilité à Lucky, les interprètes des deux copains (Regina King et Joe Torry) sont pratiquement transparents.

De surcroît, John Singleton choisit (ou est contraint) de terminer par un happy end. C'est pousser le conte de fées un peu loin, et contredire tout le contenu du film.

JEAN-MICHEL FRODON

CHAMPAGNE AMER

de Ridha Behi

RÉALISÉ en 1986 sous le titre *la Mémoire tatouée*, ce film franco-tunisien sort à la sauvette, dans une seule salle, sans aucune publicité. Etrange destin pour cette production cossue, dont l'affiche associe quelques noms prestigieux. L'action se situe en 1955, dans un pays d'Afrique du Nord, et concerne un couple de colons français (Julie Christie et Ben Gazzara), un gamin prénommé Wanis et sa mère (Ida Di Benedetto), ainsi qu'un vieux barbier sympathique (Jean Carmet). Tous partent bientôt pour la ville. Les années passent et, miracle du cinéma, le petit Wanis se transforme en Patrick Bruel, toujours amoureux de Julie Christie, qui chante *Smoke get's in Your Eyes* dans le cabaret qu'elle dirige. Elle-même n'est pas indifférente à son charme et à sa jeunesse, seulement voilà, elle sait qu'il est le fils de son mari. Tout cela étant décidément trop compliqué, le réalisateur s'en tient là.

On comprend alors pourquoi le film n'est pas sorti plus tôt : la beauté des images (signées Pierre Lhomme) ne fait pas oublier la médiocrité du doublage, le manque de chair des personnages, le caractère hasardeux de l'intrigue et la mollesse de la réalisation. Question : pourquoi ce *Champagne* plus éventé qu'amer nous est-il servi aujourd'hui ? La mort de Jean Carmet y serait-elle pour quelque chose ?

PASCAL MÉRIGEAU

SURF NINJAS

de Neal Israel

DEUX adolescents californiens vivaient heureux. Ils ne savaient pas situer l'Espagne sur une mappemonde mais surfaient comme des dieux (en Californie, il en faut peu pour être un dieu). Un jour, un étrange envoyé leur confirma cette intuition : ils étaient bien des incarnations divines, les princes héritiers d'un royaume extrême-oriental, cachés durant des années pour les soustraire à l'ire d'un tyran qui avait massacré leur famille. Dès la révélation de ce destin (le messager aimait à répéter toutes les trente secondes *« c'est votre destinée, votre altesse »*), l'aîné des deux princes devint un champion d'arts martiaux, ce qui évita l'épisode fastidieux au cours duquel l'élève apprend à bouger comme un pin dans la brise. Le cadet devint un grand devin qui voyait l'avenir sur sa console de jeux vidéo. En revanche, cette histoire ne devint jamais un film, à peine la matière pour une cassette vidéo que des adolescent californiens incapables de situer l'Espagne sur une mappemonde regarderaient d'un œil distrait, tout en jouant avec un Gameboy. – T. S.

LE MOULIN DE DAUDET

de Samy Pavel

APRÈS Pagnol, Daudet. Au vu de quelques succès de ces dix dernières années, il fallait s'attendre à ce que le cinéma continue d'explorer la garrigue, s'applique à ressusciter les émotions de l'enfance et ravive les souvenirs des lectures d'autrefois. De lecture, il est souvent question dans cette libre adaptation de plusieurs contes de Daudet. *Le Secret de maître Cornille* est ainsi prétexte à une curieuse gymnastique, qui fait se télescoper la voix d'Alphonse Daudet et celle des personnages, lesquels racontent, eux aussi, l'histoire que l'on voit à l'écran. Le rapport entre la voix *off* et l'image est constamment bancal et le principe d'illustration (et non d'adaptation) des contes conduit immanquablement à une succession de pléonasmes.

A la surcharge de la bande sonore, répond le vide de l'écran large. Si l'idée était de provoquer un effet de distanciation, c'est une réussite, et on sort aussitôt d'un film où l'on avait déjà bien du mal à entrer. *Le Moulin de Daudet* progresse ensuite plutôt mal que bien, au gré d'une interprétation hésitante et d'une réalisation qui, à force de vouloir à tout prix respirer le romarin et parler avec l'accent, s'épuise à la recherche du pittoresque. Samy Pavel tente bien un effort en direction de textes moins connus (*les Vieux, la Mort du dauphin*), mais en pure perte. Lorsqu'il s'éloigne de la Provence pour visiter, à la suite du *Curé de Cucugnan*, le paradis, le purgatoire et l'enfer, on tombe dans le spectacle de patronnage. Les anges n'en finissent plus de battre des ailes, aux accents appuyés d'une musique qui se voudrait céleste, heureusement annonciatrice d'une délivrance prochaine. – P. M.

CHASSÉ-CROISÉ

de Warren Leight

SOIT un courtier en Bourse, une assistante dentaire et un spécialiste des fromages. Le premier, Brian, doit bientôt se marier, mais veut disposer de sa garçonnière pour faire la fête avec ses copains de temps en temps. La deuxième, Ellen, n'est pas fâchée de passer quelques soirées loin de son butor de mari (aux films en version originale, il préfère le sport). Le troisième, Sam, que sa fiancée française fait tourner en bourrique, en a assez de vivre dans un appartement sale, en désordre et surpeuplé. Ellen et Sam vont donc sous-louer à Brian son appartement, chacun deux soirs par semaine. Bien évidemment, aucun des trois ne se connaît. Une fois la situation posée, il n'y a plus qu'à attendre que Sam et Ellen, tous deux sensibles, intelligents, blessés par la vie, se rencontrent, étant entendu que Brian, macho fêtard et imbu de lui-même, est hors-jeu. Donc, on attend. L'intrigue multiplie les quiproquos et les effets de retardements, Matthew Broderick (Sam) et Annabella Sciorra (Ellen) font, à distance, assaut de charme et de séduction, mais le temps ne passe pas. Lorsque Ellen cède aux avances de Brian, qu'elle prend pour Sam, on croit entendre les murmures de désappointement qui saluent ce genre de scène dans les *sitcoms*. Tout, bien sûr, finira par s'arranger. Pour les personnages. Le film, lui, était condamné depuis le début. – P. M.

Cinéma

A-coups

L'année avait mal commencé pour le box-office, et puis, vers la fin du premier trimestre, le solde est redevenu positif par rapport à 1993. Mais voilà qu'un nouveau déficit se creuse. Cela s'arrangera peut-être en cours d'année... Ces variations saisonnières ne sont pas tragiques par elles-mêmes, la glorieuse incertitude fait partie des épreuves et des joies du genre. Leur accentuation, vers des sommets orgueilleux auxquels succèdent des gouffres vertigineux, est beaucoup plus inquiétante. La commercialisation des films « bénéficie » de techniques de marketing de plus en plus en fines, les coûts de sortie incitent à miser sur un nombre minime de titres. Les autres ne font un tour sur les écrans que pour accéder à la télévision et à ses subsides, les dates défavorables sont identifiées de plus en plus précisément, les périodes comme les films peu prometteurs étant quasiment laissés à l'abandon. Au-delà de l'apitoiement qu'inspirent ces laissés-pour-compte, et des nombreuses injustices que cette attitude engendre, elle comporte une faute mortelle : des films peuvent toujours tirer leur épingle de ce jeu, mais le cinéma ? Sans un flux permanent d'intérêt, de désir, de curiosité, c'est toute son organisation économique, politique et artistique qui peut, très vite, se démantibuler. – J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en page V. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

CHAMPAGNE AMER. Film franco-tunisien de Ridha Behi, Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CHASSÉ-CROISÉ. Film américain de Warren Leight, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (36-65-70-68) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). VF : U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (36-65-70-47).

EXTRÊME LIMITE. Film américain de James B. Harris, VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55). VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE MOULIN DE DAUDET. Film français de Samy Pavel, Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

POETIC JUSTICE. Film américain de John Singleton, VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55). VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SURF NINJAS. Film américain de Neal Israel, VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George-V, dolby, 8e (36-65-70-74). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; George-V, dolby, 8e (36-65-70-74) ; Paramount Opéra, handicapés, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SÉLECTION

A la belle étoile

d'Antoine Desrosières,
avec Mathieu Demy, Julie Gayet, Chiara Mastroianni, Camila Mora, Aurélia Thierrée.
Français (1 h 25).

Comment le jeune Thomas, amoureux entreprenant et maladroit, trouvera l'âme sœur au terme de tribulations burlesques et cinéphiles, cela compose ce premier film modeste et enjoué.

Reflet Médicis I (ex-Logos I), handicapés, 5e (43-54-42-34).

Le Ballon d'or

de Cheik Doukoure,
avec Aboubacar Sidiki Soumah, Salif Keita, Habib Hammoud, Mariam Kaba, Agnès Soral.
Français (1 h 30).

Entre brousse et stade, un conte pour enfants sans mièvrerie pour dire en jonglant avec les balles, les rires et les mots comment l'Afrique est toujours marquée à la culotte par la misère.

VO : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75). VF : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'Impasse

de Brian De Palma,
avec Al Pacino, Sean Penn, Penelope Ann Miller, Luiz Guzman, James Rebhorn, Viggo Mortensen.
Américain (2 h 23).
Interdit - 12 ans.

Un thriller post-classique où De Palma, loin de ses coquetteries de styliste cinéphile, compose un chant funèbre et violent aux années 70.

VO : U. G. C. Danton, 6e (36-65-70-68) ; George V, 8e (36-65-70-74).

Jeanne la Pucelle, les Batailles et les Prisons

de Jacques Rivette,
avec Sandrine Bonnaire.
Français (2 h 40 et 2 h 56).

Pas à pas aux côtés de Jeanne, magnifiquement incarnée, l'épopée la plus célèbre de l'Histoire de France redevient une aventure passionnante, étonnante, bouleversante, et proche.

L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).



D.R.

La Cinquième Colonne

D'une fabrique de munitions à la torche de la statue de la Liberté, Alfred Hitchcock organise une extraordinaire course-poursuite : l'innocent injustement accusé (Robert Cummings) doit retrouver le vrai coupable et pénètre les réseaux d'espions nazis établis aux Etats-Unis. Piège des apparences (les méchants ne sont jamais ceux que l'on croit), traversée de l'Amérique d'est en ouest, suspense et scènes-chocs au service de la propagande américaine.

Américain, 1942, noir et blanc (1 h 50). VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

Pas très catholique

de Tonie Marshall,
avec Anémone, Roland Bertin, Grégoire Colin, Michel Didym, Denis Podalydes, Bernard Verley.
Français (1 h 40).

Détective loufoque et déterminée, Anémone résoud moins d'énigme qu'elle ne suscite de nouvelles affaires sous ses pas, avec une santé comique et rigoureuse qui fait plaisir à voir.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Quatre mariages et un enterrement

de Mike Newell,
avec Hugh Grant, Andie MacDowell, Kristin Scott Thomas, Simon Callow, James Fleet, John Hannah.
Britannique (1 h 57).

Sous le lointain parrainage de Lubitsch, mais en Grande-Bretagne, une comédie en forme de gymkhana sentimental, hardiment enlevée par ses interprètes.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U. G. C. Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-65-70-61) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (36-65-70-61). VF : Rex, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (36-65-70-44) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Sans pouvoir le dire

de Liliana Cavani,
avec Chiara Caselli, Gaetano Carotenuto, Valeria D'Obici.
Italien (1 h 53).

En finesse, délicatesse et attention, un récit d'amour et de vie parmi ceux qui ne possèdent pas la parole.

VO : Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Zhao Le, jouer pour le plaisir

de Ning Ying,
avec Huang Zongluo, Huang Wenjie, Han Shanxu, He Ming, Feng Shihua, Wang Shuyang.
Chinois (1 h 37).

Joyeuse, vivante et dure, l'histoire des vieux chanteurs dans le jardin public de Pékin murmure sa fable rebelle sans rien perdre des vérités du quotidien.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

REPRISE

Quintet

de Robert Altman,
avec Paul Newman, Vittorio Gassman, Fernando Rey, Bibi Andersson, Brigitte Fossey, Nina Van Pallandt.
Américain, 1979 (1 h 57).

Etrange jeu que le Quintet, auquel sacrifient les habitants de la ville, dans un univers saisi par une nouvelle glaciation. Paul Newman doit y jouer lui aussi et la défaite signifie la mort. Un film singulier, où l'on doit plus se laisser porter par les images qu'essayer de comprendre.

VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

FESTIVALS

Naples à Strasbourg

Roberto Rossellini, Vittorio De Sica, Francesco Rosi, Liliana Cavani, Salvatore Piscicelli : ils ont tous filmé Naples, qualifiée par le cinéaste Ettore Giannini d'*« immense scène de théâtre »*. En accompagnement d'une exposition sur le baroque napolitain, le cinéma Odyssée de Strasbourg présente une rétrospective de films « napolitains », doublée d'un hommage au réalisateur Valerio Zurlini (*Journal intime, la Fille à la valise, le Désert des Tartares*).

Du 4 au 17 mai, au cinéma Odyssée, 3, rue des Francs-Bourgeois à Strasbourg (67). Tél. : 88-75-11-52.

Entre l'Europe et le Japon

Grâce au couple Kawakita, les Japonais découvrirent les films européens et les Européens le cinéma japonais. Depuis la fin des années 20, ils ont assuré la circulation des films dans les deux sens, avec la complicité d'Henri Langlois et de la Cinémathèque française. Leur fille, Kasuko, a repris le flambeau avec son mari, Hayao Shibata. L'hommage rendu à la famille Kawakita permettra de voir ou de revoir des films de Yasujiro Ozu, Mikio Naruse, Shohei Imamura et Kenji Mizoguchi, mais aussi de Robert Bresson, Josef von Sternberg, Luis Bunuel et Volker Schlöndorff.

Du 4 au 22 mai, à la Cinémathèque française, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris (16e). Tél. : 47-04-24-24.

Paris est un roman

Deuxième chapitre, à la Vidéothèque de Paris, de l'hommage consacré à Paris, les écrivains et le cinéma. Emile Zola, auquel une importante rétrospective est dédiée, voisine avec Marcel Aymé, les frères Prévert, Antonin Artaud, Georges Perec, André Breton, Henry Miller...

Jusqu'au 5 juillet, à la Vidéothèque de Paris, Porte Saint-Eustache, Forum des Halles à Paris (1er). Tél. : 40-26-34-30.

Le court métrage et l'Europe

Treize courts métrages, français, anglais, belges et roumains, sont en compétition pour le prix du Festival du court métrage étudiant « L'Europe en V. O. », organisé par l'Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications de Cergy.

Le 7 mai, au cinéma Le Bourvil, à Cergy (Val-d'Oise). Tél. : 30-73-62-24.

SÉANCE SPÉCIALE

Charlotte Silvera au Mac-Mahon

L'ARP (Auteurs-Réalisateurs-Acteurs) consacre sa séance hebdomadaire à la réalisatrice Charlotte Silvera, qui présentera ses deux premiers films, *Louise l'insoumise* (1984), à 15 h et 20 h 30, et *Prisonnières* (1988), à 17 h. A 19 h, un débat réunira la cinéaste et deux de ses interprètes, Marie-Christine Barrault et Bernadette Lafont.

Le mercredi 4, au cinéma Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon à Paris (17e). Tél. : 43-29-79-89.

LES ENTRÉES A PARIS

La grosse catastrophe : on la voyait venir depuis trois semaines et il a suffi d'un rayon de soleil pour la déclencher. L'effondrement des entrées, avec seulement 445 000 spectateurs dans les salles de Paris et de banlieue cette semaine, soit 200 000 de moins que la semaine correspondante de l'an dernier, qui n'avait pourtant rien de particulièrement flambant. Samedi noir à moins de 100 000 entrées. Et un total depuis le début de l'année qui redevient inférieur à celui de 1993.

Une seule nouveauté obtient un score décent : *Quatre mariages et un enterrement* attire 93 000 convives devant ses 30 écrans. Débuts tragiques, en revanche, pour *Deux doigts sur la gâchette* (22 000 dans 36 salles), *M. Butterfly* (18 000 dans 10 salles) à peine moins grave est le sort des *Ombres du cœur* (30 000 dans 26 salles). Jetons un voile pudique sur le sort de *Ghost in the Machine*, de *Salades russes*, de *Sans pouvoir le dire*, de *la Scorta* et de *Wendemi*. Avant d'étouffer un hoquet de stupeur horrifiée en constatant que, mercredi 27 avril, il y eut quatre spectateurs en tout et pour tout au Reflet Républic pour les chefs-d'œuvre de Norman McLaren.

Coup de bambou, également, pour les films en continuation. C'est *Rasta Rockett* qui s'en tire le moins mal, prenant la seconde place au classement avec 43 000 spectateurs dans ses 40 salles, ce qui n'a rien de faramineux, mais un total de plus de 200 000 en trois semaines qui prouve que, lorsqu'un distributeur veut (et peut) mettre en valeur un outsider, il peut l'emmener bien au-delà de son résultat prévu. Mais *Il était une fois le Bronx* a beau augmenter son circuit en deuxième semaine de 15 à 28 écrans, il perd la moitié de ses spectateurs en n'attirant que 24 000 curieux. Les autres, tous les autres (110 films), sont à moins de 20 000 entrées.

J.-M. F.

★ *Chiffres* : le Film français.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

D E L A S E M A I N E

Théâtre

Histoire, histoires

Mai sera le mois d'Hélène Cixous. Deux de ses textes seront à l'affiche à Paris. Le premier, *l'Histoire (qu'on ne connaîtra jamais)*, est à l'affiche dès cette semaine au Théâtre de la Ville. *La Ville parjure ou le Réveil des Erinyes* le sera le 18 mai au Théâtre du Soleil. Ce sera le nouvel épisode d'une aventure de presque dix ans avec Ariane Mnouchkine et sa troupe, commencée en 1985 avec *l'Histoire terrible mais inachevée du Prince Norodom Sihanouk* et poursuivie avec *l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves*, en 1989, et *les Euménides*, en 1992. Les deux femmes questionnent une nouvelle fois l'alliance du théâtre et de l'Histoire, extirpant de l'Antiquité ses résonances dans le monde contemporain, soucieuses ici encore de la clarté du propos et des attentes de leur public. Une collaboration irremplaçable. – O. S.

NOUVEAUTÉS

L'Histoire (qu'on ne connaîtra jamais)

d'Hélène Cixous, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Jenny Alpha, Tania Da Costa, Hervé Faric, Julien Israël, Sarah Mesguich, William Mesguich, Luce Mouchel et Aurélien Recoing.

Avant la création de *la Ville parjure*, par Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil, cet autre texte d'Hélène Cixous que lui a inspiré le chant épique des Niebelungen. La confrontation du poète et de l'Histoire, celle du souvenir et de la vengeance.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. A partir du 6 mai. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 3 heures. 90 F et 140 F.

Le Malade imaginaire

de Molière, mise en scène de Daniel Leduc, avec Daniel Leduc, Marie Perrin, Lysianne Meis, Sophie Arnon, François Levesque, François Lescurat, Martial Bretter, Patrick Cassignol, Edwige Rauline, Nicolas Bilder et Pierre Bordeaux.

Nouvelle production sur les Boulevards d'un grand titre du répertoire classique. Un phénomène qui a tendance à se généraliser, les producteurs privés préférant au risque la tranquillité des auteurs familiers du public.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. Le 4 mai, 14 h 30. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 2 heures. De 46 F à 230 F.

Le Procès Charles Baudelaire

d'après Baudelaire, mise en scène de Christian Crosset, avec Gabriel Matzneff, Henri Coulonges, Christian Giudicelli, Maria Bergès, Sophie-Charlotte Husson, Sabeline Orecchia et Delphine Sérina.

Ils sont écrivains, poètes, intellectuels, qui s'interrogent sur l'œuvre et l'héritage de l'un des princes de la poésie française. Une sorte de salon, en somme, mais ouvert au public.

Maison de la poésie (Terrasse du Forum des Halles), 101, rue Rambuteau, 1er. Les 6 et 7 mai, 20 h 30 ; le 8, 16 heures. Tél. : 42-36-27-53. Durée : 1 h 10. De 60 F à 80 F.

Dernière représentation le 8 mai.

Surprise

de Philippe Lacoue-Labarthe et François Martin, mise en scène d'Anne Torrès, avec Philippe Lacoue-Labarthe et François Martin.

Le « Théâtre Feuilleton » concocté par Jean-François Peyret continue dans la salle du Petit Odéon revisitée par Nicky Rieti. Une initiative qui connaît à chacune de ses étapes un succès important. Aujourd'hui, c'est un des philosophes des scènes, Lacoue-Labarthe, qui se lance dans l'aventure en compagnie d'une jeune femme metteur en scène qui a déjà prouvé sa familiarité avec la création contemporaine.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. Les 9 et 10 mai, 18 h 30. Tél. : 44-41-36-33. Durée : 1 heure. De 50 F à 70 F.

Tight Right White

de Reza Abdoh, mise en scène de l'auteur, avec la Compagnie Dar A Luz (New-York).

Un spectacle de haute intensité, descendant moderne du théâtre d'intervention des années 60 et de l'underground new-yorkais. La violence raciale, la violence urbaine, la violence sexuelle, dénoncées avec un incroyable goût de la provocation et de l'engagement par un jeune artiste d'autant plus révolté qu'il est aujourd'hui malade du sida. (*Lire nos articles pages I à III et le programme complet des festivals de Créteil et Maubeuge ci-dessous*).

Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Les 4, 5 et 7 mai, 21 heures ; le 6, 20 h 30. Tél. : 45-13-19-19. Durée : 1 h 30. De 55 F à 100 F.

Dernière représentation le 7 mai.

« Exit, Festival américain » à Créteil.

Théâtre : *The Gardening of Thomas D.*, de et par Rinde Eckert (San-Francisco). 3 mai, 21 heures, 4, 19 h 30. *Tight Right White*, de et mis en scène par Reza Abdoh (New-York). 4, 5, 7, 21 heures, 6, 20 h 30. *Cabaret and Drag*, de et par Richard Move (New-York). 5 au 7, 11 au 14, 19 heures. *Fish Story*, par le Wooster Group, mise en scène d'Elizabeth Le Compte (New-York). 13, 15, 16, 17, à 19 h 30, 14, 20 heures. **Danse :** Sean Curran (New-York). 2 et 3, 19 h 30, 4, 23 heures. Marlies Yearby's (New-York). 6, 22 heures, 7, 18 heures, 8, à 17 heures. *Drastic Cuts*, par le Donald Byrd Group (Los Angeles). 10, 19 h 30, 11, 12, 13, 21 heures. **Musique :** Anthony Braxton Quartet (New-York). 10, 22 heures. Sugar Blue (Chicago). 14, 22 heures. **Magie :** Patrick Martin (San-Francisco). 6 et 7. **Performance :** *The Horny Children*, par Chico MacMurtrie (San-Francisco). 6 au 12, 19 heures.

(Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Métro : Créteil Préfecture. Tél. : 45-13-19-19. De 55 F à 100 F. Abonnements de 120 F à 300 F.)

Festival international de Maubeuge.

France : *le Cri des sorcières*, par l'Atelier théâtral du Manège. 5 et 6 mai, 20 heures. **Etats-Unis :** *The Gardening of Thomas D.*, de et par Rinde Eckert. 6, 20 heures, 7, 22 heures. *Tight Right White*, de et mis en scène par Reza Abdoh. 12 et 13, 21 heures. **Belgique :** *le Poisson soluble*, opéra de Peter Vermeesch (compositeur) et Josse de Pauw (livret). 7, 20 heures. **Grande-Bretagne :** *Obituary Nécrologie*, mise en scène par Huw Chadbourn. 7, 18 h 30. *The Lights Are On But Nobody's Home*, par la Compagnie Semblance. 9, 19 heures, 10, 22 heures. *L'Année Zéro*, de et mis en scène par Julia Pascal. 8, 11 heures, 9, 10, 21 heures. **Russie-Allemagne :** *l'Orestie*, d'Eschyle, mise en scène de Peter Stein. En intégrale le 8 à 14 heures. Première partie le 10 à 19 heures ; deuxième partie le 11 à 20 heures. **Pays-Bas :** *La Musica Twee*, de Marguerite Duras, par le Theater Groep Hollandia. 11, 18 h 30, 12, 19 heures. **Chine :** *File O (Dossier O)*, de Yu Jian, mise en scène de Mou Sen. 13, 14, 19 heures.

(Le Manège, centre culturel transfrontalier, rue de la Croix, 59600 Maubeuge. Passeport tous spectacles : 250 F. Tél. : (16) 27-65-65-40.)

Festival Théâtre en Mai de Dijon.

France : *Ambulance*, de Gregory Motton, mise en scène d'Antoine Caubet. 10 au 12, 14 mai, 20 h 30, 15, 17 h 30. *Dans la solitude des champs de coton*, de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Michel Didym. 11, 12, 20 h 30, 13, 21 heures, 14, 18 heures. *Pylade*, de Pier Paolo Pasolini, mise en scène de Stanislas Nordey. 13, 19 heures. *Les Trois Sœurs*, de Tchekhov, mise en scène Guy Alloucherie et Eric Lacascade. 15, 15 heures. *Addie/W. F.*, d'après William Faulkner, mise en scène de Didier Goldschmidt. 18 au 21, 26 au 28 (horaires variables). *L'Ombre dans la vallée*, de John Millington Synge, mise en scène de Louis-Do de Lencquesaing. 20, 20 h 30, 21, 21 h 30, 22, 15 heures. *Choral*, par le Théâtre du Radeau, mise en scène de François Tanguy. 24 au 27, 20 h 30, 28, 21 heures. *Les Acharnés*, de Mohamed Rouabhi, mise en scène de Claire Lasne. 27, 22 h 30, 28, 19 heures. **Grande-Bretagne :** *Darwin's Dead Herring*, par la Compagnie Faulty Optic. 10 au 12, 20 h 30, 13, 19 heures. *Going Bye-Byes*, installation de « mobilier vivant », de Stephen Taylor Woodrow. 17 au 21, 24 au 27, de 15 heures à 20 heures. *The Streets of Crocodile*, d'après Bruno Schultz, par le Théâtre de Complicité, mise en scène de Simon McBurney. 26, 27, 20 h 30, 28, 21 heures. **Suisse :** *la Visite de la vieille dame*, de Dürrenmatt, par le Teatro Malandro, mise en scène de Omar Porras-Speck. 19, 20, 20 h 30, 21, 16 h 30. **Allemagne :** *Antigone*, de Sophocle, par le Bayerisches Staatsschauspiel, mise en scène de Leander Haussmann. 20, 20 h 30, 21, 19 heures.

(Théâtre en Mai, ABC, 4, passage Darcy, 21000 Dijon. De 40 F à 90 F. Abonnements cinq spectacles : 200 F ; tous spectacles : 390 F. Tél. : (16) 80-30-59-78.)



PARIS

Baraque de foire

(en russe, surtitres en français)

d'après Alexandre Blok, mise en scène d'Ivan Popovski, avec la troupe des anciens élèves du GITIS, atelier dramatique de Moscou dirigé par Piotr Fomenko.

Retour à Paris d'une troupe singulière découverte l'année dernière pour le Festival de Maubeuge par Didier Fusillier et ici reçue et coproduite par Lluis Pasqual. *Baraque de foire* rassemble différents textes d'Alexander Blok, poète russe du début du siècle, familier du Théâtre d'art de Moscou et de Meyerhold. Ivan Popovski a vingt-quatre ans, il a appris son métier – très bien – à Moscou alors qu'il est né en Macédoine. Avec des moyens simples, presque rudimentaires, il dirige en maître un groupe d'une vingtaine d'acteurs de son âge.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 15. De 50 F à 165 F.

Les Chaises

d'Eugène Ionesco, mise en scène de Jacques Mauclair, avec Tsilla Chelton, Jacques Mauclair et Marcel Champel.

L'actrice principale du chef-d'œuvre d'Ionesco a reçu récemment un Molière pour son interprétation de Sémiramis, femme immémoriale, perdue dans une forêt métaphysique peuplée d'ombres. Tsilla Chelton, l'exigeante.

Marais, 37, rue Volta, 3e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-78-03-53. Durée : 1 h 15. 100 F et 150 F.

Le Chasseur de lions

de Javier Tomeo, mise en scène de Jean-Jacques Préau, avec Charles Berling.

Monologue d'un macho miteux, dominateur et timoré. Cela ne l'empêche pas de draguer au téléphone, avec une sincérité irrésistible. Charles Berling reprend ici un de ses rôles les plus drôles avec l'aisance, la folie qu'on lui connaît.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 h 05. De 60 F à 120 F.

La Glycine

de Serge Rezvani, mise en scène de Jean Lacornerie, avec Jean-Luc Boutté, Catherine Salviat, Roland Bertin, Claude Mathieu, Martine Chevallier, Jeanne Balibar, Eric Ruf et Eric Doye.

Au milieu d'un parc à l'abandon, trois hommes tombent amoureux d'une « folie » du siècle dernier en ruine. Une sorte de conte entre beauté et folie, contemplation et action, très belle pièce de Rezvani, parolier entré en littérature aux côtés de Truffaut et Godard, romancier, dramaturge et poète, servi ici par un jeune metteur en scène en pleine ascension et qui se distingue par son goût pour la poésie.

Comédie-Française. Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 2 heures. De 45 F à 130 F.

Oleanna

de David Mamet, mise en scène de Maurice Bénichou, avec Charlotte Gainsbourg et Maurice Bénichou.

Rapports de force entre une adolescente en révolte et son professeur, installé dans trop de certitudes. Les débuts remarqués à la scène de Charlotte Gainsbourg.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 25. De 110 F à 200 F.

Au terminus du monde

Reprise en Ile-de-France de ce spectacle créé à Avignon l'an passé, le nouveau voyage du poète et metteur en scène Wladyslaw Znorko. Voyage en images, lumières, ambiances inspirées, un peu à la manière du cinéma. Dans cette errance infinie se croisent des personnages repérables – Don Quichotte, Cosette, Bernadette Soubirous, le Père Ubu, – et d'autres anonymes, employés, ouvriers, et ce brave soldat Chveik, imaginé par Hasek, réinventé par Brecht et trimbalé ici dans la désolation, le crépuscule du siècle finissant.

Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. A partir du 7 mai. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 heures. 110 F et 130 F.

Croquis: Wladyslaw Znorko, extrait des notes de mise en scène au jour le jour.

Partage de midi

de Paul Claudel, mise en scène d'Alain Ollivier, avec Hélène Lausseur, Christian Cloarec, Philippe Girard et Xavier Helly.

Un spectacle de haute intensité qui donne à Claudel une fascination neuve. Surtout qu'il est servi par un metteur en scène diablement inspiré et un quatuor d'acteurs irréprochables.

Studio-Théâtre, 18, av. de l'Insurrection, 94000 Vitry. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-81-75-50. Durée : 2 h 45. 70 F et 120 F.

RÉGIONS

Strasbourg

La Colonie et l'Ile des esclaves

de Marivaux, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Dominique Charpentier, Geneviève Esménard, Karine Fellous, François Frapier et Marc Zammit.

Deux courtes pièces mises en scène par notre spécialiste du théâtre préclassique qui s'aventure ici dans le théâtre de notre spécialiste des méandres du cœur.

Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Le 4 mai, 19 h 30 ; les 5, 6, 7, 9 et 10, 20 h 30 (et les 11, 13, 14 et 15). Tél. : 88-35-44-52. Durée : 2 h 45. 65 F et 95 F.

Marseille

Falstafe

de Valère Novarina, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Marcel Maréchal, Nicolas Vaude, Pierre Tabard, Dora Doll, Mama Prassinos, Michel Demiautte, Renaud-Marie Leblanc et Brigitte Canaan.

Avec cette nouvelle mise en scène, Marcel Maréchal s'apprête à saluer son public marseillais qu'il quittera bientôt pour le Rond-Point à Paris. Il a choisi la pièce d'un auteur contemporain, l'un de nos poètes et dramaturges à l'écriture la plus originale, qui s'est attaqué cette fois à une figure mythique du théâtre.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le 10 mai, 20 h 30 (et les 11, 12, 13, 14, 15 et 17). Tél. : 91-54-70-54. Durée : 3 heures. De 80 F à 145 F.

Toulouse

Le Jour de fête

de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur, avec Haris Burina, Haris Resic, Tihomir Vujicic, Jelena Covic, Kate France, Gaby Etchebarne, Jacques Obert et Sylvain Perrier.

« Chez lui », au Garonne de Toulouse, le Théâtre Tatoo de Sarajevo reprend cette création de l'automne dernier qui dit une nouvelle fois la difficulté d'être, la violence quotidienne, la mort, par le biais d'un spectacle beau et lumineux.

Théâtre Garonne, 1, av. du Château, 31000 Toulouse. Du jeudi au samedi à 21 heures. Tél. : 61-42-33-99. Durée : 1 h 35. De 150 F à 100 F.

Dernière représentation le 7 mai.

Calais

Les Sept Voyages d'Abel Priscott

d'après Abel Priscott, avec Royal DeLuxe, Ilotopie, Délices Dada, le Xarxa Teatre et le Théâtre La Licorne.

A Calais, la Fête du tunnel sous la Manche commence avec quelques-uns des meilleurs spécimens du théâtre de rue français.

Le Channel, 13, bd Gambetta, 62000 Calais. Du mercredi au samedi à 21 heures, le samedi à 19 heures et 22 h 30. Matinée, mercredi et jeudi à 17 heures. Tél. : 21-36-57-14. 65 F et 100 F.

Danse

Paris

Theater der Klänge

Mechanisches Ballet, Figur und Klang im Raum

Magnifique travail de reconstitution et d'invention à partir des expériences du Bauhaus concernant la danse. *Das mechanische Ballet* (1987) est la reprise d'une œuvre de Kurt Schmidt (créée à Iéna, le 17 août 1923), sorte de ballet de figures géométriques aux couleurs vives dont les déplacements métamorphosent l'espace. *Figur und Klang im Raum*, création de 1993, utilise les éléments scéniques définis par Oskar Schlemmer dans les années 20 en les intégrant à une mise en scène globale (J. U. Lensing) liée aux nouvelles technologies : installation électronique de microphones, pilotage en direct de la musique (Thomas Neuhaus) par les mouvements des danseurs. Le Theater der Klänge, basé à Dusseldorf, réalise à partir du patrimoine et de la mémoire artistique allemands un travail qui rencontre parfaitement notre époque, et l'éclaire.

Centre Georges-Pompidou, 18 h 30 et 20 h 30, les 4, 5, 6 et 7. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Stéphanie Aubin

L'art en scène

Organisée à l'initiative de la chorégraphe Stéphanie Aubin, cette manifestation « L'art en scène » se déroulera tout au long du mois de mai. En prenant appui sur des spectacles de créateurs aux esthétiques différentes, des colloques et des débats aborderont les rapports entretenus par les danseurs avec le social, la durée et leur propre vieillissement. Il sera aussi beaucoup question de la musique, si mal traitée par les chorégraphes français, avec le compositeur Nicolas Frize.

Cité internationale, 21 heures, les 4, 5, 6 et 7 ; 17 heures, le 8. Tél. : 45-89-38-69. 100 F.

Ballet de l'Opéra Garnier

La Bayadère

La Bayadère dans la version cinémascope de Rudolf Noureev, avec assaut de décors (Ezio Frigerio) et de costumes splendides (Franca Squarciapino). Le ballet classique traité comme une bande dessinée d'un luxe extrême. L'Asie, le mensonge, la vengeance, les serpents, la chorégraphie de Marius Petipa, empoignée par Noureev juste avant de décéder. Forcément émouvant, car l'homme avait de la grandeur.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30, les 5, 7, 10, 11, 13, 14 et 17 ; 14 h 30, le 15. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F.

Laurence Levasseur

A nos héros, Lulu, l'Echappée rebelle

La belle danseuse Laurence Levasseur sera mise en scène par Josef Nadj dans *Lulu*. Cette dernière accompagnera également Frédéric Lescure dans *l'Echappée rebelle*, et tiendra compagnie à Bertrand Davy dans *Avec deux M.*, inspiré de l'œuvre de Mathilde Monnier. Frédéric Lescure, en solo, dansera du Angelin Preljocaj en reprenant quelques extraits de *A nos héros*. Les interprètes rendent hommage aux chorégraphes qui les ont aimés. Joli !

Dunois, 20 h 30, les 11, 12 et 13. Tél. : 45-84-72-00. 100 F.

Théâtre : Olivier Schmitt.
Danse : Dominique Frétard.





Musique

Au-delà des modes

I Chjami Aghjalesi, Tavagna et Cinqui So : trois groupes, représentants de la vivacité du chant traditionnel corse, estampillé « polyphonies », se produisent à Paris. Le terme générique ne doit pas cacher les différences de style, ni le succès médiatique dans une île qui se bat pour retrouver son histoire. Les Polyphonies corses, groupe éphémère et évolutif formé autour du musicien éclectique Hector Zazou, ont eu le mérite d'amener au grand jour le travail de chanteurs et de musiciens sortis du tronc commun, le groupe Cantu U Populu Corsu, qui bouleversa le panorama culturel de l'île au début des années 70. I Chjami Aghjalesi chantent des messes traditionnelles, mais aussi des chansons marquées d'influences latino-américaines. Tavagna navigue entre chants sacrés et profanes. Les Cinqui So sont huit, ils ont pris la relève en 1990. La vie continue. – V. Mo.

Tavagna, à l'Institut du monde arabe, 20 h 30, les 6 et 7. Tél. : 40-51-38-37. 90 F. Cinqui So, au New Morning, 20 h 30, le 9. Tél. : 45-23-51-41. 110 F. Chjami Aghjalesi, au Casino de Paris, 20 h 30, les 11 et 12. Tél. : 49-95-99-99. 130 F.

ÉVÉNEMENTS

Le rock sans les mains

Groupe de parfaits doux-dingues surgi d'une faille de la région de San-Francisco, The Bobs pratiquent un rock *a capella* qui défie toutes les règles de la technique. Sans gospel ni chants scouts, les Bobs se sont attiré l'admiration de quelques fans de poids, dont le guitariste anglais Richard Thompson. Le même concert permettra d'entendre le guitariste Chris Smithers.

New Morning, 20 h 30, le 6. Tél. : 45-23-56-39. 100 F.

Abidah Parveen, voix du Pakistan

Une des plus grandes chanteuses du Pakistan, dont les visites sont d'une infinie rareté, est ici dans le cadre du cycle « Les voix d'Orient » du Théâtre du Rond-Point. Abidah Parveen est une merveilleuse interprète de *khazal*, genre romantique, qui est à la base du classicisme indo-pakistanais. Héritage de l'empire moghol, mélange entre la culture perse et les influences hindouistes, ce chant, qui s'accommode aujourd'hui de l'harmonium, réclame une souplesse de voix, une finesse d'interprétation que peu de chanteuses parviennent à atteindre. Attendue au Théâtre de la Ville à l'automne dernier, Iqbal Bano, l'autre vedette, plus aristocratique, du khazal pakistanais, avait dû annuler sa venue pour problème de santé. Il eût été pourtant formidable de pouvoir comparer les deux styles.

Théâtre du Rond-Point-Renaud-Barrault, 20 h 30, le 7 ; 17 heures, le 8. Tél. : 44-95-98-00. 90 F.

Egalement dans le cadre du cycle « Les voix d'Orient », Monajat Yultchieva, à 19 heures, les 5 et 6, 120 F. Zayid Gouliev, les 5 et 6, à 20 h 30, 90 F. Tél. : 44-95-98-00.

CLASSIQUE

Quatuor Kandinsky. Son premier disque (FNAC-Music) consacré au *Quatuor en sol mineur* de Brahms était un peu pâle. Cela ne devrait pas détourner les mélomanes du concert donné par les Kandinsky au Musée d'Orsay : en public, ils sont vraiment convaincants. Leur programme est particulièrement attractif. *Saint-Saëns :* Quatuor avec piano op. posthume. *Chausson :* Quatuor avec piano op. 30. *Quatuor Kandinsky. Musée d'Orsay, 18 h 45, le 5. Tél. : 40-49-47-17. 60 F.*

Quatuor Alban-Berg. Trois œuvres particulièrement attractives par le quatuor à cordes le plus fêté de l'époque. *Haydn :* Quatuor à cordes op. 76 nº 4. *Dvorak :* Quatuor à cordes op. 96 « Américain ». *Schubert :* Quatuor à cordes D 810 « la Jeune Fille et la Mort ». *Quatuor Alban Berg. Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 5. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.*

Musiciens de l'Orchestre de l'Opéra de Paris. Pour un peu, on aurait oublié que Chung avait remporté le deuxième prix de piano du concours Tchaïkovski de Moscou en 1974. Le voilà aux prises avec le *Quintette pour piano et vents* de Beethoven pour un dialogue serré avec les vents de l'Orchestre de l'Opéra dont on ne sait pas encore assez que c'est une mine de talents. Son assistant prendra sa place pour le pimpant *Sextuor* de *Poulenc*. *Ligeti :* Bagatelles. *Beethoven :* Quintette pour piano et vents. *Auric :* Trio d'anches. *Poulenc :* Sextuor pour piano, flûte, hautbois, basson, clarinette et cor. *Myung-Whun Chung et Jonathan Darlington (piano), Musiciens de l'Orchestre de l'Opéra de Paris. Opéra-Bastille, 20 heures, le 6. Tél. : 44-73-13-00. 95 F.*

Janos Starker, Caroline Esposito. Si l'on peut adresser un reproche à Janos Starker, c'est bien de ne pas faire équipe avec des pianistes à sa hauteur, hormis Alain Planès, bien sûr. Cette façon d'être *accompagné* est contraire à l'esprit de la musique de chambre et fait vraiment vieux jeu. *Bach :* Sonate pour viole de gambe et clavier BWV 1028. *Mendelssohn :* Sonate pour violoncelle et piano op. 58. *Stravinsky :* Suite italienne. *Janos Starker, (violoncelle), Caroline Esposito (piano). Théâtre de la Ville, 18 heures, le 7. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.*

Orchestre national d'Ile-de-France. Il serait difficile de trouver trois œuvres plus difficiles techniquement et musicalement que celles inscrites à ce concert. C'est curieux, mais la *Burlesque* de Strauss qu'on n'entendait plus au concert vient de faire une réapparition remarquée. Hélas ! pour tous les pianistes qui l'ont enregistrée récemment sur disque, Martha Argerich l'a également enregistrée (Sony, avec Abbado). Il n'en reste pas moins qu'Engerer et Rickenbacher sont des artistes à la mesure de cette *Burlesque* et du douloureux *La majeur* de Mozart. *R. Strauss :* Till Eulenspiegel, Burlesque, Don Juan. *Mozart :* Concerto pour piano et orchestre nº 23. *Brigitte Engerer (piano), Orchestre national d'Ile-de-France, Karl Anton Rickenbacher (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, le 7. Tél. : 45-47-53-53. De 90 F à 180 F.*
Et le 5 mai à 20 h 30, au Théâtre de Poissy (80 F, 39-22-56-40) ; le 6 mai à 20 h 45, à l'Espace Carpeaux de Courbevoie (100 F et 120 F, 47 68 51. 50 F).

Quatuor du New European Strings. Longtemps laissé de côté, le *Concert* de Chausson a fait, lui aussi, un retour remarqué dans les salles de concerts et dans les bacs de disquaires, voilà dix ans déjà. L'œuvre est d'une telle ampleur qu'on l'appelle parfois « concerto pour violon, piano et quatuor à cordes ». Michel Dalberto en est un interprète particulièrement inspiré. Le meilleur peut-être avec Jean-Claude Pennetier depuis Alfred Cortot. Il ne l'a, hélas, pas enregistré. *Mendelssohn :* Quatuor à cordes op. 12. *Chausson :* Concert. *Dmitry Sitkovetsky (violon), Michel Dalberto (piano), Quatuor du New European Strings. Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures, le 8. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.*

Françoise Pollet. On a gardé le souvenir de Lieder de Schumann et de Wolf absolument transcendants chantés par Pollet à l'Auditorium des Halles, à une époque où la chanteuse formait un duo avec Jean-Marc Luisada. Il n'y a aucune raison qu'elle n'ait pas approfondi cet aspect-là de son talent. *Debussy :* Poèmes de Charles Baudelaire, mélodies. *Schumann, Wolf :* Lieder. *Françoise Pollet (soprano), Roger Vignolles (piano). Salle Gaveau, 20 h 30, le 9. Tél. : 49-53-05-07. De 160 F à 450 F.*

Pascal Moraguès, Michel Moraguès, Claire Désert, Xavier Philips. On attendait beaucoup des *Novelettes* de Schumann enregistrées par Claire Désert (FNAC-Music). La déception n'en a été que plus vive, notamment dans la *Huitième*, la plus développée de la série, la plus belle aussi : comment peut-on jouer cette œuvre en étant si peu attentif à la sonorité et au mystère ? Mais un disque, surtout lorsqu'il s'agit d'un premier CD, peut trahir un artiste. Désert vaut bien mieux que cela. La voici avec trois collègues particulièrement inspirants. *Schumann :* Novelette nº 8, Romance pour clarinette et piano. *Brahms :* Trio pour piano, clarinette et violoncelle. *Mendelssohn :* Trio pour clarinette, violoncelle et piano nº 2. *Weber :* Trio pour flûte, violoncelle et piano. *Pascal Moraguès (clarinette), Xavier Philips, Claire Désert (piano). Théâtre Hébertot, 20 h 30, le 9. Tél. : 43-87-23-23. 120 F.*

Don Pasquale. Bacquier jette ses derniers feux. On ne sait plus trop s'il chante encore ou s'il parle, mais sa présence scénique est irrésistible. Par ailleurs, la distribution réunie dans cette production qui vient de Nice est impeccable. Reste une inconnue : comment l'Orchestre Audoli va-t-il se comporter dans la fosse de Favart et surtout comment va-t-il être reçu par le public ? Une autre formation, plus que décente, y a été huée il y a peu de temps. *Donizetti :* Don Pasquale. *Gabriel Bacquier (Don Pasquale), Leontina Vaduva (Norrina), Raul Gimenez, Kenn Chester (Ernesto), Alessandro Corbelli (Malatesta), Chœur de l'Opéra-Comique, Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli, Maurizio Barbacini (direction), Alain Marcel (mise en scène). Opéra-Comique. Salle Favart, 19 h 30. Du 10 mai au 4 juin, 19 h 30, le 29 mai à 16 heures. Tél. : 42-86-88-83. De 50 F à 490 F.*

Bordeaux
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine. Pour ouvrir le Mai musical de Bordeaux, Alain Lombard ne pouvait trouver mieux que la *Résurrection* de Mahler. Son festival était, en effet, donné pour mort, il n'y a encore que quelques semaines. *Mahler :* Symphonie nº 2 « Résurrection ». *Elizabeth Vidal (soprano), Hélène Perraguin (mezzo-soprano), Orfeon Pamplones, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Alain Lombard (direction). Palais des sports, 20 heures, le 6. Tél. : 56-48-58-54. De 85 F à 100 F.*

Montpellier
Sigurd. Une rareté absolue, chantée autrefois, voire enregistrée (Germaine Lubin en a enregistré un air), *Sigurd* n'est pas un opéra aussi wagnérien que son titre pourrait le laisser penser. La musique en serait, plutôt, post-berliozienne. Une curiosité très bien distribuée. Et le plaisir de retrouver la magnifique soprano Michèle Lagrange, Alain Vernhes révélation du *Faust* donné à Montpellier, il y a un mois, et Valérie Millot, soprano à la voix ductile et rayonnante. *Reyer :* Sigurd. *Luca Lombardo (Sigurd), Michèle Lagrange (Hilda), Valérie Millot (Brunehild), Alain Vernhes (Gunther), Hélène Jossoud (Uta), Lionel Sarrazin (Hagen), Marcel Vanaud (un prêtre d'Odin), Chœur de l'Opéra du Rhin, Chœur de l'Opéra de Montpellier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Baldo Podic (direction), Tobias Richter (mise en scène). Opéra, 19 heures, les 6 et 10 ; 15 heures, le 8. Tél. : 67-66-19-99. De 120 F à 250 F.*



BETANCOURT

Oscar D'Leon

Salsero viril au cœur tendre, modèle de charme latino-américain, œil de velours et main de fer, le Vénézuélien Oscar D'Leon invente une salsa cuivrée à souhait, ancrée au sud de Porto-Rico et au nord de l'Amérique du Sud, à laquelle il est impossible de résister plus d'une seconde. Voix suave, petites chroniques quotidiennes, énergie rayonnante.
Palais omnisports de Paris-Bercy, salle Marcel-Cerdan, 21 heures, le 5. Tél. : 40-02-60-02. 140 F.

JAZZ

Jacky Terrasson Trio. Pianiste, solide, classique, prometteur, arrivé, parti, moderne, délicat, ardent, simple, correspondant à l'idée du jazz que se font les amateurs et les néophytes. Adéquat à la Villa. *La Villa, 22 h 30, les 4, 5, 6 et 7. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.*

Bireli Lagrene Trio. Bireli est une nature. Son jeu de guitare est la combinaison tranchante de Sabicas et Jaco Pastorius sur fond de Django. Les vieux ors jardiniers du Passage lui vont comme un gant. Obligatoire. *Passage du Nord-Ouest, 22 heures, le 9. Tél. : 47-70-81-47. 120 F.*

Dennis Charles, James Lewis, Thierry Bruneau. Rappelé tantôt à la vie européenne par Daunik Lazro et Jac Berrocal, le batteur Dennis Charles (une tranche d'histoire) est de retour grâce à Thierry Bruneau (saxes). Les banquettes du Duc est ce qui convient aux Lombards peu friands de ligues. *Au Duc des Lombards, 22 h 30, les 9 et 10. Tél. : 42-33-22-88.*

Mario Canonge & le groupe Kann'. Grâce à Marius Cultier, Michel Sardaby, Paulo Rosine, Alain Jean-Marie et Eddy Louiss, les pianistes caraïbes ne sonnent pas comme d'autres. Mario Canonge, comme Claude Sommier, en apporte la preuve. *La Chapelle des Lombards, 20 heures, le 10. Tél. : 43-57-24-24. 100 F.*

Jean-François Canape Trio. Routier des pistes *free* aux faux airs de Rava, trompettiste de troupe et de trempe à la fois, Canape en trio ne se produit pas si souvent qu'on ne le signale avec joie. *New Morning, 20 h 30, le 10. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

Jack DeJohnette, Carla Bley Trio. Dans tous ses concerts en édition spéciale, Jack De Johnette, batteur aguerri sous Miles, musicien sous influence, prend le piano pour une brève variation qu'il assume avec netteté. Il fit même un album qui ne laissait rien percer de ses airs de boxeur. Le voici en solo dans un festival de piano dont Carla Bley, qui eut, à l'époque d'*Escalator over the Hill* des heures grandioses, sera le fleuron. *Boulogne-Billancourt. TBB, 20 h 30, le 10. Tél. : 46-03-60-44. De 130 F à 160 F.*

Bill Perkins Quartet. Ténor, baryton, ingénieur, électronicien, bricoleur d'interface, soliste de Stan Kenton, pupitre des meilleurs (Woody, Maynard, Terry), proche de Richie Kamuca, William Reese « Bill » Perkins (San Francisco, 1924, le 22 juillet), saxophoniste suave et flûtiste flambant, déciderait des pères de famille à tout quitter pour lui. Ils seront là. *Chessy. Manhattan Jazz Club, 21 h 30, les 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.*

Urban Sax. Les cinquante-deux sax de Gilbert Artmann, en tenues de cosmonautes sous éclairages tracés par Fritz Lang, sont prêts à de nouvelles performances. Rendez-vous à la gare. Oublier l'idée de style. Se laisser porter par le son. *Noisy-le-Sec. Ancienne gare de triage, 21 h 45, le 7. Entrée libre.*

ROCK

Boy George. Aujourd'hui, on a du mal à faire admettre aux petits enfants que Boy George fut une star, il y a à peine plus de dix ans. Aujourd'hui converti au bouddhisme et à la dance music, Boy George produit discrètement des disques qui respirent le bonheur. *Bataclan, 20 heures, le 5. Tél. : 47-00-55-22. 150 F.*

The Incredible String Band. L'idée de la dissolution d'un groupe a disparu. Tant que l'arrière-petit-fils du batteur d'un trio de hard rock du fin fond de la Virginie est encore en vie, on peut s'attendre à la reformation du groupe. Ici, il s'agit d'un des piliers du folk anglais. *Passage du Nord-Ouest, 19 heures, le 7. Tél. : 47-70-81-47. 100 F.*

Me'Shell Ndegeocello. Un peu dance, un peu folk, assez intellectuelle (on sent que le dosage des ingrédients de sa musique relève autant de la réflexion politique que de l'envie) Me'Shel Ndegeocello intéresse tout le monde, en séduit certains. *Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 7. Tél. : 42-52-25-15. 130 F.*

NTM. Précurseurs, ils se sont fait doubler dans la course au disque d'or par Solaar et IAM. N'empêche que NTM reste un élément fondamental de la scène hip hop française, une voix sans concessions, qui, sur scène, s'exprime souvent avec une puissance impressionnante. *Palais des sports, 20 h 30, le 7. Tél. : 48-28-40-48. 90 F.*

Primal Scream. Bobby Gillespie et ses camarades ont décidé de devenir les Rolling Stones des années 90. Sur disque, l'illusion fonctionne grâce à l'apport de musiciens de studio. Sur scène, l'illusion est gravement menacée, à moins que Primal Scream ait appris à jouer. *Bataclan, 20 heures, le 8. Tél. : 47-00-55-22. De 115 F à 140 F.*

The Walkabouts. Folk grunge, si l'on veut manier les étiquettes sans ménagement. En fait, les auteurs de ce joyeux boucan acoustique viennent de Seattle, ce qui explique l'emploi du mot en « g ». Mais à part ça, les Walkabouts composent et jouent à leur manière des chansons assez personnelles, assez remarquables.
Arapaho, 20 h 30, le 8. Tél. : 43-48-24-84. De 85 F à 100 F.

Chris Isaak. Mélancolique et drôle, séduisant et ridicule (ces vestes en lamé doré !), Chris Isaak vit dans son monde où le fantôme de Scotty Moore (premier guitariste, d'Elvis Presley) croise les créatures de David Lynch. C'est souvent très beau. *Olympia, 20 heures, le 11. Tél. : 47-42-25-49. 150 F.*

Fleshstones. Une institution, des musiciens attachés aux canons du rock de garage, énergie, concision dans la durée, approximation dans l'exécution. Les Fleshtones continueront jusqu'à la fin du millénaire, au moins. *Ris-Orangis. Le Plan, 20 h 30, le 6. Tél. : 69-43-03-03. 70 F.*

CHANSON

Miguel Bose. Le jeune premier de la chanson et du cinéma espagnols avait toujours hésité à venir chanter en France. Son relatif insuccès commercial ici, par opposition à l'Espagne et à l'Amérique du Sud, où il est une star absolue, l'a poussé à venir faire la démonstration que, peut-être, il sait brûler les planches autant que troubler les dames. *Olympia, 20 h 30, le 9. Tél. : 47-42-25-49. De 150 F à 210 F.*

Catherine Lara. En première partie, Luc Delarochelière, le jeune Québécois qui fustige la société nord-américaine, tout en savourant son confort et son absurdité. Lara maintient le même niveau d'énergie dans tous ses spectacles. *Casino de Paris, 20 h 30, les 5, 6 et 7. Tél. : 49-95-99-99. De 100 F à 200 F.*

Dominique Dimey. La fille de Bernard Dimey, auteur singulier, à qui l'on doit notamment *Syracuse* (avec Henry Salvador), reprend avec bonheur le répertoire de son père, à qui la communauté des chanteurs français rend un incessant hommage depuis sa mort il y a quelques années. Les textes intégraux de ses chansons viennent de paraître, Dominique Dimey vient d'achever un disque chez Auvidis. Des invités (Sapho, Philippe Léotard) viendront prêter main-forte. Concert le 10 mai. Joli printemps. *Olympia, 20 h 30, le 10. Tél. : 47-42-25-49. 160 F.*

Serge Reggiani. Un jour oui, un jour non, Serge Reggiani est un artiste, un révolté, un casse-pied, un romantique. *Enghien-les-Bains. Théâtre du casino, 20 h 30, le 5. Tél. : 34-12-84-94. De 100 F à 240 F.*

Alors chante, à Montauban. Neuvième édition de ce festival consacré à la chanson française. L'an passé Pierre Barouh avait eu les honneurs du programme. Le 10 mai, ouverture avec Mano Solo et Pigalle. Puis : Thomas Fersen, Nilda Fernandez (le 11), Jehan (qui chante Dimey), Philippe Léotard, Touré Kunda (le 12), Gilbert Lafaille, Claude Nougaro (le 13), Véronique Pestel, Alain Chamfort et clôture par une fête à l'occasion des vingt ans de chanson de Catherine Lara, avec l'artiste. *Alors chante, à Montauban, du 10 au 14 mai. Tél. : 63-22-12-41.*

MUSIQUES DU MONDE

Kali. Après un passage par les racines de la danse martiniquaise, Kali a renoué avec les formes premières de son art, le reggae électrique. Le mélange déçoit les puristes de la valse créole, mais indique clairement les pistes possibles de l'évolution de la musique antillaise. *Bataclan, 20 h 30, le 6. Tél. : 47-00-55-22. 150 F.*

Chico and the Gipsy's. Coauteur de *Djobi-Djoba*, fondateur des Gipsy Kings, sorti du groupe pour cause de mésentente, Chico s'occupe de son festival, Mosaïque gitane, à Arles, chaque mois de juillet, et donne des concerts de rumba du Roussillon (le style d'origine des Gipsy Kings) avec des danseuses de flamenco. *Passage du Nord-Ouest, 22 heures, les 6 et 7 ; 17 heures, le 8. Tél. : 47-70-81-47. Location FNAC, Virgin. 130 F.*

Les musiciens du monde à Paris. L'UNESCO fête les musiciens du monde à Paris, c'est-à-dire les chanteurs populaires, les instrumentistes traditionnels, les compositeurs savants, etc, qui font la richesse musicale et le cosmopolitisme de la capitale française. Au programme, l'Africain Francis Bebey, le Persan Payam Akhshik (santour), le Sud-Américain Mario Guacaran (harpe), le Chinois Zhang Hou Li (conteur), un trio guadeloupéen et le Malgache Justin Vali (valiha). Melting-pot assuré. *Fontenay-sous-Bois. Salle Jacques-Brel, 20 h 30, le 6. Tél. : 48-75-44-88. 90 F.*

Try Yann. Les Nantais défenseurs de la Bretagne qui chante continuent leur carrière, avec leur public, leurs chansons, leur style, leurs propos. Famille. *Bataclan, 20 heures, le 7. Tél. : 47-00-55-22. 150 F.*

Festival En Arwen. Danse, fest-noz, concerts : de quoi dresser un panorama de la musique bretonne. Ouverture le 6 mai avec Gabriel Yacoub. Le 7, Yann Fanch Kemener, peut-être la plus belle voix de la Bretagne. Le 7 également, les frères Morvan, qui viennent de fêter leurs trente-cinq ans de chant. Il y aura aussi les jeunes Dervish, les rénovateurs dansants Carré manchot, des sonneurs, des accordéonistes... *En Arwen, 56480 Cléguérec. Du 6 au 8 mai. Tél. : 97-38-01-65.*

Classique : Alain Lompech.
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

Quatre festivals

Musique Action à Vandœuvre. – Le centre culturel André-Malraux reste, dans cette banlieue nancéienne, l'un des hauts lieux d'expérimentations musicales et de métissages en tous genres. Daniel Charles parlera de feu John Cage, Joëlle Léandre et sa contrebasse seront là avec une riche équipe de chercheurs, d'improvisateurs, d'explorateurs, de ceux pour lesquels la musique est d'abord action. Du 9 au 15 mai, tél. : 83-56-15-00.

Art sacré à Genève. – Deuxième édition d'un festival génevois centré sur l'église Saint-François-de-Sales, avec la Maîtrise de Colmar, les ensembles A Filetta et Gilles Binchois, le claveciniste Kenneth Gilbert, Jordi Savall... Du 12 au 15 mai, tél. : 329-32-44.

Rencontres d'Evian. – Comme d'habitude, Rostropovitch s'est assuré la présence de l'Orchestre du Curtis Institut, qui donnera la réplique à des solistes de grosse pointure, de Perlman à Istomin. Ashkenazy dirige l'Orchestre de chambre de Lausanne. Création de *Ligeia*, d'après E. A. Poe, musique d'Augusta Read Thomas, une étudiante d'Harvard. Du 12 au 22 mai. Cours d'interprétation du 14 au 20 mai, tél. : 50-75-04-10.

Florilège vocal à Tours. – Corboz dirige *Golgotha* de Frank Martin, Vaccaro *la Création* de Haydn, Erwin List, *Elias* de Mendelssohn. Cela pour les gros morceaux du programme. Du 16 au 23 mai, tél. : 47-05-37-87.

هكذا من الأصل

D E L A S E M A I N E

Arts

Dubuffet servi

Bonne nouvelle : *la Tour aux figures,* l'un des grands édifices conçus par Jean Dubuffet en 1967-1968, qui a été réalisée à la demande de l'Etat, non sans mal, rejets et grincements de dents, dans les années 80, est à nouveau ouverte au public. Depuis son inauguration, en 1988, dans l'île Saint-Germain, on n'a guère pu découvrir qu'à de rares moments (pendant les étés 1991 et 1993) le dedans blanc cerné de noir de cet *habitacle grimpant,* ses escaliers tordus, ses paliers et sa chambre au *sommet,* comble d'une ascension mentale et non intestinale. Mais qu'on ne s'y trompe pas, la chose est fragile et ne saurait être piétinée à longueur de journée, aussi la visite est-elle limitée à deux heures, deux jours par semaine (1). Elle *accompagne les festivités* organisées à l'occasion des vingt ans de la Fondation Jean-Dubuffet (tél. : 47-34-12-63), qui déploie ses collections : dessins et gouaches à Paris (137, rue de Sèvres, du 4 mai au 22 juillet), peintures et sculptures à Périgny, (ruelle aux Chevaux, 94520, du *31 mai au 22 juillet*), un très haut lieu qui vaut bien quelques égarements sur les chemins de banlieue. – G. B.

(1) Les mercredis et dimanches de 15 à 17 heures, après inscription à l'office de tourisme d'Issy-les-Moulineaux. Tél. : 40-95-65-43. 30 F.

VERNISSAGES

Alighiero Boetti

De l'artiste italien qui vient de mourir, le Musée de La Poste expose *De bouche à oreille,* une œuvre à base de timbres et d'enveloppes envahissantes, qui a été élaborée collectivement, justement avec l'aide des postiers de 506 bureaux des P et T, qui ont fait converger les lettres vers le centre d'art contemporain de Grenoble, où la pièce, très mathématique, a d'abord été présentée.

Musée de La Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. Tél. : 42-79-23-45. Sauf dimanche et jours fériés, de 10 heures à 18 heures. Du 5 mai au 18 juin.

Le Cabinet anatomique ou la médecine réfractée par Daniel Spoerri

Que Daniel Spoerri puisse considérer l'anatomie comme un des beaux-arts, c'est indéniable : à preuve ses collages récents à base de vieilles gravures médicales systématiquement recherchées, et qu'il traite avec respect, en douceur, en poète, se gardant bien d'ensanglanter ces images de chirurgie sans douleur.

Musée de l'Assistance publique, hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle, Paris-5e. Tél. : 46-33-01-43. Sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 17 heures. Du 6 mai au 9 juillet. 20 F.

Dessiner une collection d'art contemporain

Le FRAC Picardie a choisi le dessin comme axe de ses achats. Et depuis huit ans a rassemblé par thèmes (« Le dessin et son modèle », « Le geste et l'écrit », « Dessiner : construire, mesurer l'espace »...) 262 œuvres sur papier d'une cinquantaine d'artistes. Voici cette collection chez les sénateurs.

Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris-6e. Sauf lundi, de 13 heures à 19 heures, nocturne le jeudi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 3 juillet. 20 F.

Du temps pour l'art

La série d'expositions et de manifestations spéciales organisées sous l'égide du Comité des galeries d'art marque un réveil. Fondé en 1947, il voulait être un *label de qualité pour ses adhérents,* mais s'était peu intéressé à la création contemporaine. Il veut aujourd'hui intégrer la nouvelle génération des marchands, et devenir un interlocuteur privilégié de la profession vis-à-vis des pouvoirs publics.

Galeries de Paris, Comité des galeries d'art, Paris-8e. Tél. : 42-66-66-52. Du 4 mai au 11 mai.

PARIS

Art/Pays-Bas/XXe siècle

Première partie, « La beauté exacte », propose un parcours du symbolisme à De Stijl. Outre la plus belle rétrospective de Mondrian depuis longtemps, on y découvre aussi les figures méconnues des réalistes de l'entre-deux-guerres, dont l'exceptionnelle Charley Toorop. C'est une exposition qui fera date, à ne pas manquer (jusqu'au 17 juillet). L'autre volet, « Du concept à l'image », dans les salles de l'ARC, réunit dix artistes d'aujourd'hui. Elle est construite sur le même balancement entre réalité et abstraction, et montre une certaine permanence des caractéristiques néerlandaises (jusqu'au 12 juin).

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 40-70-11-10. Sauf lundi et fêtes, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet. 45 F.

Impressionnisme

Revoici venu le temps des files d'attentes. On se consolera en pensant que Manet, Degas, Monet, Renoir et les autres, eux-aussi, eurent à patienter avant de voir leurs œuvres enfin acceptées par le public. Juste retour des choses, l'exposition présente la partie de leur travail qui fut la moins aimée, la moins regardée, mais aussi celle où tout les enjeux de l'impressionnisme se mettaient en place. Histoire convenue d'une rupture.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris-8e. Tél. : 44-13-17-30. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 8 août. 55 F, lun. : 38 F, visites sur réservations à partir de 14 heures : 60 F.

Roger Fenton

Avec ce photographe anglais (1819-1869), nous sommes bien aux origines de la photographie de guerre. Parti en Crimée pour y « couvrir » la guerre en 1855, Roger Fenton réalise 360 clichés remarquables (essentiellement des portraits de militaires) dont une cinquantaine est réunie au Musée Condé.

Musée Condé, 60000 Chantilly. Tél. : 44-57-08-00. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

Lucio Fontana

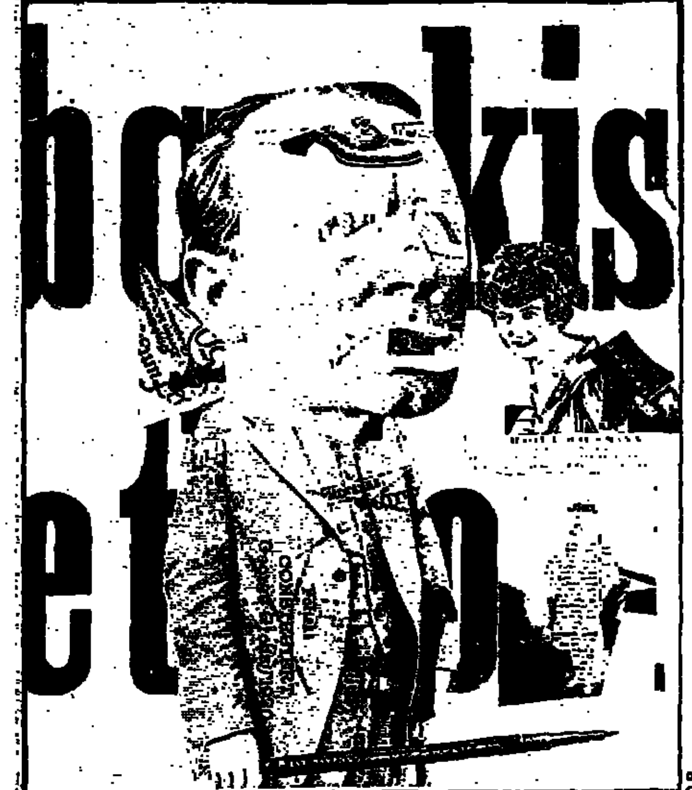
Rétrospective qui, par respect pour un artiste qui les avait en horreur, ne veut pas avouer son nom, l'exposition montre des céramiques, dont une, murale et gigantesque, totalement inédite. Lucio Fontana considérait la céramique comme « *aspiration vers un art pur, aspiration vers une forme, une couleur et lumière vibrante* ». Les « concetti spaziali » ne sont pas oubliés et c'est un bel hommage qui est rendu là au premier des « spationautes » italiens.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris-3e. Tél. : 42-77-19-37. Jusqu'au 2 juillet.

Le Jubé de Bourges

Que faire des œuvres morcelées, déplacées par le temps et les hommes ? A ce thème *trop vaste,* le Louvre tente de répondre de la meilleure manière qui soit : en reposant de nouvelles questions, sur un sujet très précis, le jubé construit au XIIIe siècle à l'entrée du chœur de la cathédrale de Bourges, détruit cinq cents ans plus tard, perdu, retrouvé, dispersé en trois endroits différents. Une exposition pour creuser le délicat et très politique problème des sculptures hors contexte.

Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la Pyramide, Paris-1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes les mercredi et lundi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 25 juillet. 40 F de 9 heures à 15 heures, 20 F après 15 heures et dimanche, gratuit pour les moins de dix-huit ans.



D.R.

Raoul Hausmann à Saint-Etienne

La rétrospective la plus complète jamais consacrée à cette figure majeure du dadaïsme berlinois, qui inventa le photomontage, fut l'un des pionniers de la poésie phonique, photographe inventif, et peintre sur le tard.

Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. Du 10 mai au 15 juillet.

Rencontres africaines

Un enrichissant dialogue Sud-Sud entre artistes de l'Afrique septentrionale et ceux de l'Afrique subsaharienne. Il a été orchestré par deux peintres : le Marocain Farid Belkahia et le Malien Abdoulaye Konaté, qui se sont croisés sur les routes du continent, allant chacun chez l'autre et dans les pays voisins, pour y choisir les artistes de l'exposition.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Tél. : 40-51-38-38. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 août. 15 F.

Sarajevo, une ville blessée

Venue d'Arc en rêve à Bordeaux, soutenue par Patrimoine sans frontière, cette *exposition-manifeste* est appelée à *parcourir* l'Europe, au gré des solidarités. C'est un ensemble éloquent de photos sur les destructions de Sarajevo, témoignages de cinq architectes venus de Bosnie, tentant de faire comprendre les réalités du martyre de leur ville.

Centre Georges-Pompidou, rez-de-chaussée (Tél. : 44-78-12-33). Sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 15 mai.

39e Salon d'art contemporain de Montrouge

Le Salon de Montrouge, bientôt quadragénaire, reste un passage presque obligé pour les jeunes artistes. Son éclectisme ravirait Picabia, à qui il rend hommage cette année.

Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux, 92120 Montrouge. Tél. : 49-65-90-74. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 mai.

Et aussi

L'Art des sculpteurs Taïnos
Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris-8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 29 mai. 40 F.

Sol LeWitt
Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 6 juin.
Galerie Natkin-Berta, 124, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Tél. : 42-74-42-16. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 mai.

Pier Paolo Calzolari
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 29 mai. 35 F.

RÉGIONS

Arles

Le Dessein photographique

Dessin et photographie sont deux activités parallèles. Cette judicieuse exposition montre les relations étroites, complémentaires ou conflictuelles entre les deux procédés, à travers des œuvres diverses : les peintres Corot et Daubigny, Brassaï et Cartier-Bresson, Man Ray et Drtikol, Witkin et Georges Rousse.

Espace Van-Gogh, rue du Président-Wilson, 13200. Tél. : 90-49-37-02. Sauf lundi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin. 30 F.

Biot

Fernand Léger

Une centaine d'œuvres, moitié dessins, moitié peintures, sont venues d'un peu partout pour compléter l'apport du musée de Biot, et le parcours de l'artiste est à peu près retracé. Quelques raretés.

Musée national Fernand-Léger, 15, chemin du Plan, 06410. Tél. : 93-65-63-61. Sauf mardi, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 30 juin. 35 F.

Fréjus

Anne et Patrick Poirier

Rétrospective d'un couple d'artistes qui, pensionnaires à la villa Médicis en 1967, découvrirent les ruines antiques et en firent leur champ de fouilles. De moulages en reconstitutions, creusant la mémoire, ils en vinrent à établir de vastes plans de villes imaginaires, labyrinthiques et complexes comme le cerveau humain.

Centre d'art contemporain du Capitou. ZI du Capitou. 83600. Tél. : 94-40-76-30. Jusqu'au 19 juin. 25 F.

Grenoble

Ilya Kabakov

On se perdra dans *l'Album de ma mère,* labyrinthe conçu par Kabakov, on voguera dans *le Bateau de ma vie,* encombré de ses souvenirs, ou sur *la Rivière souterraine dorée.* L'Ukrainien mélange habilement un genre désuet – l'autobiographie – et une conception très efficace des modernes installations. A cet artiste confirmé, le Magasin de Grenoble confronte un très jeune sculpteur lyonnais, Mathieu Manche, prix Georges-Boudaille 1992, et un presque aussi jeune architecte athénien, Andréas Angelidakis.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet. 15 F.

Nantes

Un printemps italien

Le Musée des beaux-arts de Nantes montre cent cinquante tableaux de sa collection italienne pour la première fois dûment cataloguée. Soixante d'entre eux, sortis pour la première fois des réserves et restaurés, voisinent avec les chefs-d'œuvre du Pérugin, du Tintoret ou de Reni, que François Cacault avait eu le bonheur de collectionner. Dans le patio, une autre exposition, de passage, vouée à la peinture baroque de l'Emilie-Romagne (jusqu'au 30 mai).

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 51-25-06-46. Jusqu'au 12 septembre.

Nice

Simon Hantaï

Hantaï est chez Matisse avec un choix de grandes et petites toiles, froissées, concentrées, depuis les tout premiers pliages : les *Manteaux de la Vierge* de 1960. L'exposition n'est pas très vaste mais belle.

Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06000. Tél. : 93-81-08-08. Sauf mardi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 juin.

Nîmes

Juan Munoz

Première exposition personnelle dans un musée français d'une nouvelle vedette de la sculpture espagnole. Le Madrilène, né en 1953, théâtralise des éléments d'architecture dans lesquels des personnages tragiques ou grotesques jouent une pièce à la fois grandiose et dérisoire, entre l'ancienne tradition baroque et l'ironie surréaliste.

Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée 33000. Tél. : 66-76-35-70. Sauf lundi, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 29 mai.

Toulouse

Vu-Magnum-Contact

Le début des années 90, les rapports Est-Ouest après la chute du mur de Berlin, vus par des photographes de trois agences « d'auteurs », qui font la réputation de la France en la matière : Magnum, la plus ancienne et la plus prestigieuse, mais aussi Vu et Contact où l'on photographie également avec du recul, « à côté » de l'événement.

Galerie photographique Saint-Cyprien, 56, allée Charles-de-Fitte, 31300. Tél. : 61-42-75-75. Sauf dimanche, de 9 heures à 18 heures, samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 5 juin.

Et aussi

Marc Couturier, Massimiliano Fuksas à Beaumont-du-Lac. *Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87120. Tél. : 55-69-27-27. Sauf lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 juin.*

Noël Dolla à Clermont-Ferrand. *FRAC Auvergne, écuries de l'hôtel de Chazerat, rue de l'Oratoire, 63000. Tél. : 73-31-85-00. Sauf dimanche, de 13 h 30 à 17 h 30, samedi de 14 heures à 18 heures. Visites commentées le samedi après-midi. Jusqu'au 15 juin.*

Constant Puyo (1857-1933), Gérard Traquandi à Morlaix. *Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29600. Tél. : 98-88-68-88. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 juin.*

Max Beckmann (1884-1950) aux Sables-d'Olonne. *Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 5 juin. 30 F.*

Arts : Harry Bellet et Geneviève Breerette.
Photo : Michel Guerrin.

G A L E R I E S

JEAN-PHILIPPE ANTOINE

Galerie Nathalie Obadia

COMMENT, après Platon, un philosophe peut-il encore s'intéresser aux arts plastiques ? En les poussant dans leurs derniers retranchements, en jouant de leurs contradictions, et, s'il est peintre lui-même, en amenant sa pratique au bord du précipice : les toiles d'Antoine sont une jungle de coulures acérées, un magma de couleurs impossibles. Au beau *milieu de cette débauche digne d'un Frenhofer surgit une* petite fleur, délicate et perdue comme un edelweiss au milieu d'une falaise. L'étonnant, c'est qu'elle réussisse à rétablir, toute seule, un équilibre volontairement compromis. Dans des toiles plus anciennes, le même effet est produit par une application successive de pochoirs qui finissent par mêler recouvrements et imperceptible symétrie : y butinent de drôles *d'abeilles joueuses de* trompette et *d'autres animaux bizarres* qui donnent au monde d'Antoine un aspect fantastique. – Ha. B.

Galerie Nathalie Obadia. 8, rue de Normandie, Paris-3e. Tél. : 42-74-67-68. Jusqu'au 1er juin.

LYDIA DONA

Galerie des Archives

MOLÉCULES, gènes, cellules, virus, codes, vues en coupe, vues au microscope : la peinture de Lydia Dona – jeune artiste new-yorkaise – appelle ces références. Par des procédés complexes et calculés, elle transcrit sur la toile les histoires d'ordinaire invisibles que découvrent la biologie et la biochimie. Elle juxtapose et superpose quelquefois l'acrylique, l'huile et les laques ; elle joue alternativement de la touche neutre, du dripping et de la coulure sur fond de quadrillages ; elle associe les couleurs les plus aigres et les plus antinaturelles – des mauves roses façon vernis à ongle, des verts acides, des bruns métalliques – et obtient de la sorte une abstraction d'un genre neuf, froide, tissée d'allusions à l'époque actuelle. Sur chaque toile, l'organique et la géométrie s'affrontent et se corrompent mutuellement et, de cette lutte, naît une peinture troublante – l'une des plus intéressantes et pertinentes qui se soient révélées depuis quelques années. – Ph. D.

Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris-3e. Tél. : 42-78-05-77. Jusqu'au 4 juin.

ERIC MÉNÉTRIER

Galerie Pierre Brullé

ERIC MÉNÉTRIER est une des dernières découvertes du *galeriste Karl Flinker. Depuis une quinzaine d'années,* il explore le sentier rebattu de la peinture de paysage, où il se révèle normalement doué, sachant toutefois doter ses falaises ou ses marines d'une atmosphère non dénuée de nostalgie. L'exposition, un peu chargée, laisse cependant perplexe : lavis et sculptures sur le thème des animaux morts dénotent un dessinateur remarquable, ce que confirment des pastels très clas*siques mais très beaux. Les tableaux sont plus discutables* : si les grands panneaux alliant crânes de chèvre et feuilles de figuier renouent avec les mystères des plages méditerranéennes de manière convaincante, trop de grandes toiles, moins graphiques, sont d'une banalité confondante. – Ha. B.

Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris-6e. Tél. : 43-25-18-73. Jusqu'au 28 mai.

ARTS

Les « Expéditions lumière » de Yann Kersalé

L'artificier de la nuit

On le connaît surtout pour son éphémère illumination du Grand Palais. Mais il a promené ses projecteurs, reliés à des ordinateurs, aux quatre coins du monde. Yann Kersalé est un artiste de cette fin de siècle. Son imagination refuse les frontières géographiques. Ses visions d'artificielle clarté nécessitent les technologies les plus sophistiquées. Cinq de ses projets les plus fous, exposés à Paris, sont présentés dans de grandes malles de voyage.

UN beau matin de 1987, en pleine cohabitation, les Parisiens qui avaient accepté sans trop broncher les vestes roses du prédécesseur de François Léotard se sont réveillés avec le sentiment que la Terre ne tournait plus rond : la verrière du Grand Palais, qui ne perdait pas encore ses boulons, était devenue bleue, d'un bleu intense et lumineux, tandis que l'armature de fer de l'édifice se mettait à vibrer sous une lumière verte. Quelques mauvais esprits se dirent qu'avec un rien de rouge en plus cet éclairage d'un nouveau genre aurait fait une enseigne du meilleur goût pour le siège d'un parti patriote. On était alors en plein renouvellement de l'éclairage des monuments de Paris, et beaucoup se demandèrent si, tout de même, on n'en faisait pas un peu trop. Mais on apprit que cette illumination n'était que provisoire et ne devait durer que le temps du Salon des artistes décorateurs.

A l'inverse, qui se doute que l'Opéra-Bastille, dont l'architecture, révélée en 1989, n'a pas vraiment suscité l'enthousiasme, est, lui, durablement transfiguré par un jeu d'éclairages, sans cesse changeants, qui suit les rythmes et les pulsations de la vie à l'intérieur du bâtiment ? Et que derrière le Grand Palais et l'Opéra-Bastille, comme derrière les lumières de l'Opéra de Lyon, se cache un seul et même homme : Yann Kersalé, une sorte de Breton, plus ou moins voyou, plus ou moins artiste, rêveur et malin, gouailleur et sentimental, un personnage en noir et blanc, comme sorti d'un film populiste d'avant-guerre, mais doublé d'un fou de technique, bien dans l'esprit de cette fin de siècle ?

Kersalé est né en 1955 à Paris, mais il est si imprégné de son Douarnenez d'origine qu'il sent la mer, le voyage, la langouste... Il habite aujourd'hui à Vincennes, mais garde un pied sur son bateau. Sa maison est en même temps son atelier, où s'activent comme sur un pont quatre ou cinq personnes, techniciens, amis ou stagiaires. Une micro-équipe, comme celle d'un bateau de pêche, animée de rapports de connivence sans apparente hiérarchie. C'est que Yann Kersalé n'est évidemment pas un éclairagiste, ni un éclaireur de monuments. Et il n'entre pas non plus facilement dans la catégorie des artistes, même au sens large du terme. Il joue sur les frontières, l'impalpable, le fugitif, utilisant les sciences et la connaissance de la nature pour leur faire jouer des parties strictement poétiques, exaltant l'ombre et la nuit, qui sont les conditions paradoxales de son travail, cherchant dans l'instant et le fragment les conditions d'une fragile éternité.

Habillé ordinairement de noir, coiffé d'une casquette de cuir, l'air d'aimer la bagarre, il a commencé en fait par le dessin, puis la gravure. Il transite par les chambres obscures de la photographie et trouve son pain quotidien dans la mise en lumière d'un groupe rock. L'élève précoce des Beaux-Arts de Quimper, qui s'est offert en guise de diplôme une grosse méduse gonflable et lumineuse, change ainsi peu à peu d'échelle, pour s'installer dans une sorte de *land art* (art du terrain), qui n'implique pas la possession des espaces, mais recherche leur vie, et ces mouvements secrets que le soleil ne révèle jamais, malgré son talent, et parce qu'il ne peut éclairer que de son point de vue. « *Je ne combats pas la nuit*, explique Kersalé, *je flirte avec elle. Je ne suis jamais dans un rapport d'opposition avec elle. Ce n'est pas parce qu'on apporte la lumière qu'on veut combattre l'ombre. Au contraire. Le noir est mon premier matériau, parce que le soleil me laisse alors tranquille pendant quelques heures...* »

Mais Kersalé est un poète pragmatique. Il répond aux commandes, ou tout au moins à sa manière. Celle de la mairie de Brest, qu'il illumine en 1986 pour transformer cet édifice ingrat en une sorte de gigantesque flipper s'éclairant au rythme du travail, du va-et-vient des fonctionnaires municipaux, des dossiers qui montent ou descendent. Dans le port de Saint-Nazaire, en 1991, il réinstalle la vie, ou en tout cas une vie, en connectant un réseau de projecteurs aux flux humains et au trafic du port. *Via* un ordinateur qui les décode et les transforme en signaux, Kersalé baigne dans ses lumières mouvantes les grues, les ponts ouvrants ou tournants... A la Bastille, au Grand Palais, à l'Opéra de Lyon, on retrouve la même association rituelle d'instruments qui mesurent des mouvements humains, ou des flux d'ordinateurs reliés à des projecteurs, association arbitrairement réglée par l'imagination d'un Kersalé qui ne théorise pas plus que cela, et qui laisse à chacun sa liberté d'interprétation. De l'ironie ? « *Peut-être. Certainement.* » La réponse peut varier, parce que l'artiste a la malice ancrée en lui comme bouée en mer. Cela semble empêcher la pédanterie d'entrer dans le cercle de ses préoccupations, pour laisser la place à un charme discret. Il connaît par leur nom chacune des plantes de son jardin, un faux désordre d'espèces choisies. Mais le téléviseur miniature qu'il emporte partout avec lui pour projeter les vidéos de son travail n'accepte qu'une image sans commentaire.

Voici pourtant Yann Kersalé qui se décide à passer d'une bonne renommée professionnelle au domaine public, comme s'il s'agissait à présent pour lui de passer de l'ombre à la lumière. L'exposition qu'il présente à l'Espace Electra fait en effet l'inventaire de ses travaux éphémères ou impalpables. Cela non dans le but de dresser un bilan, mais dans celui de séduire, à travers cette manifestation, les mécènes qui pourraient l'aider à financer ses œuvres, disons... personnelles. Car les œuvres « personnelles » ne sont pas véritablement égoïstes, même si elles sont l'expression d'un fort individualisme poétique. Il les appelle des « expéditions lumière ». Cela ressemble un peu au déploiement incandescent que la ville de Saint-Nazaire lui a permis de réaliser. Mais ces « expéditions », qu'il veut déconnectées de la commande, l'emmènent un peu plus loin. En 1984, à Caen, par exemple, ce fut l'embrasement posthume du haut-fourneau nº 3 de la Société métallurgique de Normandie. L'arrêt du haut-fourneau avait privé le paysage et les habitants des palpitations de cette bouche de feu, toutes les deux heures quarante, lors de chaque coulée. Deux ans plus tard, à la pointe de la Torche, dans le Finistère sud, il est aidé par IFREMER pour capter les marées, les courants et les houles, les convertir en un jeu d'orgue lumineux, dont les tuyaux, longs de 3 mètres, jetés pêle-mêle sur la pointe, face à la mer, jouent comme une sorte de fugue aux séquences incandescentes. La foule est au rendez-vous et défile dans le bunker, qui sert à l'équipe de Kersalé de centre logistique.

Mais ce sont surtout cinq « expéditions lumière » en projet qui sont les prétextes et les objets centraux de cette exposition. Comme il s'agit bien d'expéditions, il les a disposées dans de grandes malles, qui pourront porter sa bonne parole. « *Dans ma famille*, explique-t-il, *il y a toujours eu des malles de voyage qui arrivaient et qui repartaient. Les malles, c'était l'image même des expéditions.* » Les projets qu'elles contiennent ne sont pas très raisonnables. Il avoue d'ailleurs : « *Ce sont cinq provocations de ma part, sans que personne m'ait rien demandé.* » La plus « mégalo » de ces provocations prend l'échelle et le territoire de Central Park. Il en évalue le coût à quelque 12 millions de francs. Mais, au fond, ce jeu de faisceaux et de miroirs balisant le désordre du parc, célébrant l'ordre violent de la ville n'est pas plus démesuré que ce que l'Américain Christo propose lorsqu'il emballe monuments, îles et paysages. Pourtant Kersalé n'aime pas trop la comparaison avec Christo, qui ne pérennise ses œuvres qu'au travers de dessins, « *des dessins pas mal mais qui ne méritent pas qu'on les érige en œuvres d'art* ».

Ce projet sur New-York, s'il doit enfin se réaliser, ne sera au demeurant, pas plus qu'aucun de ses travaux, ni une mise en valeur de l'architecture ni une célébration de la ville. Kersalé se promène dans un monde qui lui est propre : « *J'aime les architectures et les villes. Mais, au fond, ce sont pour moi des tas de cailloux. Il n'y a pas de différence entre une forêt d'architecture, une forêt d'arbres, un groupe d'icebergs à la dérive. J'aime aller à la rencontre de ces formes, les révéler, mais pas les expliquer. J'aime les manipuler, jouer avec elles, faire ce que le soleil ne pourra jamais faire. Le soleil fait les choses très bien, mais il ne peut pas prendre les objets par-dessous, il ne peut pas cerner les détails.* » Le projet new-yorkais n'est pas très raisonnable, mais garde une mesure. Ainsi, dit Kersalé, « *12 millions pour cette « expédition » qui durera deux mois, ça n'est pas grand-chose par rapport aux 40 millions que coûte une seule soirée de Jean-Michel Jarre. Et ses concerts ne tirent pas spécialement le public vers le haut. Mais ça n'est pas facile évidemment à trouver ni à faire accepter par les Américains. Ils ne sont pas vraiment disposés à accueillir un Frenchy farfelu dans cet endroit sacré.* »

Farfelu ? Oui et non. Ses expéditions rencontrent souvent l'intérêt de scientifiques, sans qu'on soit obligé de mettre cet assentiment sur le compte de l'ennui. Ainsi les chercheurs du radiotélescope d'Arecibo, un trou perdu de Porto-Rico, lui ont-ils d'ores et déjà donné leur accord pour un projet qui exalte la poésie technique de l'immense assemblage qu'implique cette parabole de 1 kilomètre de diamètre. « *Sous le radiotélescope, des millions de grenouilles se mettent à coasser pendant la nuit. Au milieu des grenouilles et des singes, une dizaine de scientifiques travaillent comme dans un monastère.* » Dans ce paysage plaisant, Kersalé veut connecter une trentaine de projecteurs à un premier ordinateur, lui-même connecté à celui de l'observatoire, et réaliser une expérience différente par nuit. Le télescope lira un fragment de la surface de Vénus, les ondes d'une autre galaxie, la ionosphère, un pulsar, un quasar. Et le radiotélescope s'embrasera avec des rythmiques et des colorations en rapport avec les signaux reçus, reflets codés du monde des étoiles. « *Un budget de 2 ou 3 millions*, précise-t-il, car il garde les pieds sur terre. *C'est abordable.* »

THIERRY ARDITTI POUR « LE MONDE »

Yann Kersalé : ne pas tenter de posséder les espaces, mais rechercher leur vie, et ces mouvements secrets que le soleil ne révèle jamais. Ci-dessous : l'illumination provisoire de la verrière du Grand Palais en 1987.



J.-N. VINCKER

Dialogue de l'ébène et du bouleau

Il y a aussi l'« expédition NS/BN », autrement dit Nord-Sud/Blanc-Noir, hommage de Kersalé au soleil, écartelé entre le Grand Nord et l'Afrique équatoriale. Il y fera dialoguer un petit cube de bouleau et un cube d'ébène, selon une méthode qui leur assure, là encore, une sorte d'éternité. La plate-forme désaffectée de Cap Canaveral – une table de 140 mètres de diamètre d'où est partie l'expédition Apollo pour la Lune – est également l'objet de sa convoitise. Il y reste quelques fragments rouillés, quelques rails, les restes d'une infrastructure immense, complètement réinvestie par la nature et remplie d'insectes. Ces bestioles seront la source des ordinateurs qui dirigeront ses projecteurs, « *en particulier les fourmis folles et les fourmis de feux, des fourmis rouges balaises dont je voudrais capter l'agitation fiévreuse* ».

Cinquième « expédition lumière » : Berlin, où Christo a d'ailleurs déjà reçu l'autorisation d'emballer le Reichstag. Le propos de Kersalé y est beaucoup plus modeste, mais tout aussi symbolique, puisque toute œuvre s'élaborant à Berlin est désormais symbolique. Symbolique de quoi ? C'est une autre question. Kersalé a choisi comme but d'expédition les trois terrains des anciennes ambassades de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, champs abandonnés qui, dit-il, portent depuis peu trois panneaux : « *Ici, prochainement, sera édifiée la nouvelle ambassade de France.* » Idem pour la Grande-Bretagne. Idem pour les Etats-Unis. La suite du projet est à chercher dans les grandes malles de l'Espace Electra.

FRÉDÉRIC EDELMANN

★ Yann Kersalé, « Expéditions lumière ». Exposition organisée par la Fondation EDF, Espace Electra, 6, rue Récamier, 75000 Paris. Tél. : 45-44-10-03. Jusqu'au 10 juillet. Entrée : 10 F.